DICTIONNAIRE

DE

MUSIQUE.

N — Z

DICTIONNAIRE
DE
MUSIQUE.

PAR J. J. ROUSSEAU.

Ut psallendi materiem discerent. Martian. Cap.

TOME SECOND.

A PARIS,
Chez la VEUVE DUCHESNE, Libraire, rue S. Jacques, au Temple du Goût.

M. DCC. LXXV.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

DICTIONNAIRE
DE
MUSIQUE.

N.

NATUREL, *adj.* Ce mot en Muſique a pluſieurs ſens. 1°. Muſique *Naturelle* eſt celle que forme la voix humaine par oppoſition à la Muſique artificielle qui s'exécute avec des Inſtrumens. 2°. On dit qu'un Chant eſt *Naturel*, quand il eſt aiſé, doux, gracieux, facile : qu'une Harmonie eſt *naturelle*, quand elle a peu de renverſemens, de Diſſonnances ; qu'elle eſt produite par les Cordes eſſentielles & *Naturelles* du Mode. 3°. *Naturel* ſe dit encore de tout Chant qui n'eſt ni forcé ni baroque, qui ne va ni trop haut ni trop bas, ni trop vîte ni trop lentement. 4°. Enfin la ſignification la plus commune de ce mot, & la ſeule dont l'Abbé Broſſard n'a point parlé, s'applique aux Tons ou Modes dont les Sons ſe tirent de la Gamme ordinaire ſans aucune altération : de ſorte qu'un Mode *Naturel* eſt celui où l'on n'emploie ni Dièſe ni Bémol. Dans le ſens exact il n'y auroit qu'un ſeul Ton *Naturel*, qui ſeroit celui d'*ut* ou de *C* Tierce majeure ; mais on étend le nom de *Naturels* à tous les Tons dont les Cordes eſſentielles ne

portant ni Dièſes ni Bémols, permettent qu'on n'arme la Clef de l'un ni de l'autre : tels ſont les Modes majeurs de *G* & de *F*, les Modes mineurs d'*A* & de *D*, *&c.* (Voyez CLEFS TRANSPOSÉES, MODES, TRANSPOSITIONS.)

Les Italiens notent toujours leur Récitatif au *Naturel*, les changemens de Tons y étant ſi fréquens & les Modulations ſi ſerrées que, de quelque maniere qu'on armât la Clef pour un Mode, on n'épargneroit ni Dièſes ni Bémols pour les autres, & l'on ſe jetteroit, pour la ſuite de la Modulation, dans des confuſions de ſignes très-embarraſſantes, lorſque les Notes altérées à la Clef par un ſigne ſe trouveroient altérées par le ſigne contraire accidentellement. (Voyez RÉCITATIF.)

Solfier au *Naturel*, c'eſt ſolfier par les noms *naturels* des Sons de la Gamme ordinaire, ſans égard au Ton où l'on eſt. (Voyez SOLFIER.)

NETE, *ſ. f.* C'étoit dans la Muſique Grecque la quatrieme Corde ou la plus aiguë de chacun des trois Tétracordes qui ſuivoient les deux premiers du grave à l'aigu.

Quand le troiſieme Tétracorde étoit conjoint avec le ſecond, c'étoit le Tétracorde Synnéménon, & ſa *Nete* s'appelloit *Nete Synnéménon.*

Ce troiſieme Tétracorde portoit le nom de Diézeugménon quand il étoit disjoint ou ſéparé du ſecond par l'Intervalle d'un *Ton*, & ſa *Nete* s'appelloit *Nete-Diézeugménon.*

Enfin le quatrieme Tétracorde portant toujours le nom d'Hyperboléon, ſa *Nete* s'appelloit auſſi toujours *Nete-Hyperboléon.*

A l'égard des deux premiers Tétracordes, comme ils étoient toujours conjoints, ils n'avoient point de *Nete* ni l'un ni l'autre : la quatrieme Corde du premier étant toujours la premiere du ſecond, s'appelloit Hypate-Méſon, & la quatrieme Corde du ſecond formant le milieu du ſyſtême, s'appelloit Mèſe.

Nete, dit Boèce, *quaſi neate, id eſt, inferior ;* car les Anciens dans leurs Diagrammes mettoient en haut les Sons graves, & en bas les Sons aigus.

NE'TOÏDE. Sons aigus. (Voyez LEPSIS.)

NEUME, *ſ. f.* Terme de Plain-Chant. La *Neume* eſt une eſpece de courte récapitulation du Chant d'un Mode, laquelle ſe fait à la fin d'une Antienne par une ſimple variété de Sons & ſans y joindre aucunes paroles. Les Catholiques autoriſent ce ſingulier uſage ſur un paſſage de Saint Auguſtin, qui dit, que ne pouvant trouver des paroles dignes de plaire à Dieu, l'on fait bien de lui adreſſer des Chants confus de jubilation. „ Car à qui convient une telle jubilation ſans „ paroles, ſi ce n'eſt à l'Etre ineffable ? & „ comment célébrer cet Etre ineffable, lorſqu'on „ ne peut ni ſe taire, ni rien trouver dans ſes „ tranſports qui les exprime, ſi ce n'eſt des „ Sons inarticulés ? "

NEUVIEME, *ſ. f.* Octave de la Seconde. Cet Intervalle porte le nom de *Neuvieme*, parce qu'il faut former neuf Sons conſécutifs pour arriver Diatoniquement d'un de ſes deux termes à l'autre. La *Neuvieme* eſt majeure ou mineure, comme la Seconde dont elle eſt la Réplique. (Voyez SECONDE.)

Il ya un Accord par ſuppoſition qui s'appelle Accord de *Neuvieme*, pour le diſtinguer de l'Accord de Seconde, qui ſe prépare, s'accompagne & ſe ſauve différemment. L'Accord de *Neuvieme* eſt formé par un Son mis à la Baſſe, une Tierce au-deſſous de l'Accord de ſeptieme; ce qui fait que la ſeptieme elle-même fait *Neuvieme* ſur ce nouveau Son. La *Neuvieme* s'accompagne, par conſéquent, de Tierce, de Quinte, & quelquefois de ſeptieme. La quatrieme Note du Ton eſt généralement celle ſur laquelle cet Accord convient le mieux, mais on la peut placer par-tout dans des entrelacemens Harmoniques. La Baſſe doit toujours arriver en montant à la Note qui porte *Neuvieme*; la Partie qui fait la *Neuvieme* doit ſyncoper, & ſauve cette *Neuvieme* comme une ſeptieme en deſcendant Diatoniquement d'un Degré ſur l'Octave, ſi la Baſſe reſte en place, ou ſur la Tierce, ſi la Baſſe deſcend de Tierce. (Voyez ACCORD, SUPPOSITION, SYNCOPE.)

En Mode mineur l'Accord ſenſible ſur la Médiante perd le nom d'Accord de *Neuvieme* &

prend celui de Quinte ſuperflue. (Voyez QUINTE SUPERFLUE.

NIGLARIEN, *adj.* Nom d'un Nome ou Chant d'une Mélodie efféminée & molle, comme Ariſtophane le reproche à Philoxène ſon Auteur.

NOELS. Sortes d'Airs deſtinés à certains Cantiques que le peuple chante aux Fêtes de Noël. Les Airs des *Noëls* doivent avoir un caractere champêtre & paſtoral convenable à la ſimplicité des paroles, & à celle des Bergers qu'on ſuppoſe les avoir chantés en allant rendre hommage à l'Enfant Jéſus dans la Crèche.

NOEUDS. On appelle *Nœuds* les points fixes dans leſquels une Corde Sonore miſe en vibration ſe diviſe en aliquotes vibrantes, qui rendent un autre Son que celui de la Corde entiere. Par exemple, ſi de deux cordes dont l'une ſera triple de l'autre, on fait ſonner la plus petite, la grande répondra, non par le Son qu'elle a comme Corde entiere, mais par l'uniſſon de la plus petite; parce qu'alors cette grande Corde, au lieu de vibrer dans ſa totalité, ſe diviſe, & ne vibre que par chacun de ſes tiers. Les points immobiles qui ſont les diviſions & qui tiennent en quelque ſorte lieu de Chevalets ſont ce que M. Sauveur a nommé les *Nœuds*, & il a nommé *Ventres* les points milieux de chaque aliquote où la vibration eſt la plus grande & où la Corde s'écarte le plus de la ligne de repos.

Si, au lieu de faire ſonner une autre Corde

plus petite, on divise la grande au point d'une de ses aliquotes par un obstacle léger qui la gène sans l'assujettir, le même cas arrivera encore en faisant sonner une des deux parties; car alors les deux résonneront à l'unisson de la petite, & l'on verra les mêmes *Nœuds* & les mêmes *Ventres* que ci-devant.

Si la petite partie n'est pas aliquote immédiate de la grande, mais qu'elles aient seulement une aliquote commune; alors elles se diviseront toutes deux selon cette aliquote commune, & l'on verra des *Nœuds* & des *Ventres*, même dans la petite partie.

Si les deux parties sont incommensurables, c'est-à-dire, qu'elles n'aient aucune aliquote commune; alors il n'y aura aucune résonnance, ou il n'y aura que celle de la petite partie, à moins qu'on ne frappe assez fort pour forcer l'obstacle, & faire résonner la Corde entiere.

M. Sauveur trouva le moyen de montrer ces *Ventres* & ces *Nœuds* à l'Académie, d'une maniere très-sensible, en mettant sur la Corde des papiers de deux couleurs, l'une aux divisions des *Nœuds*, & l'autre au milieu des *Ventres*; car alors au Son de l'aliquote on voyoit toujours tomber les papiers des *Ventres* & ceux des *Nœuds* rester en place. (Voyez *Pl.* M. *Fig.* 6.)

NOIRE, *s. f.* Note de Musique qui se fait ainsi ou ainsi  , & qui vaut deux croches, ou la

moitié d'une Blanche. Dans nos anciennes Musiques on se servoit de plusieurs sortes de *Noires*; *Noire* à queue, *Noire* quarrée, *Noire* en lozange. Ces deux dernieres especes sont demeurées dans le Plain-Chant; mais dans la Musique on ne se sert plus que de la *Noire* à queue. (Voyez VALEUR DES NOTES.)

NOME, *s. m.* Tout chant déterminé par des regles qu'il n'étoit pas permis d'enfreindre, portoit chez les Grecs le nom de *Nome*.

Les *Nomes* empruntoient leur dénomination: 1°. ou de certains peuples; *Nome* Eolien, *Nome* Lydien: 2°. ou de la nature du Rhythme; *Nome* Orthien, *Nome* Dactylique, *Nome* Trochaïque: 3°. ou de leurs inventeurs; *Nome* Hiéracien, *Nome* Polymnestan: 4°. ou de leurs sujets; *Nome* Pythien, *Nome* Comique: 5°. ou enfin de leur Mode; *Nome* Hypatoïde ou grave, *Nome* Nétoïde ou aigu, &c.

Il y avoit des *Nomes* Bipartites qui se chantoient sur deux Modes; il y avoit même un *Nome* appellé Tripartite, duquel Sacadas ou Clonas fut l'inventeur & qui se chantoit sur trois Modes, savoir, le Dorien, le Phrygien & le Lydien. (Voyez CHANSON, MODE.)

NOMION. Sorte de Chanson d'amour chez les Grecs. (Voyez CHANSON.)

NOMIQUE, *adj.* Le Mode *Nomique* ou le genre de style Musical qui portoit ce nom, étoit consacré, chez les Grecs, à Apollon Dieu des

Vers & des Chanſons, & l'on tâchoit d'en rendre les Chants brillans & dignes du Dieu auquel ils étoient conſacrés. (Voyez MODE, MÉLOPÉE, STYLE.)

NOMS des Notes. (Voyez SOLFIER.)

NOTES, *ſ. f.* Signes ou caracteres dont on ſe ſert pour noter, c'eſt-à-dire, pour écrire la Muſique.

Les Grecs ſe ſervoient des lettres de leurs Alphabet pour noter leur Muſique. Or comme ils avoient vingt-quatre lettres, & que leur plus grand ſyſtême, qui dans un même Mode n'étoit que de deux Octaves, n'excédoit pas le nombre de ſeize Sons, il s'embleroit que l'Alphabet devoit être plus que ſuffiſant pour les exprimer; puiſque leur Muſique n'étant autre choſe que leur Poéſie notée, le Rhythme étoit ſuffiſamment déterminé par le mètre, ſans qu'il fût beoin pour cela de valeurs abſolues & de ſignes propres à la Muſique : car, bien que par ſurabondance ils euſſent auſſi des caracteres pour marquer les divers pieds, il eſt certain que la Muſique vocale n'en avoit aucun beſoin, & la Muſique inſtrumentale n'étant qu'une Muſique vocale jouée par des Inſtrumens, n'en avoit pas beſoin non plus, lorſque les paroles étoient écrites, ou que le Symphoniſte les ſavoit par cœur.

Mais il faut remarquer, en premier lieu, que les deux mêmes Sons étant tantôt à l'extrêmité

& tanôt au milieu du troisieme Tétracorde selon le lieu où se faisoit la disjonction, (voyez ce mot) on donnoit à chacun de ces Sons des noms & des signes qui marquoient ces diverses situations; secondement, que ces seize Sons n'étoient pas tous les mêmes dans les trois Genres, qu'il y en avoit de communs aux trois & de propres à chacun, & qu'il falloit, par conséquent, des *Notes* pour exprimer ces différences, troisiémement, que la Musique se notoit pour les Instrumens autrement que pour les Voix, comme nous avons encore aujourd'hui pour certains Instrumens à Cordes une Tablature qui ne ressemble en rien à celle de la Musique ordinaire; enfin que les Anciens ayant jusqu'à quinze Modes différens selon le dénombrement d'Alypius, (Voyez MODE) il fallut approprier des caracteres à chaque Mode, comme on le voit dans les Tables du même Auteur. Toutes ces Modifications exigeoient des multitudes de signes auxquels les vingt-quatre lettres étoient bien éloignées de suffire. De-là la nécessité d'employer les mêmes lettres pour plusieurs sortes de *Notes*; ce qui les obligea de donner à ces lettres différentes situations, de les accoupler, de les mutiler, de les allonger en divers sens. Par exemple, la lettre *Pi* écrite de toutes ces manieres, Π, Ⅱ, ⊓, ᴨ, ᴨ, exprimoit cinq différentes *Notes*. En combinant toutes les modifications qu'exigeoient ces diverses circonstances,

on trouve jusqu'à 1620 différentes *Notes* : nombre prodigieux, qui devoit rendre l'étude de la Musique de la plus grande difficulté. Aussi l'étoit-elle selon Platon, qui veut que les jeunes gens se contentent de donner deux ou trois ans à la Musique, seulement pour en apprendre les rudimens. Cependant les Grecs n'avoient pas un si grand nombre de caracteres, mais la même *Note* avoit quelquefois différentes significations selon les occasions : ainsi le même caractere qui marque la Proslambanomene du Mode Lydien, marque la Parhypate-Méson du Mode Hypo-Iastien, l'Hypate-Méson de l'Hypo-Phrygien, le Lychanos-Hypaton de l'Hypo-Lydien, la Parhypate-Hypaton de l'Iastien, & l'Hypate-Hypaton du Phrygien. Quelquefois aussi la *Note* change, quoique le Son reste le même ; comme, par exemple, la Proslambanomene de l'Hypo-Phrygien, laquelle a un même signe dans les Modes Hyper-Phrygien, Hyper-Dorien, Phrygien, Dorien, Hypo-Phrygien, & Hypo-Dorien, & un autre même signe dans les Modes Lydien & Hypo-Lydien.

On trouvera (*Pl.* H. *Fig.* 1.) la Table des *Notes* du Genre Diatonique dans le Mode Lydien, qui étoit le plus usité ; ces *Notes* ayant été préférées à celles des autres Modes par Bacchius, suffisent pour entendre tous les exemples qu'il donne dans son ouvrage ; & la Musique des Grecs n'étant plus en usage, cette Table suffit

aussi pour désabuser le Public, qui croit leur maniere de noter tellement perdue que cette Musique nous seroit maintenant impossible à déchiffrer. Nous la pourrions déchiffrer tout aussi exactement que les Grecs mêmes auroient pu faire : mais la phraser, l'accentuer, l'entendre, la juger; voilà ce qui n'est plus possible à personne & qui ne le deviendra jamais. En toute Musique, ainsi qu'en toute Langue, déchiffrer & lire sont deux choses très-différentes.

Les Latins, qui, à l'imitation des Grecs, noterent aussi la Musique avec les lettres de leur Alphabet, retrancherent beaucoup de cette quantité de *Notes*, le Genre Enharmonique ayant tout-à-fait cessé d'être pratiqué, & plusieurs Modes n'étant plus en usage. Il paroît que Boèce établit l'usage de quinze lettres seulement, & Grégoire Evêque de Rome, considérant que les rapports des Sons sont les mêmes dans chaque Octave, réduisit encore ces quinze *Notes* aux sept premieres lettres de l'Alphabet, que l'on répétoit en diverses formes d'une Octave à l'autre.

Enfin dans l'onzieme siecle un Bénédictin d'Arezzo nommé Gui, substitua à ces lettres des points posés sur différentes lignes paralleles, à chacune desquelles une lettre servoit de Clef. Dans la suite on grossit ces points, on s'avisa d'en poser aussi dans les espaces compris entre ces lignes, & l'on multiplia, selon le besoin,

ces lignes & ces eſpaces. (Voyez PORTE'E.) A l'égard des noms donnés aux *Notes*, voyez SOLFIER.

Les *Notes* n'eurent, durant un certain tems, d'autre uſage que de marquer les Degrés & les différences de l'Intonation. Elles étoient toutes, quant à la durée, d'égale valeur, & ne recevoient à cet égard d'autres différences que celles des ſyllabes longues & breves ſur leſquelles on les chantoit : c'eſt à-peu-près dans cet état qu'eſt demeuré le Plain-Chant des Catholiques juſqu'à ce jour; & la Muſique des Pſeaumes, chez les Proteſtans, eſt plus imparfaite encore; puiſqu'on n'y diſtingue pas même dans l'uſage, les Longues des Breves ou les Rondes des Blanches, quoiqu'on y ait conſervé ces deux figures.

Cette indiſtinction de figures dura, ſelon l'opinion commune, juſqu'en 1330, que Jean de Muris, Docteur & Chanoine de Paris, donna, à ce qu'on prétend, différentes figures aux *Notes*, pour marquer les rapports de durée qu'elles devoient avoir entr'elles : il inventa auſſi certains ſignes de Meſure appellés Modes ou Prolations, pour déterminer, dans le cours d'un Chant, ſi le rapport des Longues aux Breves ſeroit double ou triple, &c. Pluſieurs de ces figures ne ſubſiſtent plus; on leur en a ſubſtitué d'autres en différens tems. (Voyez MESURE, TEMS, VALEUR DES NOTES.) Voyez auſſi au mot *Muſique*, ce que j'ai dit de cette opinion.

Pour lire la Muſique écrite par nos *Notes*, & la rendre exactement, il y a huit choſes à conſidérer : ſavoir ; 1. La Clef & ſa poſition. 2. Les Dièſes ou Bémols qui peuvent l'accompagner. 3. Le lieu ou la poſition de chaque *Note*. 4. Son Intervalle, c'eſt-à-dire, ſon rapport à celle qui précede, ou à la Tonique, ou à quelque *Note* fixe dont on ait le Ton. 5. Sa figure, qui détermine ſa valeur. 6. Le Tems où elle ſe trouve & la place qu'elle y occupe. 7. Le Dièſe, Bémol ou Béquarre accidentel qui peut la précéder. 8 L'eſpece de la Meſure & le caractere du Mouvement. Et tout cela, ſans compter ni la parole ou la ſyllabe à laquelle appartient chaque *Note*, ni l'Accent ou l'expreſſion convenable au ſentiment ou à la penſée. Une ſeule de ces huit obſervations omiſe peut faire détonner ou chanter hors de Meſure.

La Muſique a eu le ſort des Arts qui ne ſe perfectionnent que lentement. Les inventeurs des *Notes* n'ont ſongé qu'à l'état où elle ſe trouvoit de leur tems, ſans ſonger à celui où elle pouvoit parvenir, & dans la ſuite leurs ſignes ſe ſont trouvés d'autant plus défectueux que l'Art s'eſt plus perfectionné. A meſure qu'on avançoit, on établiſſoit de nouvelles regles pour remédier aux inconvéniens préſens ; en multipliant les ſignes, on a multiplié les difficultés, & à force d'additions & de chevilles, on a tiré d'un

principe aſſez ſimple un ſyſtème fort embrouillé & fort mal aſſorti.

On peut en réduire les défauts à trois principaux. Le premier eſt dans la multitude des ſignes & de leurs combinaiſons, qui ſurchargent tellement l'eſprit & la mémoire des commençans, que l'oreille eſt formée, & les organes ont acquis l'habitude & la facilité néceſſaires, longtems avant qu'on ſoit en état de chanter à Livre ouvert; d'où il ſuit que la difficulté eſt toute dans l'attention aux regles & nullement dans l'exécution du Chant. Le ſecond eſt le peu d'évidence dans l'eſpece des Intervalles, majeurs, mineurs, diminués, ſuperflus, tous indiſtinctement confondus dans les mêmes poſitions: défaut d'une telle influence, que non-ſeulement il eſt la principale cauſe de la lenteur du progrès des Ecoliers; mais encore qu'il n'eſt aucun Muſicien formé, qui n'en ſoit incommodé dans l'exécution. Le troiſieme eſt l'extrême diffuſion des caracteres & le trop grand volume qu'ils occupent; ce qui, joint à ces Lignes, à ces Portées ſi incommodes à tracer, devient une ſource d'embarras de plus d'une eſpece. Si le premier avantage des ſignes d'inſtitution eſt d'être clairs, le ſecond eſt d'être concis, quel jugement doit-on porter d'un ordre de ſignes à qui l'un & l'autre manquent?

Les Muſiciens, il eſt vrai, ne voient point

tout cela. L'uſage habitue à tout. La Muſique pour eux n'eſt pas la ſcience des Sons ; c'eſt celle des Noires, des Blanches, des Croches, &c. Dès que ces figures ceſſeroient de frapper leurs yeux, ils ne croiroient plus voir de la Muſique. D'ailleurs, ce qu'ils ont appris difficilement, pourquoi le rendroient-ils facile aux autres ? Ce n'eſt donc pas le Muſicien qu'il faut conſulter ici ; mais l'homme qui ſait la muſique & qui a réfléchi ſur cet Art.

Il n'y a pas deux avis dans cette derniere Claſſe ſur les défauts de notre *Note* ; mais ces défauts ſont plus aiſés à connoître qu'à corriger. Pluſieurs ont tenté juſqu'à préſent cette correction ſans ſuccès. Le Public, ſans diſcuter beaucoup l'avantage des ſignes qu'on lui propoſe, s'en tient à ceux qu'il trouve établis & préférera toujours une mauvaiſe maniere de ſavoir à une meilleure d'apprendre.

Ainſi de ce qu'un nouveau ſyſtème eſt rebuté, cela ne prouve autre choſe, ſinon que l'Auteur eſt venu trop tard, & l'on peut toujours diſcuter & comparer les deux ſyſtèmes, ſans égard en ce point au jugement du Public.

Toutes les manieres de *Noter* qui n'ont pas eu pour premiere loi l'évidence des Intervalles, ne me paroiſſent pas valoir la peine d'être relevées. Je ne m'arrêterai donc point à celle de M. Sauveur qu'on peut voir dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1721, ni à

celle de M. Demaux donnée quelques années après. Dans ces deux ſyſtêmes, les Intervalles étant exprimés par des ſignes tout-à-fait arbitraires, & ſans aucun vrai rappport à la choſe repréſentée, échappent aux yeux les plus attentifs & ne peuvent ſe placer que dans la mémoire; car que font des têtes différemment figurées, & des queues différemment dirigées aux Intervalles qu'elles doivent exprimer ? De tels ſignes n'ont rien en eux qui doive les faire préférer à d'autres; la netteté de la figure & le peu de place qu'elle occupe ſont des avantages qu'on peut trouver dans un ſyſtême tout différent; le haſard a pu donner les premiers ſignes, mais il faut un choix plus propre à la choſe dans ceux qu'on leur veut ſubſtituer. Ceux qu'on a propoſés en 1743 dans un petit ouvrage intitulé, *Diſſertation ſur la Muſique moderne*, ayant cet avantage, leur ſimplicité m'invite à en expoſer le ſyſtême abrégé dans cet article.

Les caracteres de la Muſique ont un double objet; ſavoir, de repréſenter les Sons, 1°. Selon leurs divers Intervalles du grave à l'aigu; ce qui conſtitue le Chant & l'Harmonie. 2°. Et ſelon leurs durées relatives du vîte au lent; ce qui détermine le Tems & la Meſure.

Pour le premier point, de quelque maniere que l'on retourne & combine la Muſique écrite & réguliere, on n'y trouvera jamais que des combinaiſons des ſept *Notes* de la Gamme portées à

diverſes

diverſes Octaves ou tranſpoſées ſur différens Degrés ſelon le Ton & le Mode qu'on aura choiſi. L'Auteur exprime ces ſept Sons par les ſept premiers chiffres ; de ſorte que le chiffre 1 forme la *Note ut*, le 2 la *Note re*, le 3 la *Note mi*, &c. & il les traverſe d'une ligne horiſontale comme on voit dans la *Planche* F. *Fig.* 1.

Il écrit au-deſſus de la Ligne les *Notes* qui, continuant de monter, ſe trouveroient dans l'Octave ſupérieure : ainſi l'*ut* qui ſuivroit immédiatement le *ſi* en montant d'un ſémi-Ton doit être au-deſſus de la Ligne de cette maniere 7'; & de même, les *Notes* qui appartiennent à l'Octave aigue dont cet *ut* eſt le commencement, doivent toutes être au-deſſus de la même Ligne. Si l'on entroit dans une troiſieme Octave à l'aigu, il ne faudroit qu'en traverſer les *Notes* par une ſeconde ligne accidentelle au-deſſus de la premiere. Voulez-vous, au contraire, deſcendre dans les Octaves inférieures à celle de la ligne principale ? Ecrivez immédiatement au-deſſous de cette ligne les *Notes* de l'Octave qui la ſuit en deſcendant : ſi vous deſcendez encore d'une Octave, ajoutez une igne au-deſſous, comme vous en avez mis une au-deſſus pour monter, &c. Au moyen de trois lignes ſeulement vous pouvez parcourir l'étendue de cinq Octaves : ce qu'on ne ſauroit faire dans la Muſique ordinaire à moins de 18 lignes.

On peut même ſe paſſer de tirer aucune ligne. On place toutes les *Notes* horiſontalement ſur le même rang. Si l'on trouve une *Note* qui paſſe, en montant, le *ſi* de l'Octave où l'on eſt, c'eſt-à-dire qui entre dans l'Octave ſupérieure, on met un point ſur cette *Note*. Ce point ſuffit pour toutes les *Notes* ſuivantes qui demeurent ſans interruption dans l'Octave où l'on eſt entré. Que ſi l'on redeſcend d'une Octave à l'autre; c'eſt l'affaire d'un autre point ſous la *Note* par laquelle on y rentre, &c. On voit dans l'exemple ſuivant le progrès de deux Octaves tant en montant qu'en deſcendant, notées de cette maniere.

1234567 1234567 1765432 1765432 1.

La premiere maniere de *Noter* avec des lignes convient pour les Muſiques fort travaillées & fort difficiles, pour les grandes Partitions, &c. La ſeconde avec des points eſt propre aux Muſiques plus ſimples & aux petits Airs: mais rien n'empêche qu'on ne puiſſe à ſa volonté l'employer à la place de l'autre, & l'Auteur s'en eſt ſervi pour tranſcrire la fameuſe Ariette l'*Objet qui regne dans mon ame*, qu'on trouve *Notée* en Partition par les Chiffres de cet Auteur à la fin de ſon ouvrage.

Par cette méthode tous les Intervalles deviennent d'une évidence dont rien n'approche;

les Octaves portent toujours le même chiffre, les Intervalles ſimples ſe reconnoiſſent toujours dans leurs doubles ou compoſés : on reconnoît d'abord dans la dixieme $\overset{3}{+}$ ou 13 que c'eſt l'Octave de la Tierce majeure : les Intervalles majeurs ne peuvent jamais ſe confondre avec les mineurs ; 24 ſera éternellement une Tierce mineure, 46 éternellement une Tierce majeure ; la poſition ne fait rien à cela.

Après avoir ainſi réduit toute l'étendue du Clavier ſous un beaucoup moindre volume avec des ſignes beaucoup plus clairs, on paſſe aux tranſpoſitions.

Il n'y a que deux Modes dans notre Muſique. Qu'eſt-ce que chanter ou jouer en *re* majeur ? C'eſt tranſporter l'Echelle ou la Gamme d'*ut* un Ton plus haut, & la placer ſur *re* comme Tonique ou Fondamentale. Tous les rapports qui appartenoient à l'*ut* paſſent au *re* par cette tranſpoſition. C'eſt pour exprimer ce ſyſtême de rapports hauſſé ou baiſſé, qu'il a tant fallu d'altérations de Dièſes ou de Bémols à la Clef. L'Auteur du nouveau ſyſtême ſupprime tout d'un coup tous ces embarras ; le ſeul mot *re* mis en tête & à la marge, avertit que la piece eſt en *re* majeur, & comme alors le *re* prend tous les rapports qu'avoit l'*ut*, il en prend auſſi le ſigne & le nom ; il ſe marque avec le chiffre 1, & toute ſon Octave ſuit par les chiffres, 2, 3, 4, &c.

comme ci-devant. Le *re* de la marge lui ſert de Clef ; c'eſt la touche *re* ou D du Clavier naturel : mais ce même *re* devenu Tonique ſous le nom d'*ut* devient auſſi la Fondamentale du Mode.

Mais cette Fondamentale, qui eſt Tonique dans les Tons majeurs, n'eſt que Médiante dans les Tons mineurs ; la Tonique, qui prend le nom de *la*, ſe trouvant alors une Tierce mineure au-deſſous de cette Fondamentale. Cette diſtinction ſe fait par une petite ligne horiſontale qu'on tire ſous la Clef. *Re* ſans cette ligne déſigne le Mode majeur de *re* ; mais *Re* ſouligné déſigne le Mode mineur de *ſi* dont ce *Re* eſt Médiante. Au reſte, cette diſtinction, qui ne ſert qu'à déterminer nettement le Ton par la Clef, n'eſt pas plus néceſſaire dans le nouveau ſyſtème que dans la *Note* ordinaire où elle n'a pas lieu. Ainſi quand on n'y auroit aucun égard, on n'en ſolfieroit pas moins exactement.

Au lieu des noms mêmes des *Notes* on pourroit ſe ſervir pour Clefs des lettres de la Gamme qui leur répondent ; C pour *ut*, D pour *re* &c. (Voyez GAMME.)

Les Muſiciens affectent beaucoup de mépris pour la méthode des Tranſpoſitions, ſans doute, parce qu'elle rend l'Art trop facile. L'Auteur fait voir que ce mépris eſt mal fondé ; que

c'eſt leur méthode qu'il faut mépriſer, puiſqu'elle eſt pénible en pure perte ; & que les Tranſpoſitions, dont il montre les avantages, ſont, même ſans qu'ils y ſongent, la véritable regle que ſuivent tous les grands Muſiciens & les bons Compoſiteurs. (Voyez TRANSPOSITION.)

Le Ton, le Mode & tous leurs rapports bien déterminés, il ne ſuffit pas de faire connoître toutes les *Notes* de chaque Octave, ni le paſſage d'une Octave à l'autre par des ſignes précis & clairs ; il faut encore indiquer le lieu du Clavier qu'occupent ces Octaves. Si j'ai d'abord un *ſol* à entonner, il faut ſavoir lequel ; car il y en a cinq dans le Clavier, les uns hauts, les autres moyens, les autres bas, ſelon les différentes Octaves. Ces Octaves ont chacune leur lettre, & l'une de ces lettres miſe ſur la ligne qui ſert de Portée marque à quelle Octave appartient cette ligne, & conſéquemment les Octaves qui ſont au-deſſus & au-deſſous. Il faut voir la figure qui eſt à la fin du Livre & l'explication qu'en donne l'Auteur, pour ſe mettre en cette partie au fait de ſon ſyſtème, qui eſt des plus ſimples.

Il reſte, pour l'expreſſion de tous les Sons poſſibles dans notre ſyſtème muſical, à rendre les altérations accidentelles amenées par la Modulation ; ce qui ſe fait bien aiſément. Le Dièſe ſe forme en traverſant la *Note* d'un trait montant de gauche à droite de cette maniere ; *fa*

Dièse 4 : *ut* Dièse 4. On marque le Bémol par un ſemblable trait deſcendant ; *ſi* Bémol, * 7 : *mi* Bémol, * 3. A l'égard du Béquarre, l'Auteur le ſupprime, comme un ſigne inutile dans ſon ſyſtème.

Cette partie ainſi remplie, il faut venir au Tems ou à la Meſure. D'abord l'Auteur fait main-baſſe ſur cetre foule de différentes Meſures dont on a ſi mal-à-propos chargé la Muſique. Il n'en connoît que deux, comme les Anciens ; ſavoir, Meſure à deux Tems, & Meſure à trois Tems. Les Tems de chacune de ces Meſures peuvent, à leur tour, être diviſés en deux parties égales ou en trois. De ces deux regles combinées il tire des expreſſions exactes pour tous les Mouvemens poſſibles.

On rapporte dans la Muſique ordinaire les diverſes valeurs des *Notes* à celle d'une *Note* particuliere qui eſt la Ronde ; ce qui fait que la valeur de cette Ronde variant continuellement, les *Notes* qu'on lui compare, n'ont point de valeur fixe. L'Auteur s'y prend autrement : il ne détermine les valeurs des *Notes* que ſur la ſorte de Meſure dans laquelle elles ſont employées & ſur le Tems qu'elles y occupent ; ce qui le diſpenſe d'avoir, pour ces valeurs, aucun

* Ces deux chiffres 7 & 3 doivent être croiſés en ſens contraire ; c'eſt-à-dire que la ligne qui les croiſe doit, du haut à gauche, paſſer à la droite en deſcendant. Il faudroit deux poinçons exprès pour cela.

ſigne particulier autre que la place qu'elles tiennent. Une *Note* ſeule entre deux barres remplit toute une Meſure. Dans la Meſure à deux Tems, deux *Notes* rempliſſant la Meſure, forment chacune un Tems. Trois *Notes* ſont la même choſe dans la Meſure à trois Tems. S'il y a quatre *Notes* dans une Meſure à deux Tems, ou ſix dans une Meſure à trois, c'eſt que chaque Tems eſt diviſé en deux parties égales; on paſſe donc deux *Notes* pour un Tems; on en paſſe trois quand il y a ſix *Notes* dans l'une & neuf dans l'autre. En un mot, quand il n'y a nul ſigne d'inégalité, les *Notes* ſont égales, leur nombre ſe diſtribue dans une Meſure ſelon le nombre des Tems & l'eſpece de la Meſure; pour rendre cette diſtribution plus aiſée, on ſépare ſi l'on veut les Tems par des virgules; de ſorte qu'en liſant la Muſique, on voit clairement la valeur des *Notes*, ſans qu'il faille pour cela leur donner aucune figure particuliere. (Voyez *Pl.* F. *Fig.* 2.)

Les diviſions inégales ſe marquent avec la même facilité. Ces inégalités ne ſont jamais que des ſubdiviſions qu'on ramene à l'égalité par un trait dont on couvre deux ou pluſieurs *Notes*. Par exemple, ſi un Tems contient une Croche & deux doubles-Croches, un trait en ligne droite au-deſſus ou au-deſſous des deux doubles-Croches montrera qu'elles ne ſont enſemble qu'une quantité égale à la précédente, & par con-

ſéquent qu'une Croche. Ainſi le Tems entier ſe retrouve diviſé en deux parties égales ; ſavoir, la *Note* ſeule & le trait qui en comprend deux. Il y a encore des ſubdiviſions d'inégalité qui peuvent exiger deux traits ; comme, ſi une Croche pointée étoit ſuivie de deux triples - Croches, alors il faudroit premiérement un trait ſur les deux *Notes* qui repréſentent les triples - Croches, ce qui les rendroit enſemble égales au Point ; puis un ſecond trait qui, couvrant le trait précédent & le Point, rendroit tout ce qu'il couvre égal à la Croche. Mais quelque viteſſe que puiſſent avoir les *Notes*, ces traits ne ſont jamais néceſſaires que quand les valeurs ſont inégales, & quelque inégalité qu'il puiſſe y avoir, on n'aura jamais beſoin de plus de deux traits, ſur-tout en ſéparant les Tems par des virgules, comme on verra dans l'exemple ci - après.

L'Auteur du nouveau ſyſtême emploie auſſi le Point, mais autrement que dans la Muſique ordinaire ; dans celle ci, le Point vaut la moitié de la *Note* qui le précede ; dans la ſienne, le Point, qui marque auſſi le prolongement de la *Note* précédente, n'a point d'autre valeur que celle de la place qu'il occupe : ſi le Point remplit un Tems, il vaut un Tems ; s'il remplit une Meſure, il vaut une Meſure ; s'il eſt dans un Tems avec une autre *Note*, il vaut la moitié de ce Tems. En un mot, le Point ſe compte pour une *Note*, ſe meſure comme les *Notes*, &

pour marquer des Tenues ou des Syncopes on peut employer plusieurs Points de suite de valeurs égales ou inégales, selon celles des Tems ou des Mesures que ces Points ont à remplir.

Tous les silences n'ont besoin que d'un seul caractere; c'est le Zéro. Le Zéro s'emploie comme les *Notes*, & comme le Point; le Point se marque après un Zéro pour prolonger un silence, comme après une *Note* pour prolonger un Son. Voyez un exemple de tout cela, (*Pl.* F. *Fig.* 3.)

Tel est le précis de ce nouveau systême. Nous ne suivrons point l'Auteur dans le détail de ses regles ni dans la comparaison qu'il fait des caracteres en usage avec les siens; on s'attend bien qu'il met tout l'avantage de son côté; mais ce préjugé ne détournera point tout Lecteur impartial d'examiner les raisons de cet Auteur dans son livre même: comme cet Auteur est celui de ce Dictionnaire, il n'en peut dire davantage dans cet article sans s'écarter de la fonction qu'il doit faire ici. Voyez (*Planche* F. *Fig.* 4.) un Air noté par ces nouveaux caracteres: mais il sera difficile de tout déchiffrer bien exactement sans recourir au livre même, parce qu'un article de ce Dictionnaire ne doit pas être un livre, & que dans l'explication des caracteres d'un Art aussi compliqué, il est impossible de tout dire en peu de mots.

NOTE SENSIBLE, eſt celle qui eſt une Tierce majeure au-deſſus de la Dominante, ou un ſémi-Ton au-deſſous de la Tonique. Le *ſi* eſt *Note ſenſible* dans le Ton d'*ut*, le *ſol* Dièſe dans le Ton de *la*.

On l'appelle *Note ſenſible*, parce qu'elle fait ſentir le Ton & la Tonique, ſur laquelle, après l'Accord dominant, la *Note ſenſible* prenant le chemin le plus court, eſt obligée de monter : ce qui fait que quelques-uns traitent cette *Note ſenſible* de Diſſonnance majeure, faute de voir que la Diſſonnance, étant un rapport, ne peut être conſtituée que par deux *Notes*.

Je ne dis pas que la *Note ſenſible* eſt la ſeptieme *Note* du Ton; parce qu'en Mode mineur cette Septieme *Note* n'eſt *Note ſenſible* qu'en montant; car en deſcendant elle eſt à un Ton de la Tonique & à une Tierce mineure de la Dominante. (Voyez MODE, TONIQUE, DOMINANTE.)

NOTES DE GOÛT. Il y en a de deux eſpeces; les unes qui appartiennent à la Mélodie, mais non pas à l'Harmonie; en ſorte que, quoiqu'elles entrent dans la Meſure, elles n'entrent pas dans l'Accord : celles-là ſe notent en plein. Les autres *Notes de goût*, n'entrant ni dans l'Harmonie ni dans la Mélodie, ſe marquent ſeulement avec de petites *Notes* qui ne ſe comptent pas dans la Meſure, & dont la durée très-rapide ſe prend ſur la *Note* qui précede ou ſur celle qui

ſuit. Voyez dans la *Pl.* F. *Fig.* 5. un exemple des *Notes de goût* des deux eſpeces.

NOTER, *v. a.* C'eſt écrire de la Muſique avec les caracteres deſtinés à cet uſage, & appellés *Notes.* (Voyez NOTES.)

Il y a dans la maniere de *Noter* la Muſique une élégance de copie, qui conſiſte moins dans la beauté de la Note, que dans une certaine exactititude à placer convenablement tous les ſignes, & qui rend la Muſique ainſi *notée* bien plus facile à exécuter; c'eſt ce qui a été expliqué au mot COPISTE.

NOURRIR les Sons, c'eſt non-ſeulement leur donner du tymbre ſur l'Inſtrument, mais auſſi les ſoutenir exactement durant toute leur valeur, au lieu de les laiſſer éteindre avant que cette valeur ſoit écoulée, comme on fait ſouvent. Il y a des Muſiques qui veulent des Sons *Nourris*, d'autres les veulent détachés, & marqués ſeulement du bout de l'Archet.

NUNNIE, *ſ. f.* C'étoit chez les Grecs la Chanſon particuliere aux Nourrices. (Voyez CHANSON.)

O.

O. Cette lettre capitale formée en cercle ou double CƆ eſt, dans nos Muſiques anciennes, le ſigne de ce qu'on appelloit Tems parfait; c'eſt-à-dire de la Meſure triple ou à trois Tems, à la différence du Tems imparfait ou de la Meſure double, qu'on marquoit par un C ſimple, ou un O tronqué à droite ou à gauche, C ou Ɔ.

Le Tems parfait ſe marquoit quelquefois par un O ſimple, quelquefois par un O pointé en dedans de cette maniere ⊙, où par un O barré, ainſi Φ. (Voyez TEMS.)

OBLIGÉ, *adj.* On appelle *Partie Obligée*, celle qui récite quelquefois, celle qu'on ne ſauroit retrancher ſans gâter l'Harmonie ou le Chant, ce qui la diſtingue des Parties de Rempliſſage, qui ne ſont ajoutées que pour une plus grande perfection d'Harmonie, mais par le retranchement deſquelles la Piece n'eſt point mutilée. Ceux qui ſont aux Parties de Rempliſſage peuvent s'arrêter quand ils veulent, & la Muſique n'en va pas moins; mais celui qui eſt chargé d'une *Partie Obligée* ne peut la quitter un moment ſans faire manquer l'exécution.

Broſſard dit qu'*Obligé* ſe prend auſſi pour contraint ou aſſujetti. Je ne ſache pas que ce

mot ait aujourd'hui un pareil ſens un Muſique. (Voyez CONTRAINT.)

OCTACORDE, *ſ. m.* Inſtrument ou ſyſtème de Muſique compoſé de huit Sons ou de ſept Degrés. L'*Octacorde* ou la Lyre de Pythagore comprenoit les huit Sons exprimés par ces lettres *E. F. G. a. ♮ c. d. e.* : c'eſt-à-dire, deux Tétracordes disjoints.

OCTAVE, *ſ. f.* La premiere des Conſonnances dans l'ordre de leur génération. L'*Octave* eſt la plus parfaite des Conſonnances; elle eſt, après l'Uniſſon, celui de tous les Accords dont le rapport eſt le plus ſimple: l'Uniſſon eſt en raiſon d'égalité; c'eſt-à-dire comme 1 eſt à 1 : l'*Octave* eſt en raiſon double, c'aſt-à-dire comme 1 eſt à 2; les Harmoniques des deux Sons dans l'un & dans l'autre s'accordent tous ſans exception, ce qui n'a lieu dans aucun autre Intervalle. Enfin ces deux Accords ont tant de conformité qu'ils ſe confondent ſouvent dans la Mélodie, & que dans l'Harmonie même on les prend preſque indifféremment l'un pour l'autre.

Cet Intervalle s'appelle *Octave*, parce que pour marcher diatoniquement d'un de ces termes à l'autre, il faut paſſer par ſept Degrés, & faire entendre huit Sons différens.

Voici les propriétés qui diſtinguent ſi ſingulierément l'*Octave* de tous les autres Intervalles.

I. L'*Octave* renferme entre ſes bornes tous

les Sons primitifs & originaux ; ainsi après avoir établi un systême ou une suite de Sons dans l'étendue d'une *Octave*, si l'on veut prolonger cette suite, il faut nécessairement reprendre le même ordre dans une seconde *Octave* par une série semblable, & de même pour une troisieme & pour une quatrieme *Octave*, où l'on ne trouvera jamais aucun Son qui ne soit la Réplique de quelqu'un des premiers. Une telle série est appellée Echelle de Musique dans sa premiere *Octave*, & Réplique dans toutes les autres. (Voyez ECHELLE, RÉPLIQUE.) C'est en vertu de cette propriété de l'*Octave* qu'elle a été appellée *Diapason* par les Grecs. (Voyez DIAPASON.)

II. L'*Octave* embrasse encore toutes les Consonnances & toutes leurs différences, c'est-à-dire tous les Intervalles simples tant Consonnans que Dissonnans, & par conséquent toute l'Harmonie. Etablissons toutes les Consonnances sur un même Son fondamental; nous aurons la Table suivante,

$$\frac{120}{120}.\ \frac{100}{120}.\ \frac{96}{120}.\ \frac{90}{120}.\ \frac{80}{120}.\ \frac{75}{120}.\ \frac{72}{120}.\ \frac{60}{120}.$$

Qui revient à celle-ci :

$$1.\quad \frac{5}{6}.\ \frac{4}{5}.\ \frac{3}{4}.\ \frac{2}{3}.\ \frac{5}{8}.\ \frac{3}{5}.\ \frac{1}{2}.$$

Où l'on trouve toutes les Consonnances dans cet ordre : la Tierce mineure, la Tierce majeure, la Quarte, la Quinte, la Sixte mineure, la Sixte majeure, & enfin l'*Octave*. Par cette Table on voit que les Consonnances simples sont toutes contenues entre l'*Octave* & l'Unisson. Elles peuvent même être entendues toutes à la fois dans l'étendue d'une *Octave* sans mêlange de Dissonnances. Frappez à la fois ces quatre Sons *ut mi sol ut*, en montant du premier *ut* à son *Octave*; ils formeront entr'eux toutes les Consonnances, excepté la Sixte majeure, qui est composée; & ne formeront nul autre Intervalle. Prenez deux de ces mêmes Sons comme il vous plaira, l'Intervalle en sera toujours consonnant. C'est de cette union de toutes les Consonnances que l'Accord qui les produit s'appelle *Accord parfait*.

L'*Octave* donnant toutes les Consonnances donne par conséquent aussi toutes leurs différences, & par elles tous les Intervalles simples de notre systême musical, lesquels ne sont que ces différences mêmes. La différence de la Tierce majeure à la Tierce mineure donne le sémi-Ton mineur; la différence de la Tierce majeure à la Quarte donne le sémi-Ton majeur; la différence de la Quarte à la Quinte donne le Ton majeur; & la différence de la Quinte à la Sixte majeure donne le Ton mineur. Or le sémi-Ton mineur, le sémi-Ton majeur, le Ton mineur,

& le Ton majeur ſont les ſeuls élémens de tous les Intervalles de notre Muſique.

III. Tout Son conſonnant avec un des termes de l'*Octave* conſonne auſſi avec l'autre ; par conſéquent tout Son qui diſſonne avec l'un diſſonne avec l'autre.

IV. Enfin l'*Octave* a encore cette propriété, la plus ſinguliere de toutes, de pouvoir être ajoutée à elle-même, triplée & multipliée à volonté, ſans changer de nature, & ſans que le produit ceſſe d'être une Conſonnance.

Cette multiplication de l'*Octave*, de même que ſa diviſion, eſt cependant bornée à notre égard par la capacité de l'organe auditif ; & un Intervalle de huit *Octaves* excede déja cette capacité. (Voyez ETENDUE.) Les *Octaves* mêmes perdent quelque choſe de leur Harmonie en ſe multipliant ; &, paſſé une certaine meſure, tous les Intervalles deviennent pour l'oreille moins faciles à ſaiſir : une double *Octave* commence déja d'être moins agréable qu'une *Octave* ſimple ; une triple qu'une double ; enfin à la cinquieme *Octave* l'extrême diſtance des Sons ôte preſque à la Conſonnance tout ſon agrément.

C'eſt de l'*Octave* qu'on tire la génération ordonnée de tous les Intervalles par des diviſions & ſubdiviſions Harmoniques. Diviſez harmoniquement l'*Octave* 3. 6. par le nombre 4., vous aurez d'un côté la Quarte 3. 4., & de l'autre la Quinte 4. 6.

Divi-

Divifez de même la Quinte 10. 15. harmoniquement par le nombre 12., vous aurez la Tierce mineure 10, 12. & la Tierce majeure 12. 15. Enfin divifez la Tierce majeure 72. 90. encore harmoniquement par le nombre 80., vous aurez le ton mineur 72. 80. ou 9. 10. & le ton majeur 80. 90. ou 8. 9. &c.

Il faut remarquer que ces divifions harmoniques donnent toujours deux Intervalles inégaux dont le moindre eft au grave & le grand à l'aigu. Que fi l'on les fait mêmes divifions felon la proportion Arithmétique, on aura le moindre Intervalle à l'aigu & le plus grand au grave. Ainfi l'*Octave* 2. 4. partagée arithmétiquement donnera d'abord la Quinte 2 3. au grave, puis la Quarte 3. 4. à l'aigu. La Quinte 4. 6. donnera premiérement la Tierce majeure 4. 5. puis la Tierce mineure 5. 6. & ainfi des autres. On auroit les mêmes rapports en fens contraires, fi, au lieu de les prendre comme je fais ici par les vibrations, on les prenoit par les longueurs des Cordes. Ces connoiffances, au refte, font peu utiles en elles-mêmes, mais elles font néceffaires pour entendre les vieux Auteurs.

Le fyftême complet & rigoureux de l'*Octave* eft compofé de trois *Tons* majeurs, deux *Tons* mineurs, & deux fémi-*Tons* majeurs. Le fyftême tempéré eft de cinq *Tons* égaux & deux fémi-Tons formant entr'eux autant de Degrés Diatoniques fur les fept Sons de la Gamme jufqu'à

l'*Octave* du premier. Mais comme chaque *Ton* peut se partager en deux sémi-Tons, la même *Octave* se divise aussi chromatiquement en douze Intervalles d'un sémi-Ton chacun, dont les sept précédens gardent leur nom, & les cinq autres prennent chacun le nom du Son Diatonique le plus voisin, au-dessous par Dièse & au-dessus par Bémol. (Voyez ECHELLE.)

Je ne parle point ici des *Octaves* diminuées ou superflues, parce que cet Intervalle ne s'altere guere dans la Mélodie, & jamais dans l'Harmonie.

Il est défendu, en composition, de faire deux *Octaves* de suite, entre différentes Parties, surtout par Mouvement semblable : mais cela est permis, & même élégant, fait à dessein & à propos dans toute la suite d'un Air ou d'une Période : c'est ainsi que dans plusieurs *Concerto* toutes les Parties reprennent par Intervalles le Ripiéno à l'*Octave* ou à l'Unisson.

Sur la Regle de l'*Octave*, voyez REGLE.

OCTAVIER, *v. n.* Quand on force le vent dans un Instrument à vent, le Son monte aussi-tôt à l'Octave ; c'est ce qu'on appelle *Octavier*. En renforçant ainsi l'inspiration, l'air renfermé dans le tuyau & contraint par l'air extérieur, est obligé pour céder à la vîtesse des oscillations, de se partager en deux colonnes égales, ayant chacune la moitié de la longueur du tuyau ; & c'est ainsi que chacune de ces moitiés sonne l'Octave

du tout. Une Corde de Violoncelle *Octavie* par un principe ſemblable, quand le coup d'Archet eſt trop bruſque ou trop voiſin du Chevalet. C'eſt un défaut dans l'Orgue quand un tuyau *Octavie* ; cela vient de ce qu'il prend trop de vent.

Ode, *ſ. f.* Mot Grec qui ſignifie *Chant* ou *Chanſon.*

Odéum, *ſ. m.* C'étoit, chez les Anciens, un lieu deſtiné à la répétition de la Muſique qui devoit être chantée ſur le Théatre : comme eſt, à l'Opéra de Paris, le petit Théatre du Magaſin. (Voyez Magasin.)

On donnoit quelquefois le nom d'*Odéum* à des bâtimens qui n'avoient point de rapport au Théatre. On lit dans Vitruve que Périclès fit bâtir à Athenes un *Odéum* où l'on diſputoit des prix de Muſique, & dans Pauſanias, qu'Hérode l'Athénien fit conſtruire un magnifique *Odéum* pour le tombeau de ſa femme.

Les Ecrivains Eccléſiaſtiques déſignent auſſi quelquefois le Chœur d'une Egliſe par le mot *Odéum.*

Oeuvre. Ce Mot eſt maſculin pour déſigner un des Ouvrages de Muſique d'un Auteur. On dit le troiſieme *Oeuvre* de Corelli, le cinquieme *Oeuvre* de Vivaldi, &c. mais ces titres ne ſont plus guere en uſage. A meſure que la Muſique ſe perfectionne, elle perd ces noms pompeux par leſquels nos Anciens s'imaginoient la glorifier.

Onziéme, *s. f.* Réplique ou Octave de la Quarte. Cet Intervalle s'appelle *Onzieme*, parce qu'il faut former *Onze* Sons Diatoniques pour passer de l'un de ces termes à l'autre.

M. Rameau a voulu donner le nom d'*Onzieme* à l'Accord qu'on appelle ordinairement Qarte; mais comme cette dénomination n'est pas suivie, & que M. Rameau lui-même a continué de chiffrer le même Accord d'un 4 & non pas d'un 11, il faut se conformer à l'usage. (Voyez Accord, Quarte, Supposition.)

Opéra, *s. m.* Spectacle dramatique & lyrique où l'on s'efforce de réunir tous les charmes des beaux Arts, dans la représentation d'une action passionnée, pour exciter, à l'aide des sensations agréables, l'intérêt & l'illusion.

Les parties constitutives d'un *Opéra* sont, le Poëme, la Musique, & la Décoration. Par la Poésie on parle à l'esprit, par la Musique à l'oreille, par la Peinture aux yeux; & le tout doit se réunir pour émouvoir le cœur & y porter à la fois la même impression par divers organes. De ces trois parties, mon sujet ne me permet de considérer la premiere & la derniere que par le rapport qu'elles peuvent avoir avec la seconde; ainsi je passe immédiatement à celle-ci.

L'Art de combiner agréablement les Sons peut être envisagé sous deux aspects très-différens. Considérée comme une institution de la Nature, la Musique borne son effet à la sensation & au

plaiſir phyſique qui réſulte de la Mélodie, de l'Harmonie, & du Rhythme : telle eſt ordinairement la Muſique d'Egliſe ; tels ſont les Airs à danſer, & ceux des Chanſons. Mais comme partie eſſentielle de la Scene lyrique, dont l'objet principal eſt l'imitation, la Muſique devient un des beaux Arts, capable de peindre tous les tableaux, d'exciter tous les ſentimens, de lutter avec la Poéſie, de lui donner une force nouvelle, de l'embellir de nouveaux charmes, & d'en triompher en la couronnant.

Les Sons de la voix parlante n'étant ni ſoutenus ni Harmoniques ſont inappréciables, & ne peuvent, par conſéquent, s'allier agréablement avec ceux de la voix chantante & des Inſtrumens, au moins dans nos Langues, trop éloignées du caractere muſical ; car on ne ſauroit entendre les paſſages des Grecs ſur leur maniere de réciter, qu'en ſuppoſant leur Langue tellement accentuée que les inflexions du diſcours dans la déclamation ſoutenue, formaſſent entr'elles des Intervalles muſicaux & appréciables : ainſi l'on peut dire que leurs Pieces de Théatre étoient des eſpeces d'*Opéra* ; & c'eſt pour cela même qu'il ne pouvoit y avoir d'*Opéra* proprement dit parmi eux.

Par la difficulté d'unir le Chant au diſcours dans nos Langues, il eſt aiſé de ſentir que l'intervention de la Muſique comme partie eſſentielle doit donner au Poëme lyrique un caractere

différent de celui de la Tragédie & de la Comédie, & en faire une troisieme espece de Drame, qui a ses regles particulieres : mais ces différences ne peuvent se déterminer sans une parfaite connoissance de la partie ajoutée, des moyens de l'unir à la parole, & de ses relations naturelles avec le cœur humain : détails qui appartiennent moins à l'Artiste qu'au Philosophe, & qu'il faut laisser à une plume faite pour éclairer tous les Arts, pour montrer à ceux qui les professent les principes de leurs regles, & aux hommes de goût les sources de leurs plaisirs.

En me bornant donc, sur ce sujet, à quelques observations plus historiques que raisonnées, je remarquerai d'abord que les Grecs n'avoient pas au Théatre un genre lyrique ainsi que nous, & que ce qu'ils appelloient de ce nom ne ressembloit point au nôtre : comme ils avoient beaucoup d'accent dans leur langue & peu de fracas dans leurs Concerts, toute leur Poésie étoit Musicale & toute leur Musique déclamatoire : de sorte que leur Chant n'étoit presque qu'un discours soutenu, & qu'ils chantoient réellement leurs vers, comme ils l'annoncent à la tête de leurs Poëmes ; ce qui par imitation a donné aux Latins, puis à nous, le ridicule usage de dire *je chante*, quand on ne chante point. Quant à ce qu'ils appelloient genre lyrique en particulier, c'étoit une Poésie héroïque dont le style étoit pompeux & figuré, laquelle s'accompagnoit

de la Lyre ou Cithare préférablement à tout autre Inſtrument. Il eſt certain que les Tragédies Grecques ſe récitoient d'une maniere très-ſemblable au Chant, qu'elles s'accompagnoient d'Inſtrumens, & qu'il y entroit des Chœurs.

Mais ſi l'on veut pour cela que ce fuſſent des *Opéra* ſemblables aux nôtres, il faut donc imaginer des *Opéra* ſans Airs : car il me paroît prouvé que la Muſique Grecque, ſans en excepter même l'Inſtrumentale, n'étoit qu'un véritable Récitatif. Il eſt vrai que ce Récitatif, qui réuniſſoit le charme des Sons Muſicaux à toute l'Harmonie de la Poéſie & à toute la force de la déclamation, devoit avoir beaucoup plus d'énergie que le Récitatif moderne, qui ne peut guere ménager un de ces avantages qu'aux dépens des autres. Dans nos langues vivantes, qui ſe reſſentent, pour la plupart, de la rudeſſe du climat dont elles ſont originaires, l'application de la Muſique à la parole eſt beaucoup moins naturelle. Une proſodie incertaine s'accorde mal avec la régularité de la Meſure ; des ſyllabes muettes & ſourdes, des articulations dures, des Sons peu éclatans & moins variés ſe prêtent difficilement à la Mélodie ; & une Poéſie cadencée uniquement par le nombre des ſyllabes prend une Harmonie peu ſenſible dans le Rhythme muſical, & s'oppoſe ſans ceſſe à la diverſité des valeurs & des mouvemens. Voilà des difficultés qu'il fallut vaincre ou éluder dans l'invention du

Poëme lyrique. On tâcha donc, par un choix de mots, de tours & de vers, de se faire une langue propre ; & cette langue, qu'on appella lyrique, fut riche & pauvre, à proportion de la douceur ou de la rudesse de celle dont elle étoit tirée.

Ayant, en quelque sorte, préparé la parole pour la Musique, il fut ensuite question d'appliquer la Musique à la parole, & de la lui rendre tellement propre sur la Scene lyrique, que le tout pût être pris pour un seul & même idiôme; ce qui produisit la nécessité de chanter toujours, pour paroître toujours parler ; nécessité qui croît en raison de ce qu'une langue est peu musicale ; car moins la langue a de douceur & d'accent, plus le passage alternatif de la parole au Chant & du Chant à la parole, y devient dur & choquant pour l'oreille. De-là le besoin de substituer au discours en récit un discours en Chant, qui pût l'imiter de si près qu'il n'y eût que la justesse des Accords qui le distinguât de la parole. (Voyez RE'CITATIF.)

Cette maniere d'unir au Théatre la Musique à la Poésie, qui, chez les Grecs, suffisoit pour l'intérêt & l'illusion, parce qu'elle étoit naturelle, par la raison contraire, ne pouvoit suffire chez nous pour la même fin. En écoutant un langage hypothétique & contraint, nous avons peine à concevoir ce qu'on veut nous dire ; avec beaucoup de bruit on nous donne peu d'émo-

tion : de-là naît la néceſſité d'amener le plaiſir phyſique au ſecours du moral, & de ſuppléer par l'attrait de l'Harmonie à l'énergie de l'expreſſion. Ainſi moins on ſait toucher le cœur, plus il faut ſavoir flatter l'oreille, & nous ſommes forcés de chercher dans la ſenſation le plaiſir que le ſentiment nous refuſe. Voilà l'origine des Airs, des Chœurs, de la Symphonie, & de cette Mélodie enchantereſſe dont la Muſique moderne s'embellit ſouvent aux dépens de la Poéſie, mais que l'homme de goût rebute au Théatre, quand on le flatte ſans l'émouvoir.

A la naiſſance de l' *Opéra*, ſes inventeurs voulant éluder ce qu'avoit de peu naturel l'union de la Muſique au diſcours dans l'imitation de la vie humaine, s'aviſerent de tranſporter la Scene aux Cieux & dans les Enfers, & faute de ſavoir faire parler les hommes, ils aimerent mieux faire chanter les Dieux & les Diables, que les Héros & les Bergers. Bientôt la magie & le merveilleux devinrent les fondemens du Théatre lyrique, & content de s'enrichir d'un nouveau genre on ne ſongea pas même à rechercher ſi c'étoit bien celui-là qu'on avoit dû choiſir. Pour ſoutenir une ſi forte illuſion, il fallut épuiſer tout ce que l'Art humain pouvoit imaginer de plus ſéduiſant chez un Peuple où le goût du plaiſir & celui des beaux Arts régnoient à l'envi. Cette Nation célebre à laquelle il ne reſte de ſon ancienne grandeur que celle des idées

dans les beaux Arts, prodigua ſon goût, ſes lumieres pour donner à ce nouveau Spectacle tout l'éclat dont il avoit beſoin. On vit s'élever par toute l'Italie des Théatres égaux en étendue aux Palais des Rois, & en élégance aux monumens de l'Antiquité dont elle étoit remplie. On inventa pour les orner, l'Art de la Perſpective & de la Décoration. Les Artiſtes dans chaque genre y firent à l'envi briller leurs talens. Les machines les plus ingénieuſes, les vols les plus hardis, les tempêtes, la foudre, l'éclair, & tous les preſtiges de la baguette furent employés à faſciner les yeux, tandis que des multitudes d'Inſtrumens & de voix étonnoient les oreilles.

Avec tout cela l'action reſtoit toujours froide & toutes les ſituations manquoient d'intérêt. Comme il n'y avoit point d'intrigue qu'on ne dénouât facilement à l'aide de quelque Dieu, le Spectateur, qui connoiſſoit tout le pouvoir du Poëte, ſe repoſoit tranquillement ſur lui du ſoin de tirer ſes Héros des plus grands dangers. Ainſi l'appareil étoit immenſe & produiſoit peu d'effet, parce que l'imitation étoit toujours imparfaite & groſſiere, que l'action priſe hors de la Nature étoit ſans intérêt pour nous, & que les ſens ſe prêtent mal à l'illuſion quand le cœur ne s'en mêle pas; de ſorte qu'à tout compter il eût été difficile d'ennuyer une aſſemblée à plus grands frais.

Ce Spectacle, tout imparfait qu'il étoit, fit

long-tems l'admiration des contemporains, qui n'en connoiſſoient point de meilleur. Ils ſe félicitoient même de la découverte d'un ſi beau genre : voilà, diſoient-ils, un nouveau principe joint à ceux d'Ariſtote ; voilà l'admiration ajoutée à la terreur & à la pitié. Ils ne voyoient pas que cette richeſſe apparente n'étoit au fond qu'un ſigne de ſtérilité, comme les fleurs qui couvrent les champs avant la moiſſon. C'étoit faute de ſavoir toucher qu'ils vouloient ſurprendre, & cette admiration prétendue n'étoit en effet qu'un étonnement puérile dont ils auroient dû rougir. Un faux air de magnificence, de féerie & d'enchantement, leur en impoſoit au point qu'ils ne parloient qu'avec enthouſiaſme & reſpect d'un Théatre qui ne méritoit que des huées ; ils avoient de la meilleure foi du monde autant de vénération pour la Scene même que pour les chimériques objets qu'on tâchoit d'y repréſenter : comme s'il y avoit plus de mérite à faire parler platement le Roi des Dieux que le dernier des mortels, & que les Valets de Moliere ne fuſſent pas préférables aux Héros de Pradon.

Quoique les Auteurs de ces premiers *Opéra* n'euſſent guere d'autre but que d'éblouir les yeux & d'étourdir les oreilles, il étoit difficile que le Muſicien ne fût jamais tenté de chercher à tirer de ſon Art l'expreſſion des ſentimens répandus dans le Poëme. Les Chanſons des Nymphes, les Hymnes des Prêtres, les cris des

Guerriers, les hurlemens infernaux ne remplissoient pas tellement ces Drames grossiers qu'il ne s'y trouvât quelqu'un de ces instans d'intérêt & de situation où le Spectateur ne demande qu'à s'attendrir. Bientôt on commença de sentir qu'indépendamment de la déclamation musicale, que souvent la langue comportoit mal, le choix du Mouvement, de l'Harmonie & des Chants n'étoit pas indifférent aux choses qu'on avoit à dire, & que, par conséquent, l'effet de la seule Musique borné jusqu'alors au sens, pouvoit aller jusqu'au cœur. La Mélodie, qui ne s'étoit d'abord séparée de la Poésie que par nécessité, tira parti de cette indépendance pour se donner des beautés absolues & purement musicales : l'Harmonie découverte ou perfectionnée lui ouvrit de nouvelles routes pour plaire & pour émouvoir ; & la Mesure, affranchie de la gène du Rhythme poétique, acquit aussi une sorte de cadence à part, qu'elle ne tenoit que d'elle seule.

La Musique, étant ainsi devenue un troisieme Art d'imitation, eut bientôt son langage, son expression, ses tableaux, tout-à-fait indépendans de la Poésie. La Symphonie même apprit à parler sans le secours des paroles, & souvent il ne sortoit pas des sentimens moins vifs de l'Orchestre que de la bouche des Acteurs. C'est alors que, commençant à se dégoûter de tout le clinquant de la féerie, du puérile fracas des machines, & de la fantasque image des choses

qu'on n'a jamais vues, on chercha dans l'imitation de la Nature des tableaux plus intéressans & plus vrais. Jusques-là l'*Opéra* avoit été constitué comme il pouvoit l'être; car quel meilleur usage pouvoit-on faire au Théatre d'une Musique qui ne savoit rien peindre, que de l'employer à la représentation des choses qui ne pouvoient exister, & sur lesquelles personne n'étoit en état de comparer l'image à l'objet? Il est impossible de savoir si l'on est affecté par la peinture du merveilleux comme on le seroit par sa présence; au lieu que tout homme peut juger par lui-même si l'Artiste a bien su faire parler aux passions leur langage, & si les objets de la Nature sont bien imités. Aussi dès que la Musique eut appris à peindre & à parler, les charmes du sentiment firent-ils bientôt négliger ceux de la baguette, le Théatre fut purgé du jargon de la Mythologie, l'intérêt fut substitué au merveilleux, les machines des Poëtes & des Charpentiers furent détruites, & le Drame lyrique prit une forme plus noble & moins gigantesque. Tout ce qui pouvoit émouvoir le cœur y fut employé avec succès, on n'eut plus besoin d'en imposer par des êtres de raison, ou plutôt de folie, & les Dieux furent chassés de la Scene quand on y fut représenter des hommes. Cette forme plus sage & plus réguliere se trouva encore la plus propre à l'illusion; l'on sentit que le chef-d'œuvre de la Musique étoit de se faire ou-

blier elle-même, qu'en jettant le désordre & le trouble dans l'ame du Spectateur elle l'empêchoit de distinguer les Chants tendres & pathétiques d'une Héroïne gémissante, des vrais accens de la douleur; & qu'Achille en fureur pouvoit nous glacer d'effroi avec le même langage qui nous eût choqués dans sa bouche en tout autre tems.

Ces observations donnerent lieu à une seconde réforme non moins importante que la premiere. On sentit qu'il ne falloit à l'*Opéra* rien de froid & de raisonné, rien que le Spectateur pût écouter assez tranquillement pour réfléchir sur l'absurdité de ce qu'il entendoit; & c'est en cela, sur-tout, que consiste la différence essentielle du Drame lyrique à la simple Tragédie. Toutes les délibérations politiques, tous les projets de conspiration, les expositions, les récits, les maximes sentencieuses; en un mot, tout ce qui ne parle qu'à la raison fut banni du langage du cœur, avec les jeux d'esprit, les Madrigaux & tout ce qui n'est que des pensées. Le ton même de la simple galanterie, qui quadre mal avec les grandes passions, fut à peine admis dans le remplissage des situations tragiques, dont il gâte presque toujours l'effet: car jamais on ne sent mieux que l'Acteur chante, que lorsqu'il dit une Chanson.

L'énergie de tous les sentimens, la violence de toutes les passions sont donc l'objet principal

du Drame lyrique ; & l'illusion qui en fait le charme, est toujours détruite aussi-tôt que l'Auteur & l'Acteur laissent un moment le Spectateur à lui-même. Tels sont les principes sur lesquels l'*Opéra* moderne est établi. Apostolo-Zéno, le Corneille de l'Italie ; son tendre éleve qui en est le Racine, ont ouvert & perfectionné cette nouvelle carriere. Ils ont osé mettre les Héros de l'Histoire sur un Théatre qui sembloit ne convenir qu'aux phantômes de la Fable. Cyrus, César, Caton même, ont paru sur la Scene avec succès, & les Spectateurs les plus révoltés d'entendre chanter de tels hommes, ont bientôt oublié qu'ils chantoient, subjugués & ravis par l'éclat d'une Musique aussi pleine de noblesse & de dignité que d'enthousiasme & de feu. L'on suppose aisément que des sentimens si différens des nôtres doivent s'exprimer aussi sur un autre ton.

Ces nouveaux Poëmes que le génie avoit créés, & que lui seul pouvoit soutenir, écarterent sans effort les mauvais Musiciens qui n'avoient que la méchanique de leur Art, &, privés du feu de l'invention & du don de l'imitation, faisoient des *Opéra* comme ils auroient fait des sabots. A peine les cris des Bacchantes, les conjurations des Sorciers & tous les Chants qui n'étoient qu'un vain bruit, furent-ils bannis du Théatre ; à peine eut-on tenté de substituer à ce barbare fracas les accens de la colere, de la douleur, des menaces, de la tendresse, des

pleurs, des gémiſſemens, & tous les mouvemens d'une ame agitée, que, forcés de donner des ſentimens aux Héros & un langage au cœur humain, les Vinci, les Léo, les Pergoleſe, dédaignant la ſervile imitation de leurs prédéceſſeurs, & s'ouvrant une nouvelle carriere, la franchirent ſur l'aile du Génie, & ſe trouverent au but preſque dès les premiers pas. Mais on ne peut marcher long-tems dans la route du bon goût ſans monter ou deſcendre, & la perfection eſt un point où il eſt difficile de ſe maintenir. Après avoir eſſayé & ſenti ſes forces, la Muſique en état de marcher ſeule, commence à dédaigner la Poéſie qu'elle doit accompagner, & croit en valoir mieux en tirant d'elle-même les beautés qu'elle partageoit avec ſa compagne. Elle ſe propoſe encore, il eſt vrai, de rendre les idées & les ſentimens du Poëte; mais elle prend, en quelque ſorte, un autre langage, &, quoique l'objet ſoit le même, le Poëte & le Muſicien, trop ſéparés dans leur travail, en offrent à la fois deux images reſſemblantes, mais diſtinctes, qui ſe nuiſent mutuellement. L'eſprit forcé de ſe partager, choiſit & ſe fixe à une image plutôt qu'à l'autre. Alors le Muſicien, s'il a plus d'art que le Poëte, l'efface & le fait oublier: l'Acteur voyant que le Spectateur ſacrifie les paroles à la Muſique, ſacrifie à ſon tour le geſte & l'action théatrale au Chant & au brillant de la voix; ce qui fait tout-à-fait oublier la Piece,

&

& change le Spectacle en un véritable Concert. Que si l'avantage, au contraire, se trouve du côté du Poëte, la Musique, à son tour, deviendra presque indifférente, & le Spectateur, trompé par le bruit, pourra prendre le change au point d'attribuer à un mauvais Musicien le mérite d'un excellent Poete, & de croire admirer des chefs-d'œuvres d'Harmonie, en admirant des Poëmes bien composés.

Tels sont les défauts que la perfection absolue de la Musique & son défaut d'application à la Langue peuvent introduire dans les *Opéra* à proportion du concours de ces deux causes. Sur quoi l'on doit remarquer que les Langues les plus propres à fléchir sous les loix de la Mesure & de la Mélodie sont celles ou la duplicité dont je viens de parler est le moins apparente, parce que la Musique se prêtant seulement aux idées de la Poésie, celle-ci se prête à son tour aux inflexions de la Mélodie; & que, quand la Musique cesse d'observer le Rhythme, l'accent & l'Harmonie du vers, le vers se plie & s'asservit à la cadence de la Mesure & à l'accent musical. Mais lorsque la Langue n'a ni douceur ni flexibilité, l'âpreté de la Poésie l'empêche de s'asservir au Chant, la douceur même de la Mélodie l'empêche de se prêter à la bonne récitation des vers, & l'on sent dans l'union forcée de ces deux Arts une contrainte perpétuelle qui choque l'oreille & détruit à la fois l'attrait de la

Mélodie & l'effet de la Déclamation. Ce défaut eſt ſans remede, & vouloir à toute force appliquer la Muſique à une Langue qui n'eſt pas muſicale, c'eſt lui donner plus de rudeſſe qu'elle n'en auroit ſans cela.

Par ce que j'ai dit juſqu'ici, l'on a pu voir qu'il y a plus de rapport entre l'appareil des yeux ou la décoration, & la Muſique ou l'appareil des oreilles, qu'il n'en paroît entre deux ſens qui ſemblent n'avoir rien de commun; & qu'à certains égards l'*Opéra*, conſtitué comme il eſt, n'eſt pas un tout auſſi monſtrueux qu'il paroît l'être. Nous avons vu que, voulant offrir aux regards l'intérêt & les mouvemens qui manquoient à la Muſique, on avoit imaginé les groſſiers preſtiges des machines & des vols, & que juſqu'à ce qu'on fût nous émouvoir, on s'étoit contenté de nous ſurprendre. Il eſt donc très-naturel que la Muſique, devenue paſſionnée & pathétique, ait renvoyé ſur les Théatres des Foires ces mauvais ſupplémens dont elle n'avoit plus beſoin ſur le ſien. Alors l'*Opéra*, purgé de tout ce merveilleux qui l'aviliſſoit, devint un Spectacle également touchant & majeſtueux, digne de plaire aux gens de goût & d'intéreſſer les cœurs ſenſibles.

Il eſt certain qu'on auroit pu retrancher de la pompe du Spectacle autant qu'on ajoutoit à l'intérêt de l'action; car plus on s'occupe des perſonnages, moins on eſt occupé des objets qui

les entourent : mais il faut, cependant, que le lieu de la Scene ſoit convenable aux Acteurs qu'on y fait parler ; & l'imitation de la Nature, ſouvent plus difficile & toujours plus agréable que celle des êtres imaginaires, n'en devient que plus intéreſſante en devenant plus vraiſemblable. Un beau Palais, des Jardins délicieux, de ſavantes ruines plaiſent encore plus à l'œil que la fantaſque image du Tartare, de l'Olympe, du Char du Soleil ; image d'autant plus inférieure à celle que chacun ſe trace en lui-même, que dans les objets chimériques il n'en coûte rien à l'eſprit d'aller au-delà du poſſible, & de ſe faire des modeles au-deſſus de toute imitation. De-là vient que le merveilleux, quoique déplacé dans la Tragédie, ne l'eſt pas dans le Poëme épique où l'imagination toujours induſtrieuſe & dépenſiere ſe charge de l'exécution, & en tire un tout autre parti que ne peut faire ſur nos Théatres le talent du meilleur Machiniſte, & la magnificence du plus puiſſant Roi.

Quoique la Muſique priſe pour un Art d'imitation ait encore plus de rapport à la Poéſie qu'à la Peinture ; celle-ci, de la maniere qu'on l'emploie au Théatre, n'eſt pas auſſi ſujette que la Poéſie à faire avec la Muſique une double repréſentation du même objet ; parce que l'une rend les ſentimens des hommes, & l'autre ſeulement l'image du lieu où ils ſe trouvent, image qui renforce l'illuſion & tranſporte le Spectateur

par-tout où l'Acteur eſt ſuppoſé être. Mais ce tranſport d'un lieu à un autre doit avoir des regles & des bornes : il n'eſt permis de ſe prévaloir à cet égard de l'agilité de l'imagination qu'en conſultant la loi de la vraiſemblace, &, quoique le Spectateur ne cherche qu'à ſe prêter à des fictions dont il tire tout ſon plaiſir, il ne faut pas abuſer de ſa crédulité au point de luî en faire honte. En un mot, on doit ſonger qu'on parle à des cœurs ſenſibles, ſans oublier qu'on parle à des gens raiſonnables. Ce n'eſt pas que je vouluſſe tranſporter à l'*Opéra* cette rigoureuſe unité de lieu qu'on exige dans la Tragédie, & à laquelle on ne peut guere s'aſſervir qu'aux dépens de l'action, de ſorte qu'on n'eſt exact à quelque égard que pour être abſurde à mille autres. Ce ſeroit d'ailleurs s'ôter l'avantage des changemens de Scenes, leſquelles ſe font valoir mutuellement : ce ſeroit s'expoſer par une vicieuſe uniformité à des oppoſitions mal conçues entre la Scene qui reſte toujours & les ſituations qui changent ; ce ſeroit gâter l'un par l'autre l'effet de la Muſique & celui de la décoration, comme de faire entendre des Symphonies voluptueuſes parmi des rochers, ou des airs gais dans les Palais des Rois.

C'eſt donc avec raiſon qu'on a laiſſé ſubſiſter d'Acte en Acte les changemens de Scene, & pour qu'ils ſoient réguliers & admiſſibles, il ſuffit qu'on aitpu naturellement ſe rendre du lieu

d'où l'on ſort au lieu où l'on paſſe, dans l'Intervalle de tems qui s'écoule ou que l'action ſuppoſe entre les deux Actes : de ſorte que, comme l'unité de tems doit ſe renfermer à-peu-près dans la durée de vingt-quatre heures, l'unité de lieu doit ſe renfermer à-peu-près dans l'eſpace d'une journée de chemin. A l'égard des changemens de Scene pratiqués quelquefois dans un même Acte, ils me paroiſſent également contraires à l'illuſion & à la raiſon, & devoir être abſolument proſcrits du Théatre.

Voilà comment le concours de l'Acouſtique & de la Perſpective peut perfectionner l'illuſion, flatter les ſens par des impreſſions diverſes, mais analogues, & porter à l'ame un même intérêt avec un double plaiſir. Ainſi ce ſeroit une grande erreur de penſer que l'ordonnance du Théatre n'a rien de commun avec celle de la Muſique, ſi ce n'eſt la convenance générale qu'elles tirent du Poëme. C'eſt à l'imagination des deux Artiſtes à déterminer entr'eux ce que celle du Poëte a laiſſé à leur diſpoſition, & à s'accorder ſi bien en cela que le Spectateur ſente toujours l'accord parfait de ce qu'il voit & de ce qu'il entend. Mais il faut avouer que la tâche du Muſicien eſt la plus grande. L'imitation de la peinture eſt toujours froide, parce qu'elle manque de cette ſucceſſion d'idées & d'impreſſions qui échauffe l'ame par degrés, & que tout eſt dit au premier coup-d'œil. La puiſſance imi-

tative de cet Art, avec beaucoup d'objets apparens, se borne en effet à de très-foibles représentations. C'est un des grands avantages du Musicien de pouvoir peindre les choses qu'on ne sauroit entendre, tandis qu'il est impossible au Peintre de peindre celles qu'on ne sauroit voir; & le plus grand prodige d'un Art qui n'a d'activité que par ses mouvemens, est d'en pouvoir former jusqu'à l'image du repos. Le sommeil, le calme de la nuit, la solitude & le silence même entrent dans le nombre des tableaux de la Musique. Quelquefois le bruit produit l'effet du silence, & le silence l'effet du bruit; comme quand un homme s'endort à une lecture égale & monotone, & s'éveille à l'instant qu'on se tait; & il en est de même pour d'autres effets. Mais l'Art a des substitutions plus fertiles & bien plus fines que celles-ci; il sait exciter par un sens des émotions semblables à celles qu'on peut exciter par un autre, &, comme le rapport ne peut être sensible que l'impression ne soit forte, la peinture, dénuée de cette force, rend difficilement à la Musique les imitations que celle-ci tire d'elle. Que toute la Nature soit endormie, celui qui la contemple ne dort pas, & l'art du Musicien consiste à substituer à l'image insensible de l'objet, celle des mouvemens que sa présence excite dans l'esprit du Spectateur: il ne représente pas directement la chose, mais il réveille dans notre ame le même sentiment qu'on éprouve en la voyant.

Ainſi, bien que le Peintre n'ait rien à tirer de la partition du Muſicien, l'habile Muſicien ne ſortira point ſans fruit de l'attelier du Peintre. Non-ſeulement il agitera la mer à ſon gré, excitera les flammes d'un incendie, fera couler les ruiſſeaux, tomber la pluie & groſſir les torrens, mais il augmentera l'horreur d'un déſert affreux, rembrunira les murs d'une priſon ſouterraine, calmera l'orage, rendra l'air tranquille, le Ciel ſérein, & répandra de l'Orcheſtre une fraîcheur nouvelle ſur les bocages.

Nous venons de voir comment l'union des trois Arts qui conſtituent la Scene lyrique, forme entr'eux un tout très-bien lié. On a tenté d'y en introduire un quatrieme, dont il me reſte à parler.

Tous les mouvemens du corps ordonnés ſelon certaines loix pour affecter les regards par quelque action, prennent en général le nom de geſtes. Le geſte ſe diviſe en deux eſpeces, dont l'une ſert d'accompagnement à la parole & l'autre de ſupplément. Le premier, naturel à tout homme qui parle, ſe modifie différemment, ſelon les hommes, les Langues & les caracteres. Le ſecond eſt l'Art de parler aux yeux ſans le ſecours de l'écriture, par des mouvemens du corps devenus ſignes de convention. Comme ce geſte eſt plus pénible, moins naturel pour nous que l'uſage de la parole, & qu'elle le rend inutile, il l'exclut, & même en ſuppoſe la priva-

tion; c'eſt ce qu'on appelle Art des Pantomimes. A cet Art ajoutez un choix d'attitudes agréables & de mouvemens cadencés, vous aurez ce que nous appellons la Danſe, qui ne mérite guere le nom d'Art quand elle ne dit rien à l'eſprit.

Ceci poſé, il s'agit de ſavoir ſi la Danſe, étant un langage & par conſéquent pouvant être un Art d'imitation, peut entrer avec les trois autres dans la marche de l'action lyrique, ou bien ſi elle peut interrompre & ſuſpendre cette action ſans gâter l'effet & l'unité de la Piece.

Or, je ne vois pas que ce dernier cas puiſſe même faire une queſtion. Car chacun ſent que tout l'intérêt d'une action ſuivie dépend de l'impreſſion continue & redoublée que ſa repréſentation fait ſur nous; que tous les objets qui ſuſpendent ou partagent l'attention ſont autant de contre-charmes qui détruiſent celui de l'intérêt; qu'en coupant le Spectacle par d'autres Spectacles qui lui ſont étrangers, on diviſe le ſujet principal en parties indépendantes qui n'ont rien de commun entr'elles que le rapport général de la matiere qui les compoſe; & qu'enfin plus les Spectacles inſérés ſeroient agréables, plus la mutilation du tout ſeroit difforme. De ſorte qu'en ſuppoſant un *Opéra* coupé par quelques Divertiſſemens qu'on pût imaginer, s'ils laiſſoient oublier le ſujet principal, le Spectateur, à la fin de chaque Fête, ſe trouveroit auſſi peu ému

qu'au commencement de la Piece; & pour l'émouvoir de nouveau & ranimer l'intérêt, ce seroit toujours à recommencer. Voilà pourquoi les Italiens ont enfin banni des Entr'actes de leurs *Opéra* ces Intermedes comiques qu'ils y avoient insérés; genre de Spectacle agréable, piquant & bien pris dans la nature, mais si déplacé dans le milieu d'une action tragique, que les deux Pieces se nuisoient mutuellement, & que l'une des deux ne pouvoit jamais intéresser qu'aux dépens de l'autre.

Reste donc à voir si, la Danse ne pouvant entrer dans la composition du genre lyrique comme ornement étranger, on ne l'y pourroit pas faire entrer comme partie constitutive, & faire concourir à l'action un Art qui ne doit pas la suspendre. Mais comment admettre à la fois deux langages qui s'excluent mutuellement, & joindre l'Art Pantomime à la parole qui le rend superflu? Le langage du geste étant la ressource des muets ou des gens qui ne peuvent s'en endre, devient ridicule entre ceux qui parlent. On ne répond point à des mots par des gambades, ni au geste par des discours; autrement je ne vois point pourquoi celui qui entend le langage de l'autre ne lui répond pas sur le même ton. Supprimez donc la parole si vous voulez employer la Danse: si-tôt que vous introduisez la Pantomime dans l'*Opéra*, vous en devez bannir la Poésie; parce que de toutes les unités la

plus néceſſaire eſt celle du langage, & qu'il eſt abſurde & ridicule de dire à la fois la même choſe à la même perſonne, & de bouche & par écrit.

Les deux raiſons que je viens d'alléguer ſe réuniſſent dans toute leur force pour bannir du Drame lyrique les Fêtes & les divertiſſemens qui non-ſeulement en ſuſpendent l'action, mais, ou ne diſent rien, ou ſubſtituent bruſquement au langage adopté un autre langage oppoſé, dont le contraſte détruit la vraiſemblance, affoiblit l'intérêt, & ſoit dans la même action pouſuivie, ſoit dans un épiſode inſéré, bleſſe également la raiſon. Ce ſeroit bien pis, ſi ces Fêtes n'offroient au Spectateur que des ſauts ſans liaiſon, & des Danſes ſans objet, tiſſu gothique & barbare dans un genre d'ouvrage où tout doit être peinture & imitation.

Il faut avouer, cependant, que la Danſe eſt ſi avantageuſement placée au Théatre, que ce ſeroit le priver d'un de ſes plus grands agrémens que de l'en retrancher tout-à-fait. Auſſi, quoiqu'on ne doive point avilir une action tragique par des ſauts & des entrechats, c'eſt terminer très-agréablement le Spectacle, que de donner un Ballet après l'*Opéra*, comme une petite Piece après la Tragédie. Dans ce nouveau Spectacle, qui ne tient point au précédent, on peut auſſi faire choix d'une autre Langue; c'eſt une autre Nation qui paroît ſur la Scene. L'Art Pan-

tomime ou la Danſe devenant alors la Langue de convention, la parole en doit être bannie à ſon tour, & la Muſique, reſtant le moyen de liaiſon, s'applique à la Danſe dans la petite Piece, comme elle s'appliquoit dans la grande à la Poéſie. Mais avant d'employer cette Langue nouvelle, il faut la créer. Commencer par donner des Ballets en action, ſans avoir préalablement établi la convention des geſtes, c'eſt parler une Langue a gens qui n'en ont pas le Dictionnaire, & qui, par conſéquent, ne l'entendront point.

Opéra, *ſ. m.* Eſt auſſi un mot conſacré pour diſtinguer les différens ouvrages d'un même Auteur, ſelon l'ordre dans lequel ils ont été imprimés ou gravés, & qu'il marque ordinairement lui-même ſur les titres par des chiffres. (Voyez Oeuvre.) Ces deux mots ſont principalement en uſage pour les compoſitions de ſymphonie.

Oratoire. De l'Italien *Oratorio.* Eſpece de Drame en Latin ou en Langue vulgaire, diviſé par Scenes, à l'imitation des Pieces de Théatre; mais qui roule toujours ſur des ſujets ſacrés & qu'on met en Muſique pour être exécuté dans quelque Egliſe durant le Carême ou en d'autres tems. Cet uſage, aſſez commun en Italie, n'eſt point admis en France. La Muſique Françoiſe eſt ſi peu propre au genre Dramatique, que c'eſt bien aſſez qu'elle y montre ſon inſuffiſance au Théatre, ſans l'y montrer encore à l'Egliſe.

ORCHESTRE, *ſ. m.* On prononce *Orqueſtre.* C'étoit, chez les Grecs, la partie inférieure du Théatre; elle étoit faite en demi-cercle & garnie de ſieges tout autour. On l'appelloit *Orcheſtre*, parce que c'étoit-là que s'exécutoient les Danſes.

Chez eux l'*Orcheſtre* faiſoit une partie du Théatre; à Rome il en étoit ſéparé & rempli de ſieges deſtinés pour les Sénateurs, les Magiſtrats, les Veſtales, & les autres perſonnes de diſtinction. A Paris l'*Orcheſtre* des Comédies Françoiſe & Italienne, & ce qu'on appelle ailleurs le *Parquet*, eſt deſtiné en partie à un uſage ſemblable.

Aujourd'hui ce mot s'applique plus particuliérement à la Muſique, & s'entend, tantôt du lieu où ſe tiennent ceux qui jouent des Inſtrumens, comme l'*Orcheſtre* de l'Opéra, tantôt du lieu où ſe tiennent tous les Muſiciens en général, comme l'*Orcheſtre* du Concert Spirituel au Château des Tuileries, & tantôt de la collection de tous les Symphoniſtes: c'eſt dans ce dernier ſens que l'on dit de l'exécution de Muſique, que l'*Orcheſtre* étoit bon ou mauvais, pour dire que les Inſtrumens étoient bien ou mal joués.

Dans les Muſiques nombreuſes en Symphoniſtes, telles que celle d'un Opéra, c'eſt un ſoin qui n'eſt pas à négliger que la bonne diſtribution de l'*Orcheſtre.* On doit en grande partie à ce ſoin l'effet étonnant de la Symphonie dans

les Opéra d'Italie. On porte la premiere attention ſur la fabrique même de l'*Orcheſtre*, c'eſt-à-dire, de l'enceinte qui le contient. On lui donne les proportions convenables pour que les Symphoniſtes y ſoient le plus raſſemblés & le mieux diſtribués qu'il eſt poſſible. On a ſoin d'en faire la caiſſe d'un bois léger & réſonnant comme le ſapin, de l'établir ſur un vuide avec des arcs-boutans, d'en écarter les Spectateurs par un rateau placé dans le parterre à un pied ou deux de diſtance. De ſorte que le corps même de l'*Orcheſtre* portant, pour ainſi dire, en l'air, & ne touchant preſque à rien, vibre & réſonne ſans obſtacle, & forme comme un grand Inſtrument qui répond à tous les autres & en augmente l'effet.

A l'égard de la diſtribution intérieure, on a ſoin : 1°. que le nombre de chaque eſpece d'Inſtrument ſe proportionne à l'effet qu'ils doivent produire tous enſemble; que, par exemple, les Baſſes n'étouffent pas les Deſſus & n'en ſoient pas étouffées; que les Hauts-bois ne dominent pas ſur les Violons, ni les ſeconds ſur les premiers : 2°. que les Inſtrumens de chaque eſpece, excepté les Baſſes, ſoient raſſemblés entr'eux, pour qu'ils s'accordent mieux & marchent enſemble avec plus d'exactitude : 3°. que les Baſſes, ſoient diſperſées autour des deux Claveſſins & par tout l'*Orcheſtre*, parce que c'eſt la Baſſe qui doit régler & ſoutenir toutes le au-

tres Parties & que tous les Muſiciens doivent l'entendre également : 4°. que tous les Symphoniſtes aient l'œil ſur le maître à ſon Claveſſin, & le maître ſur chacun d'eux ; que de même chaque Violon ſoit vu de ſon premier & le voie : c'eſt pourquoi cet Inſtrument étant & devant être le plus nombreux doit être diſtribué ſur deux lignes qui ſe regardent ; ſavoir, les premiers aſſis en face du Théatre le dos tourné vers les Spectateurs, & les ſeconds vis-à-vis d'eux le dos tourné vers le Théatre, &c.

Le premier *Orcheſtre* de l'Europe pour le nombre & l'intelligence des Symphoniſtes eſt celui de Naples : mais celui qui eſt le mieux diſtribué & forme l'enſemble le plus parfait eſt l'*Orcheſtre* de l'Opéra du Roi de Pologne à Dreſde, dirigé par l'illuſtre Haſſe. (*Cecci s'écrivoit en* 1754.) (Voyez *Pl. G. Fig.* 1.) La repréſentation de cet *Orcheſtre*, où, ſans s'attacher aux meſures, qu'on n'a pas priſes ſur les lieux, on pourra mieux juger à l'œil de la diſtribution totale qu'on ne pourroit faire ſur une longue deſcription.

On a remarqué que de tous les *Orcheſtres* de l'Europe, celui de l'Opéra de Paris, quoiqu'un des plus nombreux, étoit celui qui faiſoit le moins d'effet. Les raiſons en ſont faciles à comprendre. Premiérement la mauvaiſe conſtruction de l'*Orcheſtre*, enfoncé dans la terre, & clos d'une enceinte de bois lourd, maſſif, & chargé

de fer, étouffe toute résonnance : 2°. le mauvais choix des Symphonistes, dont le plus grand nombre reçu par faveur fait à peine la Musique, & n'a nulle intelligence de l'ensemble : 3°. leur assommante habitude de racler, s'accorder, préluder continuellement à grand bruit, sans jamais pouvoir être d'accord : 4°. le Génie François, qui est en général de négliger & dédaigner tout ce qui devient devoir journalier : 5°. les mauvais Instrumens des Symphonistes, lesquels restant sur le lieu sont toujours des Instrumens de rebut, destinés à mugir durant les représentations, & à pourrir dans les Intervalles : 6°. le mauvais emplacement du maître qui, sur le devant du Théatre & tout occupé des Acteurs, ne peut veiller suffisamment sur son *Orchestre* & l'a derriere lui, au lieu de l'avoir sous ses yeux : 7°. le bruit insupportable de son bâton qui couvre & amortit tout l'effet de la Symphonie : 8°. la mauvaise Harmonie de leurs compositions, qui, n'étant jamais pure & choisie, ne fait entendre, au lieu de choses d'effet, qu'un remplissage sourd & confus : 9°. pas assez de Contre-basses & trop de Violoncelles, dont les Sons, traînés à leur maniere, étouffent la Mélodie & assomment le Spectateur : 10°. enfin le défaut de Mesure, & le caractere indéterminé de la Musique Françoise, où c'est toujours l'Acteur qui regle l'*Orchestre*, au lieu que l'*Orchestre* doit régler l'Acteur, & où les Dessus menent

la Basse, au lieu que la Basse doit mener les Dessus.

Oreille, *s. f.* Ce mot s'emploie figurément en terme de Musique. Avoir de l'*Oreille*, c'est avoir l'ouïe sensible, fine & juste; en sorte que, soit pour l'intonation, soit pour la Mesure, on soit choqué du moindre défaut, & qu'aussi l'on soit frappé des beautés de l'Art, quand on les entend. On a l'*Oreille* fausse l'orsqu'on chante constamment faux, l'orsqu'on ne distingue point les Intonations fausses des Intonations justes, ou l'orsqu'on n'est point sensible à la précision de la Mesure, qu'on la bat inégale ou à contretems. Ainsi le mot *Oreille* se prend toujours pour la finesse de la sensation ou pour le jugement du sens. Dans cette acception le mot *Oreille* ne se prend jamais qu'au singulier & avec l'article partitif. *Avoir de l'Oreille; il a peu d'Oreille.*

Organique, *adj. pris subst. au fémin.* C'étoit chez les Grecs cette partie de la Musique qui s'exécutoit sur les Instrumens, & cett epartie avoit ses caracteres, ses Notes particulieres, comme on le voit dans les Tables de Bacchius & d'Alypius. (Voyez Musique, Notes.)

Organiser le Chant, *v. a.* C'étoit, dans le commencement de l'invention du Contrepoint, insérer quelques Tierces dans une suite de Plain-Chant à l'Unisson: de sorte, par exemple, qu'une partie du Chœur chantant ces quatre Notes,

ut

ut re si ut, l'autre partie chantoit en même tems ces quatre-ci ; *ut re re ut*. Il paroit par les exemples cités par l'Abbé le Beuf & par d'autres, que l'*Organisation* ne se pratiquoit guere que sur la Note sensible à l'approche de la finale ; d'où il suit qu'on n'*organisoit* presque jamais que par une Tierce mineure. Pour un Accord si facile & si peu varié, les Chantres qui *organisoient* ne laissoient pas d'être payés plus cher que les autres.

A l'égard de l'*Organum triplum* ; ou *quadruplum*, qui s'appelloit aussi *Triplum* ou *Quadruplum* tout simplement, ce n'étoit autre chose que le même chant des Parties *organisantes* entonné par des Hautes-Contres à l'Octave des Basses, par des Dessus à l'Octave des Tailles.

ORTHIEN, *adj.* Le *Nome Orthien* dans la Musique Grecque étoit un Nome Dactylique, inventé, selon les uns, par l'ancien Olympus le Phrygien, & selon d'autres par le Mysien. C'est sur ce Nome *Orthien*, disent Hérodote & Aulugelle, que chantoit Arion quand il se précipita dans la mer.

OUVERTURE, *s. f.* Piece de Symphonie qu'on s'efforce de rendre éclatante, imposante, harmonieuse, & qui sert de début aux Opéra & autres Drames lyriques d'une certaine étendue.

Les *Ouvertures* des Opéra François sont presque toutes calquées sur celles de Lully. Elles sont composées d'un morceau traînant appellé

grave qu'on joue ordinairement deux fois, & d'une Reprise sautillante appellée gaie, laquelle est communément fuguée : plusieurs de ces Reprises rentrent encore dans le grave en finissant.

Il a été un tems où les *Ouvertures* Françoises servoient de modele dans toute l'Europe. Il n'y a pas soixante ans qu'on faisoit venir en Italie des *Ouvertures* de France pour mettre à la tête des Opéra. J'ai vu même plusieurs anciens Opéra Italiens notés avec une *Ouverture* de Lulli à le tête. C'est de quoi les Italiens ne conviennent pas aujourd'hui que tout a si fort changé ; mais le fait ne laisse pas d'être très-certain.

La Musique instrumentale ayant fait un progrès étonnant depuis une quarantaine d'années, les vieilles ouvertures faites pour des Symphonistes qui savoient peu tirer parti de leurs Instrumens, ont bientôt été laissées aux François, & l'on s'est d'abord contenté d'en garder à-peu-près la disposition. Les Italiens n'ont pas même tardé de s'affranchir de cette gène, & ils distribuent aujourd'hui leurs *Ouvertures* d'une autre maniere. Ils débutent par un morceau saillant & vif, à deux ou à quatre Tems ; puis ils donnent un *Andante* à demi-jeu, dans lequel ils tâchent de déployer toutes les graces du beau Chant, & ils finissent par un brillant *Allegro*, ordinairement à trois Tems.

La raison qu'ils donnent de cette distribution est, que dans un Spectacle nombreux où les

Spectateurs font beaucoup de bruit, il faut d'abord les porter au ſilence & fixer leur attention par un début éclatant qui les frappe. Ils diſent que le grave de nos *Ouvertures* n'eſt entendu ni écouté de perſonne, & que notre premier coup d'archet, que nous vantons avec tant d'emphaſe, moins bruyant que l'Accord des Inſtrumens qui le précede, & avec lequel il ſe confond, eſt plus propre à préparer l'Auditeur à l'ennui qu'à l'attention. Ils ajoutent qu'après avoir rendu le Spectateur attentif, il convient de l'intéreſſer avec moins de bruit par un Chant agréable & flatteur qui le diſpoſe à l'attendriſſement qu'on tâchera bientôt de lui inſpirer; & de déterminer enfin l'*Ouverture* par un morceau d'un autre caractere, qui, tranchant avec le commencement du Drame, marque, en finiſſant avec bruit, le ſilence que l'Acteur arrivé ſur la Scene exige du Spectateur.

Notre vieille routine d'*Ouvertures* a fait naître en France une plaiſante idée. Pluſieurs ſe ſont imaginés qu'il y avoit une telle convenance entre la forme des *Ouvertures* de Lulli & un Opéra quelconque, qu'on ne ſauroit la changer ſans rompre l'Accord du tout: de ſorte que, d'un début de Symphonie qui ſeroit dans un autre goût, tel, par exemple, qu'une *Ouverture* Italienne, ils diront avec mépris, que c'eſt une Sonate, & non pas une *Ouverture*; comme ſi toute *Ouverture* n'étoit pas une Sonate.

Je ſais bien qu'il ſeroit à deſirer qu'il y eût un rapport propre & ſenſible entre le caractere d'une *Ouverture* & celui de l'ouvrage qu'elle annonce; mais au lieu de dire que toutes les *Ouvertures* doivent être jettées au même moule, cela dit préciſément le contraire. D'ailleurs, ſi nos Muſiciens manquent ſi ſouvent de ſaiſir le vrai rapport de la Muſique aux paroles dans chaque morceau, comment ſaiſiront-ils les rapports plus éloignés & plus fins entre l'ordonnance d'une *Ouverture*, & celle du corps entier de l'ouvrage? Quelques Muſiciens ſe ſont imaginés bien ſaiſir ces rapports en raſſemblant d'avance dans l'*Ouverture* tous les caracteres exprimés dans la Piece, comme s'ils vouloient exprimer deux fois la même action, & que ce qui eſt à venir fût déja paſſé. Ce n'eſt pas cela. L'*Ouverture* la mieux entendue eſt celle qui diſpoſe tellement les cœurs des Spectateurs, qu'ils s'ouvrent ſans effort à l'intérêt qu'on veut leur donner dès le commencement de la Piece. Voilà le véritable effet que doit produire une bonne *Ouverture*: voilà le plan ſur lequel il la faut traiter.

OUVERTURE DU LIVRE, A L'OUVERTURE DU LIVRE. (Voyez LIVRE.)

OXIPYCNI, *adj. plur.* C'eſt le nom que donnoient les Anciens dans le Genre épais au troiſieme Son en montant de chaque Tétracorde. Ainſi les Sons *Oxipycni* étoient cinq en nombre. (Voyez APYCNI, EPAIS, SYSTEME, TÉTRACORDE.)

P.

P. Par abréviation, ſignifie *Piano*, c'eſt-à-dire, *Doux*. (Voyez DOUX.) Le double *PP.* ſignifie, *Pianiſſimo*, c'eſt-à-dire, *très-Doux*.

PANTOMIME, *ſ.f.* Air ſur lequel deux ou pluſieurs Danſeurs exécutent en Danſe une Action qui porte auſſi le nom de *Pantomime*. Les Airs des *Pantomimes* ont pour l'ordinaire un couplet principal qui revient ſouvent dans le cours de la Piece, & qui doit être ſimple, par la raiſon dite au mot *Contre-Danſe:* mais ce couplet eſt entremêlé d'autres plus ſaillans, qui parlent, pour ainſi dire, & font image, dans les ſituations où le Danſeur doit mettre une expreſſion déterminée.

PAPIER RE'GLE'. On appelle ainſi le papier préparé avec les Portées toutes tracées, pour y noter la Muſique. (Voyez PORTE'E.)

Il y a du *Papier réglé* de deux eſpeces, ſavoir celui dont le format eſt plus long que large, tel qu'on l'emploie communément en France, & celui dont le format eſt plus large que long; ce dernier eſt le ſeul dont on ſe ſerve en Italie. Cependant, par une bizarrerie dont j'ignore la cauſe, les Papetiers de Paris appellent *Papier réglé à la Françoiſe*, celui dont on

ſe ſert en Italie, & *Papier réglé à l'Italienne*, celui qu'on préfere en France.

Le format plus large que long paroît plus commode, ſoit parce qu'un livre de cette forme ſe tient mieux ouvert ſur un pupître, ſoit parce que les Portées étant plus longues on en change moins fréquement: or, c'eſt dans ces changemens que les Muſiciens ſont ſujets à prendre une Portée pour l'autre, ſur-tout dans les Partitions. (Voyez PARTITION.)

Le *Papier réglé* en uſage en Italie eſt toujours de dix Portées, ni plus ni moins; & cela fait juſte deux Lignes ou Accolades dans les Partitions ordinaires, où l'on a toujours cinq Parties; ſavoir, deux Deſſus de Violons, la *Viola*, la Partie chantante, & la Baſſe. Cette diviſion étant toujours la même, & chacun trouvant dans toutes les Partitions ſa Partie ſemblablement placée, paſſe toujours d'une Accolade à l'autre ſans embarras & ſans riſque de ſe méprendre. Mais dans les Partitions Françoiſes où le nombre des Portées n'eſt fixe & déterminé, ni dans les Pages ni dans les Accolades, il faut toujours héſiter à la fin de chaque Portée pour trouver, dans l'Accolade qui ſuit, la Portée correſpondante à celle où l'on eſt; ce qui rend le Muſicien moins ſûr, & l'exécution plus ſujette à manquer.

PARADIAZEUXIS, ou DISJONCTION PROCHAINE, *ſ. f.* C'étoit, dans la Muſique Grecque,

au rapport du vieux Bacchius, l'Intervalle d'un *Ton* ſeulement entre les Cordes de deux Tétracordes, & telle eſt l'eſpece de disjonction qui regne entre le Tétracorde Synnéménon, & le Tétracorde Diézeugménon. (*Voyez ces mots.*)

PARAMESE, *ſ. f.* C'étoit, dans la Muſique Grecque, le nom de la premiere Corde du Tétracorde Diézeugménon. Il faut ſe ſouvenir que le troiſieme Tétracorde pouvoit être conjoint avec le ſecond; alors ſa premiere Corde étoit la Meſe ou la quatrieme Corde du ſecond; c'eſt-à-dire, que cette Meſe étoit commune aux deux.

Mais quand ce troiſieme Tétracorde étoit disjoint, il commençoit par la Corde appellée *Paramèſe*, laquelle, au lieu de ſe confondre avec la Mèſe, ſe trouvoit alors un *Ton* plus haut, & ce *Ton* faiſoit la disjonction ou diſtance entre la quatrieme Corde ou la plus aigue du Tétracorde Méſon, & la premiere ou la plus grave du Tétracorde Diézeugménon. (Voyez SYSTEME, TÉTRACORDE.)

Paramèſe ſignifie proche de la Mèſe; parce qu'en effet la *Paramèſe* n'en étoit qu'à un *Ton* de diſtance, quoiqu'il y eût quelquefois une Corde entre deux. (Voyez TRITE.)

PARANETE, *ſ. f.* C'eſt dans la Muſique ancienne, le nom donné par pluſieurs Auteurs à la troiſieme Corde de chacun des trois Tétracordes Synnéménon, Diézeugménon, & Hyper-

boléon ; Corde que quelques-uns ne diſtinguoient que par le nom du Genre où ces Tétracordes étoient employés. Ainſi la troiſieme Corde du Tétracorde Hyperboléon, laquelle eſt appellée Hyperboléon-Diatonos par Ariſtoxène & Alypius, eſt appellée *Paranete*-Hyperboléon par Euclide, &c.

Paraphonie, *ſ.f.* C'eſt, dans la Muſique ancienne, cette eſpece de Conſonnance qui ne réſulte pas des mêmes Sons, comme l'Uniſſon qu'on appelle *Homophonie* ; ni de la Réplique des mêmes Sons, comme l'Octave qu'on appelle *Antiphonie* ; mais des Sons réellement différens, comme la Quinte & la Quarte, ſeules *Paraphonies* admiſes dans cette Muſique : car pour la Sixte & la Tierce, les Grecs ne les mettoient pas au rang des *Paraphonies*, ne les admettant pas même pour Conſonnances.

Parfait, *adj.* Ce Mot, dans la Muſique, a pluſieurs ſens. Joint au mot *Accord*, il ſignifie un Accord qui comprend toutes les Conſonnances ſans aucune Diſſonnance ; joint au mot *Cadence*, il exprime celle qui porte la Note ſenſible & de la Dominante tombe ſur la Finale ; joint au mot *Conſonnance*, il exprime un Intervalle juſte & déterminé, qui ne peut être ni majeur ni mineur : ainſi l'Octave, la Quinte & la Quarte ſont des Conſonnances parfaites, & ce ſont les ſeules ; joint au mot *Mode*, il

s'applique à la Mesure par une acception qui n'est plus connue & qu'il faut expliquer pour l'intelligence des anciens Auteurs.

Ils divisoient le Tems ou le Mode, par rapport à la Mesure, en *Parfait* ou *Imparfait*, & prétendant que le nombre ternaire étoit plus parfait que le binaire, ce qu'ils prouvoient par la Trinité, ils appelloient Tems ou Mode *Parfait*, celui dont la Mesure étoit à trois Tems, & ils le marquoient par un O ou cercle, quelquefois seul, & quelquefois barré Φ. Le Tems ou Mode *Imparfait* formoit une Mesure à deux Tems, & se marquoit par un O tronqué ou un C, tantôt seul & tantôt barré ₵. (Voyez MESURE, MODE, PROLATION, TEMS.)

PARHYPATE, *s. f.* Nom de la Corde qui suit immédiatement l'Hypate du grave à l'aigu. Il y avoit deux *Parhypates* dans le Diagramme des Grecs; savoir, la *Parhypate-Hypaton*, & la *Parhypate-Méson*. Ce mot *Parhypate* signifie *Sous-principale* ou *proche la principale*. (Voyez HYPATE.)

PARODIE, *s. f.* Air de Symphonie dont on fait un Air chantant en y ajustant des paroles. Dans une Musique bien faite le Chant est fait sur les paroles, & dans la *Parodie* les paroles sont faites sur le Chant: tous les couplets d'une Chanson, excepté le premier, sont des especes de *Parodie*; & c'est, pour l'ordinaire,

ce que l'on ne ſent que trop à la maniere dont la Proſodie y eſt eſtropiée. (Voyez CHANSON.)

PAROLES, *ſ. f. plur.* C'eſt le nom qu'on donne au Poëme que le Compoſiteur met en Muſique; ſoit que ce Poëme ſoit petit ou grand, ſoit que ce ſoit un Drame ou une Chanſon. La mode eſt de dire d'un nouvel Opéra que la Muſique en eſt paſſable ou bonne, mais que les *Paroles* en ſont déteſtables : on pourroit dire le contraire des vieux Opéra de Lulli.

PARTIE, *ſ. f.* C'eſt le nom de chaque Voix ou Mélodie ſéparée, dont la réunion forme le Concert. Pour conſtituer un Accord, il faut que deux Sons au moins ſe faſſent entendre à la fois; ce qu'une ſeule Voix ne ſauroit faire. Pour former, en chantant, une Harmonie ou une ſuite d'Accords, il faut donc pluſieurs Voix : le Chant qui appartient à chacune de ces Voix s'appelle *Partie*, & la collection de toutes les *Parties* d'un même ouvrage, écrites l'une au-deſſous de l'autre, s'appelle Partition. (Voyez PARTITION.)

Comme un Accord complet eſt compoſé de quatre Sons, il y a auſſi, dans la Muſique, quatre *Parties* principales dont la plus aiguë s'appelle *Deſſus*, & ſe chante par des Voix de femmes, d'enfans ou de *Muſici* : les trois autres ſont, la *Haute-Contre*, la *Taille* & la *Baſſe*, qui toutes appartiennent à des Voix d'hommes. On peut voir, (*Pl.* F. *Fig.* 6.) l'étendue de Voix de chacune de ces *Parties*, & la Clef qui lui

appartient. Les Notes blanches montrent les Sons pleins où chaque *Partie* peut arriver tant en haut qu'en bas, & les Croches qui ſuivent montrent les Sons où la Voix commenceroit à ſe forcer, & qu'elle ne doit former qu'en paſſant. Les Voix Italiennes excedent preſque toujours cette étendue dans le haut, ſur-tout les Deſſus; mais la Voix devient alors une eſpece de *Faucet*, & avec quelqu'art que ce défaut ſe déguiſe, c'en eſt certainement un.

Quelqu'une ou chacune de ces *Parties* ſe ſubdiviſe quand on compoſe à plus de quatre *Parties*. (Voyez DESSUS, TAILLE, BASSE.)

Dans la premiere invention du Contrepoint, il n'eut d'abord que deux *Parties*, dont l'une s'appelloit *Tenor*, & l'autre *Diſcant*. Enſuite on en ajouta une troiſieme qui prit le nom de *Triplum*; & enfin une quatrieme, qu'on appella quelquefois *Quadruplum*, & plus communément *Mottetus*. Ces *Parties* ſe confondoient & enjamboient très-fréquemment les unes ſur les autres: ce n'eſt que peu-à-peu qu'en s'étendant à l'aigu & au grave, elles ont pris, avec des Diapaſons plus ſéparés & plus fixes, les noms qu'elles ont aujourd'hui.

Il y a auſſi des *Parties* inſtrumentales. Il y a même des Inſtrumens comme l'Orgue, le Claveſſin, la Viole, qui peuvent faire pluſieurs *Parties* à la fois. On diviſe auſſi la Muſique Inſtrumentale en quatre *Parties*, qui répondent à

celles de la Muſique Vocale, & qui s'appellent *Deſſus*, *Quinte*, *Taille*, & *Baſſe*; mais ordinairement le Deſſus ſe ſépare en deux, & la Quinte s'unit avec la Taille, ſous le nom commun de *Viole*. On trouvera auſſi (*Pl.* F. *Fig.* 7.) les Clefs & l'étendue des quatre *Parties* Inſtrumentales: mais il faut remarquer que la plupart des Inſtrumens n'ont pas dans le haut des bornes préciſes, & qu'on les peut faire démancher autant qu'on veut aux dépens des oreilles des Auditeurs; au lieu que dans le bas ils ont un terme fixe qu'ils ne ſauroient paſſer: ce terme eſt à la Note que j'ai marquée, mais je n'ai marqué dans le haut que celle où l'on peut atteindre ſans démancher.

Il y a des *Parties* qui ne doivent être chantées que par une ſeule Voix, ou jouées que par un ſeul Inſtrument, & celles-là s'appellent *Parties récitantes*. D'autres *Parties* s'exécutent par pluſieurs perſonnes chantant ou jouant à l'Uniſſon, & on les appelle *Parties concertantes* ou *Parties de Chœur*.

On appelle encore *Partie*, le papier de Muſique ſur lequel eſt écrite la *Partie* ſéparée de chaque Muſicien; quelquefois pluſieurs chantent ou jouent ſur le même papier: mais quand ils ont chacun le leur, comme cela ſe pratique ordinairement dans les grandes Muſiques, alors, quoiqu'en ce ſens chaque Concertant ait ſa *Partie*, ce n'eſt pas à dire dans l'autre ſens qu'il y

ait autant de *Parties* de Concertans, attendu que la même *Partie* eſt ſouvent doublée, triplée & multipliée à proportion du nombre total des exécutans.

PARTITION, *ſ. f.* Collection de toutes les Parties d'une Piece de Muſique, où l'on voit, par la réunion des Portées correſpondantes, l'Harmonie qu'elles forment entr'elles. On écrit pour cela toutes les Parties Portée à Portée, l'une au-deſſous de l'autre avec la Clef qui convient à chacune, commençant par les plus aigues, & plaçant la Baſſe au deſſous du tout; on les arrange, comme j'ai dit au mot COPISTE, de maniere que chaque Meſure d'une Portée ſoit placée perpendiculairement au-deſſus ou au-deſſous de la Meſure correſpondante des autres Parties, & enfermée dans les mêmes Barres prolongées de l'une à l'autre, afin que l'on puiſſe voir d'un coup d'œil tout ce qui doit s'entendre à la fois.

Comme dans cette diſpoſition une ſeule ligne de Muſique comprend autant de Portées qu'il y a de Parties, on embraſſe toutes ces Portées par un trait de plume qu'on appelle *Accolade*, & qui ſe tire à la marge au commencement de cette ligne ainſi compoſée; puis on recommence, pour une nouvelle Ligne, à tracer une nouvelle Accolade qu'on remplit de la ſuite des mêmes Portées écrites dans le même ordre.

Ainſi, quand on veut ſuivre une Partie, après avoir parcouru la Portée juſqu'au bout, on ne

paſſe pas à celle qui eſt immédiatement au-deſſous, mais on regarde quel rang la Portée que l'on quitte occupe dans ſon Accolade, on va chercher dans l'Accolade qui ſuit la Portée correſpondante, & l'on y trouve la ſuite de la même Partie.

L'uſage des *Partitions* eſt indiſpenſable pour compoſer. Il faut auſſi que celui qui conduit un Concert ait la *Partition* ſous les yeux pour voir ſi chacun ſuit ſa Partie, & remettre ceux qui peuvent manquer : elle eſt même utile à l'Accompagnateur pour bien ſuivre l'Harmonie ; mais quant aux autres Muſiciens, on donne ordinairement à chacun ſa Partie ſéparée, étant inutile pour lui de voir celle qu'il n'exécute pas.

Il y a pourtant quelques cas où l'on joint dans une Partie ſéparée d'autres Parties en *Partition* partielle, pour la commodité des exécutans. 1°. Dans les Parties vocales, on note ordinairement la Baſſe-continue en *Partition* avec chaque Partie récitante, ſoit pour éviter au Chanteur la peine de compter ſes Pauſes en ſuivant la Baſſe, ſoit pour qu'il ſe puiſſe accompagner lui-même en répétant ou récitant ſa Partie. 2°. Les deux Parties d'un Duo chantant ſe notent en *Partition* dans chaque Partie ſéparée, afin que chaque Chanteur, ayant ſous les yeux tout le Dialogue, en ſaiſiſſe mieux l'eſprit, & s'accorde plus aiſément avec ſa contre-Partie. 3°. Dans les Parties Inſtrumentales on a ſoin,

pour les Récitatifs obligés, de noter toujours la Partie chantante en *Partition* avec celle de l'Inſtrument, afin que dans ces alternatives de Chant non meſuré & de Symphonie meſurée, le Symphoniſte prenne juſte le tems des Ritournelles ſans enjamber & ſans retarder.

PARTITION, eſt encore, chez les Facteurs d'Orgue & de Claveſſin, une regle pour accorder l'Inſtrument, en commençant par une Corde ou un Tuyau de chaque Touche dans l'étendue d'une Octave ou un peu plus, priſe vers le milieu du Clavier; & ſur cette Octave ou *Partition* l'on accorde, après, tout le reſte. Voici comment on s'y prend pour former la *Partition*.

Sur un Son donné par un Inſtrument dont je parlerai au mot *Ton*, l'on accorde à l'Uniſſon ou à l'Octave le C *ſol ut* qui appartient à la Clef de ce nom, & qui ſe trouve au milieu du Clavier ou à-peu-près. On accorde enſuite le *ſol*, Quinte aiguë de cet *ut*; puis le *re*, Quinte aiguë de ce *ſol*; après quoi l'on redeſcend à l'Octave de ce *re*, à côté du premier *ut*. On remonte à la Quinte *la*, puis encore à la Quinte *mi*. On redeſcend à l'Octave de ce *mi*, & l'on continue de même, montant de Quinte en Quinte, & redeſcendant à l'Octave lorſqu'on avance trop à l'aigu. Quand on eſt parvenu au *ſol* Dièſe, on s'arrête.

Alors on reprend le premier *ut*, & l'on accorde ſon Octave aiguë; puis la Quinte grave

de cette Octave *fa* ; l'Octave aiguë de ce *fa* ; ensuite le *si* Bémol, Quinte de cette Octave ; enfin le *mi* Bémol, Quinte grave de ce *si* Bémol : l'Octave aiguë duquel *mi* Bémol doit faire Quinte juste ou à-peu-près avec le *la* Bémol ou *sol* Dièse précédemment accordé. Quand cela arrive, la Partition est juste ; autrement elle est fausse, & cela vient de n'avoir pas bien suivi les regles expliquées au mot *Tempérament.* Voyez (*Pl.* F. *Fig.* 8.) la succession d'Accords qui forme la *Partition.*

La *Partition* bien faite, l'accord du reste est très-facile, puisqu'il n'est plus question que d'Unissons & d'Octaves pour achever d'accorder tout le Clavier.

Passacaille, *s. f.* Espece de Chaconne dont le Chant est plus tendre & le mouvement plus lent que dans les Chaconnes ordinaires. (Voyez Chaconne.) Les *Passacailles* d'Armide & d'Isé sont célebres dans l'Opéra François.

Passage, *s. m.* Ornement dont on charge un trait de Chant, pour l'ordinaire assez court ; lequel est composé de plusieurs Notes ou Diminutions qui se chantent ou se jouent très-légérement. C'est ce que les Italiens appellent aussi *Passo.* Mais tout Chanteur en Italie est obligé de savoir composer des *Passi*, au lieu que la plupart des Chanteurs François ne s'écartent jamais de la Note & ne font de *Passages* que ceux qui sont écrits.

Passe-

PASSE-PIED, *ſ. m.* Air d'une Danſe de même nom, fort commune, dont la meſure eſt triple, ſe marque $\frac{3}{8}$, & ſe bat à un Tems. Le mouvement en eſt plus vif que celui du Menuet, le caractere de l'Air à-peu-près ſemblable; excepté que le *Paſſe-pied* admet la ſyncope, & que le Menuet ne l'admet pas. Les Meſures de chaque Repriſe y doivent entrer de même en nombre pairement pair. Mais l'Air du *Paſſe-pied* au lieu de commencer ſur le *Frappé* de la Meſure, doit dans chaque Repriſe commencer ſur la croche qui le précede.

PASTORALE, *ſ. f.* Opéra champètre dont les Perſonnages ſont des Bergers, & dont la Muſique doit être aſſortie à la ſimplicité de goût & de mœurs qu'on leur ſuppoſe.

Une *Paſtorale* eſt auſſi une Piece de Muſique faite ſur des paroles relatives à l'état *Paſtoral*, ou un Chant qui imite celui des Bergers, qui en a la douceur, la tendreſſe & le naturel; l'Air d'une Danſe compoſée dans le même caractere s'appelle auſſi *Paſtorale*.

PASTORELLE, *ſ. f.* Air Italien dans le genre paſtoral. Les Airs François appellés Paſtorales, ſont ordinairement à deux Tems, & dans le caractere de Muſette. Les *Paſtorelles* Italiennes ont plus d'accent, plus de grace, autant de douceur & moins de fadeur. Leur Meſure eſt toujours le ſix-huit.

PATHÉTIQUE, *adj.* Genre de Muſique dramatique & théatral, qui tend à peindre & à émouvoir les grandes paſſions, & plus particuliérement la douleur & la triſteſſe. Toute l'expreſſion de la Muſique Françoiſe, dans le genre *Pathétique*, conſiſte dans les Sons traînés, renforcés, glapiſſans, & dans une telle lenteur de mouvement, que tout ſentiment de la Meſure y ſoit effacé. De-là vient que les François croient que tout ce qui eſt lent eſt *Pathétique*, & que tout ce qui eſt *Pathétique* doit être lent. Ils ont même des Airs qui deviennent gais & badins, ou tendres & *Pathétiques*, ſelon qu'on les chante vîte ou lentement. Tel eſt un Air ſi connu dans tout Paris, auquel on donne le premier caractere ſur ces paroles : *Il y a trente ans que mon cotillon traîne*, &c. & le ſecond ſur celles-ci : *Quoi! vous partez ſans que rien vous arrête*, &c. C'eſt l'avantage de la Mélodie Françoiſe ; elle ſert à tout ce qu'on veut. *Fiet avis*, &, *cum volet*, *arbor*.

Mais la Muſique Italienne n'a pas le même avantage : chaque Chant, chaque Mélodie a ſon caractere tellement propre, qu'il eſt impoſſible de l'en dépouiller. Son *Pathétique* d'Accent & de Mélodie ſe fait ſentir en toute ſorte de Meſure, & même dans les Mouvemens les plus vifs. Les Airs François changent de caractere ſelon qu'on preſſe ou qu'on ralentit le mouve-

ment : chaque Air Italien a ſon Mouvement tellement déterminé, qu'on ne peut l'altérer ſans anéantir la Mélodie. L'Air ainſi défiguré ne change pas ſon caractere, il le perd ; ce n'eſt plus du Chant, ce n'eſt rien.

Si le caractere du *Pathétique* n'eſt pas dans le mouvement, on ne peut pas dire non plus qu'il ſoit dans le Genre, ni dans le Mode, ni dans l'Harmonie ; puiſqu'il y a des morceaux également *Pathétiques* dans les trois Genres, dans les deux Modes, & dans toutes les Harmonies imaginables. Le vrai *Pathétique* eſt dans l'Accent paſſionné, qui ne ſe détermine point par les regles, mais que le génie trouve & que le cœur ſent, ſans que l'Art puiſſe, en aucune maniere, en donner la loi.

PATTE A RE'GLER, *ſ. f.* On appelle ainſi un petit inſtrument de cuivre, compoſé de cinq petites rainures également eſpacées, attachées à un manche commun, par leſquelles on trace à la fois ſur le papier, & le long d'une regle, cinq lignes paralleles qui forment une Portée. (Voyez PORTE'E.)

PAVANE, *ſ. f.* Air d'une Danſe ancienne du même nom, laquelle depuis long-tems n'eſt plus en uſage. Ce nom de *Pavane* lui fut donné parce que les figurans faiſoient, en ſe regardant, une eſpece de roue à la maniere des Paons. L'Homme ſe ſervoit, pour cette roue, de ſa cape & de ſon épée, qu'il gardoit dans cette Danſe,

& c'eſt par alluſion à la vanité de cette attitude qu'on a fait le verbe réciproque *ſe pavaner*.

PAUSE, *ſ. f.* Intervalle de tems qui, dans l'exécution, doit ſe paſſer en ſilence par la Partie où la *Pauſe* eſt marquée. (Voyez TACET, SILENCE.)

Le nom de *Pauſe* peut s'appliquer à des Silences de différentes durées ; mais communément il s'entend d'une Meſure pleine. Cette *Pauſe* ſe marque par un demi-Bâton qui, partant d'une des lignes intérieures de la Portée, deſcend juſqu'à la moitié de l'eſpace compris entre cette ligne & la ligne qui eſt immédiatement au-deſſous. Quand on a pluſieurs *Pauſes* à marquer, alors on doit ſe ſervir des figures dont j'ai parlé au mot Bâton, & qu'on trouve marquées *Pl.* D. *Fig.* 9.

A l'égard de la *demi-Pauſe*, qui vaut une Blanche, ou la moitié d'une Meſure à quatre Tems, elle ſe marque comme la *Pauſe* entiere, avec cette différence que la *Pauſe* tient à une ligne par le haut, & que la *demi-Pauſe* y tient par le bas. Voyez, dans la même Figure 9, la diſtinction de l'une & de l'autre.

Il faut remarquer que la *Pauſe* vaut toujours une Meſure juſte, dans quelque eſpece de Meſure qu'on ſoit ; au lieu que la *demi-Pauſe* a une valeur fixe & invariable : de ſorte que, dans toute Meſure, qui vaut plus ou moins d'une Ronde ou de deux Blanches, on ne doit point

se servir de la *demi-Pause* pour marquer une demi-Mesure, mais des autres silences qui en expriment la juste valeur.

Quant à cette autre espece de *Pause* connue dans nos anciennes Musiques sous le nom de *Pauses initiales*, parce qu'elles se plaçoient après la Clef, & qui servoient, non à exprimer des Silences, mais à déterminer le Mode ; ce nom de *Pauses* ne leur fut donné qu'abusivement : c'est pourquoi je renvoie sur cet article aux mots *Bâton* & *Mode*.

PAUSER, *v. n.* Appuyer sur une syllabe en chantant. On ne doit *Pauser* que sur les syllabes longues, & l'on ne *Pause* jamais sur les *e* muets.

PE'AN, *s. m.* Chant de victoire parmi les Grecs, en l'honneur des Dieux, & sur-tout d'Apollon.

PENTACORDE, *s. m.* C'étoit chez les Grecs tantôt un Instrument à cinq cordes, & tantôt un ordre ou système formé de cinq Sons : c'est en ce dernier sens que la Quinte ou Diapente s'appelloit quelquefois *Pentacorde*.

PENTATONON, *s. m.* C'étoit dans la Musique ancienne le nom d'un Intervalle que nous appellons aujourd'hui Sixte-superflue. (Voyez SIXTE.) Il est composé de quatre Tons, d'un sémi-Ton majeur & d'un sémi-Ton mineur, d'où lui vient le nom de *Pentatonon*, qui signifie *cinq tons*.

PERFIDIE, *s. f.* Terme emprunté de la Musique Italienne, & qui signifie une certaine af-

fectation de faire toujours la même chofe, de pourfuivre toujours le même deffein, de conferver le même Mouvement, le même caractere de Chant, les mêmes Paffages, les mêmes figures de Notes. (Voyez DESSEIN, CHANT, MOUVEMENT.) Telles font les Baffes-contraintes; comme celles des anciennes Chaconnes, & une infinité de manieres d'Accompagnement contraint ou *Perfidie*, *Perfidiato*, qui dépendent du caprice des Compofiteurs.

Ce terme n'eft point ufité en France, & je ne fais s'il a jamais été écrit en ce fens ailleurs que dans le Dictionnaire de Broffard.

PE'RIE'LESE, *f. f.* Terme de Plain-Chant. C'eft l'interpofition d'une ou plufieurs Notes dans l'intonation de certaines pieces de Chant, pour en affurer la Finale, & avertir le Chœur que c'eft à lui de reprendre & pourfuivre ce qui fuit.

La *Périélèfe* s'appelle autrement *Cadence* ou *petite Neume*, & fe fait de trois manieres, favoir; 1°. Par *Circonvolution*. 2°. Par *Interci-dence* ou *Diaptofe*, 3°. Ou par fimple *Duplication*. Voyez ces mots.

PERIPHERE'S, *f. f.* Terme de la Mufique Grecque, qui fignifie une fuite de Notes tant afcendantes que defcendantes, & qui reviennent, pour ainfi dire, fur elles-mêmes. La *Peripherès* étoit formée de l'*Anacamptos* & de l'*Euthia*.

PETTEIA, *ſ. f.* Mot Grec qui n'a point de correſpondant dans notre langue, & qui eſt le nom de la derniere des trois parties dans leſquelles on ſubdiviſe la Mélopée. (Voyez MÉLOPÉE.)

La *Petteia* eſt, ſelon Ariſtide Quintilien, l'art de diſcerner les Sons dont on doit faire ou ne pas faire uſage, ceux qui doivent être plus ou moins fréquens, ceux par où l'on doit commencer & ceux par où l'on doit finir.

C'eſt la *Petteia* qui conſtitue les Modes de la Muſique; elle détermine le Compoſiteur dans le choix du genre de Mélodie relatif au mouvement qu'il veut peindre ou exciter dans l'ame, ſelon les perſonnes & ſelon les occaſions. En un mot la *Petteia*, partie de l'Hermoſménon qui regarde la Mélodie, eſt à cet égard ce que les Mœurs ſont en Poéſie.

On ne voit pas ce qui a porté les anciens à lui donner ce nom, à moins qu'ils ne l'aient pris de πετλεία leur jeu d'Echecs; la *Petteia* dans la Muſique étant une regle pour combiner & arranger les Sons, comme le jeu d'Echecs en eſt une autre pour arranger les Pieces appellées πέτλοι, *Calculi.*

PHILÉLIE, *ſ. f.* C'étoit chez les Grecs une ſorte d'Hymne ou de Chanſon en l'honneur d'Apollon. (Voyez CHANSON.)

PHONIQUE, *ſ. f.* Art de traiter & combiner les Sons ſur les principes de l'Acouſtique. (Voyez ACOUSTIQUE.)

PHRASE, *ſ. f.* Suite de Chant ou d'Harmonie qui forme ſans interruption un ſens plus ou moins achevé, & qui ſe termine ſur un repos par une Cadence plus ou moins parfaite.

Il y a deux eſpeces de *Phraſes* muſicales. En Mélodie la *Phraſe* eſt conſtituée par le Chant, c'eſt-à-dire, par une ſuite de Sons tellement diſpoſés, ſoit par rapport au Ton, ſoit par rapport au Mouvement, qu'ils faſſent un tout bien lié, lequel aille ſe réſoudre ſur une Corde eſſentielle du Mode où l'on eſt.

Dans l'Harmonie, la *Phraſe* eſt une ſuite réguliere d'Accords tous liés entr'eux par des Diſſonnances exprimées ou ſous-entendues; laquelle ſe réſout ſur une Cadence abſolue, & ſelon l'eſpece de cette Cadence : ſelon que le ſens en eſt plus ou moins achevé, le repos eſt auſſi plus ou moins parfait.

C'eſt dans l'invention des *Phraſes* muſicales, dans leurs proportions, dans leur entrelacement, que conſiſtent les véritables beautés de la Muſique. Un Compoſiteur qui ponctue & phraſe bien, eſt un homme d'eſprit : un Chanteur qui ſent, marque bien ſes *Phraſes* & leur accent, eſt un homme de goût : mais celui qui ne ſait voir & rendre que les Notes, les Tons, les Tems, les Intervalles, ſans entrer dans le ſens des *Phraſes*, quelque ſûr, quelque exact d'ailleurs qu'il puiſſe être, n'eſt qu'un Croque-ſol.

PHRYGIEN, *adj.* Le Mode *Phrygien* eſt un des quatre principaux & plus anciens Modes de la Muſique des Grecs. Le caractere en étoit ardent, fier, impétueux, véhément, terrible. Auſſi étoit-ce, ſelon Athénée, ſur le Ton ou Mode *Phrygien* que l'on ſonnoit les Trompettes & autres Inſtrumens militaires.

Ce Mode inventé, dit-on, par Marſyas Phrygien, occupe le milieu entre le Lydien & le Dorien; & ſa Finale eſt à un *Ton* de diſtance de celles de l'un & de l'autre.

PIECE, *ſ. f.* Ouvrage de Muſique d'une certaine étendue, quelquefois d'un ſeul morceau & quelquefois de pluſieurs, formant un enſemble & un tout fait pour être exécuté de ſuite. Ainſi une Ouverture eſt une *Piece*, quoique compoſée de trois morceaux, & un Opéra même eſt une *Piece*, quoique diviſé par actes. Mais outre cette acception générique, le mot *Piece* en a une plus particuliere dans la Muſique Inſtrumentale, & ſeulement pour certains Inſtrumens, tels que la Viole & le Claveſſin. Par exemple, on ne dit point une *Piece de Violon*; l'on dit *une Sonate*: & l'on ne dit guere une Sonate de Claveſſin, l'on dit *une Piece*.

PIED, *ſ. m.* Meſure de Tems ou de quantité, diſtribuée en deux ou pluſieurs valeurs égales ou inégales. Il y avoit dans l'ancienne Muſique cette différence des Tems aux *Pieds*, que les Tems étoient comme les Points ou élémens in-

divisibles, & les *Pieds* les premiers composés de ces élémens. Les *Pieds*, à leur tour, étoient les élémens du Mètre ou du Rhythme.

Il y avoit des *Pieds* simples, qui pouvoient seulement se diviser en Tems, & de composés, qui pouvoient se diviser en d'autres *Pieds*, comme le Choriambe, qui pouvoit se résoudre en un Trochée & un Iambe : l'Ionique en un Pyrrique & un Spondée, &c.

Il y avoit des *Pieds* Rhythmiques, dont les quantités relatives & déterminées étoient propres à établir des rapports agréables, comme égales, doubles, sesquialteres, sesquitierces, &c. & de non Rhythmiques, entre lesquels les rapports étoient vagues, incertains, peu sensibles ; tels, par exemple, qu'on en pourroit former de mots François, qui, pour quelques syllabes breves ou longues, en ont une infinité d'autres sans valeur déterminée, ou qui, breves ou longues seulement dans les regles des Grammairiens, ne sont senties comme telles, ni par l'oreille des Poëtes, ni dans la pratique du Peuple.

Pince', *s. m.* Sorte d'agrément propre à certains Instrumens, & sur-tout au Claveſſin : il se fait, en battant alternativement le Son de la Note écrite avec le Son de la Note inférieure, & observant de commencer & finir par la Note qui porte le *Pincé*. Il y a cette différence du *Pincé* au Tremblement ou Trille, que celui-ci se

bat avec la Note ſupérieure, & le *Pincé* avec la Note inférieure. Ainſi le Trille ſur *ut* ſe bat ſur l'*ut* & ſur le *re*, & le *Pincé* ſur le même *ut*, ſe bat ſur l'*ut* & ſur le *ſi*. Le *Pincé* eſt marqué, dans les Pieces de Couperin, avec une petite croix fort ſemblable à celle avec laquelle on marque le Trille dans la Muſique ordinaire. Voyez les ſignes de l'un & de l'autre à la tête des Pieces de cet Auteur.

PINCER. *v. a.* C'eſt employer les doigts au lieu de l'Archet pour faire ſonner les Cordes d'un Inſtrument. Il y a des Inſtrumens à Cordes qui n'ont point d'Archet, & dont on ne joue qu'en les *pinçant*; tels ſont le Siſtre, le Luth, la Guitarre; mais on pince auſſi quelquefois ceux où l'on ſe ſert ordinairement de l'Archet, comme le Violon & le Violoncelle; & cette maniere de jouer, preſque inconnue dans la Muſique Françoiſe, ſe marque dans l'Italienne par le mot *Pizzicato*.

PIQUÉ, *adj. pris adverbialement.* Maniere de jouer en pointant les Notes & marquant fortement le Pointé.

Notes *piquées* ſont des ſuites de Notes montant ou deſcendant diatoniquement, ou rebattues ſur le même Degré, ſur chacune deſquelles on met un Point, quelquefois un peu allongé pour indiquer qu'elles doivent être marquées égales par des coups de langue ou d'Archet ſecs & détachés, ſans retirer ou repouſſer l'Archet,

mais en le faisant passer en frappant & sautant sur la Corde autant de fois qu'il y a de Notes, dans le même sens qu'on a commencé.

PIZZICATO. Ce mot écrit dans les Musiques Italiennes avertit qu'il faut *Pincer*. (Voyez PINCER.)

PLAGAL, *adj.* Ton ou Mode *Plagal*. Quand l'Octave se trouve divisée arithmétiquement, suivant le langage ordinaire ; c'est-à-dire, quand la Quarte est au grave & la Quinte à l'aigu, on dit que le Ton est *Plagal*, pour le distinguer de l'authentique où la Quinte est au grave & la Quarte à l'aigu.

Supposons l'Octave *A a* divisée en deux parties par la Dominante *E*. Si vous modulez entre les deux *la*, dans l'espace d'une Octave, & que vous fassiez votre Finale sur l'un de ces *la*, votre Mode est *Authentique*. Mais si, modulant de même entre ces deux *la*, vous faites votre Finale sur la Dominante *mi*, qui est intermédiaire, ou que, modulant de la Dominante à son Octave, vous fassiez la Finale sur la Tonique intermédiaire, dans ces deux cas le Mode est *Plagal*.

Voilà toute la différence, par laquelle on voit que tous les Tons sont réellement Authentiques, & que la distinction n'est que dans le Diapason du Chant & dans le choix de la Note sur laquelle on s'arrête, qui est toujours la Tonique dans l'Authentique, & le plus souvent la Dominante dans le *Plagal*.

L'étendue des Voix, & la division des Parties a fait disparoître ces distinctions dans la Musique, & on ne les connoît plus que dans le Plain-Chant. On y compte quatre Tons *Plagaux* ou Collatéraux; savoir, le second, le quatrieme, le sixieme & le huitieme; tous ceux dont le nombre est pair. (Voyez TONS DE L'EGLISE.)

PLAIN-CHANT, *s. m.* C'est le nom qu'on donne dans l'Eglise Romaine au Chant Ecclésiastique. Ce Chant, tel qu'il subsiste encore aujourd'hui, est un reste bien défiguré, mais bien précieux, de l'ancienne Musique Grecque, laquelle, après avoir passé par les mains des barbares, n'a pu perdre enccore toutes ses premieres beautés. Il lui en reste assez pour être de beaucoup préférable, mème dans l'état où il est actuellement & pour l'usage auquel il est destiné, à ces Musiques efféminées & théatrales, ou maussades & plates qu'on y substitue en quelques Eglises, sans gravité, sans goût, sans convenance, & sans respect pour le lieu quon ose ainsi profaner.

Le tems où les Chrétiens commencerent d'avoir des Eglises & d'y chanter des Pseaumes & d'autres Hymnes, fut celui oùl a Musique avoit déja perdu presque toute son ancienne énergie dans un progrès dont j'ai exposé ailleurs les causes. Les Chrétiens s'étant saisis de la Musique dans l'état où ils la trouverent, lui ôterent encore la plus grande force qui lui étoit restée;

ſavoir, celle du Rythme & du Mètre, lorſque, des vers auxquels elle avoit toujours été appliquée, ils la tranſporterent à la proſe des Livres Sacrés, ou à je ne ſais quelle barbare Poéſie, pire pour la Muſique que la proſe même. Alors l'une des deux parties conſtitutives s'évanouit, & le Chant ſe traînant, uniformément & ſans aucune eſpece de Meſure, de Notes en Notes preſque égales, perdit avec ſa marche rhythmique & cadencée toute l'énergie qu'il en recevoit. Il n'y eut plus que quelques Hymnes dans leſquelles, avec la Proſodie & la quantité des Pieds conſervés, on ſentît encore un peu la cadence du vers; mais ce ne fut plus-là le caractere général du *Plain-Chant*, dégénéré le plus ſouvent en une Pſalmodie toujours monotone & quelquefois ridicule, ſur une Langue telle que la Latine, beaucoup moins harmonieuſe & accentuée que la Langue Grecque.

Malgré ces pertes ſi grandes, ſi eſſentielles, le *Plain-Chant* conſervé d'ailleurs par les Prêtres dans ſon caractere primitif, ainſi que tout ce qui eſt extérieur & cérémonie dans leur Egliſe, offre encore aux connoiſſeurs des précieux fragmens de l'ancienne Mélodie & de ſes divers Modes, autant qu'elle peut ſe faire ſentir ſans Meſure & ſans Rhythme, & dans le ſeul Genre Diatonique qu'on peut dire n'être, dans ſa pureté, que le *Plain-Chant*. Les divers Modes y conſervent leurs deux diſtinctions principales;

l'une par la différence des Fondamentales ou Toniques, & l'autre par la différente position des deux ſémi-Tons, ſelon le Degré du Syſtême Diatonique naturel où ſe trouve la Fondamentale, & ſelon que le Mode Authentique où Plagal repréſente les deux Tétracordes conjoints ou disjoints. (Voyez SYSTEMES, TÉTRACORDES, TONS DE L'ÉGLISE.)

Ces Modes, tels qu'ils nous ont été tranſmis dans les anciens Chants Eccléſiaſtiques, y conſervent une beauté de caractere & une variété d'affections bien ſenſibles aux connoiſſeurs non prévenus, & qui ont conſervé quelque jugement d'oreille pour les ſyſtêmes mélodieux établis ſur des principes différens des nôtres : mais on peut dire qu'il n'y a rien de plus ridicule & de plus plat que ces *Plains-Chants* accommodés à la moderne, pretintaillés des ornemens de notre Muſique, & modulés ſur les Cordes de nos Modes : comme ſi l'on pouvoit jamais marier notre ſyſtême harmonique avec celui des Modes anciens, qui eſt établi ſur des principes tout différens. On doit ſavoir gré aux Evêques, Prévôts & Chantres qui s'oppoſent à ce barbare mêlange, & deſirer, pour le progrès & la perfection d'un Art, qui n'eſt pas, à beaucoup près, au point où l'on croit l'avoir mis, que ces précieux reſtes de l'antiquité ſoient fidellement tranſmis à ceux qui auront aſſez de talent & d'autorité pour en enrichir le ſyſtême moderne. Loin

qu'on doive porter notre Muſique dans le *Plain-Chant*, je ſuis perſuadé qu'on gagneroit à tranſporter le *Plain-Chant* dans notre Muſique ; mais il faudroit avoir pour cela beaucoup de goût, encore plus de ſavoir, & ſur-tout être exempt de préjugés.

Le *Plain-Chant* ne ſe Note que ſur quatre lignes, & l'on n'y emploie que deux Clefs, ſavoir la Clef d'*ut* & la Clef de *fa* ; qu'une ſeule Tranſpoſition, ſavoir un Bémol ; & que deux figures de Notes, ſavoir la Longue ou Quarrée, à laquelle on ajoute quelquefois une queue, & la Breve qui eſt en loſange.

Ambroiſe, Archevêque de Milan, fut, à ce qu'on prétend, l'inventeur du *Plain-Chant* ; c'eſt à-dire qu'il donna le premier une forme & des regles au Chant eccléſiaſtique pour l'approprier mieux à ſon objet, & le garantir de la barbarie & du dépériſſement où tomboit de ſon tems la Muſique. Grégoire, Pape, le perfectionna & lui donna la forme qu'il conſerve encore aujourd'hui à Rome & dans les autres Egliſes où ſe pratique le Chant Romain. L'Egliſe Gallicane n'admit qu'en partie avec beaucoup de peine & preſque par force le Chant Grégorien. L'extrait ſuivant d'un Ouvrage du tems même, imprimé à Francfort en 1594, contient le détail d'une ancienne querelle ſur le *Plain-Chant*, qui s'eſt renouvellée de nos jours ſur la Muſique, mais qui n'a pas eu la même iſſue. Dieu faſſe paix au grand Charlemagne.

„ Le

„ Le très-pieux Roi Charles étant retourné
„ célébrer la Pâque à Rome avec le Seigneur
„ Apoſtolique, il s'émut, durant les fêtes, une
„ querelle entre les Chantres Romains & les
„ Chantres François. Les François prétendoient
„ chanter mieux & plus agréablement que les
„ Romains. Les Romains, ſe diſant les plus ſa-
„ vans dans le Chant eccléſiaſtique, qu'ils
„ avoient appris du Pape Saint Grégoire, accu-
„ ſoient les François de corrompre, écorcher
„ & défigurer le vrai Chant. La diſpute ayant
„ été portée devant le Seigneur Roi, les Fran-
„ çois qui ſe tenoient fort de ſon appui, in-
„ ſultoient aux Chantres Romains. Les Ro-
„ mains, fiers de leur grand ſavoir, & compa-
„ rant la Doctrine de Saint Grégoire à la ruſti-
„ cité des autres, les traitoient d'ignorans, de
„ ruſtres, de ſots, & de groſſes bêtes. Comme
„ cette altercation ne finiſſoit point, le très-
„ pieux Roi Charles dit à ſes Chantres : décla-
„ rez-nous quelle eſt l'eau la plus pure & la
„ meilleure, celle qu'on prend à la ſource vive
„ d'une fontaine, ou celle des rigoles qui n'en
„ découlent que de bien loin ? Ils dirent tous
„ que l'eau de la ſource étoit la plus pure &
„ celle des rigoles d'autant plus altérée & ſale
„ qu'elle venoit de plus loin. Remontez donc,
„ reprit le Seigneur Roi Charles, à la fontaine
„ de Saint Grégoire dont vous avez évidemment
„ corrompu le Chant. Enſuite le Seigneur Roi

„ demanda au Pape Adrien des Chantres pour
„ corriger le Chant François, & le Pape lui
„ donna Théodore & Benoît, deux Chantres
„ très-ſavans & inſtruits par Saint Grégoire mê-
„ me : il lui donna auſſi des Antiphoniers de
„ Saint Grégoire qu'il avoit notés lui-même en
„ Note Romaine. De ces deux Chantres, le
„ Seigneur Roi Charles, de retour en France,
„ en envoya un à Metz & l'autre à Soiſſons,
„ ordonnant à tous les Maîtres de Chant des
„ Villes de France de leur donner à corriger
„ les Antiphoniers, & d'apprendte d'eux à
„ Chanter. Ainſi furent corrigés les Antipho-
„ niers François que chacun avoit altérés par
„ des additions & retranchemens à ſa mode,
„ & tous les Chantres de France apprirent le
„ Chant Romain, qu'ils appellent maintenant
„ Chant François; mais quant aux Sons trem-
„ blans, flattés, battus, coupés dans le Chant,
„ les François ne purent jamais bien les rendre,
„ faiſant plutôt des chevrottemens que des rou-
„ lemens, à cauſe de la rudeſſe naturelle & bar-
„ bare de leur goſier. Du reſte, la principale
„ école de Chant demeura toujours à Metz, &
„ autant le Chant Romain ſurpaſſe celui de
„ Metz, autant le Chant de Metz ſurpaſſe celui
„ des autres écoles Françoiſes. Les Chantres
„ Romains apprirent de même aux Chantres
„ François à s'accompagner des Inſtrumens; &
„ le Seigneur Roi Charles, ayant derechef ame-

„ né avec ſoi en France des Maîtres de Gram-
„ maire & de calcul, ordonna qu'on établît
„ par-tout l'étude des Lettres; car avant ledit
„ Seigneur Roi l'on n'avoit en France aucune
„ connoiſſance des Arts libéraux. "

Ce paſſage eſt ſi curieux que les Lecteurs me ſauront gré, ſans doute, d'en tranſcrire ici l'original.

Et reverſus eſt Rex piiſſimus Carolus, & celebravit Romæ Paſcha cum Domno Apoſtolico. Ecce orta eſt contentio per dies feſtos Paſchæ inter Cantores Romanorum & Gallorum. Dicebant ſe Galli meliùs cantare & pulchriùs quàm Romani. Dicebant ſe Romani doctiſſimè cantilenas eccleſiaſticas proferre, ſicut docti fuerant à Sancto Gregorio Papâ, Gallos corruptè cantare, & cantilenam ſanam deſtruendo dilacerare. Quæ contentio ante Domnum Regem Carolum pervenit. Galli verò propter ſecuritatem Domni Regis Caroli valdè exprobrabant Cantoribus Romanis, Romani vero propter auctoritatem magnæ doctrinæ eos ſtultos, ruſticos & indoctos velut bruta animalia affirmabant, & doctrinam Sancti Gregorii præferebant ruſticitati eorum: & cum altercatio de neutrâ parte finiret, ait Domnus piiſſimus Rex Carolus ad ſuos Cantores: Dicite palàm quis purior eſt, et quis melior, aut fons vivus, aut rivuli ejus longè decurrentes? Reſponderunt omnes unà voce, fontem, velut caput & originem, puriorem eſſe; rivulos autem ejus quantò longius à fonte receſſerint, tantò tur-

bulentos & sordibus ac immunditiis corruptos ; & ait Domnus Rex Carolus : Revertimini vos ad fontem Sancti Gregorii quia manifestè corrupistis cantilenam ecclesiasticam. Mox petiit Domnus Rex Carolus ab Adriano Papâ Cantores qui Franciam corrigerent de Cantu. At ille dedit ei Theodorum & Benedictum doctissimos Cantores qui a Sancto Gregorio eruditi fuerant, tribuitque Antiphonarios Sancti Gregorii, quos ipse notaverat notâ Romanâ : Domnus verò Rex Carolus revertens in Franciam misit unum Cantorem in Metis Civitate, alterum in Suessonis Civitate, præcipiens de omnibus Civitatibus Franciæ Magistros scholæ Antiphonarios eis ad corrigendum tradere & ab eis discere cantare. Correcti sunt ergò Antiphonarii Francorum, quos unusquisque pro suo arbitrio vitiaverat, addens vel minuens ; & omnes Franciæ Cantores didiscerunt notam Romanam quam nunc vocant notam Franciscam : excepto quòd tremulas vel vinnulas, sivè collisibiles vel secabiles voces in Cantu non poterant perfectè exprimere Franci, naturali voce barbaricâ frangentes in gutture voces, quàm potiùs exprimentes. Majus autem Magisterium Cantandi in Metis remansit ; quantùmque Magisterium Romanum superat Metense in arte Cantandi, tantò superat Metensis Cantilena cæteras scholas Gallorum. Similiter erudierunt Romani Cantores supradictos Cantores Francorum in arte organandi ; & Domnus Rex Carolus iterum à Romanâ artis grammaticæ & computatoriæ Magistros sa-

sum adduxit in Franciam, & ubique studium litterarum expandere jussit. Ante ipsum enim Dominum Regem Carolum in Galliâ nullum studium fuerat liberalium Artium. Vide Annal. & Hist. Francor. ab. an 708. ad an. 990. Scriptores coætaneos. impr. Francofurti 1594. sub vitâ Caroli magni.

PLAINTE, *s. f.* (Voyez ACCENT.)

PLEIN-CHANT. (Voyez PLAIN-CHANT.)

PLEIN-JEU, se dit du Jeu de l'Orgue, lorsqu'on a mis tous les régistres, & aussi lorsqu'on remplit toute l'Harmonie; il se dit encore des Instrumens d'archet, lorsqu'on en tire tout le Son qu'ils peuvent donner.

PLIQUE, *s. f. Plica*, sorte de Ligature dans nos anciennes Musiques. La *Plique* étoit un signe de retardement ou de lenteur (*signum morositatis*, dit Muris.) Elle se faisoit en passant d'un Son à un autre, depuis le sémi-Ton jusqu'à la Quinte, soit en montant, soit en descendant; & il y en avoit de quatre sortes. 1. La *Plique* longue ascendante est une figure quadrangulaire avec un seul trait ascendant à droite, ou avec deux traits dont celui de la droite est le plus grand. 2. La *Plique* longue descendante a deux traits descendans dont celui de la droite est le plus grand. 3. La *Plique* breve ascendante a le trait montant de la gauche plus long que celui de la droite. 4. Et la descendante a le trait des-

cendant de la gauche plus grand que celui de la droite ⚑ .

POINCT ou POINT, *ſ. m.* Ce mot en Muſique ſignifie pluſieurs choſes différentes.

Il y a dans nos vieilles Muſiques ſix ſortes de *Points*; ſavoir, *Point* de perfection, *Point* d'imperfection, *Point* d'accroiſſement, *Point* de diviſion, *Point* de translation, & *Point* d'altération.

I. Le *Point* de perfection appartient à la diviſion ternaire. Il rend parfaite toute Note ſuivie d'une autre Note moindre de la moitié par ſa figure : alors, par la force du *Point* intermédiaire, la Note précédente vaut le triple au lieu du double de celle qui ſuit.

II. Le *Point* d'imperfection placé à la gauche de la Longue, diminue ſa valeur, quelquefois d'une Ronde ou ſémi-Breve, quelquefois de deux. Dans le premier cas, on met un Ronde entre la Longue & le *Point*; dans le ſecond, on met deux Rondes à la droite de la Longue.

III. Le *Point* d'accroiſſement appartient à la diviſion binaire, & entre deux Notes égales, il fait valoir celle qui précede le double de celle qui ſuit.

IV. Le *Point* de diviſion ſe met avant une ſémi-Breve ſuivie d'une Breve dans le Tems parfait. Il ôte un Tems à cette Breve, & fait qu'elle ne vaut plus que deux Rondes au lieu de trois.

V. Si une Ronde entre deux *Points* ſe trouve ſuivie de deux ou pluſieurs Breves en Tems imparfait, le ſecond point transfere ſa ſignification à la derniere de ces Breves, la rend parfaite & la fait valoir trois Tems. C'eſt le *Point* de translation.

VI. Un *Point* entre deux Rondes, placées elles-mêmes entre deux Breves ou Quarrées dans le Tems parfait, ôte un Tems à chacune de ces deux Breves; de ſorte que chaque Breve ne vaut plus que deux Rondes, au lieu de trois. C'eſt le *Point* d'altération.

Ce même *Point* devant une Ronde ſuivie de deux autres Rondes entre deux Breves ou Quarrées double la valeur de la derniere de ces Rondes.

Comme ces anciennes diviſions du Tems en parfait & imparfait ne ſont plus d'uſage dans la Muſique, toutes ces ſignifications du *Point*, qui, à dire vrai, ſont fort embrouillées, ſe ſont abolies depuis long-tems.

Aujourd'hui le *Point*, pris comme valeur de Note, vaut toujours la moitié de celle qui le précede. Ainſi après la Ronde le *Point* vaut une Blanche, après la Blanche une Noire, après la Noire une Croche, &c. Mais cette maniere de fixer la valeur du *Point* n'eſt ſûrement pas la meilleure qu'on eût pu imaginer, & cauſe ſouvent bien des embarras inutiles.

Point-d'Orgue ou Point-de-Repos, eſt une autre eſpece de *Point* dont j'ai parlé au mot *Couronne*. C'eſt relativement à cette eſpece de *Point* qu'on appelle généralement *Points d'Orgue* ces ſortes de Chants, meſurés ou non meſurés, écrits ou non écrits, & toutes ces ſucceſſions harmoniques qu'on fait paſſer ſur une ſeule Note de Baſſe toujours prolongée. (Voyez Cadenza.)

Quand ce même *Point* ſurmonté d'une Couronne s'écrit ſur la derniere Note d'un Air ou d'un morceau de Muſique, il s'appelle alors *Point final*.

Enfin il y a encore une autre eſpece de *Points* appellés *Points détachés*, leſquels ſe placent immédiatement au-deſſus ou au-deſſous de la tête des Notes; on en met preſque toujours pluſieurs de ſuite, & cela avertit que les Notes ainſi ponctuées doivent être marquées par des coups de langue ou d'archet égaux, ſecs & détachés.

Pointer, *v. a.* C'eſt, au moyen du Point, rendre alternativement longues & breves des ſuites de Notes naturellement égales, telles, par exemple, qu'une ſuite de Croches. Pour les *Pointer* ſur la Note, on ajoute un Point après la premiere, une double-Croche ſur la ſeconde, un Point après la troiſieme, puis une double-Croche, & ainſi de ſuite. De cette maniere elles gardent de deux en deux la même valeur qu'elles avoient auparavant; mais cette valeur

ſe diſtribue inégalement entre les deux Croches ; de ſorte que la premiere ou Longue en a les trois quarts, & la ſeconde ou Breve l'autre quart. Pour les *Pointer* dans l'exécution, on les paſſe inégales ſelon ces mêmes proportions, quand même elles ſeroient notées égales.

Dans la Muſique Italienne toutes les Croches ſont toujours égales, à moins qu'elles ne ſoient marquées *Pointées*. Mais dans la Muſique Françoiſe on ne fait les Croches exactement égales que dans la Meſure à quatre Tems ; dans toutes les autres, on les pointe toujours un peu, à moins qu'il ne ſoit écrit *Croches égales*.

POLYCÉPHALE, *adj.* Sorte de Nome pour les flûtes en l'honneur d'Apollon. Le Nome *Polycéphale* fut inventé, ſelon les uns, par le ſecond Olympe Phrygien, deſcendant du fils de Marſyas, & ſelon d'autres, par Cratès diſciple de ce même Olympe.

POLYMNASTIE, ou POLYMNASTIQUE, *adj.* Nome pour les Flûtes, inventé, ſelon les uns, par une femme nommée Polymneſte, & ſelon d'autres, par Polymneſtus, fils de Mélès Colophonien.

PONCTUER, *v. a.* C'eſt, en terme de Compoſition, marquer les repos plus ou moins parfaits, & diviſer tellement les Phraſes qu'on ſente par la Modulation & par les Cadences leurs commencemens, leurs chûtes, & leurs liaiſons plus ou moins grandes, comme on ſent tout

cela dans le discours à l'aide de la ponctuation.

Port-de-Voix, *s. m.* Agrément du Chant, lequel se marque par une petite Note appellée en Italien *Appoggiatura*, & se pratique, en montant diatoniquement d'une Note à celle qui la suit, par un coup de gosier dont l'effet est marqué dans la *Planche* B. *Fig.* 13.

Port-de-Voix Jetté, se fait, lorsque, montant diatoniquement d'une Note à sa Tierce, on appuie la troisieme Note sur le son de la seconde, pour faire sentir seulement cette troisieme Note par un coup de gosier redoublé, tel qu'il est marqué *Pl.* B. *Fig.* 13.

Porté, *s. f.* La *Portée* ou Ligne de Musique est composée de cinq lignes paralleles, sur lesquelles ou entre lesquelles les diverses Positions des Notes en marquent les Intervalles ou Degrés. La *Portée* du Plain-Chant n'a que quatre Lignes; elle en avoit d'abord huit, selon Kircher, marquées chacune d'une lettre de la Gamme, de sorte qu'il n'y avoit qu'un Degré conjoint d'une Ligne à l'autre. Lorsqu'on doubla les Degrés en plaçant aussi des Notes dans les Intervalles, la *Portée* de huit Lignes, réduite à quatre, se trouva de la même étendue qu'auparavant.

A ce nombre de cinq Lignes dans la Musique, & de quatre dans le Plain-Chant, on en ajoute de postiches ou accidentelles quand cela est nécessaire & que les Notes passent en haut ou en

bas l'étendue de la *Portée.* Cette étendue, dans une *Portée* de Musique, est en tout d'onze Notes formant dix Degrés diatoniques; & dans le Plain-Chant, de neuf Notes formant huit Degrés. (Voyez CLEF, NOTES, LIGNES.)

POSITION, *s. f.* Lieu de la Portée où est placée une Note pour fixer le Degré d'élévation du Son qu'elle représente.

Les Notes n'ont, par rapport aux Lignes, que deux différentes *Positions*; savoir, sur une Ligne ou dans un espace, & ces *Positions* sont toujours alternatives lorsqu'on marche diatoniquement. C'est ensuite le lieu qu'occupe la Ligne même ou l'espace dans la Portée & par rapport à la Clef qui détermine la véritable *Position* de la Note dans le Clavier général.

On appelle aussi *Position* dans la Mesure le Tems qui se marque en frappant, en baissant ou posant la main, & qu'on nomme plus communément le *Frappé.* (Voyez THESIS.)

Enfin l'on appelle *Position* dans le jeu des Instrumens à manche, le lieu où la main se pose sur le manche, selon le Ton dans lequel on veut jouer. Quand on a la main tout au haut du manche contre le sillet, en sorte que l'index pose à un Ton de la Corde-à-jour, c'est la *Position* naturelle. Quand on démanche on compte les *Positions* par les Degrés diatoniques dont la main s'éloigne du sillet.

PRÉLUDE, *ſ. m.* Morceau de Symphonie qui ſert d'introduction & de préparation à une Piece de Muſique. Ainſi les ouvertures d'Opéra ſont des *Préludes*; comme auſſi les Ritournelles qui ſont aſſez ſouvent au commencement des Scenes & Monologues.

Prelude eſt encore un trait de Chant qui paſſe par les principales Cordes du Ton, pour l'annoncer, pour vérifier ſi l'inſtrument eſt d'accord, &c. Voyez l'Article ſuivant.

PRE'LUDER, *v. n.* C'eſt en général chanter ou jouer quelque trait de fantaiſie irrégulier & aſſez court, mais paſſant par les Cordes eſſentielles du Ton, ſoit pour l'établir, ſoit pour diſpoſer ſa Voix ou bien poſer ſa main ſur un Inſtrument, avant de commencer une Piece de Muſique.

Mais ſur l'Orgue & ſur le Claveſſin l'Art de *Préluder* eſt plus conſidérable. C'eſt compoſer & jouer impromptu des Pieces chargées de tout ce que la Compoſition a de plus ſavant en Deſſein, en Fugue, en Imitation, en Modulation & en Harmonie. C'eſt ſur-tout en *préludant* que les grands Muſiciens, exempts de cet extrême aſſerviſſement aux regles que l'œil des critiques leur impoſe ſur le papier, font briller ces Tranſitions ſavantes qui raviſſent les Auditeurs. C'eſt-là qu'il ne ſuffit pas d'être bon Compoſiteur, ni de bien poſſéder ſon Clavier, ni d'avoir la main

bonne & bien exercée, mais qu'il faut encore abonder de ce feu de génie & de cet esprit inventif qui font trouver & traiter sur le champ les sujets les plus favorables à l'Harmonie & les plus flatteurs à l'oreille. C'est par ce grand Art de *Préluder* que brillent en France les excellens Organistes, tels que sont maintenant les Sieurs Calviere & Daquin, surpassés toutefois l'un & l'autre par M. le Prince d'Ardore, Ambassadeur de Naples, lequel, pour la vivacité de l'invention & la force de l'exécution, efface les plus illustres Artistes, & fait à Paris l'admiration des connoisseurs.

PRÉPARATION, *s. f.* Acte de préparer la Dissonnance. (Voyez PRÉPARER.)

PRÉPARER, *v. a.* *Préparer* la Dissonnance, c'est la traiter dans l'Harmonie de maniere qu'à la faveur de ce qui précede, elle soit moins dure à l'oreille qu'elle ne seroit sans cette précaution : selon cette définition toute Dissonnance veut être préparée. Mais lorsque pour *Préparer* une Dissonnance, on exige que le Son qui la forme ait fait consonnance auparavant, alors il n'y a fondamentalement qu'une seule Dissonnance qui se *Prépare*, savoir la Septieme ; encore cette Préparation n'est-elle point nécessaire dans l'Accord sensible, parce qu'alors la Dissonnance étant caractéristique, & dans l'Accord & dans le Mode, est suffisamment annoncée ; que l'oreille s'y attend, la reconnoît, & ne se trompe ni sur

l'Accord ni ſur ſon progrès naturel. Mais lorſque la Septieme ſe fait entendre ſur un Son fondamental qui n'eſt pas eſſentiel au Mode, on doit la *Préparer* pour prévenir toute équivoque, pour empêcher que l'oreille de l'écoutant ne s'égare; & comme cet Accord de Septieme ſe renverſe & ſe combine de pluſieurs manieres, delà naiſſent auſſi diverſes manieres apparentes de *Préparer*, qui, dans le fond, reviennent pourtant toujours à la même.

Il faut conſidérer trois choſes dans la pratique des Diſſonnances; ſavoir, l'Accord qui précede la Diſſonnance, celui où elle ſe trouve, & celui qui la ſuit. La Préparation ne regarde que les deux premiers; pour le troiſieme, voyez *Sauver*.

Quand on veut *Préparer* réguliérement une Diſſonnance, il faut choiſir, pour arriver à ſon Accord, une telle marche de Baſſe-fondamentale, que le Son qui forme la Diſſonnance, ſoit un prolongement dans le Tems fort d'une Conſonnance frappée ſur le Tems foible dans l'Accord précédent; c'eſt ce qu'on appelle *Syncoper*. (Voyez SYNCOPE.)

De cette préparation réſultent deux avantages; ſavoir, 1. Qu'il y a néceſſairement liaiſon harmonique entre les deux Accords, puiſque la Diſſonnance elle-même forme cette liaiſon; & 2. Que cette Diſſonnance, n'étant que le prolongement d'un Son conſonnant, devient beau-

coup moins dure à l'oreille, qu'elle ne le feroit fur un Son nouvellement frappé. Or c'eft-là tout ce qu'on cherche dans la Préparation. (Voyez CADENCE, DISSONNANCE, HARMONIE.)

On voit par ce que je viens de dire, qu'il n'y a aucune Partie deftinée fpécialement à *Préparer* la Diffonnance, que celle même qui la fait entendre : de forte que fi le Deffus fonne la Diffonnance, c'eft à lui de fyncoper; mais fi la Diffonnance eft à la Baffe, il faut que la Baffe fyncope. Quoiqu'il n'y ait rien là que de très-fimple, les Maîtres de Compofition ont furieufement embrouillé tout cela.

Il y a des Diffonnances qui ne fe *préparent* jamais; telle eft la Sixte-ajoutée : d'autres qui fe *préparent* fort rarement; telle eft la Septieme-diminuée.

PRESTO, *adv.* Ce mot, écrit à la tête d'un morceau de Mufique, indique le plus prompt & le plus animé des cinq principaux Mouvemens établis dans la Mufique Italienne. *Prefto* fignifie *Vite.* Quelquefois on marque un Mouvement encore plus preffé par le fuperlatif *Preftiffimo.*

PRIMA INTENZIONE. Mot technique Italien, qui n'a point de correfpondant en François, & qui n'en a pas befoin, puifque l'idée que ce mot exprime n'eft pas connue dans la Mufique Françoife. Un Air, un morceau *di Prima intenzione*, eft celui qui s'eft formé tout d'un coup tout entier & avec toutes fes Parties dans l'efprit du

Compoſiteur, comme Pallas ſortit toute armée du cerveau de Jupiter. Les morceaux *di prima intenzione* ſont de ces rares coups de génie, dont toutes les idées ſont ſi étroitement liées qu'elles n'en font, pour ainſi dire, qu'une ſeule, & n'ont pu ſe préſenter à l'eſprit l'une ſans l'autre. Ils ſont ſemblables à ces périodes de Cicéron longues, mais éloquentes, dont le ſens, ſuſpendu pendant toute leur durée, n'eſt déterminé qu'au dernier mot, & qui, par conſéquent, n'ont formé qu'une ſeule penſée dans l'eſprit de l'Auteur. Il y a dans les Arts des inventions produites par de pareils efforts de génie, & dont tous les raiſonnemens, intimement unis l'un à l'autre, n'ont pu ſe faire ſucceſſivement, mais ſe ſont néceſſairement offerts à l'eſprit tout à la fois, puiſque le premier ſans le dernier n'auroit eu aucun ſens. Telle eſt, par exemple, l'invention de cette prodigieuſe machine du Métier à bas, qu'on peut regarder, dit le Philoſophe qui l'a décrite dans l'Encyclopédie, comme un ſeul & unique raiſonnement dont la fabrication de l'ouvrage eſt la concluſion. Ces ſortes d'opérations de l'entendement, qu'on explique à peine, même par l'analyſe, ſont des prodiges pour la raiſon, & ne ſe conçoivent que par les génies capables de les produire : l'effet en eſt toujours proportionné à l'effort de tête qu'ils ont coûté, & dans la Muſique les morceaux *di Prima intenzione* ſont les ſeuls qui puiſſent cauſer ces extaſes,

ſes, ces raviſſemens, ces élans de l'ame qui tranſportent les auditeurs hors d'eux-mêmes. On les ſent, on les devine à l'inſtrant, les connoiſſeurs ne s'y trompent jamais. A la ſuite d'un de ces morceaux ſublimes, faites paſſer un de ces Airs découſus, dont toutes les Phraſes ont été compoſées l'une après l'autre, ou ne ſont qu'une même phraſe promenée en différens Tons, & dont l'Accompagnement n'eſt qu'un Rempliſſage fait après coup; avec quelque goût que ce dernier morceau ſoit compoſé, ſi le ſouvenir de l'autre vous laiſſe quelque attention à lui donner, ce ne ſera que pour en être glacés, tranſis, impatientés. Après un Air *di Prima intenzione*, toute autre Muſique eſt ſans effet.

Prise, *Lepſis*. Une des parties de l'ancienne Mélopée. (Voyez Me'lope'e.)

Progression, *ſ. f.* Proportion continue, prolongée au-delà de trois termes. (Voyez Proportion.) Les ſuites d'Intervalles égaux ſont toutes en *Progreſſions*, & c'eſt en identifiant les termes voiſins de différentes *Progreſſions*, qu'on parvient à compléter l'Echelle Diatonique & Chromatique, au moyen du Tempérament. (Voyez Tempe'rament.)

Prolation, *ſ. f.* C'eſt dans nos anciennes Muſiques une maniere de déterminer la valeur des Notes ſémi-Breves ſur celle de la Breve, ou des Minimes ſur celle de la ſémi-Breve. Cette *Prolation* ſe marquoit après la Clef, & quel-

quefois après le ſigne du Mode, par un cercle ou un demi-cercle, ponctué ou non ponctué, ſelon les regles ſuivantes.

Conſidérant toujours la diviſion ſous-triple comme la plus excellente, ils diviſoient la *Prolation* en parfaite & imparfaite, & l'une & l'autre en majeure & mineure, de même que pour le Mode.

La *Prolation* parfaite étoit pour la Meſure ternaire, & ſe marquoit par un Point dans le cercle quand elle étoit majeure; c'eſt-à-dire, quand elle indiquoit le rapport de la Breve à la ſémi-Breve: ou par un Point dans un demi-cercle quand elle étoit mineure; c'eſt-à-dire, quand elle indiquoit le rapport de la ſémi-Breve à la Minime. (Voyez *Pl.* B. *Fig.* 9. & 11.)

La *Prolation* imparfaite étoit pour la Meſure binaire, & ſe marquoit comme le Tems par un ſimple cercle quand elle étoit majeure; ou par un demi-cercle quand elle étoit mineure; (*même Pl. Fig.* 10 & 12.)

Depuis on ajouta quelques autres ſignes à la *Prolation* parfaite: outre le cercle & le demi-cercle on ſe ſervit du Chiffre $\frac{3}{1}$ pour exprimer la valeur de trois Rondes ou ſémi-Breves, pour celle de la Breve ou Quarrée; & du Chiffre $\frac{3}{2}$ pour exprimer la valeur de trois Minimes ou Blanches, pour la Ronde ou ſémi-Breve.

Aujourd'hui toutes les *Prolations* ſont abolies; la diviſion ſous-double l'a emporté ſur la ſous-

ternaire ; & il faut avoir recours à des exceptions & à des ſignes particuliers, pour exprimer le partage d'une Note quelconque en trois autres Notes égales. (Voyez VALEUR DES NOTES.)

On lit dans le Dictionnaire de l'Académie que *Prolation* ſignifie *Roulement*. Je n'ai point lu ailleurs ni ouï dire que ce mot ait jamais eu ce ſens-là.

PROLOGUE, *ſ. m.* Sorte de petit Opéra qui précede le grand, l'annonce & lui ſert d'introduction. Comme le ſujet des *Prologues* eſt ordinairement élevé, merveilleux, ampoulé, magnifique & plein de louanges, la Muſique en doit être brillante, harmonieuſe, & plus impoſante que tendre & pathétique. On ne doit point épuiſer ſur le *Prologue* les grands mouvemens qu'on veut exciter dans la Piece, & il faut que le Muſicien, ſans être mauſſade & plat dans le début, ſache pourtant s'y ménager de maniere à ſe montrer encore intéreſſant & neuf dans le corps de l'ouvrage. Cette gradation n'eſt ni ſentie, ni rendue par la plupart des Compoſiteurs ; mais elle eſt pourtant néceſſaire, quoique difficile. Le mieux ſeroit de n'en avoir pas beſoin, & de ſupprimer tout-à-fait les *Prologues* qui n'y font guere qu'ennuyer & impatienter les Spectateurs, ou nuire à l'intérêt de la Piece : en uſant d'avance les moyens de plaire & d'intéreſſer. Auſſi les Opéra François ſont-ils les ſeuls où l'on ait conſervé des *Prologues* ; encore ne les y ſouffre-

t-on que parce qu'on n'ose murmurer contre les fadeurs dont ils sont pleins.

PROPORTION, *s.f.* Egalité entre deux rapports. Il y a quatre sortes de *Proportions*; savoir la *Proportion* Arithmétique, la Géométrique, l'Harmonique, & la Contre-Harmonique. Il faut avoir l'idée de ces diverses *Proportions*, pour entendre les calculs dont les Auteurs ont chargé la théorie de la Musique.

Soient quatre termes ou quantités *a b c d*; si la différence du premier terme *a* au second *b* est égale à la différence du troisieme *c* au quatrieme *d*, ces quatre termes sont en *Proportion* Arithmétique. Tels sont, par exemple, les nombres suivans, 2, 4 : 8, 10.

Que si, au lieu d'avoir égard à la différence, on compare ces termes par la maniere de contenir ou d'être contenus; si, par exemple, le premier *a* est au second *b* comme le troisieme *c* est au quatrieme *d*, la *Proportion* est Géométrique. Telle est celle que forment ces quatre nombres 2, 4 : : 8, 16.

Dans le premier exemple, l'excès dont le premier terme 2 est surpassé par le second 4 est 2; & l'excès dont le troisieme 8 est surpassé par le quatrieme 10 est aussi 2. Ces quatre termes sont donc en *Proportion* Arithmétique.

Dans le second exemple, le premier terme 2 est la moitié du second 4; & le troisieme terme 8 est aussi la moitié du quatrieme 16. Ces

quatre termes ſont donc en *Proportion* Géométrique.

Une *Proportion*, ſoit Arithmétique, ſoit Géométrique, eſt dite inverſe ou réciproque, lorſqu'après avoir comparé le premier terme au ſecond l'on compare non le troiſieme au quatrieme, comme dans la *Proportion* directe, mais à rebours le quatrieme au troiſieme, & que les rapports ainſi pris ſe trouvent égaux. Ces quatre nombres 2, 4 : 8, 6, ſont en *Proportion* Arithmétique réciproque; & ces quatre 2, 4 :: 6, 3, ſont en *Proportion* Géométrique réciproque.

Lorſque, dans une *Proportion* directe, le ſecond terme ou le conſéquent du premier rapport eſt égal au premier terme ou à l'antécédent du ſecond rapport; ces deux termes étant égaux, ſont pris pour le même, & ne s'écrivent qu'une fois au lieu de deux. Ainſi dans cette *Proportion* Arithméthique 2, 4 : 4, 6; au lieu d'écrire deux fois le nombre 4; on ne l'écrit qu'une fois; & la *Proportion* ſe poſe ainſi ∸ 2, 4, 6.

De même, dans cette *Proportion* Géométrique 2, 4 :: 4, 8, au lieu d'écrire 4 deux fois, on ne l'écrit qu'une, de cette maniere ÷ 2, 4, 8.

Lorſque le conſéquent du premier rapport ſert ainſi d'antécédent au ſecond rapport, & que la *Proportion* ſe poſe avec trois termes cette *Proportion* s'appelle continue, parce qu'il n'y a plus, entre les deux rapports qui la forment, l'inter-

ruption qui s'y trouve quand on la pose en quatre termes.

Ces trois termes ÷ 2, 4, 6, sont donc en *Proportion* Arithmétique continue, & ces trois-ci, ∺ 2, 4, 8, sont en *Proportion* Géométrique continue.

Lorsqu'une *Proportion* continue se prolonge; c'est-à-dire, lorsqu'elle a plus de trois termes, ou de deux rapports égaux, elle s'appelle *Progression.*

Ainsi ces quatre termes 2, 4, 6, 8, forment une Progression Arithmétique, qu'on peut prolonger autant qu'on veut en ajoutant la différence au dernier terme.

Et ces quatre termes, 2, 4, 8, 16, forment une Progression Géométrique, qu'on peut de même prolonger autant qu'on veut en doublant le dernier terme, ou en général, en le multipliant par le quotient du second terme divisé par le premier, lequel quotient s'appelle l'*Exposant* du rapport, ou de la Progression.

Lorsque trois termes sont tels que le premier est au troisieme comme la différence du premier au second est à la différence du second au troisieme, ces trois termes forment une sorte de *Proportion* appellée *Harmonique.* Tels sont, par exemple, ces trois nombres 3, 4, 6 : car comme le premier 3 est la moitié du troisieme 6, de même l'excès 1 du second sur le premier, est la moitié de l'excès 2 du troisieme sur le second.

Enfin, lorſque trois termes ſont tels que la différence du premier au ſecond eſt à la différence du ſecond au troiſieme, non comme le premier eſt au troiſieme, ainſi que dans la *Proportion* Harmonique ; mais au contraire comme le troiſieme eſt au premier, alors ces trois termes forment entr'eux une ſorte de *Proportion* appellée *Proportion Contre-Harmonique*. Ainſi ces trois nombres 3, 5, 6, ſont en *Proportion* Contre-Harmonique.

L'expérience a fait connoître que les rapports de trois Cordes ſonnant enſemble l'Accord parfait Tierce majeure, formoient entr'elles la ſorte de *Proportion* qu'à cauſe de cela on a nommé Harmonique : mais c'eſt-là une pure propriété, de nombre qui n'a nulle affinité avec les Sons, ni avec leur effet ſur l'organe auditif ; ainſi la *Proportion* Harmonique & la *Proportion* Contre-Harmonique n'appartiennent pas plus à l'Art que la *Proportion* Arithmétique & la *Proportion* Géométrique, qui même y ſont beaucoup plus utiles. Il faut toujours penſer que les propriétés des quantités abſtraites ne ſont point des propriétés des Sons, & ne pas chercher, à l'exemple des Pythagoriciens, je ne ſais quelles chimériques analogies entre choſes de différente nature, qui n'ont entr'elles que des rapports de convention.

PROPREMENT, *adv.* Chanter ou jouer *Proprement*, c'eſt exécuter la Mélodie Françoiſe avec

les ornemens qui lui conviennent. Cette Mélodie n'étant rien par la ſeule force des Sons, & n'ayant par elle-même aucun caractere, n'en prend un, que par les tournures affectées qu'on lui donne en l'exécutant. Ces tournures, enſeignées par les Maîtres de *Goût du Chant*, font ce qu'on appelle les agrémens du Chant François. (Voyez AGREMENT.)

PROPRETÉ, *ſ. f.* Exécution du Chant François avec les ornemens qui lui ſont propres, & qu'on appelle agrémens du Chant. (Voyez AGRÉMENT.)

PROSLAMBANOMENOS. C'étoit, dans la Muſique ancienne, le Son le plus grave de tout le Syſtême, un Ton au-deſſous de l'Hypate-Hypaton.

Son nom ſignifie *Surnuméraire*, *Acquiſe*, ou *Ajoutée*, parce que la Corde qui rend ce Son-là, fut ajoutée au-deſſous de tous les Tétracordes pour achever le Diapaſon ou l'Octave avec la Méſe; & le Diapaſon ou la double Octave avec la Nete-hyperboléon, qui étoit la corde la plus aiguë de tout le Syſtême. (Voyez SYSTEME.)

PROSODIAQUE, *adj.* Le Nome *Proſodiaque* ſe chantoit en l'honneur de Mars, & fut, dit-on, inventé par Olympus.

PROSODIE, *ſ. f.* Sorte de Nome pour les Flûtes & propre aux Cantiques que l'on chantoit chez les Grecs, à l'entrée des ſacrifices. Plutarque attribue l'invention des *Proſodies* à Clo-

nas, de Tégée ſelon les Arcadiens, & de Thèbes ſelon les Béotiens.

PROTESIS, *ſ. f.* Pauſe d'un Tems long dans la Muſique ancienne, à la différence du *Lemme*, qui étoit la Pauſe d'un Tems bref.

PSALMODIER, *v. n.* C'eſt chez les Catholiques Chanter ou réciter les Pſeaumes & l'Office d'une maniere particuliere, qui tient le milieu entre le Chant & la parole : c'eſt du Chant, parce que la voix eſt ſoutenue ; c'eſt de la parole, parce qu'on garde preſque toujours le même Ton.

PYCNI, PYCNOI, (Voyez EPAIS.)

PYTHAGORICIENS, *ſub. maſ. pluriel.* Nom d'une des deux Sectes dans leſquelles ſe diviſoient les Théoriciens dans la Muſique Grecque ; elle portoit le nom de Pythagore, ſon chef, comme l'autre Secte portoit le nom d'Ariſtoxène. (Voyez ARISTOXÉNIENS.)

Les *Pythagoriciens* fixoient tous les Intervalles tant Conſonnans que Diſſonnans par le Calcul des rapports. Les Ariſtoxéniens, au contraire, diſoient s'en tenir au jugement de l'oreille. Mais au fond, leur diſpute n'étoit qu'une diſpute de mots ; & ſous des dénominations plus ſimples, les moitiés ou les quarts-de-*Ton* des Ariſtoxéniens, ou ne ſignifioient rien, ou n'exigeoient pas des calculs moins compoſés que ceux des Limma, des Comma, des Apotomes fixés par les *Pythagoriciens*. En propoſant, par

exemple, de prendre la moitié d'un *Ton*, que propoſoit un Ariſtoxénien? Rien ſur quoi l'oreille pût porter un jugement fixe; ou il ne ſavoit ce qu'il vouloit dire, ou il propoſoit de trouver une moyenne proportionnelle entre 8 & 9. Or cette moyenne proportionnelle eſt racine quarrée de 72, & cette racine quarrée eſt un nombre irrationel: il n'y avoit aucun autre moyen poſſible d'aſſigner cette moitié-de-*Ton* que par la Géométrie, & cette méthode Géométrique n'étoit pas plus ſimple que les rapports de nombre à nombre calculés par les *Pythagoriciens*. La ſimplicité des Ariſtoxéniens n'étoit donc qu'apparente; c'étoit une ſimplicité ſemblable à celle du Syſtème de M. de Boiſgelou, dont il ſera parlé ci-après. (Voyez INTERVALLE, SYSTEME.)

Q.

QUADRUPLE-CROCHE, *ſ. f.* Note de Muſique valant le quart d'une Croche, ou la moitié d'une double-Croche. Il faut ſoixante-quatre *Quadruples-Croches* pour une Meſure à quatre Tems; mais on remplit rarement une Meſure, & même un Tems, de cette eſpece de Notes. (Voyez VALEUR DES NOTES.)

La *Quadruple-Croche* eſt preſque toujours liée avec d'autres Notes de pareille ou de différente

valeur, & se figure ainsi  ou  . Elle tire son nom des quatre traits ou Crochets qu'elle porte.

QUANTITÉ. Ce mot, en Musique de même qu'en Prosodie, ne signifie pas le nombre des Notes ou des Syllabes, mais la durée relative qu'elles doivent avoir. La *Quantité* produit le Rhythme, comme l'Accent produit l'Intonation. Du Rhythme & de l'Intonation résulte la Mélodie. (Voyez MÉLODIE.)

QUARRÉ, *adj.* On appelloit autrefois B *Quarré* ou B *Dur*, le signe qu'on appelle aujourd'hui *Béquarre.* (Voyez B.)

QUARRÉE ou BREVE, *adj. pris substantiv.* Sorte de Note (faite comme on peut voir à la *Pl.* D. *Fig.* 8. *lig.* 3.), & qui tire son nom de sa figure. Dans nos anciennes Musiques, elle valoit tantôt trois Rondes ou sémi-Breves, & tantôt deux, selon que la Prolation étoit parfaite ou imparfaite. (Voyez PROLATION.)

Maintenant la *Quarrée* vaut toujours deux Rondes, mais on l'emploie assez rarement.

QUART-DE-SOUPIR, *s. m.* Valeur de silence qui marque, comme le porte son nom, la quatrieme partie d'un soupir; c'est-à-dire, l'équivalent d'une double-croche. On peut voir (*Pl.* D. *Fig.* 9.) les deux différentes manieres de l'écrire des François & des Italiens. (Voyez SOUPIR, VALEUR DES NOTES.)

QUART-DE-TON, *ſ. m.* Intervalle introduit dans le Genre Enharmonique par Ariſtoxène, & duquel la raiſon eſt ſourde. (Voyez ECHELLE, ENHARMONIQUE, INTERVALLE, PYTHAGORICIENS.)

Nous n'avons, ni dans l'oreille, ni dans les calculs Harmoniques, aucun principe qui nous puiſſe fournir l'Intervalle exact d'un *Quart-de-Ton*; & quand on conſidere quelles opérations géométriques ſont néceſſaires pour le déterminer ſur le Monocorde, on eſt bien tenté de ſoupçonner qu'on n'a peut-être jamais entonné & qu'on n'entonnera peut-être jamais de *Quart-de-Ton* juſte, ni par la Voix, ni ſur aucun Inſtrument.

Les Muſiciens appellent auſſi *Quart-de-Ton* l'Intervalle qui, de deux Notes à un Ton l'une de l'autre, ſe trouve entre le Bémol de la ſupérieure & le Dièſe de l'inférieure; Intervalle que le Tempérament fait évanouir, mais que le calcul peut déterminer.

Ce *Quart-de-Ton* eſt de deux eſpeces; ſavoir, l'Enharmonique majeur, dans le rapport de 576 à 625, qui eſt le complément de deux ſémi-Tons mineurs au *Ton* majeur; & l'Enharmonique mineur, dans la raiſon de 125 à 128, qui eſt le complément des deux mêmes ſémi-Tons mineurs au *Ton* mineur.

QUARTE, *ſ. f.* La troiſieme des Conſonnances dans l'ordre de leur génération. La *Quarte*

eſt une Conſonnance parfaite ; ſon rapport eſt de 3 à 4 ; elle eſt compoſée de trois Degrés diatoniques formés par quatre Sons ; d'où lui vient le nom de *Quarte*. Son Intervalle eſt de deux *Tons* & demi ; ſavoir, un *Ton* majeur, un *Ton* mineur, & un ſémi-Ton majeur.

La *Quarte* peut s'altérer de deux manieres ; ſavoir, en diminuant ſon Intervalle d'un ſémi-Ton, & alors elle s'appelle *Quarte diminuée* ou *fauſſe-Quarte* ; ou en augmentant d'un ſémi-Ton ce même Intervalle, & alors elle s'appelle *Quarte ſuperflue* ou *Triton*, parce que l'Intervalle en eſt de trois Tons pleins : il n'eſt que de deux *Tons*, c'eſt-à-dire, d'un *Ton*, & deux ſémi-Tons dans la *Quarte diminuée* ; mais ce dernier Intervalle eſt banni de l'Harmonie, & pratiqué ſeulement dans le Chant.

Il y a un Accord qui porte le nom de *Quarte*, ou *Quarte & Quinte*. Quelques-uns l'appellent Accord de Onzieme : c'eſt celui où ſous un Accord de Septieme on ſuppoſe à la Baſſe un cinquieme Son, une Quinte au-deſſous du Fondamental : car alors ce Fondamental fait Quinte, & ſa Septieme fait Onzieme avec le Son ſuppoſé. (Voyez SUPPOSITION.)

Un autre Accord s'appelle *Quarte ſuperflue* ou *Triton*. C'eſt un Accord ſenſible dont la diſſonnance eſt portée à la Baſſe : car alors la Note ſenſible fait Triton ſur cette diſſonnance. (Voyez ACCORD.

Deux *Quartes* juſtes de ſuite ſont permiſes en compoſition, même par Mouvement ſemblable, pourvu qu'on y ajoute la Sixte : mais ce ſont des paſſages dont on ne doit pas abuſer, & que la Baſſe fondamentale n'autoriſe pas extrêmement.

QUARTER, *v. n.* C'étoit, chez nos anciens Muſiciens une maniere de procéder dans le Déchant ou Contrepoint plutôt par Quartes que par Quintes : c'étoit ce qu'ils appelloient auſſi par un mot Latin plus barbare encore que le François, *Diateſſeronare.*

QUATORZIEME, *ſ. f.* Réplique ou Octave de la Septieme. Cet Intervalle s'appelle *Quatorzieme*, parce qu'il faut former quatorze Sons pour paſſer diatoniquement d'un de ſes termes à l'autre.

QUATUOR, *ſ. m.* C'eſt le nom qu'on donne aux morceaux de Muſique vocale ou inſtrumentale qui ſont à quatre Parties récitantes. (Voyez PARTIES.) Il n'y a point de vrais *Quatuor*, ou ils ne valent rien. Il faut que dans un bon *Quatuor* les Parties ſoient preſque toujours alternatives, parce que dans tout Accord il n'y a que deux Parties tout au plus qui faſſent Chant & que l'oreille puiſſe diſtinguer à la fois ; les deux autres ne ſont qu'un pur rempliſſage, & l'on ne doit point mettre de rempliſſage dans un *Quatuor.*

QUEUE, *ſ. f.* On diſtingue dans les Notes la tête & la *Queue.* La tête eſt le corps même de la Note ; la *Queue* eſt ce trait perpendiculaire qui tient à la tête & qui monte ou deſcend in-

différemment à travers la Portée. Dans le Plain-Chant la plupart des Notes n'ont pas de *Queue*; mais dans la Muſique il n'y a que la Ronde qui n'en ait point. Autrefois la Breve ou Quarrée n'en avoit pas non plus ; mais les différentes poſitions de la *Queue* ſervoient à diſtinguer les valeurs des autres Notes, & ſur-tout de la Plique. (Voyez PLIQUE.)

Aujourd'hui la *Queue* ajoutée aux Notes du Plain-Chant prolonge leur durée ; elle l'abrege, au contraire, dans la Muſique, puiſqu'une Blanche ne vaut que la moitié d'une Ronde.

QUINQUE, *ſ. m.* Nom qu'on donne aux morceaux de Muſique vocale ou inſtrumentale qui ſont à cinq Parties récitantes. Puiſqu'il n'y a pas de vrai *Quatuor*, à plus forte raiſon n'y a-t-il pas de véritable *Quinque*. L'un & l'autre de ces mots, quoique paſſés de la Langue Latine dans la Françoiſe, ſe prononcent comme en Latin.

QUINTE, *ſ. f.* La ſeconde des Conſonnances dans l'ordre de leur génération. La *Quinte* eſt une Conſonnance parfaite. (Voyez CONSONNANCE.) Son rapport eſt de 2 à 3. Elle eſt compoſée de quatre Degrés diatoniques, arrivant au cinquieme Son, d'où lui vient le nom de *Quinte*. Son Intervalle eſt de trois *Tons* & demi ; ſavoir, deux *Tons* majeurs un *Ton* mineur, & un ſémi-Ton majeur.

La *Quinte* peut s'altérer de deux manieres ; ſavoir, en diminuant ſon Intervalle d'un ſémi-

Ton, & alors elle s'appelle *Fausse-Quinte*, & devroit s'appeller *Quinte-diminuée;* ou en augmentant d'un sémi-Ton le même Intervalle, & alors elle s'appelle *Quinte-superflue.* De sorte que la *Quinte-superflue* a quatre *Tons*, & la *Fausse-Quinte* trois seulement, comme le Triton, dont elle ne differe dans nos systêmes que par le nombre des Degrés. (Voyez FAUSSE-QUINTE.)

Il y a deux Accords qui portent le nom de *Quinte*; savoir, l'Accord de *Quinte & Sixte*, qu'on appelle aussi *grande-Sixte* ou *Sixte-ajoutée*, & l'Accord de *Quinte-superflue.*

Le premier de ces deux Accords se considere en deux manieres; savoir, comme un Renversement de l'Accord de Septieme, la Tierce du Son Fondamental étant portée au grave; c'est l'Accord de *grande-Sixte;* (Voyez SIXTE.) ou bien comme un Accord direct dont le Son Fondamental est au grave, & c'est alors l'Accord de *Sixte-ajoutée.* (Voyez DOUBLE-EMPLOI.)

Le second se considere aussi de deux manieres, l'une par les François, l'autre par les Italiens. Dans l'Harmonie Françoise la *Quinte superflue* est l'Accord dominant en Mode mineur, au-dessous duquel on fait entendre la Médiante qui fait *Quinte-superflue* avec la Note sensible. Dans l'Harmonie Italienne, la *Quinte-superflue* ne se pratique que sur la Tonique en Mode majeur, lorsque, par accident, sa *Quinte* est dièsée, faisant alors Tierce majeure sur la Médiante

&

& par conſéquent *Quinte-ſuperflue* ſur la Tonique. Le principe de cet Accord, qui paroît ſortir du Mode, ſe trouvera dans l'expoſition du Syſtême de M. Tartini. (Voyez SYSTEME.)

Il eſt défendu, en compoſition, de faire deux *Quintes* de ſuite par mouvement ſemblable entre les mêmes Parties : cela choqueroit l'oreille en formant une double Modulation.

M. Rameau prétend rendre raiſon de cette regle par le défaut de liaiſon entre les Accords. Il ſe trompe. Premiérement on peut former ces deux *Quintes* & conſerver la liaiſon harmonique. Secondement, avec cette liaiſon, les deux *Quintes* ſont encore mauvaiſes. Troiſiémement, il faudroit, par le même principe, étendre, comme autrefois, la regle aux Tierces majeures ; ce qui n'eſt pas & ne doit pas être. Il n'appartient pas à nos hypotheſes de contrarier le jugement de l'oreille, mais ſeulement d'en rendre raiſon.

Quinte-Fauſſe, eſt une *Quinte* réputée juſte dans l'Harmonie, mais qui, par la force de la Modulation, ſe trouve affoiblie d'un ſémi-Ton : telle eſt ordinairement la *Quinte* de l'Accord de Septieme ſur la ſeconde Note du Ton en Mode mineur.

La *fauſſe-Quinte* eſt une Diſſonnance qu'il faut ſauver : mais la *Quinte-Fauſſe* peut paſſer pour Conſonnance & être traitée comme telle quand on compoſe à quatre Parties. (Voyez FAUSSE-QUINTE.)

QUINTE, eſt auſſi le nom qu'on donne en France à cette Partie inſtrumentale de rempliſſage qu'en Italie on appelle *Viola*. Le nom de cette Partie a paſſé à l'Inſtrument qui la joue.

QUINTER, *v. n.* C'étoit, chez nos anciens Muſiciens, une maniere de procéder dans le Déchant ou Contrepoint plutôt par *Quintes* que par Quartes. C'eſt ce qu'ils appelloient auſſi dans leur Latin, *Diapentiſſare*. Muris s'étend fort au long ſur les regles convenables pour *Quinter* ou Quarter à propos.

QUINZIEME, *ſ. f.* Intervalle de deux Octaves. (Voyez DOUBLE-OCTAVE.)

R.

RANZ-DES-VACHES. Air célebre parmi les Suiſſes, & que leurs jeunes Bouviers jouent ſur la Cornemuſe en gardant le bétail dans les montagnes. Voyez l'Air noté *Pl.* N. Voyez auſſi l'article MUSIQUE où il eſt fait mention des étranges effets de cet Air.

RAVALEMENT. Le Clavier ou Syſtème à *Ravalement*, eſt celui qui, au lieu de ſe borner à Quatre Octaves comme le Clavier ordinaire, s'étend à cinq, ajoutant une Quinte au-deſſous de l'*ut* d'en bas, une Quarte au-deſſus de l'*ut*

d'en haut, & embraſſant ainſi cinq Octaves entre deux *fa*. Le mot *Ravalement* vient des Facteurs d'Orgue & de Claveſſin, & il n'y a guere que ces Inſtrumens ſur leſquels on puiſſe embraſſer cinq Octaves. Les Inſtrumens aigus paſſent même rarement l'*ut* d'en haut ſans jouer faux, & l'Accord des Baſſes ne leur permet point de paſſer l'*ut* d'en bas.

Ré. Syllabe par laquelle on ſolfie la ſeconde Note de la Gamme. Cette Note, au naturel, s'exprime par la lettre D. (Voyez D. & GAMME.)

RECHERCHE, *ſ. f.* Eſpece de Prélude ou de Fantaiſie ſur l'Orgue ou ſur le Claveſſin, dans laquelle le Muſicien affecte de rechercher & de raſſembler les principaux traits d'Harmonie & de Chant qui viennent d'être exécutés, ou qui vont l'être dans un Concert. Cela ſe fait ordinairement ſur le Champ ſans préparation, & demande, par conſéquent, beaucoup d'habileté.

Les Italiens appellent encore *Recherches*, ou *Cadences*, ces *Arbitrii* ou Points d'Orgue que le Chanteur ſe donne la liberté de faire ſur certaines Notes de ſa Partie, ſuſpendant la Meſure, parcourant les diverſes Cordes du Mode, & même en ſortant quelquefois, ſelon les idées de ſon génie & les routes de ſon goſier, tandis que tout l'Accompagnement s'arrête juſqu'à ce qu'il lui plaiſe de finir.

RÉCIT, *ſ. m.* Nom générique de tout ce qui

ſe chante à voix ſeule. On dit, un *Récit* de Baſſe, un *Récit* de Haute-Contre. Ce mot s'applique même en ce ſens aux Inſtrumens. On dit un *Récit* de Violon, de Flûte, de Hautbois. En un mot *Réciter* c'eſt chanter ou jouer ſeul une Partie quelconque, par oppoſition au Chœur & à la Symphonie en général, où pluſieurs chantent ou jouent la même Partie à l'Uniſſon.

On peut encore appeller *Récit* la Partie où regne le Sujet principal, & dont toutes les autres ne ſont que l'Accompagnement. On a mis dans le Dictionnaire de l'Académie Françoiſe, *les Récits ne ſont point aſſujettis à la Meſure comme les Airs.* Un *Récit* eſt ſouvent un Air, & par conſéquent Meſuré. L'Académie auroit-elle confondu le *Récit* avec le *Récitatif ?*

Re'citant, *Partic.* Partie *Récitante* eſt celle qui ſe chante par une ſeule Voix, ou ſe joue par un ſeul Inſtrument; par oppoſition aux Parties de Symphonie & de Chœur qui ſont exécutées à l'Uniſſon par pluſieurs Concertans. (Voyez Re'cit.)

Re'citation, *ſ. f.* Action de Réciter la Muſique. (Voyez Re'citer.)

Recitatif, *ſ. m.* Diſcours récité d'un ton muſical & harmonieux. C'eſt une maniere de Chant qui approche beaucoup de la parole, une déclamation en Muſique, dans laquelle le Muſicien doit imiter, autant qu'il eſt poſſible, les

inflexions de voix du Déclamateur. Ce Chant eſt nommé *Récitatif*, parce qu'il s'applique à la narration, au récit, & qu'on s'en ſert dans le Dialogue dramatique. On a mis dans le Dictionnaire de l'Académie, que le *Ré.itatif* doit être débité : il y a des *Récitatifs* qui doivent être débités, d'autres qui doivent être ſoutenus.

La perfection du *Récitatif* dépend beaucoup du caractere de la Langue ; plus la Langue eſt accentuée & mélodieuſe, plus le *Récitatitif* eſt naturel, & approche du vrai diſcours : il n'eſt que l'Accent noté dans une Langue vraiment muſicale : mais dans une Langue peſante, ſourde & ſans accent, le *Récitatif* n'eſt que du chant, des cris, de la Pſalmodie ; on n'y reconnoît plus la parole. Ainſi le meilleur *Récitatif* eſt celui où l'on chante le moins. Voilà, ce me ſemble, le ſeul vrai principe tiré de la nature de la choſe, ſur lequel on doive ſe fonder pour juger du *Récitatif*, & comparer celui d'une Langue à celui d'une autre.

Chez les Grecs, toute la Poéſie étoit en *Récitatif*, parce que la Langue étant mélodieuſe, il ſuffiſoit d'y ajouter la Cadence du Mètre & la Récitation ſoutenue, pour rendre cette Récitation tout-à fait muſicale ; d'où vient que ceux qui verſifioient appelloient cela *chanter*. Cet uſage, paſſé ridiculement dans les autres Langues, fait dire encore aux Poëtes, *je chante*,

lorſqu'ils ne font aucune ſorte de Chant. Les Grecs pouvoient chanter en parlant ; mais chez nous il faut parler ou chanter ; on ne ſauroit faire à la fois l'un & l'autre. C'eſt cette diſtinction même qui nous a rendu le *Récitatif* néceſſaire. La Muſique domine trop dans nos Airs, la Poéſie y eſt preſque oubliée. Nos Drames lyriques ſont trop chantés pour pouvoir l'être toujours. Un Opéra qui ne ſeroit qu'une ſuite d'Air ennuieroit preſque autant qu'un ſeul Air de la même étendue. Il faut couper & ſéparer les Chants par de la parole ; mais il faut que cette parole ſoit modifiée par la Muſique. Les idées doivent changer, mais la Langue doit reſter la même. Cette Langue une fois donnée, en changer dans le cours d'une Piece, ſeroit vouloir parler moitié François, moitié Allemand. Le paſſage du diſcours au Chant, & réciproquement, eſt trop diſparat ; il choque à la fois l'oreille & la vraiſemblance : deux interlocuteurs doivent parler ou chanter ; ils ne ſauroient faire alternativement l'un & l'autre. Or le *Récitatif* eſt le moyen d'union du Chant & de la parole ; c'eſt lui qui ſépare & diſtingue les Airs ; qui repoſe l'oreille étonnée de celui qui précede & la diſpoſe à goûter celui qui ſuit : enfin c'eſt à l'aide du *Récitatif* que ce qui n'eſt que dialogue, récit, narration dans le Drame, peut ſe rendre ſans ſortir de la Langue donnée, & ſans déplacer l'éloquence des Airs.

On ne mesure point le *Récitatif* en chantant. Cette Mesure, qui caractérise les Airs, gâteroit la déclamation récitative. C'est l'Accent, soit Grammatical, soit Oratoire, qui doit seul diriger la lenteur ou la rapidité des Sons, de même que leur élévation ou leur abaissement. Le Compositeur, en notant le *Récitatif*, sur quelque Mesure déterminée, n'a en vue que de fixer la correspondance de la Basse-continue & du Chant, & d'indiquer, à-peu-près, comment on doit marquer la quantité des syllabes, cadencer & scander les vers. Les Italiens ne se servent jamais pour leur *Récitatif* que de la Mesure à quatre Tems; mais les François entremêlent le leur de toutes sortes de Mesures.

Ces derniers arment aussi la Clef de toutes sortes de Transpositions, tant pour le *Récitatif* que pour les Airs, ce que ne font pas les Italiens; mais ils notent toujours le *Récitatif* au naturel: la quantité de Modulations dont ils le chargent, & la promptitude des Transitions, faisant que la Transposition convenable à un Ton ne l'est plus à ceux dans lesquels on passe, multiplieroit trop les Accidens sur les mêmes Notes, & rendroit le *Récitatif* presque impossible à suivre, & très-difficile à noter.

En effet, c'est dans le *Récitatif* qu'on doit faire usage des Transitions harmoniques les plus recherchées, & des plus savantes Modulations. Les Airs n'offrant qu'un sentiment, qu'une ima-

ge; renfermés enfin dans quelque unité d'expreſſion, ne permettent guere au Compoſiteur de s'éloigner du Ton principal; & s'il vouloit moduler beaucoup dans un ſi court eſpace, il n'offriroit que des Phraſes étranglées, entaſſées, & qui n'auroient ni liaiſon, ni goût, ni Chant. Défaut très-ordinaire dans la Muſique Françoiſe, & même dans l'Allemande.

Mais dans le *Récitatif*, où les expreſſions, les ſentimens, les idées varient à chaque inſtant, on doit employer des Modulations également variées qui puiſſent repréſenter, par leurs contextures, les ſucceſſions exprimées par le diſcours du Récitant. Les inflexions de la Voix parlante ne ſont pas bornées aux Intervalles muſicaux; elles ſont infinies, & impoſſibles à déterminer. Ne pouvant donc les fixer avec une certaine préciſion, le Muſicien, pour ſuivre la parole, doit au moins les imiter le plus qu'il eſt poſſible, & afin de porter dans l'eſprit des Auditeurs l'idée des Intervalles & des Accens, qu'il ne peut exprimer en Notes, il a recours à des Tranſitions qui les ſuppoſent; ſi, par exemple, l'Intervalle du ſémi-Ton majeur au mineur lui eſt néceſſaire, il ne le notera pas, il ne ſauroit; mais il vous en donnera l'idée à l'aide d'un paſſage Enharmonique. Une marche de baſſe ſuffit ſouvent pour changer toutes les idées & donner au *Récitatif* l'accent & l'inflexion que l'Acteur ne peut exécuter.

Au reste, comme il importe que l'Auditeur soit attentif au *Récitatif*, & non pas à la Basse, qui doit faire son effet sans être écoutée ; il suit de-là que la Basse doit rester sur la même Note autant qu'il est possible ; car c'est au moment qu'elle change de Note & frappe une autre Corde, qu'elle se fait écouter. Ces momens étant rares & bien choisis, n'usent point les grands effets ; ils distraisent moins fréquemment le Spectateur & le laissent plus aisément dans la persuasion qu'il n'entend que parler, quoique l'Harmonie agisse continuellement sur son oreille. Rien ne marque un plus mauvais *Récitatif* que ces Basses perpétuellement sautillantes, qui courent de Croche en Croche après la succession Harmonique, & font, sous la Mélodie de la Voix, une autre maniere de Mélodie fort plate & fort ennuyeuse. Le Compositeur doit savoir prolonger & varier ses Accords sur la même Note de Basse, & n'en changer qu'au moment où l'inflexion du *Récitatif* devenant plus vive reçoit plus d'effet par ce changement de Basse, & empêche l'Auditeur de le remarquer.

Le *Récitatif* ne doit servir qu'à lier la contexture du Drame, à séparer & faire valoir les Airs, à prévenir l'étourdissement que donneroit la continuité du grand bruit ; mais quelqu'éloquent que soit le Dialogue, quelqu'énergique & savant que puisse être le *Récitatif*, il ne doit durer qu'autant qu'il est nécessaire à son objet ;

parce que ce n'eſt point dans le *Récitatif* qu'agit le charme de la Muſique, & que ce n'eſt cependant que pour déployer ce charme qu'eſt inſtitué l'Opéra. Or, c'eſt en ceci qu'eſt le tort des Italiens, qui, par l'extrême longueur de leurs ſcenes, abuſent du *Récitatif*. Quelque beau qu'il ſoit en lui-même, il ennuie, parce qu'il dure trop, & que ce n'eſt pas pour entendre du *Récitatif* que l'on va à l'Opéra. Démoſthene parlant tout le jour ennuieroit à la fin ; mais il ne s'en ſuivroit pas de-là que Démoſthene fût un Orateur ennuyeux. Ceux qui diſent que les Italiens eux-mêmes trouvent leur *Récitatif* mauvais, le diſent bien gratuitement ; puiſqu'au contraire il n'y a point de partie dans la Muſique dont les Connoiſſeurs faſſent tant de cas & ſur laquelle ils ſoient auſſi difficiles. Il ſuffit même d'exceller dans cette ſeule partie, fût-on médiocre dans toutes les autres, pour s'élever chez eux au rang des plus illuſtres Artiſtes, & le célebre *Porpora* ne s'eſt immortaliſé que par-là.

J'ajoute que, quoiqu'on ne cherche pas communément dans le *Récitatif* la même énergie d'expreſſion que dans les Airs, elle s'y trouve pourtant quelquefois ; & quand elle s'y trouve, elle y fait plus d'effet que dans les Airs mêmes. Il y a peu de bons Opéra, où quelque grand morceau de *Récitatif* n'excite l'admiration des Connoiſſeurs, & l'intérêt dans tout le Spectacle ; l'effet de ces morceaux montre aſſez que le

défaut qu'on impute au genre n'eſt que dans la maniere de le traiter.

M. Tartini rapporte avoir entendu en 1714, à l'Opéra d'Ancône, un morceau de *Récitatif* d'une ſeule ligne, & ſans autre Accompagnement que la Baſſe, faire un effet prodigieux non-ſeulement ſur les Profeſſeurs de l'Art, mais ſur tous les Spectateurs. „ C'étoit, dit-il, au com-„ mencement du troiſieme Acte. A chaque re-„ préſentation un ſilence profond dans tout le „ Spectacle annonçoit les approches de ce ter-„ rible morceau. On voyoit les viſages pâlir ; „ on ſe ſentoit friſſonner, & l'on ſe regardoit „ l'un l'autre avec une ſorte d'effroi : car ce n'é-„ toit ni des pleurs, ni des plaintes ; c'étoit „ un certain ſentiment de rigueur âpre & dé-„ daigneuſe qui troubloit l'ame, ſerroit le cœur „ & glaçoit le ſang." Il faut tranſcrire le paſſage original ; ces effets ſont ſi peu connus ſur nos Théatres, que notre Langue eſt peu exercée à les exprimer.

L'anno quatordecimo del ſecolo preſente nel Dramma che ſi rapreſentava in Ancona, v'era ſu'l principio dell' Atto terzo una riga di Recitativo non accompagnato da altri ſtromenti che dal Baſſo ; per cui, tanto in noi profeſſori quanto negli aſcoltanti, ſi deſtava una tal e tanta commozione di animo, che tutti ſi guardavano in faccia l'un l'altro per la evidente mutazione di colore che ſi faceva in ciaſcheduno di noi. L'effetto non era di pianto (mi

ricordo benissimo che le parole erano di sdegno) ma di un certo rigore e freddo nel sangue, che di fatto turbava l'animo. Tredeci volte si recitò il Dramma, e sempre seguì l'effetto stesso universalmente ; di che era segno palpabile il sommo previo silenzio, con cui l'Uditorio tutto si apparecchiava à goderne l'effetto.

Re'citatif Accompagne', est celui auquel, outre la Basse-continue, on ajoute un Accompagnement de Violons. Cet Accompagnement, qui ne peut guere être syllabique, vu la rapidité du débit, est ordinairement formé de longues Notes soutenues sur des Mesures entieres, & l'on écrit pour cela sur toutes les Parties de Symphonie le mot *Sostenuto*, principalement à la Basse, qui, sans cela, ne frapperoit que des coups secs & détachés à chaque changement de Note, comme dans le *Récitatif* ordinaire ; au lieu qu'il faut alors filer & soutenir les Sons selon toute la valeur des Notes. Quand l'Accompagnement est mesuré, cela force de mesurer aussi le *Récitatif*, lequel alors suit & accompagne en quelque sorte l'accompagnement.

Re'citatif Mesure'. Ces deux mots sont contradictoires. Tout *Récitatif* où l'on sent quelqu'autre Mesure que celle des vers n'est plus du *Récitatif*. Mais souvent un *Récitatif* ordinaire se change tout d'un - coup en Chant, & prend de la Mesure & de la Mélodie ; ce qui se marque en écrivant sur les Parties *à Tempo* ou *à Battuta*

Ce contraſte, ce changement bien ménagé produit des effets ſurprenans. Dans le cours d'un *Récitatif* debité, une réflexion tendre & plaintive prend l'Accent muſical & ſe développe à l'inſtant par les plus douces inflexions du Chant; puis, coupée de la même maniere par quelqu'autre réflexion vive & impétueuſe, elle s'interrompt bruſquement pour reprendre à l'inſtant tout le débit de la parole. Ces morceaux courts & meſurés, accompagnés, pour l'ordinaire, de Flûtes & de Cors de Chaſſe, ne ſont pas rares dans les grands *Récitatifs* Italiens.

On meſure encore le *Récitatif*, lorſque l'Accompagnement dont on le charge étant chantant & meſuré lui-même, oblige le *Récitant* d'y conformer ſon débit. C'eſt moins alors un *Récitatif meſuré* que, comme je l'ai dit plus haut, un *Récitatif* accompagnant l'Accompagnement.

Re'citatif Oblige'. C'eſt celui qui, entremêlé de Ritournelles & de traits de Symphonie, *oblige* pour ainſi dire le Récitant & l'Orcheſtre l'un envers l'autre, en ſorte qu'ils doivent être attentifs & s'attendre mutuellement. Ces paſſages alternatifs de Récitatif & de Mélodie revêtue de tout l'éclat de l'Orcheſtre, ſont ce qu'il y a de plus touchant, de plus raviſſant, de plus énergique dans toute la Muſique moderne. L'Acteur agité, tranſporté d'une paſſion qui ne lui permet pas de tout dire, s'interrompt, s'arrête, fait des réticences, durant leſquelles l'Orcheſtre

parle pour lui ; & ces ſilences, ainſi remplis, affectent infiniment plus l'Auditeur que ſi l'Acteur diſoit lui-même tout ce que la Muſique fait entendre. Juſqu'ici la Muſique Françoiſe n'a ſu faire aucun uſage du *Récitatif obligé.* L'on a tâché d'en donner quelque idée dans une ſcene du *Devin du Village*, & il paroît que le Public a trouvé qu'une ſituation vive, ainſi traitée, en devenoit plus intéreſſante. Que ne feroit point le *Récitatif obligé* dans des ſcenes grandes & pathétiques, ſi l'on en peut tirer ce parti dans un genre ruſtique & badin?

Re'citer, *v. a.* & *n.* C'eſt chanter ou jouer ſeul dans une Muſique, c'eſt exécuter un *Récit.* (Voyez Re'cit.)

Re'clame, *ſ. f.* C'eſt dans le Plain-Chant la partie du Répons que l'on reprend après le verſet. (Voyez Re'pons.)

Redouble', *adj.* On appelle *Intervalle redoublé* tout Intervalle ſimple porté à ſon Octave. Ainſi la Treizieme, compoſée d'une Sixte & de l'Octave, eſt une *Sixte redoublée*, & la Quinzieme qui eſt une Octave ajoutée à l'Octave, eſt une Octave *redoublée.* Quand, au lieu d'une Octave, on en ajoute deux, l'Intervalle eſt triplé; quadruplé, quand on ajoute trois Octaves.

Tout Intervalle dont le nom paſſe ſept en nombre, eſt tout au moins *redoublé.* Pour trouver le ſimple d'un Intervalle *redoublé* quelconque, rejettez ſept autant de fois que vous le pourrez

du nom de cet Intervalle, & le reste sera le nom de l'Intervalle simple : de treize rejettez sept, il en reste six ; ainsi la Treizieme est une Sixte *redoublée*. De quinze ôtez deux fois sept ou quatorze, il reste un : ainsi la Quinzieme est un Unisson triplé, ou une Octave *redoublée*.

Réciproquement pour *redoubler* un Intervalle simple quelconque, ajoutez-y sept, & vous aurez le nom du même Intervalle *redoublé*. Pour tripler un Intervalle simple, ajoutez-y quatorze, &c. (Voyez INTERVALLE.)

RE'DUCTION, *s. f.* Suite de Notes descendant diatoniquement. Ce terme, non plus que son opposé, *Déduction*, n'est guere en usage que dans le Plain-Chant.

REFRAIN. Terminaison de tous les Couplets d'une Chanson par les mêmes paroles & par le même Chant, qui se dit ordinairement deux fois.

REGLE DE L'OCTAVE. Formule harmonique publiée la premiere fois par le sieur Delaire en 1700, laquelle détermine, sur la marche diatonique de la Basse, l'Accord convenable à chaque degré du Ton, tant en Mode majeur qu'en Mode mineur, & tant en montant qu'en descendant.

On trouve, *Pl.* L. *Fig. 6*, cette formule chiffrée sur l'Octave du Mode majeur, & *Fig.* 7, sur l'Octave du Mode mineur.

Pourvu que le Ton ſoit bien déterminé, on ne ſe trompera pas en accompagnant ſur cette *Regle*, tant que l'Auteur ſera reſté dans l'Harmonie ſimple & naturelle que comporte le Mode. S'il ſort de cette ſimplicité par des Accords par ſuppoſition ou d'autres licences, c'eſt à lui d'en avertir par des Chiffres convenables ; ce qu'il doit faire auſſi à chaque changement de Ton : mais tout ce qui n'eſt point chiffré doit s'accompagner ſelon la *Regle de l'Octave*, & cette *Regle* doit s'étudier ſur la Baſſe-fondamentale pour en bien comprendre le ſens.

Il eſt cependant fâcheux qu'une formule deſtinée à la pratique des *Regles* élémentaires de l'Harmonie, contienne une faute contre ces mêmes *Regles* ; c'eſt apprendre de bonne heure aux commençans à tranſgreſſer les loix qu'on leur donne. Cette faute eſt dans l'Accompagnement de la ſixieme Note dont l'Accord chiffré d'un 6, peche contre les *Regles* ; car il ne s'y trouve aucune liaiſon, & la Baſſe-fondamentale deſcend diatoniquement d'un Accord parfait ſur un autre Accord parfait ; licence trop grande pour pouvoir faire *Regle*.

On pourroit faire qu'il y eût liaiſon, en ajoutant une Septieme à l'Accord parfait de la Dominante ; mais alors cette Septieme, devenue Octave ſur la Note ſuivante, ne ſeroit point ſauvée, & la Baſſe-fondamentale, deſcendant dia-

diatoniquement ſur un Accord parfait, après un Accord de Septieme, feroit une marche entiérement intolérable.

On pourroit auſſi donner à cette ſixieme Note l'Accord de petite Sixte, dont la Quarte feroit liaiſon; mais ce feroit fondamentalement un Accord de Septieme avec Tierce mineure, où la Diſſonnance ne feroit pas préparée; ce qui eſt encore contre les *Regles*. (Voyez PRE'PARER.)

On pourroit chiffrer Sixte-Quarte ſur cette ſixieme Note, & ce feroit alors l'Accord parfait de la Seconde; mais je doute que les Muſiciens approuvaſſent un Renverſement auſſi mal entendu que celui-là; Renverſement que l'oreille n'adopte point, & ſur un Accord qui éloigne trop l'idée de la Modulation principale.

On pourroit changer l'Accord de la Dominante, en lui donnant la Sixte-Quarte au lieu de la Septieme, & alors la Sixte ſimple iroit très-bien ſur la ſixieme Note qui ſuit; mais la Sixte-Quarte iroit très-mal ſur la Dominante, à moins qu'elle n'y fût ſuivie de l'Accord parfait ou de la Septieme; ce qui rameneroit la difficulté. Une *Regle* qui ſert non-ſeulement dans la pratique, mais de modele pour la pratique, ne doit point ſe tirer de ces combinaiſons théoriques rejettées par l'oreille; & chaque Note, ſur-tout la Dominante, y doit porter ſon Accord propre, lorſqu'elle peut en avoir un.

Je tiens donc pour une choſe certaine, que

nos *Regles* ſont mauvaiſes, ou que l'Accord de Sixte, dont on Accompagne la Sixieme Note en montant, eſt une faute qu'on doit corriger, & que pour Accompagner réguliérement cette Note, comme il convient dans une formule, il n'y a qu'un ſeul Accord à lui donner, ſavoir celui de Septieme; non une Septieme fondamentale, qui, ne pouvant dans cette marche ſe ſauver que d'une autre Septieme, ſeroit une faute; mais une Septieme renverſée d'un Accord de Sixte ajoutée ſur la Tonique. Il eſt clair que l'Accord de la Tonique eſt le ſeul qu'on puiſſe inſérer réguliérement entre l'Accord parfait ou de Septieme ſur la Dominante, & le même Accord ſur la Note ſenſible qui ſuit immédiatement. Je ſouhaite que les gens de l'Art trouvent cette correction bonne; je ſuis ſûr au moins qu'ils la trouveront réguliere.

Régler le Papier. C'eſt marquer ſur un papier blanc les Portées pour y noter la Muſique. (Voyez Papier Réglé.)

Régleur, *ſ. m.* Ouvrier qui fait profeſſion de régler les papiers de Muſique. (Voyez Copiste.)

Ré'glure, *ſ. f.* Maniere dont eſt réglé le papier. *Cette Réglure eſt trop noire. Il y a plaiſir de Noter ſur une Réglure bien nette.* (Voyez Papier Ré'gle'.)

Relation, *ſ. f.* Rapport qu'ont entr'eux les deux Sons qui forment un Intervalle, conſidéré par le genre de cet Intervalle. La *Relation* eſt

juste, quand l'Intervalle est juste, majeur ou mineur; elle est *fausse*, quand il est superflu ou diminué. (Voyez INTERVALLE.)

Parmi les *fausses Relations*, on ne considere comme telles dans l'Harmonie, que celles dont les deux Sons ne peuvent entrer dans le même Mode. Ainsi le Triton, qui dans la Mélodie est une *fausse Relation*, n'en est une dans l'Harmonie que lorsqu'un des deux Sons qui le forment, est une Corde étrangere au Mode. La Quarte diminuée, quoique bannie de l'Harmonie, n'est pas toujours une *fausse Relation*. Les Octaves diminuée & superflue, étant non-seulement des Intervalles bannis de l'Harmonie, mais impraticables dans le même Mode, sont toujours de *fausses Relations*. Il en est de même des Tierces & des Sixtes-diminuées & superflues, quoique la derniere soit admise aujourd'hui.

Autrefois les *fausses Relations* étoient toutes défendues. A présent elles sont presque toutes permises dans la Mélodie, mais non dans l'Harmonie. On peut pourtant les y faire entendre, pourvu qu'un des deux Sons qui forment la *fausse Relation*, ne soit admis que comme Note de goût, & non comme partie constitutive de l'Accord.

On appelle encore *Relation enharmonique*, entre deux Cordes qui sont à un Ton d'Intervalle, le rapport qui se trouve entre le Diese de l'inférieure & le Bémol de la Supérieure. C'est,

par le Tempérament, la même touche sur l'Orgue & sur le Claveſſin; mais en rigueur ce n'eſt pas le même Son, & il y a entr'eux un Intervalle enharmonique. (Voyez ENHARMONIQUE.)

REMISSE, *adj.* Les Sons *Remiſſes* ſont ceux qui ont peu de force, ceux qui étant fort graves ne peuvent être rendus que par des Cordes extrêmement lâches, ni entendus que de fort près. *Remiſſe* eſt l'oppoſé d'*Intenſe*, & il y a cette différence entre *Remiſſe* & *bas* ou *foible*, de même qu'entre *Intenſe* & *haut* ou *fort*, que *bas* & *haut* ſe diſent de la ſenſation que le Son porte à l'oreille; au lieu qu'*Intenſe* & *Remiſſe* ſe rapportent plutôt à la cauſe qui le produit.

RENFORCER, *v. a. pris en ſens neutre.* C'eſt paſſer du *Doux* au *Fort*, ou du *Fort* au très-*Fort*, non tout d'un coup, mais par une gradation continue en renflant & augmentant les Sons, ſoit ſur une Tenue, ſoit ſur une ſuite de Notes, juſqu'à ce qu'ayant atteint celle qui ſert de terme au *Renforcé*, l'on reprenne enſuite le jeu ordinaire. Les Italiens indiquent le *Renforcé* dans leur Muſique par le mot *Creſcendo*, ou par le mot *Rinforzando* indifféremment.

RENTRE'E, *ſ. f.* Retour du ſujet, ſur-tout après quelques Pauſes de ſilence, dans une Fugue, une Imitation, ou dans quelque autre Deſſein.

RENVERSE'. En fait d'Intervalles, *Renverſé* eſt oppoſé à *Direct*. (Voyez DIRECT.) Et en fait d'Accords, il eſt oppoſée à *Fondamental*. (Voyez FONDAMENTAL.)

RENVERSEMENT, *ſ. m.* Changement d'ordre dans les Sons qui compoſent les Accords, & dans les Parties qui compoſent l'Harmonie : ce qui ſe fait en ſubſtituant à la Baſſe, par des Octaves, les Sons qui doivent être au Deſſus, ou aux extrêmités ceux qui doivent occuper le milieu; & réciproquement.

Il eſt certain que dans tout Accord il y a un ordre fondamental & naturel, qui eſt celui de la génération de l'Accord même : mais les circonſtances d'une ſucceſſion, le goût, l'expreſſion, le beau Chant, la variété, le rapprochement de l'Harmonie, obligent ſouvent le Compoſiteur de changer cet ordre en renverſant les Accords, & par conſéquent la diſpoſition des Parties.

Comme trois choſes peuvent être ordonnées en ſix manieres, & quatre choſes en vingt-quatre manieres, il ſemble d'abord qu'un Accord parfait devroit être ſuſceptible de ſix *Renverſemens*, & un Accord diſſonnant de vingt-quatre; puiſque celui-ci eſt compoſé de quatre Sons, l'autre de trois, & que le *Renverſement* ne conſiſte qu'en des tranſpoſitions d'Octaves. Mais il faut obſerver que dans l'Harmonie on ne compte point pour des *Renverſemens* toutes les diſpoſitions différentes des Sons ſupérieurs, tant que le même Son demeure au grave. Ainſi ces deux ordres de l'Accord parfait *ut mi ſol*, & *ut ſol mi*, ne ſont pris que pour un même *Renverſement*,

& ne portent qu'un même nom; ce qui réduit à trois tous les *Renverſemens* de l'Accord parfait, & à quatre tous ceux de l'Accord diſſonnant; c'eſt à dire, à autant de *Renverſemens* qu'il entre de différens Sons dans l'Accord : car les Répliques des mêmes Sons ne ſont ici comptées pour rien.

Toutes les fois donc que la Baſſe-fondamentale ſe fait entendre dans la Partie la plus grave, ou ſi la Baſſe fondamentale eſt retranchée, toutes les fois que l'ordre naturel eſt gardé dans les Accords, l'Harmonie eſt directe. Dès que cet ordre eſt changé, ou que les Sons fondamentaux, ſans être au grave, ſe font entendre dans quelque autre Partie, l'Harmonie eſt *renverſée*. *Renverſement* de l'Accord, quand le Son fondamental eſt tranſpoſé; *Renverſement* de l'Harmonie, quand le Deſſus ou quelque autre Partie marche comme devroit faire la Baſſe.

Par-tout où un Accord direct ſera bien placé, ſes *Renverſemens* ſeront bien placés auſſi, quant à l'Harmonie; car c'eſt toujours la même ſucceſſion fondamentale. Ainſi à chaque Note de Baſſe-fondamentale, on eſt maître de diſpoſer l'Accord à ſa volonté, & par conſéquent de faire à tout moment des *Renverſemens* différens; pourvu qu'on ne change point la ſucceſſion réguliere & fondamentale, que les Diſſonnances ſoient toujours préparées & ſauvées par les Parties qui les font entendre, que la Note ſenſible monte

toujours, & qu'on évite les fausses Relations trop dures dans une même Partie. Voilà la Clef de ces différences mystérieuses que mettent les Compositeurs entre les Accords où le Dessus syncope, & ceux où la Basse doit syncoper; comme, par exemple, entre la Neuvieme & la Seconde; c'est que dans les premiers l'Accord est direct & la Dissonnance dans le Dessus; dans les autres l'Accord est *renversé*, & la Dissonnance est à la Basse.

A l'égard des Accords par supposition, il faut plus de précautions pour les *Renverser*. Comme le Son qu'on ajoute à la Basse est entiérement étranger à l'Harmonie, souvent il n'y est souffert qu'à cause de son grand éloignement des autres Sons, qui rend la Dissonnance moins dure. Que si ce Son ajouté vient à être transposé dans les Parties supérieures, comme il l'est quelquefois; si cette transposition n'est faite avec beaucoup d'art, elle y peut produire un très-mauvais effet, & jamais cela ne sauroit se pratiquer heureusement sans retrancher quelque autre Son de l'Accord. Voyez au mot *Accord* les cas & le choix de ces retranchemens.

L'intelligence parfaite du *Renversement* ne dépend que de l'étude & de l'art: le choix est autre chose; il faut de l'oreille & du goût; il y faut l'expérience des effets divers, & quoique le choix du *Renversement* soit indifférent pour le fond de l'Harmonie, il ne l'est pas pour l'effet

& l'expreſſion. Il eſt certain que la Baſſe-fondamentale eſt faite pour ſoutenir l'Harmonie & régner au-deſſous d'elle. Toutes les fois donc qu'on change l'ordre & qu'on *renverſe* l'Harmonie, on doit avoir de bonnes raiſons pour cela: ſans quoi, l'on tombera dans le défaut de nos Muſiques récentes, où les Deſſus chantent quelquefois comme des Baſſes, & les Baſſes toujours comme des Deſſus, où tout eſt confus, *renverſé*, mal ordonné, ſans autre raiſon que de pervertir l'ordre établi & de gâter l'Harmonie.

Sur l'Orgue & le Claveſſin les divers *Renverſemens* d'un Accord, autant qu'une ſeule main peut les faire, s'appellent *faces*. (Voyez FACE.)

RENVOI, *ſ. m.* Signe figuré à volonté, placé communément au-deſſus de la Portée, lequel correſpondant à un autre ſigne ſemblable, marque qu'il faut, d'où eſt le ſecond, retourner où eſt le premier, de-là ſuivre juſqu'à ce qu'on trouve le Point final. (Voyez POINT.)

RÉPERCUSSION, *ſ. f.* Répétition fréquente des mêmes Sons. C'eſt ce qui arrive dans toute Modulation bien déterminée, où les Cordes eſſentielles du Mode, celles qui compoſent la Triade harmonique, doivent être rebattues plus ſouvent qu'aucune des autres. Entre les trois Cordes de cette Triade, les deux extrêmes, c'eſt-à-dire, la Finale & la Dominante, qui ſont proprement la répercuſſion du Ton, doivent être plus ſouvent rebattues que celle du milieu qui

n'eſt que la répercuſſion du Mode. (Voyez TON & MODE.)

RE'PETITION, *ſ. f.* Eſſai que l'on fait en particulier d'une Piece de Muſique que l'on veut exécuter en public. Les *Répetitions* ſont néceſſaires pour s'aſſurer que les copies ſont exactes, pour que les Acteurs puiſſent prévoir leurs Parties, pour qu'ils ſe concertent & s'accordent bien enſemble, pour qu'ils ſaiſiſſent l'eſprit de l'ouvrage & rendent fidellement ce qu'ils ont à exprimer. Les *Répétitions* ſervent au Compoſiteur même pour juger de l'effet de ſa piece, & faire les changemens dont elle peut avoir beſoin.

RE'PLIQUE, *ſ. f.* Ce terme, en Muſique, ſignifie la même choſe qu'*Octave.* (Voyez OCTAVE.) Quelquefois en compoſition l'on appelle auſſi *Réplique* l'Uniſſon de la même Note dans deux Parties différentes. Il y a néceſſairement des *Répliques* à chaque Accord dans toute Muſique à plus de quatre Parties. (Voyez UNISSON.)

RE'PONS, *ſ. m.* Eſpece d'Antienne redoublée qu'on chante dans l'Egliſe Romaine après les leçons de Matines ou les Capitules, & qui finit en maniere de Rondeau, par une Repriſe appellée *Réclame.*

Le Chant du *Répons* doit être plus orné que celui d'une Antienne ordinaire, ſans ſortir pourtant d'une Mélodie mâle & grave, ni de celle qu'exige le Mode qu'on a choiſi. Il n'eſt cependant pas néceſſaire que le Verſet d'un *Répons* ſe

termine par la Note finale du Mode ; il suffit que cette Finale termine le *Répons* même.

Re'ponse, *s. f.* C'est, dans une Fugue, la rentrée du sujet par une autre Partie, après que la premiere l'a fait entendre ; mais c'est sur-tout dans une Contre-Fugue, la rentrée du sujet renversé de celui qu'on vient d'entendre. (Voyez Fugue, Contre-Fugue.)

Repos, *s. m.* C'est la terminaison de la phrase, sur laquelle terminaison le Chant se repose plus ou moins parfaitement. Le *Repos* ne peut s'établir que par une Cadence pleine : si la Cadence est évitée, il ne peut y avoir de vrai *Repos* ; car il est impossible à l'oreille de se reposer sur une Dissonnance. On voit par là qu'il y a précisément autant d'especes de *Repos* que de sortes de Cadences pleines ; (Voyez Cadence) & ces différens *Repos* produisent dans la Musique l'effet de la ponctuation dans le discours.

Quelques-uns confondent mal-à-propos les *Repos* avec les Silences, quoique ces choses soient fort différentes. (Voyez Silence.)

Reprise, *s. f.* Toute Partie d'un Air, laquelle se répete deux fois, sans être écrite deux fois, s'appelle *Reprise*. C'est en ce sens qu'on dit que la premiere *Reprise* d'une Ouverture est grave, & la seconde gaie. Quelquefois aussi l'on n'entend par *Reprise* que la seconde Partie d'un Air. On dit ainsi que la *Reprise* du joli Menuet de

Dardanus ne vaut rien du tout. Enfin *Reprise* est encore chacune des Parties d'un Rondeau qui souvent en a trois, & quelquefois davantage, dont on ne répete que la premiere.

Dans la Note on appelle *Reprise* un signe qui marque que l'on doit répéter la Partie de l'Air qui le précede; ce qui évite la peine de la noter deux fois. En ce sens on distingue deux *Reprises*, la grande & la petite. La grande *Reprise* se figure à l'Italienne par une double barre perpendiculaire avec deux points en dehors de chaque côté, ou à la Françoise par deux barres perpendiculaires un peu plus écartées, qui traversent toute la Portée, & entre lesquelles on insere un point dans chaque espace: mais cette seconde maniere s'abolit peu-à-peu; car ne pouvant imiter tout-à-fait la Musique Italienne, nous en prenons du moins les mots & les signes; comme ces jeunes gens qui croient prendre le style de M. de Voltaire en suivant son orthographe.

Cette *Reprise*, ainsi ponctuée à droite & à gauche, marque ordinairement qu'il faut recommencer deux fois, tant la Partie qui précede que celle qui suit; c'est pourquoi on la trouve ordinairement vers le milieu des Passe-pieds, Menuets, Gavottes, &c.

Lorsque la *Reprise* a seulement des points à sa gauche, c'est pour la répétition de ce qui précede, & lorsqu'elle a des points à sa droite, c'est pour la répétition de ce qui suit. Il seroit du

moins à ſouhaiter que cette convention, adoptée par quelques-uns, fût tout-à-fait établie; car elle me paroît fort commode. Voyez (*Pl.* L. *Fig.* 8.) la figure de ces différentes *Repriſes*.

La petite *Repriſe* eſt, lorſqu'après une grande *Repriſe* on recommence encore quelques-unes des dernieres Meſures avant de finir. Il n'y a point de ſignes particuliers pour la petite *Repriſe*, mais on ſe ſert ordinairement de quelque ſigne de Renvoi figuré au-deſſus de la Portée. (Voyez RENVOI.)

Il faut obſerver que ceux qui notent correctement ont toujours ſoin que la derniere Note d'une *Repriſe* ſe rapporte exactement pour la Meſure, & à celle qui commence la même *Repriſe*, & à celle qui commence la *Repriſe* qui ſuit, quand il y en a une. Que ſi le rapport de ces Notes ne remplit pas exactement la Meſure; après la Note qui termine une *Repriſe*, on ajoute deux ou trois Notes de ce qui doit être recommencé, juſqu'à ce qu'on ait ſuffiſamment indiqué comment il faut remplir la Meſure. Or, comme à la fin d'une premiere Partie on a premiérement la premiere Partie à reprendre, puis la ſeconde Partie à commencer, & que cela ne ſe fait pas toujours dans des Tems ou parties de Tems ſemblables; on eſt ſouvent obligé de noter deux fois la Finale de la premiere *Repriſe*; l'une avant le ſigne de *Repriſe* avec les premieres Notes de la premiere Partie; l'autre après le même ſigne pour commencer la ſeconde Partie.

Alors on trace un demi-cercle ou chapeau depuis cette premiere Finale jusqu'à sa répétition, pour marquer qu'à la seconde fois il faut passer, comme nul, tout ce qui est compris sous le demi cercle. Il m'est impossible de rendre cette explication plus courte, plus claire, ni plus exacte; mais la *Figure 9 de la Planche L* suffira pour la faire entendre parfaitement.

RE'SONNANCE, *s. f.* Prolongement ou réflexion du Son, soit par les vibrations continuées des Cordes d'un Instrument, soit par les parois d'un corps sonore, soit par la collision de l'air renfermé dans un Instrument à vent. (Voyez SON, MUSIQUE, INSTRUMENT.)

Les voûtes elliptiques & paraboliques résonnent, c'est-à-dire, réfléchissent le Son. (Voyez ECHO.)

Selon M. Dodart, le nez, la bouche, ni ses parties, comme le palais, la langue, les dents les levres ne contribuent en rien au Ton de la Voix; mais leur effet est bien grand pour la *Résonnance.* (Voyez VOIX.) Un exemple bien sensible de cela se tire d'un Instrument d'acier appellé Trompe de Béarn ou Guimbarde; lequel, si on le tient avec les doigts & qu'on frappe sur la languette, ne rendra aucun Son; mais si le tenant entre les dents on frappe de même, il rendra un Son qu'on varie en serrant plus ou moins, & qu'on entend d'assez loin, sur-tout dans le bas.

Dans les Inſtrumens à Cordes, tels que le Claveſſin, le Violon, le Violoncelle, le Son vient uniquement de la Corde ; mais la *Réſonnance* dépend de la caiſſe de l'Inſtrument.

Resserrer l'Harmonie. C'eſt rapprocher les Parties les unes des autres dans les moindres Intervalles qu'il eſt poſſible. Ainſi pour reſſerrer cet Accord *ut ſol mi*, qui comprend une Dixieme, il faut renverſer ainſi *ut mi ſol*, & alors il ne comprend qu'une Quinte. (Voyez Accord, Renversement.)

Rester, *v. n. Reſter* ſur une ſyllabe, c'eſt la prolonger plus que n'exige la Proſodie, comme on fait ſous les Roulades ; & *Reſter* ſur une Note, c'eſt y faire une Tenue, ou la prolonger juſqu'à ce que le ſentiment de la Meſure ſoit oublié.

Rhythme, *ſ. m.* C'eſt, dans ſa définition la plus générale la proportion qu'ont entr'elles les parties d'un même tout. C'eſt, en Muſique, la différence du mouvement qui réſulte de la viteſſe ou de la lenteur, de la longueur ou de la briéveté des Tems.

Ariſtide Quintilien diviſe le *Rhythme* en trois eſpeces ; ſavoir, le *Rhythme* des corps immobiles, lequel réſulte de la juſte proportion de leurs Parties, comme dans une ſtatue bien faite ; le *Rhythme* du Mouvement local, comme dans la Danſe, la démarche bien compoſée, les attitudes des Pantomimes, & le *Rhythme* des Mouve-

mens de la Voix ou de la durée relative des Sons, dans une telle proportion, que ſoit qu'on frappe toujours la même Corde, ſoit qu'on varie les Sons du grave à l'aigu, l'on faſſe toujours réſulter de leur ſucceſſion des effets agréables par la durée & la quantité. Cette derniere eſpece de *Rhythme* eſt la ſeule dont j'ai à parler ici.

Le *Rhythme* appliqué à la Voix peut encore s'entendre de la parole ou du Chant. Dans le premier ſens, c'eſt du *Rhythme* que naiſſent le nombre & l'Harmonie dans l'Eloquence; la Meſure & la cadence dans la Poéſie: dans le ſecond, le *Rhythme* s'applique proprement à la valeur des Notes, & s'appelle aujourd'hui *Meſure*. (Voyez MESURE.) C'eſt encore à cette ſeconde acception que doit ſe borner ce que j'ai à dire ici ſur le R*hythme* des Anciens.

Comme les ſyllabes de la Langue Grecque avoient une quantité & des valeurs plus ſenſibles, plus déterminées que celles de notre Langue, & que les vers qu'on chantoit étoient compoſés d'un certain nombre de pieds que formoient ces ſyllabes, longues ou breves, différemment combinées, le *Rhythme* du Chant ſuivoit réguliérement la marche de ces pieds & n'en étoit proprement que l'expreſſion. Il ſe diviſoit, ainſi qu'eux, en deux Tems, l'un frappé, l'autre levé; l'on en comptoit trois Genres, même quatre & plus, ſelon les divers rapports de ces Tems. Ces Genres étoient l'*Egal*, qu'ils appelloient auſſi

Dactylique, où le *Rhythme* étoit divisé en deux Tems égaux ; le *Double*, Trochaïque ou Iambique, dans lequel la durée de l'un des deux Tems étoit double de celle de l'autre ; le *Sesqui-altere*, qu'ils appelloient aussi *Péonique*, dont la durée de l'un des deux Tems étoit à celle de l'autre en rapport de 3 à 2 ; & enfin l'*Epitrite* ; moins usité, où le rapport des deux Tems étoit de 3 à 4.

Les Tems de ces *Rhythmes* étoient susceptibles de plus ou moins de lenteur, par un plus grand ou moindre nombre de syllabes ou de Notes longues ou breves, selon le Mouvement, & dans ce sens, un Tems pouvoit recevoir jusqu'à huit degrés différens de Mouvement par le nombre des syllabes qui le composoient : mais les deux Tems conservoient toujours entr'eux le rapport déterminé par le Genre du *Rhythme*.

Outre cela, le Mouvement & la marche des syllabes, & par conséquent des Tems, & du *Rhythme* qui en résultoit, étoit susceptible d'accélération & de ralentissement, à la volonté du Poëte, selon l'expression des paroles & le caractere des passions qu'il falloit exprimer. Ainsi de ces deux moyens combinés naissoient des foules de modifications possibles dans le mouvement d'un même *Rhythme* ; qui n'avoient d'autres bornes que celles au-deça ou au-delà desquelles l'oreille n'est plus à portée d'appercevoir les proportions.

Le *Rhythme*; par rapport aux pieds qui entroient dans la Poésie, se partageoit en trois autres Genres. Le *Simple*, qui n'admettoit qu'une sorte de pieds; le *Composé*, qui résultoit de deux ou plusieurs especes de pieds; & le *Mixte*, qui pouvoit se résoudre en deux ou plusieurs *Rhythmes*, égaux ou inégaux, selon les diverses combinaisons dont il étoit susceptible.

Une autre source de variété dans le *Rhythme* étoit la différence des marches ou successions de ce même *Rhythme*, selon l'entrelacement des différens vers. Le *Rhythme* pouvoit être toujours uniforme; c'est-à-dire, se battre à deux Tems toujours égaux, comme dans les vers Hexamètres, Pentamètres, Adoniens, Anapestiques, *&c.*; ou toujours inégaux, comme dans les vers purs Iambiques: ou diversifié, c'est-à-dire, mêlé de pieds égaux & d'inégaux, comme dans les Scazons, lesChoriambiques, *&c.* Mais dans tous ces cas les *Rhythmes*, même semblables ou égaux, pouvoient, comme je l'ai dit, être fort différens en vîtesse selon la nature des pieds. Ainsi de deux *Rhythmes* de même Genre, résultans l'un de deux Spondées, l'autre de deux Pyrriques, le premier auroit été double de l'autre en durée.

Les silences se trouvoient aussi dans le *Rhythme* ancien; non pas, à la vérité, comme les nôtres, pour faire taire seulement quelqu'une des Parties, ou pour donner certains caracteres au

Chant : mais ſeulement pour remplir la meſure de ces vers appellés Catalectiques, qui manquoient d'une ſyllabe : ainſi le ſilence ne pouvoit jamais ſe trouver qu'à la fin du vers pour ſuppléer à cette ſyllabe.

A l'égard des Tenues, ils les connoiſſoient ſans doute, puiſqu'ils avoient un mot pour les exprimer. La pratique en devoit cependant être fort rare parmi eux ; du moins cela peut-il s'inférer de la nature de leur *Rhythme*, qui n'étoit que l'expreſſion de la Meſure & de l'Harmonie des vers. Il ne paroît pas non plus qu'ils pratiquaſſent les Roulades, les Syncopes, ni les Points, à moins que les Inſtrumens ne fiſſent quelque choſe de ſemblable en accompagnant la Voix ; de quoi nous n'avons nul indice.

Voſſius dans ſon Livre *de Poëmatum cantu, & viribus Rhythmi*, releve beaucoup le *Rhythme* ancien, & il lui attribue toute la force de l'ancienne Muſique. Il dit qu'un *Rhythme* détaché comme le nôtre, qui ne repréſente aucune image des choſes, ne peut avoir aucun effet, & que les anciens nombres poétiques n'avoient été inventés que pour cette fin que nous négligeons. Il ajoute que le langage & la Poéſie modernes ſont peu propres pour la Muſique, & que nous n'aurons jamais de bonne Muſique vocale juſqu'à ce que nous faſſions des vers favorables pour le Chant ; c'eſt-à-dire, juſqu'à ce que nous réformions notre langage, & que nous lui donnions,

à l'exemple des Anciens, la quantité & les Pieds mesurés, en proscrivant pour jamais l'invention barbare de la rime.

Nos vers, dit-il, sont précisément comme s'ils n'avoient qu'un seul Pied : de sorte que nous n'avons dans notre Poésie aucun *Rhythme* véritable, & qu'en fabriquant nos vers nous ne pensons qu'à y faire entrer un certain nombre de syllabes, sans presque nous embarrasser de quelle nature elles sont. Ce n'est sûrement pas-là de l'étoffe pour la Musique.

Le *Rhythme* est une partie essentielle de la Musique, & sur tout de l'imitative. Sans lui la Mélodie n'est rien, & par lui-même il est quelque chose, comme on le sent par l'effet des tambours. Mais d'où vient l'impression que font sur nous la Mesure & la Cadence ? Quel est le principe par lequel ces retours tantôt égaux & tantôt variés affectent nos ames, & peuvent y porter le sentiment des passions ? Demandez-le au Métaphysicien. Tout ce que nous pouvons dire ici est que, comme la Mélodie tire son caractere des accens de la Languë, le *Rhythme* tire le sien du caractere de la Prosodie ; & alors il agit comme image de la parole : à quoi nous ajouterons que certaines passions ont dans la nature un caractere rhythmique aussi bien qu'un caractere mélodieux, absolu & indépendant de la Langue ; comme la tristesse, qui marche par Tems égaux & lents, de même que par Tons

rémiſſes & bas; la joie par Tems ſautillans & vîtes, de même que par Tons aigus & intenſes: d'où je préſume qu'on pourroit obſerver dans toutes les autres paſſions un caractere propre, mais plus difficile à ſaiſir, à cauſe que la plupart de ces autres paſſions étant compoſées, participent, plus ou moins, tant des précédentes que l'une de l'autre.

RHYTHMIQUE, *ſ. f.* Partie de l'Art muſical qui enſeignoit à pratiquer les regles du Mouvement & du *Rhythme*, ſelon les loix de la Rhythmopée.

La *Rhythmique*, pour le dire un peu plus en détail, conſiſtoit à ſavoir choiſir, entre les trois Modes établis par la Rhythmopée, le plus propre au caractere dont il s'agiſſoit, à connoître & poſſéder à fond toutes les ſortes de Rhythmes, à diſcerner & employer les plus convenables en chaque occaſion, à les entrelacer de la maniere à la fois la plus expreſſive & la plus agréable, & enfin à diſtinguer l'*Arſis* & la *Théſis*, par la marche la plus ſenſible & la mieux Cadencée.

RHYTHMOPÉE. ῥυθμοποιία, *ſ. f.* Partie de la Science Muſicale qui preſcrivoit à l'Art Rhythmique les loix du Rhythme & de tout ce qui lui appartient. (Voyez RHYTHME.) La *Rhythmopée* étoit à la Rhythmique, ce qu'étoit la Mélopée à la Mélodie.

La *Rhythmopée* avoit pour objet le Mouve-

ment ou le Tems, dont elle marquoit la mesure, les divisions, l'ordre & le mêlange, soit pour émouvoir les passions, soit pour les changer, soit pour les calmer. Elle renfermoit aussi la science des Mouvemens muets, appellés *Orchesis*, & en général de tous les Mouvemens réguliers. Mais elle se rapportoit principalement à la Poésie; parce qu'alors la Poésie régloit seule les Mouvemens de la Musique, & qu'il n'y avoit point de Musique purement instrumentale, qui eût un Rhythme indépendant.

On sait que la *Rhythmopée* se partageoit en trois Modes ou Tropes principaux, l'un bas & serré, un autre élevé & grand, & le moyen paisible & tranquille; mais du reste les Anciens ne nous ont laissé que des préceptes fort généraux sur cette partie de leur Musique, & ce qu'ils en ont dit se rapporte toujours aux vers ou aux paroles destinées pour le Chant.

RIGAUDON, *s. m.* Sorte de Danse dont l'Air se bat à deux Tems, d'un mouvement gai, & se divise ordinairement en deux Reprises phrasées de quatre en quatre Mesures, & commençant par la derniere Note du second Tems.

On trouve *Rigodon* dans le Dictionnaire de l'Académie; mais cette orthographe n'est pas usitée. J'ai oui dire à un Maître à Danser, que le nom de cette Danse venoit de celui de l'inventeur, lequel s'appelloit *Rigaud*.

Rippieno, *s. m.* Mot Italien qui se trouve assez fréquemment dans les Musiques d'Eglise, & qui équivaut au mot *Chœur* ou *Tous*.

Ritournelle, *s. f.* Trait de Symphonie qui s'emploie en maniere de Prélude à la tête d'un Air, dont ordinairement il annonce le Chant; ou à la fin, pour imiter & assurer la fin du même Chant; ou dans le milieu, pour reposer la Voix, pour renforcer l'expression ou simplement pour embellir la Piece.

Dans les Recueils ou Partitions de vieille Musique Italienne, les *Ritournelles* sont souvent désignées par les mots *si suona*, qui signifient que l'Instrument qui accompagne doit répéter ce que la voix a chanté.

Ritournelle, vient de l'Italien *Ritornello*, & signifie *petit retour*. Aujourd'hui que la Symphonie a pris un caractere plus brillant, & presque indépendant de la vocale, on ne s'en tient plus guere à de simples répétitions; aussi le mot *Ritournelle* a-t il vieilli.

Rolle, *s. m.* Le papier séparé qui contient la Musique que doit exécuter un Concertant, & qui s'appelle *Partie* dans un Concert, s'appelle *Rolle* à l'Opéra. Ainsi l'on doit distribuer une *Partie* à chaque Musicien, & un *Rolle* à chaque Acteur.

Romance, *s. f.* Air sur lequel on chante un petit Poëme du même nom, divisé par couplets,

duquel le ſujet eſt pour l'ordinaire quelque hiſtoire amoureuſe & ſouvent tragique. Comme la *Romance* doit être écrite d'un ſtyle ſimple, touchant, & d'un goût un peu antique, l'Air doit répondre au caractere des paroles; point d'ornemens, rien de maniéré, une mélodie douce, naturelle, champêtre, & qui produiſe ſon effet par elle-même, indépendamment de la maniere de la chanter. Il n'eſt pas néceſſaire que le Chant ſoit piquant, il ſuffit qu'il ſoit naïf, qu'il n'offuſque point la parole, qu'il la faſſe bien entendre, & qu'il n'exige pas une grande étendue de voix. Une *Romance* bien faite, n'ayant rien de ſaillant, n'affecte pas d'abord; mais chaque couplet ajoute quelque choſe à l'effet des précédens, l'intérêt augmente inſenſiblement, & quelquefois on ſe trouve attendri juſqu'aux larmes ſans pouvoir dire où eſt le charme qui a produit cet effet. C'eſt une expérience certaine que tout accompagnement d'Inſtrument affoiblit cette impreſſion. Il ne faut, pour le Chant de la *Romance*, qu'une voix juſte, nette, qui prononce bien, & qui chante ſimplement.

ROMANESQUE, *ſ. f.* Air à danſer. (Voyez GAILLARDE.)

RONDE, *adj. pris ſubſt.* Note blanche & ronde, ſans queue, laquelle vaut une Meſure entiere à quatre Tems, c'eſt-à-dire, deux Blanches ou quatre Noires. La *Ronde* eſt de toutes les Notes reſtées en uſage celle qui a le plus de va-

leur. Autrefois, au contraire, elle étoit celle qui en avoit le moins, & elle s'appelloit Sémi-Breve. (Voyez SÉMI-BREVE, & VALEUR DES NOTES.)

RONDE DE TABLE. Sorte de Chanson à boire & pour l'ordinaire mêlée de galanterie, composée de divers couplets qu'on chante à table chacun à son tour, & sur lesquels tous les Convives font Chorus en reprenant le Refrain.

RONDEAU, *s. m.* Sorte d'Air à deux ou plusieurs Reprises, & dont la forme est telle qu'après avoir fini la seconde Reprise on reprend la premiere, & ainsi de suite, revenant toujours & finissant par cette même premiere Reprise par laquelle on a commencé. Pour cela, on doit tellement conduire la Modulation que la fin de la premiere Reprise convienne au commencement de toutes les autres; & que la fin de toutes les autres convienne au commencement de la premiere.

Les grands Airs Italiens & toutes nos Ariettes sont en *Rondeau*, de même que la plus grande partie des Pieces de clavessin Françoises.

Les routines sont des magasins de contre-sens pour ceux qui les suivent sans réflexion. Telle est pour les Musiciens celle des *Rondeaux*. Il faut bien du discernement pour faire un choix de paroles qui leur soient propres. Il est ridicule de mettre en *Rondeau* une pensée complete, divisée en deux membres, en reprenant la pre-

miere incise & finissant par-là. Il est ridicule de mettre en *Rondeau* une comparaison dont l'application ne se fait que dans le second membre, en reprenant le premier & finissant par-là. Enfin il est ridicule de mettre en *Rondeau* une pensée générale limitée par une exception relative à l'état de celui qui parle; en sorte qu'oubliant derechef l'exception qui se rapporte à lui, il finisse en reprenant la pensée générale.

Mais toutes les fois qu'un sentiment exprimé dans le premier membre, amene une réflexion qui le renforce & l'appuie dans le second; toutes les fois qu'une description de l'état de celui qui parle, emplissant le premier membre, éclaircit une comparaison dans le second; toutes les fois qu'une affirmation dans le premier membre contient sa preuve & sa confirmation dans le second; toutes les fois, enfin, que le premier membre contient la proposition de faire une chose, & le second la raison de la proposition; dans ces divers cas, & dans les semblables, le *Rondeau* est toujours bien placé.

ROULADE, *s. f.* Passage dans le Chant de plusieurs Notes sur une même syllabe.

La *Roulade* n'est qu'une imitation de la Mélodie instrumentale dans les occasions où, soit pour les graces du Chant, soit pour la vérité de l'image, soit pour la force de l'expression, il est à propos de suspendre le discours & de pro-

longer la Mélodie : mais il faut, de plus, que la ſyllabe ſoit longue, que la voix en ſoit éclatante & propre à laiſſer au goſier la facilité d'entonner nettement & légérement les Notes de la *Roulade* ſans fatiguer l'organe du Chanteur, ni, par conſéquent, l'oreille des écoutans.

Les voyelles les plus favorables pour faire ſortir la voix, ſont les *a*; enſuite les *o*, les *é* ouverts : l'*i* & l'*u* ſont peu ſonores ; encore moins les diphthongues. Quant aux voyelles naſales, on n'y doit jamais faire de *Roulades*. La Langue Italienne pleine d'*o* & d'*a* eſt beaucoup plus propre pour les inflexions de voix que n'eſt la Françoiſe ; auſſi les Muſiciens Italiens ne les épargnent-ils pas. Au contraire, les François, obligés de compoſer preſque toute leur Muſique ſyllabique, à cauſe des voyelles peu favorables, ſont contraints de donner aux Notes une marche lente & poſée, ou de faire heurter les conſonnes en faiſant courir les ſyllabes; ce qui rend néceſſairement le Chant languiſſant ou dur. Je ne vois pas comment la Muſique Françoiſe pourroit jamais ſurmonter cet inconvénient.

C'eſt un préjugé populaire de penſer qu'une *Roulade* ſoit toujours hors de place dans un Chant triſte & pathétique. Au contraire, quand le cœur eſt le plus vivement ému, la voix trouve plus aiſément des Accens que l'eſprit ne peut trouver des paroles, & de-là vient l'uſage des Interjections dans toutes les Langues. (Voyez NEUME.)

Ce n'eſt pas une moindre erreur de croire qu'une *Roulade* eſt toujours bien placée ſur une ſyllabe ou dans un mot qui la comporte, ſans conſidérer ſi la ſituation du Chanteur, ſi le ſentiment qu'il doit éprouver la comporte auſſi.

La *Roulade* eſt une invention de la Muſique moderne. Il ne paroît pas que les Anciens en aient fait aucun uſage, ni jamais battu plus de deux Notes ſur la même ſyllabe. Cette différence eſt un effet de celle des deux Muſiques, dont l'une étoit aſſervie à la Langue, & dont l'autre lui donne la loi.

ROULEMENT, *ſ. m.* (Voyez ROULADE.)

S.

S. Cette lettre écrite ſeule dans la Partie récitante d'un Concerto ſignifie *Solo*; & alors elle eſt alternative avec le T, qui ſignifie *Tutti*.

SARABANDE, *ſ. f.* Air d'une Danſe grave, portant le même nom, laquelle paroît nous être venue d'Eſpagne, & ſe danſoit autrefois avec des Caſtagnettes. Cette Danſe n'eſt plus en uſage, ſi ce n'eſt dans quelques vieux Opéra François. L'Air de la *Sarabande* eſt à trois Tems lents.

SAUT, *ſ. m.* Tout paſſage d'un Son à un autre par Degré disjoint eſt un *Saut*. Il y a *Saut régulier* qui ſe fait toujours ſur un Intervalle conſon-

nant, & *Saut irrégulier*, qui se fait sur un Intervalle dissonnant. Cette distinction vient de ce que toutes les Dissonnances, excepté la Seconde qui n'est pas un *Saut*, sont plus difficiles à entonner que les Consonnances. Observation nécessaire dans la Mélodie pour composer des Chants faciles & agréables.

SAUTER, *v. n.* On fait *Sauter* le Ton, lorsque donnant trop de vent dans une Flûte, ou dans un tuyau d'un Instrument à vent, on force l'air à se diviser & à faire résonner, au lieu du Ton plein de la Flûte ou du tuyau, quelqu'un seulement de ses harmoniques. Quand le *Saut* est d'une Octave entiere, cela s'appelle *Octavier.* (Voyez OCTAVIER.) Il est clair que pour varier les Sons de la Trompette & du Cor de chasse, il faut nécessairement *Sauter*, & ce n'est encore qu'en *Sautant* qu'on fait des Octaves sur la Flûte.

SAUVER, *v. a. Sauver* une Dissonnance, c'est la résoudre selon les regles, sur une Consonnance de l'Accord suivant. Il y a sur cela une marche prescrite, & à la Basse-fondamentale de l'Accord dissonnant, & à la Partie qui forme la Dissonnance.

Il n'y a aucune maniere de *Sauver* qui ne dérive d'un Acte de Cadence: c'est donc par l'espece de la Cadence qu'on veut faire, qu'est déterminé le Mouvement de la Basse-fondamentale. (Voyez CADENCE.) A l'égard de la Partie qui

forme la Diſſonnance, elle ne doit, ni reſter en place, ni marcher par Degrés disjoints ; mais elle doit monter ou deſcendre diatoniquement ſelon la nature de la Diſſonnance. Les Maîtres diſent que les Diſſonnances majeures doivent monter, & les mineures deſcendre ; ce qui n'eſt pas ſans exception, puiſque dans certaines Cordes d'Harmonie, une Septieme, bien que majeure, ne doit pas monter, mais deſcendre, ſi ce n'eſt dans l'Accord appellé, fort incorrectement, Accord de Septieme ſuperflue. Il vaut donc mieux dire que la Septieme, & toute Diſſonnance qui en dérive, doit deſcendre ; & que la Sixte ajoutée, & toute Diſſonnance qui en dérive, doit monter. C'eſt-là une regle vraiment générale & ſans aucune exception. Il en eſt de même de la loi de *Sauver* la Diſſonnance. Il y a des Diſſonnances qu'on ne peut préparer ; mais il n'y en a aucune qu'on ne doive *Sauver*.

A l'égard de la Note ſenſible appellée improprement Diſſonnance majeure, ſi elle doit monter, c'eſt moins par la regle de *Sauver* la Diſſonnance, que par celle de la marche Diatonique, & de préférer le plus court chemin, & en effet il y a des cas, comme celui de la Cadence interrompue, où cette Note ſenſible ne monte point.

Dans les Accords par ſuppoſition, un même Accord fournit ſouvent deux Diſſonnances, comme la Septieme & la Neuvieme, la Neuvieme

& la Quarte, &c. Alors ces Diſſonnances ont dû ſe préparer & doivent ſe *Sauver* toutes deux; c'eſt qu'il faut avoir égard à tout ce qui diſſonne, non-ſeulement ſur la Baſſe-fondamentale, mais auſſi ſur la Baſſe continue.

Scene, *ſ. f.* On diſtingue en Muſique lyrique la *Scene* du Monologue, en ce qu'il n'y a qu'un ſeul Acteur dans le Monologue, & qu'il y a dans la *Scene* au moins deux Interlocuteurs. Par conſéquent dans le Monologue le caractere du Chant doit être un, du moins quant à la perſonne; mais dans les *Scenes* le Chant doit avoir autant de caracteres différens qu'il y a d'Interlocuteurs. En effet, comme en parlant chacun garde toujours la même voix, le même accent, le même tymbre, & communément le même ſtyle, dans toutes les choſes qu'il dit; chaque Acteur dans les diverſes paſſions qu'il exprime doit toujours garder un caractere qui lui ſoit propre & qui le diſtingue d'un autre Acteur. La douleur d'un vieillard n'a pas le même ton que celle d'un jeune homme, la colere d'une femme a d'autres Accens que celle d'un guerrier; un barbare ne dira point *je vous aime*, comme un galant de profeſſion. Il faut donc rendre dans les *Scenes*, non-ſeulement le caractere de la paſſion qu'on veut peindre, mais celui de la perſonne qu'on fait parler. Ce caractere s'indique en partie par la ſorte de voix qu'on approprie à chaque rolle; car le tour de Chant d'une Haute-

Contre eſt différent de celui d'une Baſſe-Taille ; on met plus de gravité dans les chants des Bas-Deſſus, & plus de légéreté dans ceux des Voix plus aigues. Mais outre ces différences, l'habile Compoſiteur en trouve d'individuelles qui caractériſent ſes perſonnages ; en ſorte qu'on connoîtra bien-tôt à l'Accent particulier du Récitatif & du Chant, ſi c'eſt Mandane ou Emire, ſi c'eſt Olinte ou Alceſte qu'on entend. Je conviens qu'il n'y a que les hommes de génie qui ſentent & marquent ces différences ; mais je dis cependant que ce n'eſt qu'en les obſervant, & d'autres ſemblables, qu'on parvient à produire l'illuſion.

SCHISMA, *ſ. m.* Petit intervalle qui vaut la moitié du Comma, & dont, par conſéquent, la raiſon eſt ſourde, puiſque pour l'exprimer en nombres, il faudroit trouver une moyenne proproportionnelle entre 80 & 81.

SCHOENION. Sorte de Nome pour les Flûtes dans l'ancienne Muſique des Grecs.

SCHOLIE ou SCOLIE, *ſ. f.* Sorte de Chanſons chez les anciens Grecs, dont les caracteres étoient extrêmement diverſifiés ſelon les ſujets & les perſonnes. (Voyez CHANSON.)

SECONDE, *adj. pris ſubſtantiv.* Intervalle d'un Degré conjoint. Ainſi les marches diatoniques ſe font toutes ſur des Intervalles de *Seconde*.

Il y a quatre ſortes de *Secondes*. La premiere, appellée *Seconde diminuée*, ſe fait ſur un Ton majeur, dont la Note inférieure eſt rappro-

chée par un Dièse, & la supérieure par un Bémol. Telle est, par exemple, l'intervalle du *re* Bémol à l'*ut* Dièse. Le rapport de cette *Seconde* est de 375 à 384. Mais elle n'est d'aucun usage, si ce n'est dans le Genre enharmonique; encore l'Intervalle s'y trouve-t-il nul en vertu du Tempérament. A l'égard de l'Intervalle d'une Note à son Dièse, que Brossard appelle *Seconde diminuée*, ce n'est pas une *Seconde*; c'est un Unisson altéré.

La deuxieme, qu'on appelle *seconde mineure*, est constituée par le sémi-Ton majeur, comme du *si* à l'*ut* ou du *mi* au *fa*. Son rapport est de 15 à 16.

La troisieme est la *Seconde majeure*, laquelle forme l'Intervalle d'un *Ton*. Comme ce *Ton* peut être majeur ou mineur, le rapport de cette seconde, est de 8 à 9 dans le premier cas, & de 9 à 10 dans le second : mais cette différence s'évanouit dans notre Musique.

Enfin la quatrieme est la *Seconde superflue*, composée d'un *Ton* majeur & d'un sémi-Ton mineur, comme du *fa* au *sol* Dièse : son rapport est de 64 à 75.

Il y a dans l'Harmonie deux Accords qui portent le nom de *Seconde*. Le premier s'appelle simplement Accord de *Seconde* : c'est un Accord de Septieme renversé, dont la Dissonnance est à la Basse; d'où il s'en suit bien clairement qu'il faut que la Basse syncope pour la préparer.

(Voyez

(Voyez PRE'PARER.) Quand l'Accord de Septieme eſt dominant ; c'eſt-à-dire, quand la Tierce eſt majeure, l'Accord de *Seconde* s'appelle Accord de Triton, & la ſyncope n'eſt pas néceſſaire, parce que la Préparation ne l'eſt pas.

L'autre s'appelle Accord de *Seconde ſuperflue* ; c'eſt un Accord renverſé de celui de Septieme diminuée, dont la Septieme elle-même eſt portée à la Baſſe. Cet Accord eſt également bon avec ou ſans ſyncope. (Voyez SYNCOPE.)

SEMI. Mot emprunté du Latin, & qui ſignifie *Demi*. On s'en ſert en Muſique au lieu du *Hémi* des Grecs, pour compoſer très-barbarement pluſieurs mots techniques, moitié Grecs & moitié Latins.

Ce mot, au-devant du nom Grec de quelque Intervalle que ce ſoit, ſignifie toujours une diminution, non pas de la moitié de cet Intervalle, mais ſeulement d'un *Sémi-ton* mineur : Ainſi *Sémi-Diton* eſt la Tierce mineure, *Sémi-Diapente* eſt la Fauſſe-Quinte, *Sémi-Diateſſaron* la Quarte diminuée, &c.

SEMI-BREVE, *ſ. f.* C'eſt, dans nos anciennes Muſiques, une valeur de Note ou une Meſure de Tems qui comprend l'eſpace de deux Minimes ou Blanches ; c'eſt-à-dire, la moitié d'une Breve. La *Sémi-Breve* s'appelle maintenant Ronde, parce qu'elle a cette figure : mais autrefois elle étoit en lozange.

Anciennement la *Sémi-Breve* ſe diviſoit en ma-

jeure & mineure. La majeure vaut deux tiers de la Breve parfaite, & la mineure vaut l'autre tiers de la même Breve : ainſi la *Sémi-Breve* majeure en contient deux mineures.

La *Sémi-Breve*, avant qu'on eût inventé la Minime, étant la Note de moindre valeur, ne ſe ſubdiviſoit plus. Cette indiviſibilité, diſoit-on, eſt, en quelque maniere, indiquée par ſa figure en loſange terminée en haut, en bas & des deux côtés par des points. Or, Muris prouve, par l'autorité d'Ariſtote & d'Euclide, que le point eſt indiviſible; d'où il conclut que la *Sémi-Breve* enfermée entre quatre Points eſt indiviſible comme eux.

SE'MI-TON, *ſ. m.* C'eſt le moindre de tous les intervalles admis dans la muſique moderne; il vaut à-peu-près la moitié d'un *Ton*.

Il y a pluſieurs eſpeces de *Sémi-Tons*. On en peut diſtinguer deux dans la pratique; le *Sémi-Ton* majeur & le *Sémi-Ton* mineur. Trois autres ſont connus dans les calculs harmoniques, ſavoir le *Sémi-Ton* maxime, le minime & le moyen.

Le *Sémi-Ton* majeur eſt la différence de la Tierce majeure à la Quarte, comme *mi fa*. Son rapport eſt de 15 à 16, & il forme le plus petit de tous les Intervalles diatoniques.

Le *Sémi-Ton* mineur eſt la différence de la Tierce majeure à la Tierce mineure : il ſe marque ſur le même Degré par un Dièſe ou par un

Bémol. Il ne forme qu'un Intervalle chromatique, & ſon rapport eſt de 24 à 25.

Quoiqu'on mette de la différence entre ces deux *Sémi-Tons* par la maniere de les noter, il n'y en a pourtant aucune ſur l'Orgue & le Claveſſin, & le même *Sémi-Ton* eſt tantôt majeur & tantôt mineur, tantôt diatonique & tantôt chromatique, ſelon le Mode où l'on eſt. Cependant on appelle, dans la pratique, *Sémi-Tons* mineurs, ceux qui ſe marquant par Bémol ou par Dièſe, ne changent point le Degré; & *Sémi-Tons* majeurs, ceux qui forment un Intervalle de Seconde.

Quant aux trois autres *Sémi-Tons* admis ſeulement dans la théorie, le *Sémi-Ton* maxime eſt la différence du *Ton* majeur au *Sémi-Ton* mineur, & ſon rapport eſt de 25 à 27. Le *Sémi-Ton* moyen eſt la différence du *Sémi-Ton* majeur au *Ton* majeur, & ſon rapport eſt de 128 à 135. Enfin le *Sémi-Ton* minime eſt la différence du *Sémi-Ton* maxime au *Sémi-Ton* moyen, & ſon rapport eſt de 125 à 128.

De tous ces Intervalles il n'y a que le *Sémi-Ton* majeur qui, en qualité de Seconde, ſoit quelquefois admis dans l'Harmonie.

SÉMI-TONIQUE, *adj.* Echelle *Sémi-Tonique* ou *Chromatique.* (Voyez ECHELLE.)

SENSIBILITÉ, *ſ. f.* Diſpoſition de l'ame qui inſpire au Compoſiteur les idées vives dont il a beſoin, à l'Exécutant la vive expreſſion de ces

mêmes idées, & à l'Auditeur la vive impreſſion des beautés & des défauts de la Muſique qu'on lui fait entendre. (Voyez Goût.)

Sensible, *adj. Accord Senſible* eſt celui qu'on appelle autrement *Accord dominant*. (Voyez Accord.) Il ſe pratique uniquement ſur la Dominante du Ton; de-là lui vient le nom d'*Accord dominant*, & il porte toujours la Note *Senſible* pour Tierce de cette Dominante; d'où lui vient le nom d'*Accord ſenſible*. Voyez Accord.) A l'égard de la Note *Senſible*, voyez Note.

Septieme, *adj. pris ſubſt.* Intervalle diſſonnant renverſé de la Seconde, & appellé, par les Grecs, *Heptacordon*, parce qu'il eſt formé de ſept Sons ou de ſix Degrés diatoniques. Il y en a de quatre ſortes.

La Premiere eſt la *Septieme* mineure, compoſée de quatre *Tons*, trois majeurs & un mineur, & de deux ſémi-Tons majeurs, comme de *mi* à *re*; & chromatiquement de dix ſémi-Tons, dont ſix majeurs & quatre mineurs. Son rapport eſt de 5 à 9.

La deuxieme eſt la *Septieme majeure*, compoſée diatoniquement de cinq *Tons*, trois majeurs & deux mineurs, & d'un ſémi-Ton majeur; de ſorte qu'il ne faut plus qu'un ſémi-Ton majeur pour faire une Octave; comme d'*ut* à *ſi*; & chromatiquement d'onze ſémi-Tons, dont ſix majeurs & cinq mineurs. Son rapport eſt de 8 à 15.

La troiſieme eſt la *Septieme diminuée*: elle

eſt compoſée de trois *Tons*, deux mineurs & un majeur, & de trois ſémi Tons majeurs, comme de l'*ut* Dièſe au *ſi* Bémol. Son rapport & de 75 à 128.

La quatrieme eſt la *Septieme ſuperflue.* Elle eſt compoſée de cinq *Tons*, trois mineurs & deux majeurs, un ſémi-Ton majeur & un ſémi-Ton mineur, comme du *ſi* Bémol au *la* Dièſe; de ſorte qu'il ne lui manque qu'un Comma pour faire une Octave. Son rapport eſt de 81 à 160. Mais cette derniere eſpece n'eſt point uſitée en Muſique, ſi ce n'eſt dans quelques tranſitions enharmoniques.

Il y a trois Accords de *Septieme.*

Le premier eſt fondamental, & porte ſimplement le nom de *Septieme* : mais quand la Tierce eſt majeure & la *Sepieme* mineure, il s'appelle Accord Senſible ou Dominant. Il ſe compoſe de la Tierce, de la Quinte & de la *Septieme.*

Le ſecond eſt encore fondamental & s'appelle Accord de *Septieme diminuée.* Il eſt compoſé de la Tierce mineure, de la fauſſe-Quinte & de la *Septieme diminuée* dont il prend le nom; c'eſt-à-dire, de trois Tierces mineures conſécutives, & c'eſt le ſeul Accord qui ſoit ainſi formé d'Intervalles égaux; il ne ſe fait que ſur la Note ſenſible. Voyez ENHARMONIQUE.

Le troiſieme s'appelle Accord de *Septieme ſuperflue.* C'eſt un Accord par ſuppoſition, formé

par l'Accord dominant, au dessous duquel la Basse fait entendre la Tonique.

Il y a encore un Accord de *Septieme & Sixte*, qui n'est qu'un renversement de l'Accord de Neuvieme. Il ne se pratique guere que dans les Points d'Orgue à cause de sa dureté. (Voyez ACCORD.)

SE'RE'NADE, *s. f.* Concert qui se donne la nuit sous les fenêtres de quelqu'un. Il n'est ordinairement composé que de Musique Instrumentale; quelquefois cependant on y ajoute des Voix. On appelle aussi *Sérénades* les Pieces que l'on compose ou que l'on exécute dans ces occasions. La mode des *Sérénades* est passée depuis long-tems, on ne dure plus que parmi le Peuple, & c'est grand dommage. Le silence de la nuit, qui bannit toute distraction, fait mieux valoir la Musique & la rend plus délicieuse.

Ce mot, Italien d'origine, vient sans doute de *Sereno*, ou du Latin *Serum*, le soir. Quand le Concert se fait sur le matin, ou à l'aube du jour, il s'appelle *Aubade*.

SERRE', *adj.* Les Intervalles *Serrés* dans les Genres épais de la Musique Grecque sont le premier & le second de chaque Tétracorde. (Voyez EPAIS.)

SESQUI. Particule souvent employée par nos anciens Musiciens dans la composition des mots servans à exprimer différentes sortes de Mesures.

Ils appelloient donc *Sesqui-alteres* les Mesures dont la principale Note valoit une moitié en sus de plus que sa valeur ordinaire : c'est-à-dire, trois des Notes dont elle n'auroit autrement valu que deux ; ce qui avoit lieu dans toutes les Mesures triples, soit dans les majeures, où la Breve, même sans Point, valoit trois sémi-Breves ; soit dans les mineures, où la sémi-Breve valoit trois Minimes, &c.

Ils appelloient encore *Sesqui-Octave* le Triple, marqué par ce signe C $\frac{9}{8}$.

Double *Sesqui-Quarte*, le Triple marqué C $\frac{9}{4}$, & ainsi des autres.

Sesqui-Diton ou *Hémi Diton*, dans la Musique Grecque, est l'Intervalle d'une Tierce majeure diminuée d'un Sémi-Ton ; c'est-à-dire, une Tierce mineure.

SEXTUPLE, *adj.* Nom donné assez improprement aux Mesures à deux Tems, composées de six Notes égales, trois pour chaque Tems. Ces sortes de Mesures ont été appellées encore plus mal-à-propos par quelques-uns, *Mesures à six Tems.*

On peut compter cinq especes de ces Mesures *Sextuples* ; c'est-à-dire, autant qu'il y a de différentes valeurs de Notes, depuis celle qui est composée de six Rondes ou sémi-Breves, appellée en France *Triple de six pour un*, & qui s'exprime par ce chiffre $\frac{6}{1}$, jusqu'à celle appellée *Triple de six pour seize*, composée de six doubles-

Croches ſeulement, & qui ſe marque ainſi : $\frac{6}{16}$.

La plupart de ces diſtinctions ſont abolies, & en effet elles ſont aſſez inutiles, puiſque toutes ces différentes figures de Notes ſont moins des Meſures différentes que des modifications de Mouvement dans la même eſpece de Meſure ; ce qui ſe marque encore mieux avec un ſeul mot écrit à la tête de l'Air, qu'avec tout ce fatras de chiffres & de Notes qui ne ſervent qu'à embrouiller un Art déja aſſez difficile en lui-même. (Voyez DOUBLE, TRIPLE, TEMS, MESURE, VALEUR DES NOTES.)

SI. Une des ſept ſyllabes dont on ſe ſert en France pour ſolfier les Notes. Guy Arétin, en compoſant ſa Gamme, n'inventa que ſix de ces ſyllabes, parce qu'il ne fit que changer en Hexacordes les Tétracordes des Grecs, quoiqu'au fond ſa Gamme fût, ainſi que la nôtre, compoſée de ſept Notes. Il arriva de-là que, pour nommer la ſeptieme, il falloit à chaque inſtant changer les noms des autres & les nommer de diverſes manieres : embarras que nous n'avons plus depuis l'invention du *Si*, ſur la Gamme duquel un Muſicien nommé *de Nivers* fit, au commencement du ſiecle, un ouvrage exprès.

Broſſard, & ceux qui l'ont ſuivi, attribuent l'invention du *Si* à un autre Muſicien nommé *Le Maire*, entre le milieu & la fin du dernier ſiecle ; d'autres en font honneur à un certain *Vander-Patten* ; d'autres remontent juſqu'à Jean de

Muris, vers l'an 1330; & le Cardinal Bona dit que dès l'onzieme ſiecle, qui étoit celui de l'Arétin, Ericius Dupuis ajouta une Note aux ſix de Guy, pour éviter les difficultés des Muances & faciliter l'étude du Chant.

Mais, ſans s'arrêter à l'invention d'Ericius Dupuis, morte ſans doute avec lui, ou ſur laquelle Bona, plus récent de cinq ſiecles, a pu ſe tromper; il eſt même aiſé de prouver que l'invention du *Si* eſt de beaucoup poſtérieure à Jean de Muris, dans les écrits duquel on ne voit rien de ſemblable. A l'égard de Van-der-Putten, je n'en puis rien dire, parce que je ne le connois point. Reſte Le Maire, en faveur duquel les voix ſemblent ſe réunir. Si l'invention conſiſte à avoir introduit dans la pratique l'uſage de cette ſyllabe *Si*, je ne vois pas beaucoup de raiſons pour lui en diſputer l'honneur. Mais ſi le véritable inventeur eſt celui qui a vu le premier la néceſſité d'une ſeptieme ſyllabe, & qui en a ajouté une en conſéquence, il ne faut pas avoir fait beaucoup de recherches pour voir que Le Maire ne mérite nullement ce titre : car on trouve en pluſieurs endroits des écrits du P. Merſenne la néceſſité de cette ſeptieme ſyllabe, pour éviter les Muances; & il témoigne que pluſieurs avoient inventé ou mis en pratique cette ſeptieme ſyllabe à-peu-près dans le même tems & entr'autres Gilles Grand-Jean, Maître Ecrivain de Sens; mais que les uns nommoient cette ſyllabe

Ci, d'autres *Di*, d'autres *Ni*, d'autres *Si*, d'autres *Za*, &c. Même avant le P. Merſenne, on trouve, dans un ouvrage de Banchiéri, Moine Olivétan, imprimé en 1614, & intitulé, *Cartella di Muſica*, l'addition de la même ſeptieme ſyllabe; il l'appelle *Bi* par Béquarre, *Ba* par Bémol, & il aſſure que cette addition a été fort approuvée à Rome. De ſorte que toute la prétendue invention de Le Maire conſiſte, tout au plus, à avoir écrit ou prononcé *Si*, au lieu d'écrire ou prononcer *Bi* ou *Ba*, *Ni* ou *Di*; & voilà avec quoi un homme eſt immortaliſé. Du reſte, l'uſage du *Si* n'eſt connu qu'en France, & malgré ce qu'en dit le Moine Banchiéri, il ne s'eſt pas même conſervé en Italie.

Sicilienne, *ſ. f.* Sorte d'Air à danſer, dans la Meſure à ſix-quatre ou ſix-huit, d'un Mouvement beaucoup plus lent, mais encore plus marqué que celui de la Gigue.

Signes, *ſ. m.* Ce ſont, en général, tous les divers caracteres dont on ſe ſert pour noter la Muſique. Mais ce mot s'entend plus particuliérement des Dièſes, Bémols, Béquarres, Points, Repriſes, Pauſes, Guidons & autres petits caracteres détachés, qui, ſans être de véritables Notes, ſont des modifications des Notes & de la maniere de les exécuter.

Silences, *ſ. m.* Signes répondans aux diverſes valeurs des Notes, leſquels, mis à la place de ces Notes, marquent que tout le tems de leur valeur doit être paſſé en *Silence*.

Quoiqu'il y ait dix valeurs de Notes différentes, depuis la Maxime jusqu'à la Quadruple-Croche, il n'y a cependant que neuf caracteres différens pour les *Silences*; car celui qui doit correspondre à la Maxime a toujours manqué, & pour en exprimer la durée, on double le Bâton de quatre Mesures équivalant à la Longue.

Ces divers *Silences* sont donc : 1. Le Bâton de quatre Mesures, qui vaut une Longue : 2. le Bâton de deux Mesures, qui vaut une Breve ou Quarrée : 3. la Pause, qui vaut une Sémi-Breve ou Ronde : 4. la demi-Pause, qui vaut une Minime ou Blanche : 5. le Soupir, qui vaut une Noire : 6. le demi-Soupir, qui vaut une Croche : 7. le quart-de-Soupir, qui vaut une double-Croche : 8. le demi-quart-de-Soupir, qui vaut une triple-Croche : 9. & enfin le seizieme-de-Soupir, qui vaut une quadruple-Croche. Voyez les figures de tous ces *Silences Pl.* D. *Fig.* 9.

Il faut remarquer que le Point n'a pas lieu parmi les *Silences* comme parmi les Notes; car bien qu'une Noire & un Soupir soient d'égale valeur, il n'est pas d'usage de pointer le Soupir pour exprimer la valeur d'une Noire pointée : mais on doit, après le Soupir, écrire encore un demi-Soupir. Cependant, comme quelques-uns pointent aussi les *Silences*, il faut que l'Exécutant soit prêt à tout.

SIMPLE, *s. f.* Dans les Doubles & dans les variations, le premier Couple ou l'Air original,

tel qu'il eſt d'abord noté, s'appelle le *Simple*. (Voyez DOUBLE, VARIATIONS.)

SIXTE, *ſ. f.* La ſeconde des deux Conſonnances imparfaites, appellée, par les Grecs, *Hexacorde*, parce que ſon intervalle eſt formé de ſix Sons ou de cinq Degrés diatoniques. La *Sixte* eſt bien une Conſonnance naturelle, mais ſeulement par combinaiſon; car il n'y a point dans l'ordre des Conſonnances de *Sixte* ſimple & directe.

A ne conſidérer les *Sixtes* que par leurs Intervalles, on en trouve de quatre ſortes; deux conſonnantes & deux diſſonnantes.

Les Conſonnantes ſont : 1. la *Sixte mineure*, compoſée de Trois *Tons* & deux ſémi-Tons majeurs, comme *mi ut* : ſon rapport eſt de 5 à 8. 2. La *Sixte majeure*, compoſée de quatre *Tons* & un ſémi-Ton majeur, comme *Sol mi* : ſon rapport eſt de 3 à 5.

Les *Sixtes* diſſonnantes ſont, 1°. La *Sixte diminuée*, compoſée de deux *Tons* & trois ſémi-Tons majeurs; comme *ut* Dièſe, *la* Bémol, & dont le rapport eſt de 125 à 192. 2°. La *Sixte ſuperflue*, compoſée de quatre *Tons*, un ſémi-Ton majeur & un ſémi-Ton mineur, comme *ſi* Bémol & *ſol* Dièſe. Le rapport de cette *Sixte* eſt de 72 à 125.

Ces deux derniers Intervalles ne s'emploient jamais dans la Mélodie, & la *Sixte diminuée* ne s'emploie point non plus dans l'Harmonie.

Il y a ſept Accords qui portent le nom de *Sixte*. Le premier s'appelle ſimplement Accord de *Sixte*. C'eſt l'Accord parfait dont la Tierce eſt portée à la Baſſe. Sa place eſt ſur la Médiante du Ton, ou ſur la Note ſenſible, ou ſur la ſixieme Note.

Le Second s'appelle Accord de *Sixte-Quarte*. C'eſt encore l'Accord parfait dont la Quinte eſt portée à la Baſſe : il ne ſe fait guere que ſur la Dominante ou ſur la Tonique.

Le troiſieme eſt appellé Accord de *petite-Sixte* C'eſt un Accord de Septieme, dont la Quinte eſt portée à la Baſſe. La *petite-Sixte* ſe met ordinairement ſur la ſeconde Note du Ton, ou ſur la ſixieme.

Le quatrieme eſt l'Accord de *Sixte-&-Quinte* ou *grande-Sixte*. C'eſt encore un Accord de Septieme, mais dont la Tierce eſt portée à la Baſſe. Si l'Accord fondamental eſt dominant, alors l'Accord de *grande-Sixte* perd ce nom & s'appelle Accord de *Fauſſe-Quinte*. (Voyez FAUSSE-QUINTE.) La *grande-Sixte* ne ſe met communément que ſur la quatrieme Note du Ton.

Le cinquieme eſt l'Accord de *Sixte-ajoutée* : Accord fondamental, compoſé, ainſi que celui de *grande-Sixte*, de Tierce, de Quinte, *Sixte* majeure, & qui ſe place de même ſur la Tonique ou ſur la quatrieme Note. On ne peut donc diſtinguer ces deux Accords que par la maniere de les ſauver ; car ſi la Quinte deſcend

& que la *Sixte* reſte, c'eſt l'Accord de *grande-Sixte*, & la Baſſe fait une cadence parfaite; mais ſi la Quinte reſte & que la *Sixte* monte, c'eſt l'Accord de *Sixte ajoutée*, & la Baſſe-fondamentale fait une cadence irréguliere. Or, comme, après avoir frappé cet Accord, on eſt maître de le ſauver de l'une de ces deux manieres, cela tient l'Auditeur en ſuſpens ſur le vrai fondement de l'Accord, juſqu'à ce que la ſuite l'ait déterminé; & c'eſt cette liberté de choiſir que M. Rameau appelle *Double-emploi*. (Voyez DOUBLE-EMPLOI.)

Le ſixieme Accord eſt celui de *Sixte-majeure* & *Fauſſe-Quinte*, lequel n'eſt autre choſe qu'un Accord de *petite-Sixte* en Mode mineur, dans lequel la *Fauſſe Quinte* eſt ſubſtituée à la Quarte: c'eſt, pour m'exprimer autrement, un Accord de *Septieme diminuée*, dans lequel la Tierce eſt portée à la Baſſe. Il ne ſe place que ſur la ſeconde Note du Ton.

Enfin, le ſeptieme Accord de *Sixte* eſt celui de *Sixte ſuperflue*. C'eſt une eſpece de *petite Sixte* qui ne ſe pratique jamais que ſur la ſixieme Note d'un Ton mineur deſcendant ſur la Dominante; comme alors la *Sixte* de cette ſixieme Note eſt naturellement majeure, on la rend quelquefois ſuperflue en y ajoutant encore un Dièſe. Alors cette *Sixte ſuperflue* devient un Accord original, lequel ne ſe renverſe point. (Voyez ACCORD.)

SOL. La cinquieme des ſix ſyllabes inventées par l'Arétin, pour prononcer les Notes de la Gamme. Le *Sol* naturel répond à la lettre G. (Voyez GAMME.)

SOLFIER, *v n.* C'eſt en entonnant des Sons, prononcer en même tems les ſyllabes de la Gamme qui leur correſpondent. Cet exercice eſt celui par lequel on fait toujours commencer ceux qui apprennent la Muſique, afin que l'idée de ces différentes ſyllabes s'uniſſant dans leur eſprit à celle des Intervalles qui s'y rapportent, ces ſyllabes leur aident à ſe rappeller ces Intervalles.

Ariſtide Quintilien nous apprend que les Grecs avoient pour *Solfier* quatre ſyllabes ou dénominations des Notes, qu'ils répétoient à chaque Tétracordes, comme nous en répétons ſept à chaque Octave. Ces quatres ſyllabes étoient les ſuivantes : *Te*, *Ta*, *Thè*, *Tho*. La premiere répondoit au premier Son ou à l'Hypate du premier Tétracorde & des ſuivans ; la ſeconde, à la Parhypate ; la troiſieme, au Lichanos ; la quatrieme, à la Nete ; & ainſi de ſuite en recommençant : maniere de *Solfier* qui, nous montrant clairement que leur modulation étoit renfermée dans l'étendue du Tétracorde, & que les Sons homologues, gardant & les mêmes rapports & les mêmes noms d'un Tétracorde à l'autre, étoient cenſés répétés de Quarte en Quarte, comme chez nous d'Octave en Octave, prouve en même tems que leur génération harmoni-

que n'avoit aucun rapport à la nôtre, & s'établissoit sur des principes tous différens.

Guy d'Arezzo ayant substitué son Hexacorde au Tétracorde ancien, substitua aussi, pour le *solfier*, six autres syllabes aux quatre que les Grecs employoient autrefois. Ces six syllabes sont les suivantes : *ut re mi fa sol la*, tirées, comme chacun sait, de l'Hymne de Saint Jean-Baptiste. Mais chacun ne sait pas que l'Air de cette Hymne tel qu'on le chante aujourd'hui dans l'Eglise Romaine, n'est pas exactement celui dont Arétin tira ses syllabes, puisque les Sons qui les portent dans cette Hymne ne sont pas ceux qui les portent dans sa Gamme. On trouve dans un ancien manuscrit conservé dans la Bibliotheque du Chapitre de Sens, cette Hymne, telle, probablement, qu'on la chantoit du tems de l'Arétin, & dans laquelle chacune des six syllabes est exactement appliquée au Son correspondant de la Gamme, comme on peut le voir (*Pl. G. Fig.* 2.) où j'ai transcrit cette Hymne en Notes de Plain-Chant.

Il paroît que l'usage des six syllabes de Guy ne s'étendit pas bien promptement hors de l'Italie, puisque Muris témoigne avoir entendu employer dans Paris les syllabes *Pro to do no tu a*, au lieu de celles-là. Mais enfin celles de Guy l'emporterent & furent admises généralement en France comme dans le reste de l'Europe. Il n'y a plus aujourd'hui que l'Allemagne où l'on *solfie* seu-

ſeulement par les lettres de la Gamme, & non par les ſyllabes : en ſorte que la Note qu'en *ſolfiant* nous appellons *la*, ils l'appellent A ; celle que nous appellons *ut*, ils l'appellent C. Pour les Notes diéſées ils ajoutent une *s* à la lettre & prononcent cette *s*, *is* ; en ſorte, par exemple, que pour *ſolfier re* Dièſe, ils prononcent *Dis*. Ils ont auſſi ajouté la lettre H pour ôter l'équivoque du *ſi*, qui n'eſt B qu'étant Bémol ; lorſqu'il eſt Béquarre, il eſt H : ils ne connoiſſent, en *ſolfiant*, de Bémol que celui-là ſeul ; au lieu du Bémol de toute autre Note, ils prennent le Dièſe de celle qui eſt au-deſſous ; ainſi pour *la* Bémol ils *ſolfient* G *s*, pour *mi* Bémol D *s*, &c. Cette maniere de *ſolfier* eſt ſi dure & ſi embrouillée, qu'il faut être Allemand pour s'en ſervir, & devenir toutefois grand Muſicien.

Depuis l'établiſſement de la Gamme de l'Arétin, on a eſſayé en différens tems de ſubſtituer d'autres ſyllabes aux ſiennes. Comme la voix des trois premieres eſt aſſez ſourde, M. Sauveur, en changeant la maniere de noter, avoit auſſi changé celle de *ſolfier*, & il nommoit les huit Notes de l'Octave par les huit ſyllabes ſuivantes : *Pa ra ga da ſo bo lo do.* Ces noms n'ont pas plus paſſé que les Notes ; mais pour la ſyllabe *do*, elle étoit antérieure à M. Sauveur : les Italiens l'ont toujours employée au lieu d'*ut* pour *ſolfier*, quoiqu'ils nomment *ut* & non pas *do*,

dans la Gamme. Quant à l'addition du *si* (Voyez Si.)

A l'égard des Notes altérées par Dièse ou par Bémol, elles portent le nom de la Note au naturel, & cela cause, dans la maniere de *solfier*, bien des embarras auxquels M. de Boisgelou s'est proposé de remédier en ajoutant cinq Notes pour compléter le systême chromatique & donnant un nom particulier à chaque Note. Ces noms avec les anciens sont, en tout au nombre de douze, autant qu'il y a de Cordes dans ce systême; savoir, *ut de re me mi fa si sol be la sa si*. Au moyen de ces cinq Notes ajoutées, & des noms qu'elles portent, tous les Bémols & les Dièses sont anéantis, comme on le pourra voir au mot *Systême* dans l'exposition de celui de M. de Boisgelou.

Il y a diverses manieres de *solfier*; savoir, par Muances, par transposition & au naturel. (Voyez MUANCES, NATUREL & TRANSPOSITION.) La premiere méthode est la plus ancienne, la seconde est la meilleure, la troisieme est la plus commune en France. Plusieurs Nations ont gardé dans les Muances l'ancienne nomenclature des six syllabes de l'Arétin. D'autres en ont encore retranché, comme les Anglois, qui *solfient* sur ces quatre syllabes seulement, *mi fa sol la*. Les François, au contraire, ont ajouté une syllabe pour renfermer sous des noms différens tous les sept Sons diatoniques de l'Octave.

Les inconvéniens de la Méthode de l'Arétin ſont conſidérables ; car faute d'avoir rendu complete la Gamme de l'Octave, les ſyllabes de cette Gamme ne ſignifient ni des touches fixes du Clavier, ni des Degrés du Ton, ni même des Intervalles déterminés. Par les Muances, *la fa* peut former un Intervalle de Tierce majeure en deſcendant, ou de Tierce mineure en montant, ou d'un ſémi-Ton encore en montant, comme il eſt aiſé de voir par la Gamme, &c. (Voyez GAMME, MUANCES.) C'eſt encore pis par la méthode Angloiſe : on trouve à chaque inſtant différens Intervalles qu'on ne peut exprimer que par les mêmes ſyllabes, & les mêmes noms de Notes y reviennent à toutes les Quartes, comme parmi les Grecs ; au lieu de n'y revenir qu'à toutes les Octaves, ſelon le ſyſtême moderne.

La maniere de *ſolfier* établie en France par l'addition du *ſi*, vaut aſſurément mieux que tout cela ; car la Gamme ſe trouvant complete, les Muances deviennent inutiles, & l'analogie des Octaves eſt parfaitement obſervée. Mais les Muſiciens ont encore gâté cette méthode par la bizarre imagination de rendre les noms des Notes toujours fixes & déterminés ſur les touches du Clavier ; en ſorte que ces touches ont toutes un double nom, tandis que les Degrés d'un Ton tranſpoſé n'en ont point. Défaut qui charge inu-

tilement la mémoire de tous les Dieſes ou Bémols de la Clef, qui ôte aux noms des Notes l'expreſſion des Intervalles qui leur ſont propres, & qui efface enfin, autant qu'il eſt poſſible, toutes les traces de la modulation.

Ut ou *re* ne ſont point ou ne doivent point être telle ou telle touche du Clavier; mais telle ou telle Corde du Ton. Quant aux touches fixes, c'eſt par des lettres de l'Alphabet qu'elles s'expriment. La touche que vous appellez *ut*, je l'appelle C; celle que vous appellez *re*, je l'appelle D. Ce ne ſont pas des ſignes que j'invente, ce ſont des ſignes tout établis, par leſquels je détermine très-nettement la Fondamentale d'un Ton. Mais ce Ton une fois déterminé, dites-moi de grace à votre tour, comment vous nommez la Tonique que je nomme *ut*, & la ſeconde Note que je nomme *re*, & la Médiante que je nomme *mi?* Car ces noms relatifs au Ton & au Mode ſont eſſentiels pour la détermination des idées & pour la juſteſſe des Intonations. Qu'on y réfléchiſſe bien, & l'on trouvera que ce que les Muſiciens François appellent *ſolfier au naturel* eſt tout-à-fait hors de la nature. Cette méthode eſt inconnue chez toute autre Nation, & ſûrement ne fera jamais fortune dans aucune: chacun doit ſentir, au contraire, que rien n'eſt plus naturel que de *ſolfier* par tranſpoſition lorſque le Mode eſt tranſpoſé.

On a, en Italie, un Recueil de leçons à *ſol-*

fier, appellées *Solfeggi*. Ce Recueil, composé par le célebre Léo, pour l'usage des commençans, est très-estimé.

SOLO. *adj. pris substantiv.* Ce mot Italien s'est francisé dans la Musique, & s'applique à une Piece ou à un morceau qui se chante à Voix seule, ou qui se joue sur un seul Instrument avec un simple Accompagnement de Basse ou de Clavessin; & c'est ce qui distingue le *Solo* du *Récit*, qui peut-être accompagné de tout l'Orchestre. Dans les Pieces appellées *Concerto*, on écrit toujours le mot *Solo* sur la Partie principale, quand elle récite.

SON, *s. m.* Quand l'agitation communiquée à l'air, par la collision d'un corps frappé par un autre, parvient jusqu'à l'organe auditif, elle y produit une sensation qu'on appelle *Bruit*. (Voyez BRUIT.) Mais il y a un Bruit résonnant & appréciable qu'on appelle *Son*. Les recherches sur le *Son* absolu appartiennent au Physicien. Le Musicien n'examine que le *Son* relatif; il l'examine seulement par ses modifications sensibles; & c'est selon cette derniere idée, que nous l'envisageons dans cet Article.

Il y a trois objets principaux à considérer dans le *Son*; le Ton, la force & le timbre. Sous chacun de ces rapports le *Son* se conçoit comme modifiable : 1°. du grave à l'aigu : 2°. du fort au foible : 3°. de l'aigre aux doux, ou du sourd à l'éclatant, & réciproquement.

Je ſuppoſe d'abord, quelle que ſoit la nature du *Son*, que ſon véhicule n'eſt autre choſe que l'air même : premiérement, parce que l'air eſt le ſeul corps intermédiaire de l'exiſtence duquel on ſoit parfaitement aſſuré, entre le corps ſonore & l'organe auditif ; qu'il ne faut pas multiplier les êtres ſans néceſſité ; que l'air ſuffit pour expliquer la formation du *Son* ; &, de plus, parce que l'expérience nous apprend qu'un corps ſonore ne rend pas de *Son* dans un lieu tout-à-fait privé d'air. Si l'on veut imaginer un autre fluide, on peut aiſément lui appliquer tout ce que je dis de l'air dans cet Article.

La réſonnance du *Son*, ou, pour mieux dire, ſa permanence & ſon prolongement ne peut naître que de la durée de l'agitation de l'air. Tant que cette agitation dure, l'air ébranlé vient ſans ceſſe frapper l'organe auditif & prolonge ainſi la ſenſation du *Son*. Mais il n'y a point de maniere plus ſimple de concevoir cette durée, qu'en ſuppoſant dans l'air des vibrations qui ſe ſuccedent, & qui renouvellent ainſi à chaque inſtant l'impreſſion. De plus, cette agitation de l'air, de quelque eſpece qu'elle ſoit, ne peut être produite que par une agitation ſemblable dans les parties du corps ſonore : or, c'eſt un fait certain que les parties du corps ſonore éprouvent de telles vibrations. Si l'on touche le corps d'un Violoncelle dans le tems qu'on en tire du *Son*, on le ſent frémir ſous la main, & l'on voit

bien ſenſiblement durer les vibrations de la Corde juſqu'à ce que le *Son* s'éteigne. Il en eſt de même d'une Cloche qu'on fait ſonner en la frappant du batail; on la ſent, on la voit même frémir, & l'on voit ſautiller les grains de ſable qu'on jette ſur la ſurface. Si la Corde ſe détend, ou que la Cloche ſe fende, plus de frémiſſement, plus de *Son*. Si donc cette Cloche ni cette Corde ne peuvent communiquer à l'air que les mouvemens qu'elles ont elles-mêmes, on ne ſauroit douter que le *Son* produit par les vibrations du corps ſonore, ne ſe propage par des vibrations ſemblables que ce corps communique à l'air.

Tout ceci ſuppoſé, examinons premiérement ce qui conſtitue le rapport des *Sons* du grave à l'aigu.

I. Théon de Smyrne dit que Laſus d'Hermione, de même que le Pythagoricien Hyppaſe de Métapont, pour calculer les rapports des Conſonnances, s'étoient ſervis de deux vaſes ſemblables & réſonnans à l'Uniſſon; que laiſſant vuide l'un des deux, & rempliſſant l'autre juſqu'au quart, la percuſſion de l'un & de l'autre avoit fait entendre la Conſonnance de la Quarte; que, rempliſſant enſuite le ſecond juſqu'au tiers, puis juſqu'à la moitié, la percuſſion des deux avoit produit la Conſonnance de la Quinte, puis de l'Octave.

Pythagore, au rapport de Nicomaque & de

Censorin, s'y étoit pris d'une autre maniere pour calculer les mêmes rapports. Il suspendit, disent-ils, aux mêmes Cordes sonores différens poids, & détermina les rapports des divers *Sons* sur ceux qu'il trouva entre les poids tendans: mais les calculs de Pythagore sont trop justes pour avoir été faits de cette maniere: puisque chacun sait aujourd'hui, sur les expériences de Vincent Galilée, que les *Sons* sont entr'eux, non comme les poids tendans, mais en raison sous-double de ces mêmes poids.

Enfin l'on inventa le Monocorde, appellé par les Anciens, *Canon harmonicus*, parce qu'il donnoit la regle des divisions harmoniques. Il faut en expliquer le principe.

Deux Cordes de même métal égales & également tendues forment un Unisson parfait en tout sens: si les longueurs sont inégales, la plus courte donnera un *Son* plus aigu, & fera aussi plus de vibrations dans un tems donné; d'où l'on conclut que la différence des *Sons* du grave à l'aigu ne procede que de celle des vibrations faites dans un même espace de tems par les Cordes ou corps sonores qui les font entendre; ainsi l'on exprime les rapports des *Sons* par les nombres des vibrations qui les donnent.

On sait encore, par des expériences non moins certaines, que les vibrations des Cordes, toutes choses d'ailleurs égales, sont toujours réciproques aux longueurs. Ainsi, une Corde dou-

ble d'une autre ne fera, dans le même tems, que la moitié du nombre des vibrations de celle-ci, & le rapport des *Sons* qu'elles feront entendre s'appelle *Octave*. Si les Cordes ſont comme 3 & 2, les vibrations ſeront comme 2 & 3, & le rapport des *Sons* s'appellera *Quinte*, &c. (Voyez INTERVALLE.)

On voit par-là qu'avec des Chevalets mobiles il eſt aiſé de former ſur une ſeule Corde des diviſions qui donnent des *Sons* dans tous les rapports poſſibles, ſoit entr'eux, ſoit avec la Corde entiere. C'eſt le Monocorde dont je viens de parler. (Voyez MONOCORDE.)

On peut rendre des *Sons* aigus ou graves par d'autres moyens. Deux Cordes de longueurs égales ne forment pas toujours l'Uniſſon : car ſi l'une eſt plus groſſe ou moins tendue que l'autre, elle fera moins de vibrations en tems égaux, & conſéquemment donnera un *Son* plus grave. (Voyez CORDE.)

Il eſt aiſé d'expliquer ſur ces principes la conſtruction des Inſtrumens à Cordes, tels que le Claveſſin, le Tympanon, & le jeu des Violons & Baſſes, qui, par différens accourciſſemens des Cordes ſous les doigts ou chevalets mobiles, produit la diverſité des *Sons* qu'on tire de ces Inſtrumens. Il faut raiſonner de même pour les Inſtrumens à vent : les plus longs forment des *Sons* plus graves, ſi le vent eſt égal. Les trous, comme dans les Flûtes & Hautbois,

ſervent à les raccourcir pour rendre les *Sons* plus aigus. En donnant plus de vent on les fait octavier, & les *Sons* deviennent plus aigus encore. La colonne d'air forme alors le corps ſonore, & les divers Tons de la Trompette & du Cor-de-chaſſe ont les mêmes principes que les *Sons* harmoniques du Violoncelle & du Violon, &c. (Voyez SONS, HARMONIQUES.)

Si l'on fait réſonner avec quelque force une des groſſes Cordes d'une Viole ou d'un Violoncelle, en paſſant l'archet un peu plus près du chevalet qu'à l'ordinaire, on entendra diſtinctement, pour peu qu'on ait l'oreille exercée & attentive, outre le *Son* de la Corde entiere, au moins celui de ſon Octave, celui de l'Octave de ſa Quinte, & celui de la double-Octave de ſa Tierce: on verra même frémir & l'on entendra réſonner toutes les Cordes montées à l'Uniſſon de ces *Sons*-là. Ces *Sons* acceſſoires accompagnent toujours un *Son* principal quelconque, mais quand ce *Son* principal eſt aigu, les autres y ſont moins ſenſibles. On appelle ceux-ci les Harmoniques du *Son* principal: c'eſt par eux, ſelon M. Rameau, que tout *Son* eſt appréciable, & c'eſt en eux que lui & M. Tartini ont cherché le principe de toute Harmonie, mais par des routes directement contraires. (Voyez HARMONIE, SYSTEME.)

Une difficulté qui reſte à expliquer dans la théorie du *Son*, eſt de ſavoir comment deux ou

plusieurs *Sons* peuvent se faire entendre à la fois. Lorsqu'on entend, par exemple, les deux *Sons* de la Quinte dont l'un fait deux vibrations, tandis que l'autre en fait trois, on ne conçoit pas bien comment la même masse d'air peut fournir dans un même tems ces différens nombres de vibrations distincts l'un de l'autre, & bien moins encore lorsqu'il se fait ensemble plus de deux *Sons* & qu'ils sont tous dissonnans entr'eux. Mengoli & les autres se tirent d'affaire par des comparaisons. Il en est, disent-ils, comme de deux pierres qu'on jette à la fois dans l'eau, & dont les différens cercles qu'elles produisent se croisent sans se confondre. M. de Mairan donne une explication plus philosophique. L'air, selon lui, est divisé en particules de diverses grandeurs, dont chacune est capable d'un Ton particulier & n'est susceptible d'aucun autre : de sorte qu'à chaque *Son* qui se forme, les particules d'air qui lui sont analogues s'ébranlent seules, elles & leurs Harmoniques, tandis que toutes les autres restent tranquilles jusqu'à ce qu'elles soient émues à leur tour par les *Sons* qui leur correspondent : de sorte qu'on entend à la fois deux *Sons*, comme on voit à la fois deux couleurs, parce qu'étant produits par différentes parties ils affectent l'organe en différens points.

Ce systême est ingénieux, mais l'imagination se prête avec peine à l'infinité de particules d'air différentes en grandeur & en mobilité, qui de-

vroient être répandues dans chaque point de l'eſpace, pour être toujours prêtes, au beſoin, à rendre en tout lieu l'infinité de tous les *Sons* poſſibles. Quand elles ſont une fois arrivées au tympan de l'oreille, on conçoit encore moins comment, en le frappant, pluſieurs enſemble, elles peuvent y produire un ébranlement capable d'envoyer au cerveau la ſenſation de chacune en particulier. Il ſemble qu'on a éloigné la difficulté plutôt que de la réſoudre : on allegue en vain l'exemple de la lumiere dont les rayons ſe croiſent dans un point ſans confondre les objets : car, outre qu'une difficulté n'en réſout pas une autre, la parité n'eſt pas exacte, puiſque l'objet eſt vu ſans exciter dans l'air un mouvement ſemblable à celui qu'y doit exciter le corps ſonore pour être oui. Mengoli ſembloit vouloir prévenir cette objection, en diſant que les maſſes d'air chargées, pour ainſi dire, de différens *Sons*, ne frappent le tympan que ſucceſſivement, alternativement, & chacune à ſon tour ; ſans trop ſonger à quoi il occuperoit celles qui ſont obligées d'attendre que les premieres aient achevé leur office, ou ſans expliquer comment l'oreille, frappée de tant de coups ſucceſſifs, peu diſtinguer ceux qui appartiennent à chaque *Son*.

A l'égard des Harmoniques qui accompagnent un *Son* quelconque, ils offrent moins une nouvelle difficulté qu'un nouveau cas de la précédente ; car ſi-tôt qu'on expliquera comment plu-

ſieurs *Sons* peuvent être entendus à la fois, on expliquera facilement le phénomene des Harmoniques. En effet, ſuppoſons qu'un *Son* mette en mouvement les particules d'air ſuſceptibles du même *Son*, & les particules ſuſceptibles de *Sons* plus aigus à l'infini; de ces diverſes particules, il y en aura dont les vibrations commençant & finiſſant exactement avec celles du corps ſonore, ſeront ſans ceſſe aidées & renouvellées par les ſiennes : ces particules ſeront celles qui donneront l'Uniſſon. Vient enſuite l'Octave, dont deux vibrations s'accordant avec une du *Son* principal, en ſont aidées & renforcées ſeulement de deux en deux; par conſéquent l'Octave ſera ſenſible, mais moins que l'Uniſſon : vient enſuite la Douzieme ou l'Octave de la Quinte, qui fait trois vibrations préciſes pendant que le *Son* fondamental en fait une; ainſi ne recevant un nouveau coup qu'à chaque troiſieme vibration, la Douzieme ſera moins ſenſible que l'Octave, qui reçoit ce nouveau coup dès la ſeconde. En ſuivant cette même gradation, l'on trouve le concours des vibrations plus tardif, les coups moins renouvellés, & par conſéquent les Harmoniques toujours moins ſenſibles; juſqu'à ce que les rapports ſe compoſent au point que l'idée du concours trop rare s'efface, & que les vibrations ayant le tems de s'éteindre avant d'être renouvellées, l'Harmonique ne s'entend plus du tout. Enfin quand le rapport ceſſe d'être rationel, les

vibrations ne concourent jamais; celles du *Son* plus aigu toujours contrariées, ſont bientôt étouffées par celles de la Corde, & ce *Son* aigu eſt abſolument diſſonnant & nul. Telle eſt la raiſon pourquoi les premiers Harmoniques s'entendent, & pourquoi tous les autres *Sons* ne s'entendent pas. Mais en voilà trop ſur la premiere qualité du *Son*; paſſons aux deux autres.

II. La force du *Son* dépend de celle des vibrations du corps ſonore; plus ces vibrations ſont grandes & fortes, plus le *Son* eſt fort & vigoureux & s'entend de loin. Quand la Corde eſt aſſez tendue, & qu'on ne force pas trop la voix ou l'Inſtrument, les vibrations reſtent toujours iſochrones; &, par conſéquent, le Ton demeure le même; ſoit qu'on renfle ou qu'on affoibliſſe le *Son*: mais en raclant trop fort de l'archet, en relâchant trop la Corde, en ſoufflant ou criant trop, on peut faire perdre aux vibrations l'iſochroniſme néceſſaire pour l'identité du Ton; & c'eſt une des raiſons pourquoi, dans la Muſique Françoiſe où le premier mérite eſt de bien crier, on eſt plus ſujet à chanter faux que dans l'Italienne où la Voix ſe modere avec plus de douceur.

La viteſſe du *Son* qui ſembleroit dépendre de ſa force, n'en dépend point. Cette viteſſe eſt toujours égale & conſtante, ſi elle n'eſt accélérée ou retardée par le vent: c'eſt-à-dire que le *Son*, fort ou foible, s'entendra toujours uniſor-

mément, & qu'il fera toujours dans deux ſecondes le double du chemin qu'il aura fait dans une. Au rapport de Halley & de Flamſteade, le *Son* parcourt en Angleterre 1070 pieds de France en une ſeconde, & au Pérou 174 toiſes, ſelon M. de la Condamine. Le P. Merſenne & Gaſſendi ont aſſuré que le vent favorable, au contraire, n'accéléroit ni ne retardoit le *Son*: depuis les expériences que Derham & l'Académie des Sciences ont faites ſur ce ſujet, cela paſſe pour une erreur.

Sans ralentir ſa marche, le *Son* s'affoiblit en s'étendant, & cet affoibliſſement, ſi la propagation eſt libre, qu'elle ne ſoit gênée par aucun obſtacle ni ralentie par le vent, ſuit ordinairement la raiſon du quarré des diſtances.

III. Quant à la différence qui ſe trouve encore entre les *Sons* par la qualité du Timbre, il eſt évident qu'elle ne tient ni au degré d'élévation, ni même à celui de force. Un Hautbois aura beau ſe mettre à l'Uniſſon d'une Flûte, il aura beau radoucir le *Son* au même degré; le *Son* de la Flûte aura toujours je ne ſais quoi de moelleux & de doux; celui du Hautbois je ne ſais quoi de rude & d'aigre, qui empêchera que l'oreille ne les confonde; ſans parler de la diverſité du Timbre des Voix. (Voyez VOIX.) Il n'y a pas un Inſtrument qui n'ait le ſien particulier, qui n'eſt point celui de l'autre, & l'Orgue ſeul a une vingtaine de jeux tous de Timbre

différent. Cependant perſonne que je ſache n'a examiné le *Son* dans cette partie ; laquelle, auſſi bien que les autres, ſe trouvera peut-être avoir ſes difficultés : car la qualité du Timbre ne peut dépendre, ni du nombre des vibrations, qui fait le degré du grave à l'aigu, ni de la grandeur ou de la force de ces mêmes vibrations, qui fait le degré du fort au foible. Il faudra donc trouver dans le corps ſonore une troiſieme cauſe différente de ces deux, pour expliquer cette troiſieme qualité du *Son* & ſes différences ; ce qui, peut-être, n'eſt pas trop aiſé.

Les trois qualités principales dont je viens de parler entrent toutes, quoiqu'en différentes proportions, dans l'objet de la Muſique, qui eſt le *Son* en général.

En effet, le Compoſiteur ne conſidere pas ſeulement ſi les *Sons* qu'il emploie doivent être hauts ou bas, graves ou aigus ; mais s'ils doivent être forts ou foibles, aigres ou doux, ſourds ou éclatans ; & il les diſtribue à différens Inſtrumens, à diverſes Voix, en Récits ou en Chœurs, aux extrêmités ou dans le *Medium* des Inſtrumens ou des Voix, avec des *Doux* ou des *Fort*, ſelon les convenances de tout cela.

Mais il eſt vrai que c'eſt uniquement dans la comparaiſon des *Sons* du grave à l'aigu que conſiſte toute la ſcience Harmonique : de ſorte que, comme le nombre des *Sons* eſt infini, l'on peut dire dans le même ſens que cette ſcience eſt infinie

finie dans ſon objet. On ne conçoit point de bornes préciſes à l'étendue des *Sons* du grave à l'aigu, & quelque petit que puiſſe être l'Intervalle qui eſt entre deux *Sons*, on le concevra toujours diviſible par un troiſieme *Son* : mais la nature & l'art ont limité cette infinité dans la pratique de la Muſique. On trouve bientôt dans les Inſtrumens les bornes des *Sons* praticables, tant au grave qu'à l'aigu. Allongez ou raccourciſſez juſqu'à un certain point une Corde ſonore, elle n'aura plus de *Son*. L'on ne peut pas non plus augmenter ou diminuer à volonté la capacité d'une Flûte ou d'un tuyau d'Orgue ni ſa longueur ; il y a des bornes paſſé leſquelles ni l'un ni l'autre ne réſonne plus. L'inſpiration a auſſi ſa meſure & ſes loix. Trop foible elle ne rend point de *Son* ; trop forte elle ne produit qu'un cri perçant qu'il eſt impoſſible d'apprécier. Enfin il eſt conſtaté par mille expériences que tous les *Sons* ſenſibles ſont renfermés dans une certaine latitude, paſſé laquelle, ou trop graves ou trop aigus, ils ne ſont plus apperçus ou deviennent inappréciables à l'oreille. M. Euler en a même en quelque ſorte fixé les limites, & ſelon ſes obſervations rapportées par M. Diderot dans ſes principes d'Acouſtique, tous les *Sons* ſenſibles ſont compris entre les nombres 30 & 7552 : c'eſt-à-dire que, ſelon ce grand Géometre, le *Son* le plus grave appréciable à notre oreille fait 30 vibrations par ſeconde, & le plus

aigu 7552 vibrations dans le même tems ; Intervalle qui renferme à-peu-près 8 Octaves.

D'un autre côté l'on voit, par la génération harmonique des *Sons*, qu'il n'y en a dans leur infinité possible qu'un très-petit nombre qui puissent être admis dans le systême harmonieux. Car tous ceux qui ne forment pas des Consonnances avec les *Sons* fondamentaux, ou qui ne naissent pas, médiatement ou immédiatement, des différences de ces Consonnances, doivent être proscrits du systême. Voilà pourquoi, quelque parfait qu'on suppose aujourd'hui le nôtre, il est pourtant borné à douze *Sons* seulement dans l'étendue d'une Octave, desquels douze toutes les autres Octaves ne contiennent que des répliques. Que si l'on veut compter toutes ces répliques pour autant de *Sons* différens ; en les multipliant par le nombre des Octaves auquel est bornée l'étendue des *Sons* appréciables, on trouvera 96 en tout, pour le plus grand nombre de *Sons* praticables dans notre Musique sur un même *Son* fondamental.

On ne pourroit pas évaluer avec la même précision le nombre des *Sons* praticables dans l'ancienne Musique ; car les Grecs formoient, pour ainsi dire, autant de systêmes de Musique, qu'ils avoient de manieres différentes d'accorder leurs Tétracordes. Il paroît, par la lecture de leurs traités de Musique, que le nombre de ces manieres étoit grand & peut-être indéterminé. Or

chaque Accord particulier changeoit les *Sons* de la moitié du ſyſtême, c'eſt-à-dire, des deux Cordes mobiles de chaque Tétracorde. Ainſi, l'on voit bien ce qu'ils avoient de *Sons* dans une ſeule maniere d'Accord ; mais on ne peut calculer au juſte combien ce nombre ſe multiplioit dans tous les changemens de Genre & de Mode qui introduiſoient de nouveaux *Sons*.

Par rapport à leurs Tétracordes, ils diſtinguoient les *Sons* en deux claſſes générales ; ſavoir les *Sons* ſtables & fixes dont l'Accord ne changeoit jamais, & les *Sons* mobiles dont l'Accord changeoit avec l'eſpece du Genre. Les premiers étoient huit en tout, ſavoir les deux extrêmes de chaque Tétracorde & la Corde Proſlambanomène : les ſeconds étoient auſſi tout au moins au nombre de huit, quelquefois de neuf ou de dix, parce que deux *Sons* voiſins quelquefois ſe confondoient en un, & quelquefois ſe ſéparoient.

Ils diviſoient derechef, dans les Genres épais, les *Sons* ſtables en deux eſpeces, dont l'une contenoit trois *Sons* appellés *Apycni* ou *non-ſerrés*, parce qu'ils ne formoient au grave ni ſémi-Tons ni moindres Intervalles ; ces trois *Sons Apycni* étoient la Proslambanomène, la Nète-Synnéménon, & la Nète-Hyperboléon. L'autre eſpece portoit le nom de *Sons Barypycni* ou *ſous-ſerrés*, parce qu'ils formoient le grave des petits Intervalles : les *Sons Barypycni* étoient au nom-

bre de cinq, ſavoir, l'Hypate-Hypaton, l'Hypate-Méſon, la Mèſe, la Paramèſe & la Nète-Diézeugménon.

Les *Sons* mobiles ſe ſubdiviſoient pareillement en *Sons Meſopycni* ou moyens dans le ſerré, leſquels étoient auſſi cinq en nombre, ſavoir le ſecond en montant de chaque Tétracorde; & en cinq autres *Sons* appellés *Oxypycni* ou ſur-aigus, qui étoient le troiſieme en montant de chaque Tétracorde. (Voyez TÉTRACORDE.)

A l'égard des douze *Sons* du ſyſtême moderne l'Accord n'en change jamais & ils ſont tous immobiles. Broſſard prétend qu'ils ſont tous mobiles; fondé ſur ce qu'ils peuvent être altérés par Dièſe ou par Bémol; mais autre choſe eſt de changer de Corde, & autre choſe de changer l'Accord d'une Corde.

SON FIXE, *ſ. m.* Pour avoir ce qu'on appelle un *Son fixe*, il faudroit s'aſſurer que ce *Son* ſeroit toujours le même dans tous les tems & dans tous les lieux. Or il ne faut pas croire qu'il ſuffiſe pour cela d'avoir un tuyau, par exemple, d'une longueur déterminée: car premiérement, le tuyau reſtant toujours le même, la peſanteur de l'air ne reſtera pas pour cela toujours la même; le *Son* changera & deviendra plus grave ou plus aigu, ſelon que l'air deviendra plus léger ou plus peſant. Par la même raiſon le *Son* du même tuyau changera encore avec la colonne de l'atmoſphere, ſelon que ce même tuyau ſera porté

plus haut ou plus bas, dans les montagnes ou dans les vallées.

En ſecond lieu, ce même tuyau, quelle qu'en ſoit la matiere, ſera ſujet aux variations que le chaud ou le froid cauſe dans les dimenſions de tous les corps : le tuyau ſe racourciſſant ou s'allongeant deviendra proportionnellement plus aigu ou plus grave ; & de ces deux cauſes combinées, vient la difficulté d'avoir un *Son fixe*, & preſque l'impoſſibilité de s'aſſurer du même *Son* dans deux lieux en même tems, ni dans deux tems en même lieu.

Si l'on pouvoit compter exactement les vibrations que fait un *Son* dans un tems donné, l'on pourroit, par le même nombre de vibrations, s'aſſurer de l'identité du *Son* ; mais ce calcul étant impoſſible, on ne peut s'aſſurer de cette identité du *Son* que par celle des Inſtrumens qui le donnent ; ſavoir, le tuyau, quant à ſes dimenſions, & l'air, quant à ſa peſanteur. M. Sauveur propoſa pour cela des moyens qui ne réuſſirent pas à l'expérience. M. Diderot en a propoſé depuis de plus praticables, & qui conſiſtent à graduer un tuyau d'une longueur ſuffiſante pour que les diviſions y ſoient juſtes & ſenſibles, en le compoſant de deux parties mobiles par leſquelles on puiſſe l'allonger & l'accourcir ſelon les dimenſions proportionnelles aux altérations de l'air, indiquées par le Thermometre, quant à la température, & par le Barometre quant à la pe-

ſanteur. Voyez là-deſſus les principes d'Acouſtique de cet Auteur.

SON FONDAMENTAL. (Voyez FONDAMENTAL.)

SONS FLUTE'S. (Voyez SONS HARMONIQUES.)

SONS HARMONIQUES ou SONS FLUTE'S. Eſpece ſinguliere de *Sons* qu'on tire de certains Inſtrumens, tels que le Violon & le Violoncelle, par un mouvement particulier de l'archet, qu'on approche davantage du Chevalet, & en poſant légérement le doigt ſur certaines diviſions de la Corde. Ces *Sons* ſont fort différens pour le Timbre & pour le Ton de ce qu'ils ſeroient, ſi l'on appuyoit tout-à-fait le doigt. Quant au Ton, par exemple, ils donneront la Quinte quand ils donneroient la Tierce, la Tierce quand ils donneroient la Sixte, &c. Quant au Timbre, ils ſont beaucoup plus doux que ceux qu'on tire pleins de la même diviſion, en faiſant porter la Corde ſur le manche ; & c'eſt à cauſe de cette douceur qu'on les appelle *Sons flûtés*. Il faut, pour en bien juger, avoir entendu M. Mondonville tirer ſur ſon Violon, ou M. Bertaud ſur ſon Violoncelle des ſuites de ces beaux *Sons*. En gliſſant légérement le doigt de l'aigu au grave, depuis le milieu d'une Corde qu'on touche en même tems de l'archet en la maniere ſuſdite, on entend diſtinctement une ſucceſſion de *Sons* harmoniques de grave à l'aigu, qui étonne fort ceux qui n'en connoiſſent pas la Théorie.

Le principe ſur lequel cette Théorie eſt fon-

dée, eſt qu'une Corde étant diviſée en deux parties commenſurables entr'elles, & par conſéquent avec la Corde entiere, ſi l'obſtacle qu'on met au point de diviſion n'empêche qu'imparfaitement la communication des vibrations d'une partie à l'autre, toutes les fois qu'on fera ſonner la Corde dans cet état, elle rendra non le ſon de la Corde entiere, ni celui de ſa grande partie, mais celui de la plus petite partie ſi elle meſure exactement l'autre; ou, ſi elle ne la meſure pas, le Son de la plus grande aliquote commune à ces deux parties.

Qu'on diviſe une Corde 6 en deux parties 4 & 2; le *Son harmonique* réſonnera par la longueur de la petite partie 2, qui eſt aliquote de la grande partie 4: mais ſi la Corde 5 eſt diviſée par 2 & 3; alors, comme la petite partie ne meſure pas la grande, le *Son harmonique* ne réſonnera que ſelon la moitié 1 de cette même petite partie, laquelle moitié eſt la plus grande commune meſure des deux parties 3 & 2, & de toute la Corde 5.

Au moyen de cette loi tirée de l'obſervation & conforme aux expériences faites par M. Sauveur à l'Académie des Sciences, tout le merveilleux diſparoît; avec un calcul très-ſimple on aſſigne pour chaque Degré le *Son harmonique* qui lui répond. Quant au doigt gliſſé le long de la Corde, il ne donne qu'une ſuite de *Sons harmoniques* qui ſe ſuccedent rapidement dans l'ordre

qu'ils doivent avoir ſelon celui des diviſions ſur leſquelles on paſſe ſucceſſivement le doigt, & les points qui ne forment pas des diviſions exactes, ou qui en forment de trop compoſées, ne donnent aucun Son ſenſible ou appréciable.

On trouvera *Pl. G. Fig.* 3. une Table des *Sons harmoniques*, qui peut en faciliter la recherche à ceux qui deſirent de les pratiquer. La premiere colonne indique les *Sons* que rendroient les diviſions de l'Inſtrument touchées en plein, & la ſeconde colonne montre les *Sons flûtés* correſpondans, quand la Corde eſt touchée harmoniquement.

Après la premiere Octave, c'eſt-à-dire, depuis le milieu de la Corde en avançant vers le Chevalet, on retrouve les mêmes *Sons harmoniques* dans le même ordre, ſur les mêmes diviſions de l'Octave aiguë; c'eſt-à-dire, la dix-neuvieme ſur la Dixieme mineure, la Dix-ſeptieme ſur la Dixieme majeure, &c.

Je n'ai fait dans cette Table, aucune mention des *Sons harmoniques* relatifs à la Seconde & à la Septieme : premiérement, parce que les diviſions qui les forment n'ayant entr'elles que des aliquotes fort petites, en rendroient les *Sons* trop aigus pour être agréables, & trop difficiles à tirer par le coup d'archet, & de plus, parce qu'il faudroit entrer dans des ſous-diviſions trop étendues, qui ne peuvent s'admettre dans la pratique : car le *Son harmonique* du *Ton* majeur ſeroit

la vingt-troisieme, ou la triple Octave de la Seconde, & l'Harmonique du *Ton* mineur seroit la vingt-quatrieme, ou la triple Octave de la Tierce mineure : mais quelle est l'oreille assez fine & la main assez juste pour distinguer & toucher à sa volonté un *Ton* majeur ou un *Ton* mineur ?

Tout le jeu de la Trompette marine est en *Sons harmoniques* ; ce qui fait qu'on n'en tire pas aisément toute sorte de *Sons*.

SONATE, *s. f.* Piece de Musique instrumentale composée de trois ou quatre morceaux consécutifs de caracteres différens. La *Sonate* est à-peu-près pour les Instrumens ce qu'est la Cantate pour les Voix.

La *Sonate* est faite ordinairement pour un seul Instrument qui récite, accompagné d'une Basse-continue ; & dans une telle composition l'on s'attache à tout ce qu'il y a de plus favorable pour faire briller l'Instrument pour lequel on travaille, soit par le tour des chants, soit par le choix des Sons qui conviennent le mieux à cette espece d'Instrument, soit par la hardiesse de l'exécution. Il y a aussi des *Sonates* en Trio, que les Italiens appellent plus communément *Sinfonie* ; mais quand elles passent trois Parties ou qu'il y en a quelqu'une récitante, elles prennent le nom de Concerto. (Voyez CONCERTO.)

Il y a plusieurs sortes de *Sonates*. Les Italiens les réduisent à deux especes principales. L'une

qu'ils appellent *Sonate da Camera*, *Sonates* de Chambre, lesquelles sont composées de plusieurs Airs familiers ou à danser, tels à-peu-près que ces recueils qu'on appelle en France des *Suites*. L'autre espece est appellée *Sonate da Chiesa*, *Sonates* d'Eglise, dans la composition desquelles il doit entrer plus de recherche, de travail, d'Harmonie, & des Chants plus convenables à la dignité du lieu. De quelque espece que soient les *Sonates*, elles commencent d'ordinaire par un Adagio, &, après avoir passé par deux ou trois mouvemens différens, finissent par un Allegro ou un Presto.

Aujourd'hui que les Instrumens font la partie la plus importante de la Musique, les *Sonates* sont extrêmement à la mode, de même que toute espece de Symphonie; le Vocal n'en est guere que l'accessoire, & le Chant accompagne l'Accompagnement. Nous tenons ce mauvais goût de ceux qui, voulant introduire le tour de la Musique Italienne dans une Langue qui n'en est pas susceptible, nous ont obligés de chercher à faire avec les Instrumens ce qu'il nous est impossible de faire avec nos voix. J'ose prédire qu'un goût si peu naturel ne durera pas. La Musique purement harmonique est peu de chose; pour plaire constamment, & prévenir l'ennui, elle doit s'élever au rang des Arts d'imitation; mais son imitation n'est pas toujours immédiate comme celles de la Poésie & de la Peinture; la pa-

role eſt le moyen par lequel la Muſique détermine le plus ſouvent l'objet dont elle nous offre l'image, & c'eſt par les Sons touchans de la voix humaine que cette image éveille au fond du cœur le ſentiment qu'elle y doit produire. Qui ne ſent combien la pure Symphonie dans laquelle on ne cherche qu'à faire briller l'Inſtrument, eſt loin de cette énergie ? toutes les folies du Violon de M. Mondonville m'attendriront-elles comme deux Sons de la voix de Mademoiſelle le Maure ? La Symphonie anime le Chant, & ajoute à ſon expreſſion, mais elle n'y ſupplée pas. Pour ſavoir ce que veulent dire tous ces fatras de *Sonates* dont on eſt accablé, il faudroit faire comme ce peintre groſſier qui étoit obligé d'écrire au-deſſous de ſes figures, *c'eſt un arbre*, *c'eſt un homme*, *c'eſt un cheval.* Je n'oublierai jamais la ſaillie du célebre Fontenelle, qui ſe trouvant excédé de ces éternelles Symphonies, s'écria tout haut dans un tranſport d'impatience : *Sonate*, *que me veux-tu ?*

SONNER, *v. a. & n.* On dit en compoſition qu'une Note *ſonne* ſur la Baſſe, lorſqu'elle entre dans l'Accord & fait Harmonie ; à la différence des Notes qui ne ſont que de goût, & ne ſervent qu'à figurer, leſquelles ne *Sonnent* point.

On dit auſſi *Sonner* une Note, un Accord, pour dire, frapper ou faire entendre le Son, l'Harmonie de cette Note ou de cet Accord.

SONORE, *adj.* Qui rend du Son. *Un métal ſonore.* De-là, *Corps ſonore.* (Voyez CORPS SONORE.)

Sonore ſe dit particuliérement & par excellence de tout ce qui rend des Sons moëlleux, forts, nets, juſtes, & bien timbrés. *Une Cloche ſonore : une Voix ſonore*, &c.

SOTTO-VOCE, *adv.* Ce mot Italien marque, dans les lieux où il eſt écrit, qu'il ne faut chanter qu'à demi-voix, ou jouer qu'à demi-jeu. *Mezzo-Forte* & *Mezza-Voce* ſignifient la même choſe.

SOUPIR. Silence équivalant à une Noire, & qui ſe marque par un trait courbe approchant de la figure du 7 de chiffre, mais tourné en ſens contraire, (Voyez *Pl.* D. *Fig.* 9.) (Voyez SILENCE, NOTES.)

SOURDINE, *ſ. f.* Petit Inſtrument de cuivre ou d'argent qu'on applique au chevalet du Violon ou du Violoncelle, pour rendre les Sons plus ſourds & plus foibles, en interceptant & gênant les vibrations du corps entier de l'Inſtrument. La *Sourdine*, en affoibliſſant les Sons, change leur timbre & leur donne un caractere extrêmement attendriſſant & triſte. Les Muſiciens François, qui penſent qu'un jeu doux produit le même effet que la *Sourdine*, & qui n'aiment pas l'embarras de la placer & déplacer, ne s'en ſervent point. Mais on en fait uſage avec

un grand effet dans tous les Orchestres d'Italie, & c'est parce qu'on trouve souvent ce mot *Sordini* écrit dans les Symphonies, que j'en ai dû faire un article.

Il y a des *Sourdines* aussi pour les Cors-de-chasse, pour le Clavessin, &c.

SOUS-DOMINANTE ou SOUDOMINANTE. Nom donné par M. Rameau à la quatrieme Note du Ton, laquelle est, par conséquent, au même Intervalle de la Tonique en descendant, qu'est la Dominante en montant. Cette dénomination vient de l'affinité que cet Auteur trouve par renversement entre le Mode mineur de la *Sous-Dominante*, & le Mode majeur de la Tonique. (Voyez HARMONIE.) Voyez aussi l'Article qui suit.

SOUS-MÉDIANTE ou SOUMÉDIANTE. C'est aussi, dans le Vocabulaire de M. Rameau, le nom de la sixieme Note du Ton. Mais cette *Sous-Médiante* devant être au même Intervalle de la Tonique en dessous, qu'en est la Médiante en dessus, doit faire Tierce majeure sous cette Tonique, & par conséquent Tierce mineure sur la sous-Dominante ; & c'est sur cette analogie que le même M. Rameau établit le principe du Mode mineur ; mais il s'ensuivroit de-là que le Mode majeur d'une Tonique, & le Mode mineur de sa sous-Dominante devroient avoir une grande affinité ; ce qui n'est pas : puisqu'au contraire il est très - rare qu'on passe d'un de ces

deux Modes à l'autre, & que l'Echelle presque entiere est altérée par une telle Modulation.

Je puis me tromper dans l'acception des deux mots précédens, n'ayant pas sous les yeux, en écrivant cet Article, les écrits de M. Rameau. Peut-être entend-il simplement, par *Sous-Dominante*, la Note qui est un Degré au-dessous de la Dominante ; &, par *Sous-Médiante*, la Note qui est un Degré au-dessous de la Médiante. Ce qui me tient en suspens entre ces deux sens, est que, dans l'un & dans l'autre, la sous-Dominante est la même Note *fa* pour le Ton d'*ut* : mais il n'en seroit pas ainsi de la *Sous-Médiante* ; elle seroit *la* dans le premier sens, & *re* dans le second. Le Lecteur pourra vérifier lequel des deux est celui de M. Rameau ; ce qu'il y a de sûr est que celui que je donne est préférable pour l'usage de la composition.

SOUTENIR, *v. a. pris en sens neut.* C'est faire exactement durer les Sons toute leur valeur sans les laisser éteindre avant la fin, comme font très-souvent les Musiciens, & sur-tout les Symphonistes.

SPICCATO, *adj.* Mot Italien, lequel, écrit sur la Musique, indique des Sons secs & bien détachés.

SPONDAULA, *s. m.* C'étoit, chez les Anciens, un Joueur de Flûte ou autre semblable Instrument, qui, pendant qu'on offroit le sacrifice, jouoit à l'oreille du Prêtre quelque Air conve-

pable pour l'empêcher de rien écouter qui pût le diſtraire.

Ce mot eſt formé du Grec σπονδὴς, *Libation*, & αὐλὸς, *Flûte*.

SPONDE'ASME, *ſ. m.* C'étoit, dans les plus anciennes Muſiques Grecques, une altération dans le Genre harmonique, lorſqu'une Corde étoit accidentellement élevée de trois Dièſes au-deſſus de ſon Accord ordinaire ; de ſorte que le *Spondéaſme* étoit préciſément le contraire de l'*Eclyſe*.

STABLES, *adj.* Sons ou Cordes *ſtables* : c'étoient, outre la Corde Proslambonamène, les deux extrêmes de chaque Tétracorde, deſquels extrêmes ſonnant enſemble le Diateſſaron ou la Quarte, l'Accord ne changeoit jamais, comme faiſoit celui des Cordes du milieu, qu'on tendoit ou relâchoit ſuivant les Genres, & qu'on appelloit pour cela *Sons* ou *Cordes mobiles*.

STYLE, *ſ. m.* Caractere diſtinctif de compoſition ou d'exécution. Ce caractere varie beaucoup ſelon les pays, le goût des Peuples, le génie des Auteurs : ſelon les matieres, les lieux, les tems, les ſujets, les expreſſions, &c.

On dit en France le *Style* de Lully, de Rameau, de Mondonville, &c. En Allemagne, on dit le *Style* de Haſſe, de Gluk, de Graun. En Italie, on dit le *Style* de Léo, de Pergolèſe, de Jomelli, de Buranello. Le *Style* des Muſiques d'Egliſe n'eſt pas le même que celui des Muſiques pour le Théatre ou pour la Cham-

bre. Le *Style* des Compoſitions Allemandes eſt ſautillant, coupé, mais harmonieux. Le *Style* des Compoſitions Françoiſes eſt fade, plat ou dur, mal cadencé, monotone; celui des Compoſitions Italiennes eſt fleuri, piquant, énergique.

Style dramatique ou imitatif, eſt un *Style* propre à exciter ou peindre les paſſions. *Style* d'Egliſe, eſt un *Style* ſérieux, majeſtueux, grave. *Style* de Mottet, où l'Artiſte affecte de ſe montrer tel, eſt plutôt claſſique & ſavant qu'énergique ou affectueux. *Style* Hyporchématique, propre à la joie, au plaiſir, à la danſe, & plein de mouvemens vifs, gais & bien marqués. *Style* ſymphonique ou inſtrumental. Comme chaque Inſtrument a ſa touche, ſon doigter, ſon caractere particulier, il a auſſi ſon *Style*. *Style* Méliſmatique ou naturel, & qui ſe préſente le premier aux gens qui n'ont point appris. *Style* de Fantaiſie, peu lié, plein d'idées, libre de toute contrainte. *Style* Choraïque ou danſant, lequel ſe diviſe en autant de branches différentes qu'il y a de caracteres dans la danſe, &c.

Les Anciens avoient auſſi leurs *Styles* différens. (Voyez MODE & MÉLOPÉE.)

SUJET, *ſ. m.* Terme de compoſition : c'eſt la partie principale du deſſein, l'idée qui ſert de fondement à toutes les autres. (Voyez DESSEIN.) Toutes les autres parties ne demandent que de l'art & du travail; celle-ci ſeule dépend du gé-

nie,

nie ; & c'eſt en elle que conſiſte l'invention. Les principaux *Sujets* en Muſique produiſent des Rondeaux, des Imitations, des Fugues, &c. Voyez ces mots. Un Compoſiteur ſtérile & froid, après avoir avec peine trouvé quelque mince *Sujet*, ne fait que le retourner, & le promener de Modulation en Modulation, mais l'Artiſte qui a de la chaleur & de l'imagination fait, ſans laiſſer oublier ſon *Sujet*, lui donner un air neuf chaque fois qu'il le repréſente.

SUITE, *ſ. f.* (Voyez SONATE.)

SUPER-SUS, *ſ. m.* Nom qu'on donnoit jadis aux Deſſus quand ils étoient très-aigus.

SUPPOSITION, *ſ. f.* Ce mot a deux ſens en Muſique.

1°. Lorſque pluſieurs Notes montent ou deſcendent diatoniquement dans une Partie ſur une même Note d'une autre Partie ; alors ces Notes diationques ne ſauroient toutes faire Harmonie, ni entrer à la fois dans le même Accord : il y en a donc qu'on y compte pour rien, & ce ſont ces Notes étrangeres à l'Harmonie, qu'on appelle Notes *par ſuppoſition.*

La regle générale eſt, quand les Notes ſont égales, que toutes celles qui frappent ſur le Tems fort portent Harmonie ; celles qui paſſent ſur le Tems foible ſont des Notes de *Suppoſition* qui ne ſont miſes que pour le Chant & pour former des Degrés conjoints. Remarquez que par *Tems fort* & *Tems foible*, j'entends moins ici les

principaux Tems de la Mesure que les Parties mêmes de chaque Tems. Ainsi, s'il y a deux Notes égales dans un même Tems, c'est la premiere qui porte Harmonie ; la seconde est de *Supposition*. Si le Tems est composé de quatre Notes égales, la premiere & la troisieme portent Harmonie, la seconde & la quatrieme sont les Notes de *Supposition*, &c.

Quelquefois on pervertit cet ordre ; on passe la premiere Note par *Supposition*, & l'on fait porter la seconde ; mais alors la valeur de cette seconde Note est ordinairement augmentée par un point aux dépens de la premiere.

Tout ceci suppose toujours une marche diatonique par Degrés conjoints : car quand les Degrés sont disjoints, il n'y a point de *Supposition*, & toutes les Notes doivent entrer dans l'Accord.

2°. On appelle Accords par *Supposition* ceux où la Basse-continue ajoute ou suppose un nouveau Son au-dessous de la Basse-fondamentale ; ce qui fait que de tels Accords excedent toujours l'étendue de l'Octave.

Les Dissonnances des Accords par *Supposition* doivent toujours être préparées par des syncopes, & sauvées en descendant diatoniquement sur des Sons d'un Accord sous lequel la même Basse *supposée* puisse tenir comme Basse-fondamentale, ou du moins comme Basse-continue. C'est ce qui fait que les Accords par *Supposition*,

bien examinés, peuvent tous passer pour de pures suspensions (Voyez SUSPENSION.)

Il y a trois sortes d'Accords par *Supposition*; tous sont des Accords de Septieme. La premiere, quand le Son ajouté est une Tierce au-dessous du Son fondamental; tel est l'Accord de Neuvieme; si l'Accord de Neuvieme est formé par la Médiante ajoutée au-dessous de l'Accord sensible en Mode mineur, alors l'Accord prend le nom de Quinte superflue. La seconde espece est quand le Son supposé est une Quinte au-dessous du fondamental, comme dans l'Accord de Quarte ou Onzieme; si l'Accord est sensible & qu'on suppose la Tonique, l'Accord prend le nom de Septieme superflue. La troisieme espece est celle où le Son supposé est au-dessous d'un Accord de Septieme diminuée; s'il est une Tierce au-dessous, c'est-à-dire, que le Son supposé soit la Dominante, l'Accord s'appelle Accord de Seconde mineure & Tierce majeure; il est fort peu usité: si le Son ajouté est une Quinte au-dessous, ou que ce Son soit la Médiante, l'Accord s'appelle Accord de Quarte & Quinte superflue, & s'il est une Septieme au-dessous, c'est-à-dire la Tonique elle-même, l'Accord prend le nom de Sixte mineure & Septieme superflue. A l'égard des renversemens de ces divers Accords, où le Son supposé se transporte dans les Parties supérieures; n'étant admis que par licence, ils ne doivent être pratiqués qu'a-

vec choix & circonſpection. L'on trouvera au mot *Accord* tous ceux qui peuvent ſe tolérer.

SURAIGUËS. Tétracorde des *Suraiguës* ajouté par l'Arétin. (Voyez SYSTEME.)

SURNUME'RAIRE ou AJOUTE'E, *ſ. f.* C'étoit le nom de la plus baſſe Corde du Syſtême des Grecs : ils l'appelloient en leur langue, Proſlambanoménos. Voyez ce mot.

SUSPENSION, *ſ. f.* Il y a *Suſpenſion* dans tout Accord ſur la Baſſe duquel on ſoutient un ou pluſieurs Sons de l'Accord précédent, avant que de paſſer à ceux qui lui appartiennent : comme ſi, la Baſſe paſſant de la Tonique à la Dominante, je prolonge encore quelques inſtans ſur cette Dominante l'Accord de la Tonique qui la précede avant de le réſoudre ſur le ſien, c'eſt une *Suſpenſion.*

Il y a des *Suſpenſions* qui ſe chiffrent & entrent dans l'Harmonie. Quand elles ſont Diſſonnantes, ce ſont toujours des Accords par Suppoſition. (Voyez SUPPOSITION.) D'autres *Suſpenſions* ne ſont que de goût ; mais de quelque nature qu'elles ſoient, on doit toujours les aſſujettir aux trois regles ſuivantes.

I. La *Suſpenſion* doit toujours ſe faire ſur le frappé de la Meſure, ou du moins ſur un Tems fort.

II. Elle doit toujours ſe réſoudre diatoniquement, ſoit en montant, ſoit en deſcendant c'eſt-à-dire, que chaque Partie qui a ſuſpendu,

ne doit ensuite monter ou descendre que d'un Degré, pour arriver à l'Accord naturel de la Note de Basse qui a porté la *Suspension*.

III. Toute *Suspension* chiffrée doit se sauver en descendant, excepté la seule Note sensible qui se sauve en montant.

Moyennant ces précautions il n'y a point de *Suspension* qu'on ne puisse pratiquer avec succès, parce qu'alors l'oreille, pressentant sur la Basse la marche des Parties, suppose d'avance l'Accord qui suit. Mais c'est au goût seul qu'il appartient de choisir & distribuer à propos les *Suspensions* dans le Chant & dans l'Harmonie.

SYLLABE, *s. f.* Ce nom a été donné par quelques Anciens, & entr'autres par Nicomaque, à la consonnance de la Quarte qu'ils appelloient communément Diatessaron. Ce qui prouve encore par l'étymologie, qu'ils regardoient le Tétracorde, ainsi que nous regardons l'Octave, comme comprenant tous les Sons radicaux ou composans.

SYMPHONIASTE, *s. m.* Compositeur de Plain-Chant. Ce terme est devenu technique depuis qu'il a été employé par M. l'Abbé le Beuf.

SYMPHONIE, *s. f.* Ce mot, formé du Grec σὺν, *avec*, & φωνὴ, *Son*, signifie, dans la Musique ancienne, cette union des Sons qui forme un Concert. C'est un sentiment reçu, & je crois, démontré, que les Grecs ne connoissoient pas l'Harmonie dans le sens que nous donnons au-

jourd'hui à ce mot. Ainsi, leur *Symphonie* ne formoit pas des Accords, mais elle résultoit du concours de plusieurs Voix ou de plusieurs Instrumens, ou d'Instrumens mêlés aux Voix chantant ou jouant la même Partie. Cela se faisoit de deux manieres : ou tout concertoit à l'Unisson, & alors la Symphonie s'appelloit plus particulièrement *Homophonie*; ou la moitié des Concertans étoit à l'Octave ou même à la double Octave de l'autre, & cela se nommoit *Antiphonie*. On trouve la preuve de ces distinctions dans les Problemes d'Aristote, Section 19.

Aujourd'hui le mot de *Symphonie* s'applique à toute Musique Instrumentale, tant des Pieces qui ne sont destinées que pour les Instrumens, comme les Sonates & les Concerto, que de celles où les Instrumens se trouvent mêlés avec les Voix, comme dans nos Opéra & dans plusieurs autres sortes de Musique. On distingue la Musique vocale en Musique sans *Symphonie*, qui n'a d'autre accompagnement que la Basse-continue; & Musique avec *Symphonie*, qui a au moins un Dessus d'Instrumens, Violons, Flûtes ou Hautbois. On dit d'une Piece qu'elle est en grande *Symphonie*, quand, outre la Basse & les Dessus, elle a encore deux autres Parties Instrumentales; savoir, Taille & Quinte de Violon. La Musique de la Chapelle du Roi, celle de plusieurs Eglises, & celle des Opéra sont presque toujours en grande *Symphonie*.

SYNAPHE, *s. f.* Conjonction de deux Tétracordes, ou, plus précisément, résonnance de Quarte ou Diatessaron, qui se fait entre les Cordes homologues de deux Tétracordes conjoints. Ainsi, il y a trois *Synaphes* dans le Système des Grecs: l'une entre le Tétracorde des Hypates & celui des Mèses; l'autre, entre le Tétracorde des Mèses & celui des Conjointes; & la troisieme, entre le Tétracorde des disjointes & celui des Hyperbolées. (Voyez SYSTEME, TÉTRACORDE.)

SYNAULIE, *s. f.* Concert de plusieurs Musiciens, qui, dans la Musique ancienne, jouoient & se répondoient alternativement sur des Flûtes, sans aucun mèlange de Voix.

M. Malcolm, qui doute que les Anciens eussent une Musique composée uniquement pour les Instrumens, ne laisse pas de citer cette *Synaulie* après Athénée, & il a raison: car ces *Synaulies* n'étoient autre chose qu'une Musique vocale jouée par des Instrumens.

SYNCOPE, *s. f.* Prolongement sur le Tems fort d'un Son commencé sur le Tems foible; ainsi, toute Note *syncopée* est à contre-tems, & toute suite de Notes syncopées est une marche à contre-tems.

Il faut remarquer que la *Syncope* n'existe pas moins dans l'Harmonie, quoique le Son qui la forme, au lieu d'être continu, soit refrappé par deux ou plusieurs Notes, pourvu que la disposition de ces Notes qui répetent le même Son,

ſoit conforme à la définition.

La *Syncope* a ſes uſages dans la Mélodie pour l'expreſſion & le goût du Chant ; mais ſa principale utilité eſt dans l'Harmonie pour la pratique des Diſſonnances. La premiere partie de la *Syncope* ſert à la préparation : la Diſſonnance ſe frappe ſur la Seconde ; & dans une ſucceſſion de Diſſonnances, la premiere partie de la *Syncope* ſuivante ſert en même tems à ſauver la Diſſonnance qui précede, & à préparer celle qui ſuit.

Syncope, de *σύν avec*, & de *κόπτω*, *je coupe*, je bats ; parce que la *Syncope* retranche de chaque Tems, heurtant, pour ainſi dire, l'un avec l'autre. M. Rameau veut que ce mot vienne du choc des Sons qui s'entre-heurtent en quelque ſorte dans la Diſſonnance ; mais les *Syncopes* ſont antérieures à notre Harmonie, & il y a ſouvent des *Syncopes* ſans Diſſonnances.

SYNNE'ME'NON, *gén. plur. fém.* Tétracorde *Synnéménon* ou des Conjointes. C'eſt le nom que donnoient les Grecs à leur troiſieme Tétracorde, quand il étoit conjoint avec le ſecond, & diviſé d'avec le quatrieme. Quand au contraire il étoit conjoint au quatrieme & diviſé du ſecond, ce même Tétracorde prenoit le nom de *Diézeugménon* ou des diviſées. Voyez ce mot. (Voyez auſſi TÉTRACORDE, SYSTEME.)

SYNNE ME'NON DIATONOS, étoit, dans l'ancienne Muſique, la troiſieme Corde du Tétracorde

Synnéménon dans le genre Diatonique, & comme cette troisieme Corde étoit la même que la seconde Corde du Tétracorde des Disjointes, elle portoit aussi dans ce Tétracorde le nom de *Trite Diézeugménon.* (Voyez TRITE, SYSTEME, TÉTRACORDE.)

Cette même Corde, dans les deux autres Genres, portoit le nom du Genre où elle étoit employée; mais alors elle ne se confondoit pas avec la Trite Diézeugménon. (Voyez GENRE.)

SYNTONIQUE ou DUR, *adj.* C'est l'épithete par laquelle Aristoxène distingue celle des deux especes du Genre Diatonique ordinaire, dont le Tétracorde est divisé en un sémi-*Ton* & deux *Tons* égaux; au lieu que dans le Diatonique mol, après le sémi-Ton, le premier Intervalle est de trois quarts de *Ton*, & le second de cinq. (Voyez GENRES, TÉTRACORDES.)

Outre le Genre *Syntonique* d'Aristoxène, appellé aussi *Diatono-Diatonique*, Ptolomée en établit un autre par lequel il divise le Tétracorde en trois Intervalles: le premier, d'un sémi-Ton majeur; le second, d'un *Ton* majeur; & le troisieme, d'un *Ton* mineur. Ce Diatonique dur ou *Syntonique* de Ptolomée nous est resté, & c'est aussi le Diatonique unique de Dydime; à cette différence près, que, Dydime ayant mis ce *Ton* mineur au grave, & le *Ton* majeur à l'aigu, Ptolomée renversa cet ordre.

On verra d'un coup d'œil la différence de ces

deux Genres *Syntoniques* par les rapports des Intervalles qui composent le Tétracorde dans l'un & dans l'autre.

Syntonique d'Aristoxène, $\frac{3}{20} + \frac{6}{20} + \frac{6}{20} = \frac{3}{4}$

Syntonique de Ptolomée, $\frac{15}{16} + \frac{8}{9} + \frac{9}{10} = \frac{3}{4}$

Il y avoit d'autres *Syntoniques* encore, & l'on en comptoit quatre especes principales, savoir l'Ancien, le Réformé, le Tempéré, & l'Egal. Mais c'est perdre son tems, & abuser de celui du Lecteur, que de le promener par toutes ces divisions.

SYNTONO-LYDIEN, *adj.* Nom d'un des Modes de l'ancienne Musique. Platon dit que les Modès Mixo-Lydien, & *Syntono-Lydien* sont propres aux larmes.

On voit dans le premier Livre d'Aristide Quintilien une liste de divers Modes qu'il ne faut pas confondre avec les Tons qui portent le même nom, & dont j'ai parlé sous le mot *Mode* pour me conformer à l'usage moderne introduit fort mal-à-propos par Glaréan. Les Modes étoient des manieres différentes de varier l'ordre des Intervalles. Les Tons différoient, comme aujourd'hui, par leurs Cordes fondamentales. C'est dans le premier sens qu'il faut entendre le

Mode *Syntono-Lydien* dont parle Platon, & duquel nous n'avons, au reste, aucune explication.

SYSTEME, *s. m.* Ce mot ayant plusieurs acceptions dont je ne puis parler que successivement, me forcera d'en faire un très-long article.

Pour commencer par le sens propre & technique, je dirai d'abord qu'on donne le nom de *Système* à tout Intervalle composé ou conçu comme composé d'autres Intervalles plus petits, lesquels, considérés comme les élémens du *Système*, s'appellent *Diastème*. (Voyez DIASTÈME.)

Il y a une infinité d'Intervalles différens, & par conséquent aussi une infinité de *Systêmes* possibles. Pour me borner ici à quelque chose de réel, je parlerai seulement des *Systêmes* harmoniques, c'est-à-dire, de ceux dont les élémens sont ou des Consonnances, ou des différences des Consonnances, ou des différences de ces différences. (Voyez INTERVALLES.)

Les Anciens divisoient les *Systêmes* en généraux & particuliers. Ils appelloient *Système particulier* tout composé d'au moins deux Intervalles, tels que sont ou peuvent être conçues l'Octave, la Quinte, la Quarte, la Sixte, & même la Tierce. J'ai parlé des *Systêmes* particuliers au mot *Intervalle*.

Les *Systêmes* généraux, qu'ils appelloient plus communément *Diagrammes*, étoient formés par la somme de tous les *Systêmes* particuliers, & comprenoient, par conséquent, tous les Sons

employés dans la Musique. Je me borne ici à l'examen de leur *Systême* dans le Genre Diatonique ; les différences du Chromatique & de l'Enharmonique étant suffisamment expliquées à leurs mots.

On doit juger de l'état & des progrès de l'ancien *Systême* par ceux des Instrumens destinés à l'exécution : car ces Instrumens accompagnant à l'Unisson les Voix, & jouant tout ce qu'elles chantoient, devoient former autant de Sons différens qu'il en entroit dans le *Systême*. Or les Cordes de ces premiers Instrumens se touchoient toujours à vuide ; il y falloit donc autant de Cordes que le *Systême* renfermoit de Sons ; & c'est ainsi que, dès l'origine de la Musique, on peut sur le nombre des Cordes de l'Instrument, déterminer le nombre des Sons du *Systême*.

Tout le *Systême* des Grecs ne fut donc d'abord composé que de quatre Sons tout au plus, qui formoient l'Accord de leur Lyre ou Cythare. Ces quatre Sons, selon quelques-uns, étoient par Degrés conjoints ; selon d'autres, ils n'étoient pas Diatoniques : mais les deux extrêmes sonnoient l'Octave, & les deux moyens la partageoient en une Quarte de chaque côté & un *Ton* dans le milieu, de la maniere suivante.

Ut — Trite Diézeugménon.
Sol — Lichanos Méson.
Fa — Parhypate Méson.
Ut — Parhhypate - Hypaton.

C'eſt ce que Boëce appelle le Tétracorde de Mercure, quoique Diodore avance que la Lyre de Mercure n'avoit que trois Cordes. Ce *Syſtême* ne demeura pas long-tems borné à ſi peu de Sons : Chorebe, fils d'Athis Roi de Lydie, y ajouta une cinquieme Corde ; Hyagnis, une ſixieme ; Terpandre, une ſeptieme pour égaler le nombre des planetes, & enfin Lychaon de Samos, la huitieme.

Voilà ce que dit Boëce : mais Pline dit que Terpandre, ayant ajouté trois Cordes aux quatre anciennes, joua le premier de la Cythare à ſept Cordes ; que Simonide y en joignit une huitieme, & Timothée une neuvieme. Nicomaque le Geraſénien attribue cette huitieme Corde à Pythagore, la neuvieme à Théophraſte de Piérie, puis une dixieme à Hyſtiée de Colophon, & une onzieme à Timothée de Milet. Phérécrate dans Plutarque fait faire au *Syſtême* un progrès plus rapide ; il donne douze Cordes à la Cythare de Ménalippide, & autant à celle de Timothée. Et comme Phérécrate étoit contemporain de ces Muſiciens, en ſuppoſant qu'il a dit en effet ce que Plutarque lui fait dire, ſon témoignage eſt d'un grand poids ſur un fait qu'il avoit ſous les yeux.

Mais comment s'aſſurer de la vérité parmi tant de contradictions, ſoit dans la doctrine des Auteurs, ſoit dans l'ordre des faits qu'ils rapportent ? Par exemple le Tétracorde de Mercure donne évidemment l'Octave ou le Diapaſon

Comment donc s'eſt-il pu faire qu'après l'addition de trois Cordes, tout le Diagramme ſe ſoit trouvé diminué d'un Degré & réduit à un Intervalle de Septieme? C'eſt pourtant ce que font entendre la plupart des Auteurs, & entr'autres Nicomaque, qui dit que Pythagore trouvant tout le *Syſtême* compoſé ſeulement de deux Tétracordes conjoints, qui formoient entre leurs extrêmités un Intervalle diſſonnant, il le rendit conſonnant en diviſant ces deux Tétracordes par l'Intervalle d'un *Ton*, ce qui produiſit l'Octave.

Quoi qu'il en ſoit, c'eſt du moins une choſe certaine que le *Syſtême* des Grecs s'étendit inſenſiblement tant en haut qu'en bas, & qu'il atteignit & paſſa même l'étendue du Dis-Diapaſon ou de la double Octave: étendue qu'ils appellerent *Syſtema perfectum*, *maximum*, *immutatum*; le grand *Syſtême*, le *Syſtême* parfait, immuable par excellence: à cauſe qu'entre ces extrêmités, qui formoient entr'elles une Conſonnance parfaite, étoient contenues toutes les Conſonnances ſimples, doubles, directes & renverſées, tous les *Syſtêmes* particuliers, & ſelon eux, les plus grands Intervalles qui puiſſent avoir lieu dans la Mélodie.

Ce *Syſtême* entier étoit compoſé de quatre Tétracordes; trois conjoints & un disjoint, & d'un *Ton* de plus, qui fut ajouté au-deſſous du tout pour achever la double Octave; d'où la Corde qui le formoit prit le nom de *Proslambanomène* ou

d'Ajoutée. Cela n'auroit dû, ce ſemble, produire que quinze Sons dans le Genre Diatonique : il y en avoit pourtant ſeize. C'eſt que la disjonction ſe faiſant ſentir, tantôt entre le ſecond & le troiſieme Tétracorde, tantôt entre le troiſieme & le quatrieme, il arrivoit, dans le premier cas, qu'après le Son *la*, le plus aigu du ſecond Tétracorde, ſuivoit en montant le *ſi* naturel qui commençoit le troiſieme Tétracorde; ou bien, dans le ſecond cas, que ce même Son *la* commençant lui-même le troiſieme Tétracorde, étoit immédiatement ſuivi du *ſi* Bémol : car le premier Degré de chaque Tétracorde dans le Genre Diatonique, étoit toujours d'un ſémi-Ton. Cette différence produiſoit donc un ſeizieme Son à cauſe du *ſi* qu'on avoit naturel d'un côté & Bémol de l'autre. Les ſeize Sons étoient repréſentés par dix-huit noms : c'eſt-à-dire que l'*ut* & le *re* étant ou les Sons aigus ou les Sons moyens du troiſieme Tétracorde, ſelon ces deux cas de disjonction, l'on donnoit à chacun de ces deux Sons un nom qui déterminoit ſa poſition.

Mais comme le Son fondamental varioit ſelon le Mode, il s'en ſuivoit pour le lieu qu'occupoit chaque Mode dans le *Syſtême* total une différence du grave à l'aigu qui multiplioit beaucoup les Sons; car ſi les divers Modes avoient pluſieurs Sons communs, ils en avoient auſſi de particuliers à chacun ou à quelques-uns ſeulement. Ainſi, dans le ſeul Genre Diatonique, l'étendue de

tous les Sons admis dans les quinze Modes dénombrés par Alipius eſt de trois Octaves; & comme la différence du Son fondamental de chaque Mode à celui de ſon voiſin étoit ſeulement d'un ſémi-Ton, il eſt évident que tout cet eſpace gradué de ſémi-Ton en ſémi-Ton produiſoit, dans le Diagramme général, la quantité de 34 Sons pratiqués dans la Muſique ancienne. Que ſi, déduiſant toutes les Répliques des mêmes Sons, on ſe renferme dans les bornes d'une Octave, on la trouvera diviſée chromatiquement en douze Sons différens comme dans la Muſique moderne. Ce qui eſt manifeſte par l'inſpection des Tables miſes par Meibomius à la tête de l'ouvrage d'Alipius. Ces remarques ſont néceſſaires pour guérir l'erreur de ceux qui croient, ſur la foi de quelques Modernes, que la Muſique ancienne n'étoit compoſée en tout que de ſeize Sons.

On trouvera (*Pl.* H *Fig.* 2.) une Table du *Syſtême* général des Grecs pris dans un ſeul Mode & dans le Genre Diatonique. A l'égard des Genres Enharmonique & Chromatique, les Tétracordes s'y trouvoient bien diviſés ſelon d'autres proportions; mais comme ils contenoient toujours également quatre Sons & trois Intervalles conſécutifs, de même que le Genre Diatonique, ces Sons portoient chacun dans leur Genre le même nom qui leur correſpondoit dans celui-ci: c'eſt pourquoi je ne donne point de Tables particulieres pour chacun de ces Genres.

Les

Les Curieux pourront consulter celle que Meibomius a mises à la tête de l'ouvrage d'Aristoxène. On y en trouvera six; une pour le Genre Enharmonique, trois pour le Chromatique, & deux pour le Diatonique, selon les dispositions de chacun de ces Genres dans le *Système* Aristoxènien.

Tel fut, dans sa perfection, le *Système* général des Grecs; lequel demeura à-peu-près dans cet état jusqu'à l'onzieme siecle; tems où Gui d'Arezzo y fit des changemens considérables. Il ajouta dans le bas une nouvelle Corde qu'il appella *Hypoproslambanomène*, ou *sous-Ajoutée*, & dans le haut un cinquieme Tétracorde, qu'il appella le Tétracorde des Suraigues. Outre cela, il inventa, dit-on, le Bémol, nécessaire pour distinguer la deuxieme Corde d'un Tétracorde conjoint d'avec la premiere Corde du même Tétracorde disjoint: c'est-à-dire qu'il fixa cette double signification de la lettre B, que Saint Grégoire, avant lui, avoit déja assigné à la Note *si*. Car puisqu'il est certain que les Grecs avoient, depuis long-tems, ces mêmes conjonctions & disjonctions de Tétracordes, &, par conséquent, des signes pour en exprimer chaque Degré dans ces deux différens cas, il s'en suit que ce n'étoit pas un nouveau Son introduit dans le *Système* par Gui, mais seulement un nouveau nom qu'il donnoit à ce Son, réduisant ainsi à un même Degré ce qui en faisoit deux chez les

Grecs. Il faut dire auſſi de ſes Hexacordes ſubſtitués à leurs Tétracordes que ce fut moins un changement au *Syſtême* qu'à la méthode, & que tout celui qui en réſultoit, étoit une autre maniere de ſolfier les mêmes Sons. (Voyez GAMME, MUANCES, SOLFIER.)

On conçoit aiſément que l'invention du Contre-point, à quelque Auteur qu'elle ſoit due, dut bien-tôt reculer encore les bornes de ce *Syſtême*. Quatre Parties doivent avoir plus d'étendue qu'une ſeule. Le *Syſtême* fut fixé à quatre Octaves, & c'eſt l'étendue du Clavier de toutes les anciennes Orgues. Mais on s'eſt enfin trouvé gêné par des limites, quelque eſpace qu'elles puſſent contenir; on les a franchies, on s'eſt étendu en haut & en bas; on a fait des Claviers à ravalement; on a démanché ſans ceſſe; on a forcé les Voix, & enfin l'on s'eſt tant donné de carriere à cet égard, que le *Syſtême* moderne n'a plus d'autres bornes dans le haut que le chevalet du Violon. Comme on ne peut pas de même démancher pour deſcendre, la plus baſſe Corde des Baſſes ordinaires ne paſſe pas encore le C *ſol ut*: mais on trouvera également le moyen de gagner de ce côté-là en baiſſant le Ton du *Syſtême* général: c'eſt même ce qu'on a déja commencé de faire, & je tiens pour certain qu'en France le Ton de l'Opéra eſt plus bas aujourd'hui qu'il ne l'étoit du tems de Lully. Au contraire, celui de la Muſique inſtrumentale eſt monté comme en

Italie, & ces différences commencent même à devenir assez sensibles pour qu'on s'en apperçoive dans la pratique.

Voyez (*Planche* I. *Fig.* 1.) une Table générale du grand Clavier à ravalement, & de tous les Sons qui y sont contenus dans l'étendue de cinq Octaves.

SYSTEME est encore, ou une méthode de calcul pour déterminer les rapports des Sons admis dans la Musique, ou un ordre de signes établis pour les exprimer. C'est dans le premier sens que les Anciens distinguoient le *Systême* Pythagoricien & le *Systeme* Aristoxénien. (Voyez ces mots.) C'est dans le second que nous distinguons aujourd'hui le *Systême* de Gui, le *Systême* de Sauveur, de Démos, du P. Souhaitti, &c. desquels il a été parlé au mot *Note*.

Il faut remarquer que quelques-uns de ces *Systêmes* portent ce nom dans l'une & dans l'autre acception ; comme celui de M. Sauveur, qui donne à la fois des regles pour déterminer les rapports des Sons, & des Notes pour les exprimer ; comme on peut le voir dans les Mémoires de cet Auteur, répandus dans ceux de l'Académie des Sciences. (Voyez aussi les mots MÉRIDE, EPTAME'RIDE, DE'CAME'RIDE.)

Tel est encore un autre *Systême* plus nouveau, lequel étant demeuré manuscrit & destiné peut-être à n'être jamais vu du Public en entier, vaut la peine que nous en donnions ici l'extrait qui

nous a été communiqué par l'Auteur M. Roualle de Boisgelou, Conseiller au Grand-Conseil, déja cité dans quelques articles de ce Dictionnaire.

Il s'agit premiérement de déterminer le rapport exact des Sons dans le Genre Diatonique & dans le Chromatique; ce qui se faisant d'une maniere uniforme pour tous les Tons, fait par conséquent évanouir le Tempérament.

Tout le *Système* de M. de Boisgelou est sommairement renfermé dans les quatre formules que je vais transcrire, après avoir rappellé au Lecteur les regles établies en divers endroits de ce Dictionnaire sur la maniere de comparer & composer les Intervalles ou les rapports qui les expriment. On se souviendra donc:

1. Que pour ajouter un Intervalle à un autre, il faut en composer les rapports. Ainsi, par exemple, ajoutant la Quinte $\frac{2}{3}$, à la Quarte $\frac{3}{4}$, on a $\frac{6}{12}$, ou $\frac{1}{2}$; savoir l'Octave.

2. Que pour ajouter un Intervalle à lui-même, il ne faut qu'en doubler le rapport. Ainsi, pour ajouter une Quinte à une autre Quinte, il ne faut qu'élever le rapport de la Quinte à sa seconde puissance $\frac{2^2}{3^2} = \frac{4}{9}$.

3. Que pour rapprocher ou simplifier un Intervalle redoublé tel que celui-ci $\frac{4}{9}$, il suffit d'ajouter le petit nombre à lui-même une ou plusieurs fois; c'est-à-dire, d'abaisser les Octaves

jusqu'à ce que les deux termes, étant aussi rapprochés qu'il est possible, donnent un Intervalle simple. Ainsi, de $\frac{4}{9}$ faisant $\frac{8}{9}$, on a pour le produit de la Quinte redoublée le rapport du *Ton* majeur.

J'ajouterai que dans ce Dictionnaire j'ai toujours exprimé les rapports des Intervalles par ceux des vibrations, au lieu que M. de Boisgelou les exprime par les longueurs des Cordes, ce qui rend ses expressions inverses des miennes. Ainsi, le rapport de la Quinte par les vibrations étant $\frac{2}{3}$, est $\frac{3}{2}$ par les longueurs des Cordes. Mais on va voir que ce rapport n'est qu'approché dans le *Système* de M. de Boisgelou.

Voici maintenant les quatre formules de cet Auteur avec leur explication.

FORMULES.

$$\begin{cases} \text{A.} & 12s - 7r \pm t = 0. \\ \text{B.} & 12x - 5t \pm r = 0. \end{cases}$$

$$\begin{cases} \text{C.} & 7s - 4r \pm x = 0. \\ \text{D.} & 7x - 4t \pm s = 0. \end{cases}$$

EXPLICATION.

Rapport de l'Octave . . . 2 : 1.

Rapport de la Quinte . . . $n : 1$.
Rapport de la Quarte . . . $2 : n$.

Rapport de l'Intervalle qui vient de Quinte $n^r . 2^s$.
Rapport de l'Intervalle qui vient de Quarte. $2^s . n^r$.

⁂

r. Nombre de Quinte ou de Quarte de l'Intervalle.
s. Nombre d'Octaves combinées de l'Intervalle.
t. Nombre de ſémi-Tons de l'Intervalle.
x. Gradation diatonique de l'Intervalle ; c'eſt-à-dire, nombre des Secondes diatoniques majeures & mineures de l'Intervalle.
$x \pm 1$. Gradation des termes d'où l'Intervalle tire ſon nom.

⁂

Le premier cas de chaque formule a lieu, lorſque l'Intervalle vient de Quintes.

Le ſecond cas de chaque formule a lieu, lorſque l'Intervalle vient de Quartes.

Pour rendre ceci plus clair par des exemples, commençons par donner des noms à chacune des douze touches du Clavier.

Ces noms, dans l'arrangement du Clavier propoſé par M. de Boiſgelou, (*Pl.* I. *Fig.* 3.) ſont les ſuivans.

Ut de re ma mi fa si sol be la sa si.

Tout Intervalle est formé par la progression de Quintes ou par celle de Quartes, ramenées à l'Octave. Par exemple, l'Intervalle *si ut* est formé par cette progression de 5 Quartes *si mi la re sol ut*, ou par cette progression de 7 Quintes *si si de be ma sa fa ut.*

De même l'Intervalle *fa la* est formé par cette progression de 4 Quintes *fa ut sol re la*, ou par cette progression de 8 Quartes *fa sa ma be de si si mi la.*

De ce que le rapport de tout Intervalle qui vient de Quintes est $n^r. 2^s.$, & que celui qui vient de Quartes est $2^s : n^r.$, il s'en suit qu'on a pour le rapport de l'Intervalle *si ut*, quand il vient de Quartes, cette proportion $2^s : n^r :: 2^3 : n^5$. Et si l'Intervalle *si ut* vient de Quintes, on a cette proportion $n^r : 2^s :: n^7 : 2^4$. Voici comment on prouve cette analogie.

Le nombre de Quartes, d'où vient l'Intervalle *si ut*, étant de 5, le rapport de cet Intervalle est de $2^5 : n^5.$, puisque le rapport de la Quarte est $2 : n$.

Mais ce rapport $2^5 : n^5.$ désigneroit un Intervalle de 2^5 sémi-Tons; puisque chaque Quarte a 5 sémi-Tons, & que cet Intervalle a 5 Quartes. Ainsi, l'Octave n'ayant que 12 sémi-Tons, l'Intervalle *si ut* passeroit deux Octaves.

Donc pour que l'Intervalle *si ut* soit moindre que l'Octave, il faut diminuer ce rapport $2^s : n^5$, de deux Octaves ; c'est-à-dire, du rapport de $2^2 : 1$. Ce qui se fait par un rapport composé du rapport direct $2^5 : n^5$, & du rapport $1 : 2^2$ inverse de celui $2^2 : 1$, en cette sorte; $2^5 \times 1 : n^r \times 2^2 :: 2^5 : 2^2 n^5 :: 2^3 : n^5$.

Or, l'Intervalle *si ut* venant de Quartes, son rapport, comme il a été dit ci-devant, est $2^s : n^r$. Donc $2^s : n^r :: 2^3 : n^5$. Donc $s = 3$, & $r = 5$.

Ainsi, réduisant les lettres du second cas de chaque formule aux nombres correspondans, on a pour C, $7s - 4r - x = 21 - 20 - 1 = 0$. & pour D, $7x - 4t - s = 7 - 4 - 3 = 0$.

Lorsque le même Intervalle *si ut* vient de Quintes, il donne cette proportion $n^r : 2^s :: n^7 : 2^4$. Ainsi, l'on a $r = 7$, $s = 4$, & par conséquent, pour A de la premiere formule, $12s - 7r \pm t = 48 - 49 + 1 = 0$; & pour B $12x - 5t + r = 12 - 5 - 7 = 0$.

De même l'Intervalle *si la* venant de Quintes donne cette proportion $n^r : 2^s :: n^4 : 2^2$, & par conséquent on a $r = 4$ & $s = 2$. Le même Intervalle venant de Quartes donne cette proportion $2^s : n^r :: 2^5 : n^8$, &c. Il seroit trop long d'expliquer ici comment on peut trouver les rapports & tout ce qui regarde les Intervalles par le moyen des formules. Ce sera mettre un Lecteur attentif sur la route que de lui don-

ner les valeurs de n & de ses puissances.

Valeurs des Puissances de n.

$n^4 = 5$, c'est un fait d'expérience.

Donc $n^8 = 25$. $n^{12} = 125$. &c.

Valeurs précises des trois premieres Puissances de n.

$$n = \sqrt[4]{5},\ n = \sqrt[2]{5},\ n = \sqrt[3]{125}.$$

Valeurs approchées des trois premieres Puissances de n.

$$n = \frac{3}{2},\ n^2 = \frac{3^2}{2^2},\ n^3 = \frac{3^3}{2^3}.$$

Donc le rapport $\frac{3}{2}$, qu'on a cru jusqu'ici être celui de la Quinte juste, n'est qu'un rapport d'approximation, & donne une Quinte trop forte, & de là le véritable principe du Tempérament qu'on ne peut appeller ainsi que par abus, puisque la Quinte doit être foible pour être juste.

REMARQUES SUR LES INTERVALLES.

Un Intervalle d'un nombre donné de sémi-Tons, a toujours deux rapports différens ; l'un comme venant de Quintes, & l'autre comme venant de Quartes. La somme des deux valeurs

de r dans ces deux rapports égale 12, & la somme des deux valeurs de s égale 7. Celui des deux rapports de Quintes ou de Quartes dans lequel r est le plus petit, est l'Intervalle diatonique, l'autre est l'Intervalle chromatique. Ainsi, l'Intervalle *si ut*, qui a ces deux rapports, $2^3 : n^5$ & $n^7 : 2^4$, est un Intervalle diatonique comme venant de Quartes, & son rapport est $2^3 : n^5$; mais ce même Intervalle *si ut* est chromatique comme venant de Quintes, & son rapport est $n^7 : 2^4$ parce que dans le premier cas $r = 5$ est moindre que $r = 7$ du second cas.

Au contraire l'Intervalle *fa la* qui a ces deux rapports $n^4 : 2^2$ & $2^5 : n^8$, est diatonique dans le premier cas où il vient de Quintes, & chromatique dans le second où il vient de Quartes.

L'Intervalle *si ut*, diatonique, est une seconde mineure : l'Intervalle *si ut*, chromatique, ou plutôt l'Intervalle *si si* Dièse (car alors *ut* est pris pour *si* Dièse) est un Unisson superflu.

L'Intervalle *fa la*, diatonique, est une Tierce majeure; l'Intervalle *fa la*, chromatique, ou plutôt l'Intervalle *mi* Dièse *la*, (car alors *fa* est pris comme *mi* Dièse) est une Quarte diminuée. Ainsi des autres.

Il est évident, 1°. Qu'à chaque Intervalle diatonique correspond un Intervalle chromatique d'un meme nombre de sémi-Tons & *vice versâ*. Ces deux Intervalles de même nombre de sémi-Tons, l'un diatonique & l'autre chromati-

que, ſont appellés Intervalles correſpondans.

2°. Que quand la valeur de r eſt égal à un de ces nombres 0, 1, 2, 3, 4, 5, 6, l'Intervalle eſt diatonique; ſoit que cet Intervalle vienne de Quintes ou de Quartes; mais que ſi r eſt égal à un de ces nombres, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, l'Intervalle eſt chromatique.

3°. Que lorſqu'$r = 6$, l'Intervalle eſt en même tems diatonique & chromatique, ſoit qu'il vienne de Quintes ou de Quartes: tels ſont les deux Intervalles *fa ſi*, appellé Triton, & *ſi fa*, appellé Fauſſe-Quinte; le Triton *fa ſi* eſt dans le rapport $n^6 : 2^3$. & vient de ſix Quintes; la Fauſſe-Quinte *ſi fa* eſt dans le rapport $2^4 : n^6$ & vient de ſix Quartes: où l'on voit que dans les deux cas on a $r = 6$. Ainſi le Triton, comme Intervalle diatonique, eſt une Quarte-majeure; &, comme Intervalle chromatique, une Quarte ſuperflue: la Fauſſe-Quinte *ſi fa*, comme Intervalle diatonique, eſt une Quinte mineure; comme Intervalle chromatique, une Quinte diminuée. Il n'y a que ces deux Intervalles & leurs Répliques qui ſoient dans le cas d'être en même tems diatoniques & chromatiques.

Les Intervalles diatoniques de même nom, & conſéquemment de même gradation, ſe diviſent en majeurs & mineurs. Les Intervalles chromatiques ſe diviſent en diminués & ſuperflus. A chaque Intervalle diatonique mineur correſpond un Intervalle chromatique ſuperflu, & à chaque

Intervalle diatonique majeur correſpond un Intervalle chromatique diminué.

Tout Intervalle en montant, qui vient de Quintes, eſt majeur ou diminué, ſelon que cet Intervalle eſt diatonique ou chromatique; & réciproquement tout Intervalle majeur ou diminué vient de Quintes.

Tout Intervalle en montant, qui vient de Quartes, eſt mineur ou ſuperflu, ſelon que cet Intervalle eſt diatonique ou chromatique; & *vice verſâ* tout Intervalle mineur ou ſuperflu vient de Quartes.

Ce ſeroit le contraire ſi l'Intervalle étoit pris en deſcendant.

De deux Intervalles correſpondans, c'eſt-à-dire, l'un diatonique & l'autre chromatique, & qui, par conſéquent, viennent l'un de Quintes & l'autre de Quartes, le plus grand eſt celui qui vient de Quartes, & il ſurpaſſe celui qui vient de Quintes, quant à la gradation, d'une unité; &, quant à l'intonation d'un Intervalle, dont le rapport eſt $2^7 : n^{12}$; c'eſt-à-dire, 128, 125. Cet Intervalle eſt la Seconde diminuée, appellée communément grand Comma ou Quart-de-Ton; & voilà la porte ouverte au Genre Enharmonique.

Pour achever de mettre les Lecteurs ſur la voie des formules propres à perfectionner la théorie de la Muſique, je tranſcrirai, (*Pl.* I *Fig.* 4.) les deux Tables de progreſſions dreſſées

par M. de Boiſgelou, par leſquelles on voit d'un coup-d'œil les rapports de chaque Intervalle & les puiſſances des termes de ces rapports, ſelon le nombre de Quartes ou de Quintes qui les compoſent.

On voit, dans ces formules, que les ſémi-Tons ſont réellement les Intervalles primitifs & élémentaires qui compoſent tous les autres; ce qui a engagé l'Auteur à faire, pour ce même *Syſtême*, un changement conſidérable dans les caracteres, en diviſant chromatiquement la Portée par Intervalles ou Degrés égaux & tous d'un ſémi-Ton, au lieu que dans la Muſique ordinaire chacun de ces Degrés eſt tantôt un Comma, tantôt un ſémi-Ton, tantôt un Ton, & tantôt un Ton & demi; ce qui laiſſe à l'œil l'équivoque & à l'eſprit le doute de l'Intervalle, puiſque les Degrés étant les mêmes, les Intervalles ſont tantôt les mêmes & tantôt différens.

Pour cette réforme il ſuffit de faire la Portée de dix Lignes au lieu de cinq & d'aſſigner à chaque Poſition une des douze Notes du Clavier chromatique, ci-devant indiqué, ſelon l'ordre de ces Notes, leſquelles reſtant ainſi toujours les mêmes, déterminent leurs Intervalles avec la derniere préciſion & rendent abſolument inutiles tous les Dièſes, Bémols ou Béquarres, dans quelque Ton qu'on puiſſe être, & tant à la Clef qu'accidentellement. Voyez la *Planche* I, où vous trouverez, *Figure* 6, l'Echelle chroma-

tique ſans Dièſe ni Bémol; &, *Figure* 7, l'Echelle Diatonique. Pour peu qu'on s'exerce ſur cette nouvelle maniere de noter & de lire la Muſique, on ſera ſurpris de la netteté, de la ſimplicité qu'elle donne à la Note, & de la facilité qu'elle apporte dans l'exécution, ſans qu'il ſoit poſſible d'y voir aucun autre inconvénient: que de remplir un peu plus d'eſpace ſur le papier, & peut-être de papilloter un peu aux yeux dans les vîteſſes par la multitude des Lignes, ſur-tout dans la Symphonie.

Mais comme ce *Syſtême* de Notes eſt abſolument chromatique, il me paroît que c'eſt un inconvénient d'y laiſſer ſubſiſter les dénominations des Degrés diatoniques; & que, ſelon M. de Boiſgelou, *ut re* ne devroit pas être une Seconde, mais une Tierce: ni *ut mi* une Tierce, mais une Quinte; ni *ut ut* une Octave, mais une Douzieme: puiſque chaque ſémi-Ton formant réellement un Degré ſur la Note, devroit en prendre auſſi la dénomination; alors $x + 1$ étant toujours égal à t dans les formules de cet Auteur, ces formules ſe trouveroient extrêmement ſimplifiées. Du reſte, ce *Syſtême* me paroît également profond & avantageux: il ſeroit à deſirer qu'il fût développé & publié par l'Auteur, ou par quelque habile Théoricien.

SYSTEME, enfin, eſt l'aſſemblage des regles de l'Harmonie, tirées de quelques principes communs qui les raſſemblent, qui forment leur

liaiſon, deſquels elles découlent & par leſquels on en rend raiſon.

Juſqu'à notre ſiecle l'Harmonie, née ſucceſſivement & comme par haſard, n'a eu que des regles éparſes, établies par l'oreille, confirmées par l'uſage, & qui paroiſſoient abſolument arbitraires. M. Rameau eſt le premier qui, par le *Syſtême* de la Baſſe-fondamentale, a donné des principes à ces regles. Son *Syſtême*, ſur lequel ce Dictionnaire a été compoſé, s'y trouvant ſuffiſamment développé dans les principaux Articles, ne ſera point expoſé dans celui-ci, qui n'eſt déja que trop long, & que ces répétitions ſuperflues allongeroient encore à l'excès. D'ailleurs, l'objet de cet ouvrage ne m'oblige pas d'expoſer tous les *Syſtêmes*, mais ſeulement de bien expliquer ce que c'eſt qu'un *Syſtême*, & d'éclaircir au beſoin cette explication par des exemples. Ceux qui voudront voir le *Syſtême* de M. Rameau, ſi obſcur, ſi diffus dans ſes écrits, expoſé avec une clarté dont on ne l'auroit pas cru ſuſceptible, pourront recourir aux élémens de Muſique de M. d'Alembert.

M. Serre de Geneve, ayant trouvé les principes de M. Rameau inſuffiſans à bien des égards, imagina un autre *Syſtême* ſur le ſien, dans lequel il prétend montrer que toute l'Harmonie porte ſur une double Baſſe fondamentale, & comme cet Auteur, ayant voyagé en Italie, n'ignoroit pas les expériences de M. Tartini, il en

compoſa, en les joignant avec celles de M. Rameau, un *Syſtême* mixte, qu'il fit imprimer à Paris en 1753, ſous ce titre : *Eſſais ſur les Principes de l'Harmonie*, &c. La facilité que chacun a de conſulter cet ouvrage, & l'avantage qu'on trouve à le lire en entier, me diſpenſent auſſi d'en rendre compte au public.

Il n'en eſt pas de même de celui de l'illuſtre M. Tartini dont il me reſte à parler ; lequel étant écrit en langue étrangere, ſouvent profond & toujours diffus, n'eſt à portée d'être conſulté que de peu de gens, dont même la plupart ſont rebutés par l'obſcurité du Livre, avant d'en pouvoir ſentir les beautés. Je ferai, le plus briévement qu'il me ſera poſſible, l'extrait de ce nouveau *Syſtême*, qui, s'il n'eſt pas celui de la Nature, eſt au moins, de tous ceux qu'on a publiés juſqu'ici, celui dont le principe eſt le plus ſimple, & duquel toutes les loix de l'Harmonie paroiſſent naître le moins arbitrairement.

SYSTEME DE M. TARTINI.

Il y a trois manieres de calculer les rapports des Sons.

I. En coupant ſur le Monocorde la Corde entiere en ſes parties par des chevalets mobiles, les vibrations ou les Sons ſeront en raiſon inverſe des longueurs de la Corde & de ſes parties.

II. En tendant, par des poids inégaux, des Cordes

Cordes égales, les Sons feront comme les racines quarrées des poids.

III. En tendant, par des poids égaux, des Cordes égales en groffeur & inégales en longueur, ou égales en longueur & inégales en groffeur, les Sons feront en raifon inverfe des racines quarrées de la dimenfion où fe trouve la différence.

En général les Sons font toujours entr'eux en raifon inverfe des racines cubiques des corps fonores. Or, les Sons des Cordes s'alterent de trois manieres : favoir, en altérant, ou la groffeur, c'eft-àdire, le diametre de la groffeur; ou la longueur, ou la tenfion. Si tout cela eft égal, les Cordes font à l'Uniffon. Si l'une de ces chofes feulement eft altérée, les Sons fuivent, en raifon inverfe, les rapports des altérations. Si deux ou toutes les trois font altérées, les Sons font, en raifon inverfe, comme les racines des rapports compofés des altérations. Tels font les principes de tous les phénomenes qu'on obferve en comparant les rapports des Sons & ceux des dimenfions des corps fonores.

Ceci compris; ayant mis les regîtres convenables, touchez fur l'Orgue la pédale qui rend la plus baffe Note marquée dans la *Planche* I *Figure* 7, toutes les autres Notes marquées audeffus réfonneront en même tems, & cependant vous n'entendrez que le Son le plus grave.

Les Sons de cette Série confondus dans le Son

grave, formeront dans leurs rapports la ſuite naturelle des fractions $\frac{1}{1}$ $\frac{1}{2}$ $\frac{1}{3}$ $\frac{1}{4}$ $\frac{1}{5}$ $\frac{1}{6}$, &c. laquelle ſuite eſt en progreſſion harmonique.

Cette même Série ſera celle de Cordes égales tendues par des poids qui ſeroient comme les quarrés $\frac{1}{1}$ $\frac{1}{4}$ $\frac{1}{9}$ $\frac{1}{16}$ $\frac{1}{25}$ $\frac{1}{36}$, &c. des mêmes fractions ſuſdites.

Et les Sons que rendroient ces Cordes ſont les mêmes exprimés en Notes dans l'exemple.

Ainſi donc, tous les Sons qui ſont en progreſſion harmonique depuis l'unité, ſe réuniſſent pour n'en former qu'un ſenſible à l'oreille, & tout le *Syſtême* harmonique ſe trouve dans l'unité.

Il n'y a, dans un Son quelconque, que ſes aliquotes qu'il faſſe réſonner, parce que dans toute autre fraction, comme ſeroit celle-ci $\frac{3}{5}$, il ſe trouve, après la diviſion de la Corde en parties égales, un reſte dont les vibrations heurtent, arrêtent les vibrations des parties égales, & en ſont réciproquement heurtées; de ſorte que des deux Sons qui en réſulteroient, le plus foible eſt détruit par le choc de tous les autres.

Or, les aliquotes étant toutes compriſes dans la Série des fractions $\frac{1}{1}$ $\frac{1}{2}$ $\frac{1}{3}$ $\frac{1}{4}$, &c. ci-devant donnée, chacune de ces aliquotes eſt ce que M. Tartini appelle Unité ou Monade harmonique du concours deſquelles réſulte un Son. Ainſi toute l'Harmonie étant néceſſairement compriſe entre la Monade ou l'unité compoſante & le Son plein ou l'unité compoſée, il s'enſuit que l'Har-

monie a, des deux côtés, l'unité pour terme, & consiste essentiellement dans l'unité.

L'expérience suivante, qui sert de principe à toute l'Harmonie artificielle, met encore cette vérité dans un plus grand jour.

Toutes les fois que deux Sons forts, justes & soutenus, se font entendre au même instant, il résulte de leur choc un troisieme Son, plus ou moins sensible, à proportion de la simplicité du rapport des deux premiers & de la finesse d'oreille des écoutans.

Pour rendre cette expérience aussi sensible qu'il est possible, il faut placer deux Hautbois bien d'Accord à quelques pas d'Intervalle, & se mettre entre deux, à égale distance de l'un & de l'autre. A défaut de Hautbois, on peut prendre deux Violons, qui, bien que le Son en soit moins fort, peuvent, en touchant avec force & justesse, suffire pour faire distinguer le troisieme Son.

La production de ce troisiemeSon, par chacune de nos Consonnances, est telle que la montre la Table, (*Pl.* I *Fig.* 8.) & l'on peut la poursuivre au-delà des Consonnances, par tous les intervalles représentés par les aliquotes de l'unité.

L'Octave n'en donne aucun, & c'est le seul Intervalle excepté.

La Quinte donne l'Unisson du Son grave, Unisson qu'avec de l'attention l'on ne laisse pas de distinguer.

Les troisiemes Sons produits par les autres Intervalles, sont tous au grave.

La Quarte donne l'Octave du Son aigu.

La Tierce majeure donne l'Octave du Son grave, & la Sixte mineure, qui en est renversée, donne la double Octave du Son aigu.

La Tierce mineure donne la Dixieme Majeure du Son grave; mais la Sixte majeure, qui en est renversée, ne donne que la Dixieme majeure du Son aigu.

Le *Ton* majeur donne la Quinzieme ou double-Octave du Son grave.

Le *Ton* mineur donne la Dix-se ptieme, ou la double-Octave de la Tierce majeure du Son aigu.

Le sémi-Ton majeur donne la Vingt-deuxieme ou triple-Octave du Son aigu.

Enfin, le sémi-Ton mineur donne la Vingt-sixieme du Son grave.

On voit, par la comparaison des quatre derniers Intervalles, qu'un changement peu sensible dans l'Intervalle change très-sensiblement le Son produit ou fondamental. Ainsi, dans le *Ton* majeur, rapprochez l'Intervalle en abaissant le Son supérieur ou élevant l'inférieur seulement d'un $\frac{80}{81}$: aussi tôt le Son produit montera d'un *Ton*. Faites la même opération sur le sémi-Ton majeur, & le Son produit descendra d'une Quinte.

Quoique la production du troisieme Son ne se borne pas à ces Intervalles, nos Notes n'en

pouvant exprimer de plus composé, il est, pour le présent, inutile d'aller au-delà de ceux-ci.

On voit dans la suite réguliere des Consonnances qui composent cette Table, qu'elles se rapportent toutes à une base commune & produisent toutes exactement le même troisieme Son.

Voilà donc, par ce nouveau phénomene, une démonstration physique de l'Unité du principe de l'Harmonie.

Dans les Sciences Physico-Mathématiques telles que la Musique, les démonstrations doivent bien être géométriques; mais déduites physiquement de la chose démontrée. C'est alors seulement que l'union du calcul à la Physique fournit, dans les vérités établies sur l'expérience & démontrées géométriquement, les vrais principes de l'Art. Autrement la Géométrie seule donnera des Théorêmes certains, mais sans usage dans la pratique: la Physique donnera des faits particuliers, mais isolés, sans liaison entr'eux & sans aucune loi générale.

Le principe physique de l'Harmonie est un, comme nous venons de le voir, & se résout dans la proportion harmonique. Or, ces deux propriétés conviennent au cercle; car nous verrons bien-tôt qu'on y retrouve les deux unités extrêmes de la Monade & du Son; &, quant à la proportion harmonique, elle s'y trouve

aussi ; puisque dans quelque point C, (*Pl.* I *Fig.* 9.) que l'on coupe inégalement le Diametre A B, le quarré de l'Ordonnée C D sera moyen proportionnel harmonique entre les deux rectangles des parties A C & C B du Diametre par le rayon ; propriété qui suffit pour établir la nature harmonique du Cercle. Car, bien que les Ordonnées soient moyennes géométriques entre les parties du Diametre, les quarrés de ces Ordonnées étant moyens harmoniques entre les rectangles, leurs rapports représentent d'autant plus exactement ceux des Cordes sonores, que les rapports de ces Cordes ou des poids tendans sont aussi comme les quarrés, tandis que les Sons sont comme les racines.

Maintenant, du Diametre A B, (*Pl.* I *Fig.* 10.) divisé selon la Série des fractions $\frac{1}{2}$ $\frac{1}{3}$ $\frac{1}{4}$ $\frac{1}{5}$ $\frac{1}{6}$, lesquelles sont en progression harmonique, soient tirées les Ordonnées C, C C; G, G G; c, c c; e, e e; & g, g g.

Le Diametre représente une Corde sonore, qui, divisée en mêmes raisons, donne les Sons indiqués dans l'exemple O de la même *Planche*, *Figure* 11.

Pour éviter les fractions, donnons 60 parties au Diametre, les Sections contiendront ces nombres entiers B C $= \frac{1}{2} =$ 30; B G $= \frac{1}{3} =$ 20; B c $= \frac{1}{4} =$ 15; Be $= \frac{1}{5} =$ 12; Bg $= \frac{1}{6} =$ 10.

Des points où les Ordonnées coupent le Cercle, tirons de part & d'autre des Cordes aux deux extrèmités du Diametre. La somme du quarré de chaque Corde & du quarré de la Corde correspondante, que j'appelle son complément, sera toujours égale au quarré du Diametre. Les quarrés des Cordes seront entr'eux comme les Abscisses correspondantes, par conséquent aussi en progression harmonique, & représenteront de même l'exemple O, à l'exception du premier Son.

Les quarrés des Complémens de ces mêmes Cordes seront entr'eux comme les Complémens des Abscisses au Diametre, par conséquent dans les raisons suivantes :

$$\overline{AC}^2 = \tfrac{1}{2} = 30.$$

$$\overline{AG}^2 = \tfrac{2}{3} = 40.$$

$$\overline{Ac}^2 = \tfrac{3}{4} = 45.$$

$$\overline{Ae}^2 = \tfrac{4}{5} = 48.$$

$$\overline{Ag}^2 = \tfrac{5}{6} = 50.$$

& représenteront les Sons de l'exemple P ; sur lequel on doit remarquer en passant, que cet exemple, comparé au suivant Q & au précédent O, donne le fondement naturel de la regle des mouvemens contraires.

Les quarrés des Ordonnées feront au quarré 3600 du Diametre dans les raifons fuivantes :

$$\overline{A \quad B}^2 = 1 = 3600.$$

$$\overline{C, CC}^2 = \tfrac{1}{4} = 900.$$

$$\overline{G, GG}^2 = \tfrac{2}{9} = 800.$$

$$\overline{c, cc}^2 = \tfrac{3}{16} = 675.$$

$$\overline{e, ee}^2 = \tfrac{4}{25} = 576.$$

$$\overline{g, gg}^2 = \tfrac{5}{36} = 500.$$

& repréfenteront les Sons de l'exemple Q.

Or, cette derniere Série, qui n'a point d'homologue dans les divifions du Diametre, & fans laquelle on ne fauroit pourtant compléter le *Syftême* harmonique, montre la néceffité de chercher dans les propriétés du Cercle les vrais fondemens du *Syftême*, qu'on ne peut trouver, ni dans la ligne droite, ni dans les feuls nombres abftraits.

Je paffe à deffein toutes les auttes propofitions de M. Tartini fur la nature arithmétique, harmonique & géométrique du Cercle, de même que fur les bornes de la Série harmonique don-

née par la raiſon ſextuple ; parce que ſes preuves énoncées ſeulement en chiffres, n'établiſſent aucune démonſtration générale ; que, de plus, comparant ſouvent des grandeurs hétérogenes, il trouve des proportions où l'on ne ſauroit même voir de rapport. Ainſi, quand il croit prouver que le quarré d'une ligne eſt moyen proportionnel d'une telle raiſon, il ne prouve autre choſe, ſinon que tel nombre eſt moyen proportionnel entre deux tels autres nombres : car les ſurfaces & les nombres abſtraits n'étant point de même nature, ne peuvent ſe comparer. M. Tartini ſent cette difficulté, & s'efforce de la prévenir ; on peut voir ſes raiſonnemens dans ſon Livre.

Cette théorie établie, il s'agit maintenant d'en déduire les faits donnés, & les regles de l'Art Harmonique.

L'Octave qui n'engendre aucun Son fondamental, n'étant point eſſentielle à l'Harmonie, peut être retranchée des parties conſtitutives de l'Accord. Ainſi, l'Accord, réduit à ſa plus grande ſimplicité, doit être conſidéré ſans elle. Alors il eſt compoſé ſeulement de ces trois termes $1\ \frac{1}{3}\ \frac{1}{5}$, leſquels ſont en proportion harmonique, & où les deux Monades $\frac{1}{3}\ \frac{1}{5}$ ſont les ſeuls vrais élémens de l'Unité ſonore, qui porte le nom d'Accord parfait : car, la fraction $\frac{1}{4}$ eſt élément de l'Octave $\frac{1}{2}$, & la fraction $\frac{1}{6}$ eſt Octave de la Monade $\frac{1}{3}$.

Cet Accord parfait, $1\frac{1}{3}\frac{1}{5}$, produit par une ſeule Corde & dont les termes ſont en proportion harmonique, eſt la loi générale de la Nature, qui ſert de baſe à toutes la ſcience des Sons, loi que la Phyſique peut tenter d'expliquer, mais dont l'explication eſt inutile aux regles de l'Harmonie.

Les calculs des Cordes & des poids tendans ſervent à donner en nombre les rapports des Sons qu'on ne peut conſidérer comme des quantités qu'à la faveur de ces calculs.

Le troiſieme Son, engendré par le concours de deux autres, eſt comme le produit de leurs quantités; & quand, dans une cathégorie commune, ce troiſieme Son ſe trouve toujours le même, quoiqu'engendré par des Intervalles différens, c'eſt que les produits des générateurs ſont égaux entr'eux.

Ceci ſe déduit manifeſtement des propoſitions précédentes.

Quel eſt, par exemple, le troiſieme Son qui réſulte de C B & de G B ? (*Pl.* I *Fig.* 10.) C'eſt l'Uniſſon de C B. Pourquoi ? Parce que, dans les deux proportions harmoniques dont les quarrés des deux Ordonnées C, C C, & G, G G, ſont moyens proportionnels, les ſommes des extrêmes ſont égales entr'elles, & par conſéquent produiſent le même Son commun C B, ou C, C C.

En effet, la ſomme des deux rectangles de

B C par C, C C, & de A C par C, C C, eſt égale à la ſomme des deux rectangles de BG par C, C C & de G A par C, C C; car chacune de ces deux ſommes eſt égale à deux fois le quarré du rayon. D'où il ſuit que le Son C, C C ou C B, doit être commun aux deux Cordes, or, ce Son eſt préciſément la Note Q de l'exemple O.

Quelques Ordonnées que vous puiſſiez prendre dans le Cercle pour les comparer deux à deux, ou même trois à trois, elles engendreront toujours le même troiſieme Son repréſenté par la Note Q; parce que les rectangles des deux parties du Diametre par le rayon donneront toujours des ſommes égales.

Mais l'Octave X Q n'engendre que des Harmoniques à l'aigu, & point de Son fondamental, parce qu'on ne peut élever d'Ordonnée ſur l'extrêmité du Diametre, & que par conſéquent le Diametre & le rayon ne ſauroient, dans leurs proportions harmoniques, avoir aucun produit commun.

Au lieu de diviſer harmoniquement le Diametre par les fractions $\frac{1}{2}$ $\frac{1}{3}$ $\frac{1}{4}$ $\frac{1}{5}$ $\frac{1}{6}$, qui donnent le *Syſtême* naturel de l'Accord majeur, ſi on le diviſe arithmétiquement en ſix parties égales, on aura le *Syſtême* de l'Accord majeur renverſé, & ce renverſement donne exactement l'Accord mineur : car (*Pl.* I *Fig.* 12.) une de ces parties donnera la Dix-neuvieme, c'eſt-à-dire,

la double Octave de la Quinte ; deux donneront la Douzieme, ou l'Octave de la Quinte ; trois donneront l'Octave, quatre la Quinte, & cinq la Tierce mineure.

Mais si-tôt qu'unissant deux de ces Sons, on cherchera le troisieme Son qu'ils engendrent, ces deux Sons simultanés, au lieu du Son C, (Figure 13,) ne produiront jamais pour Fondamentale, que le Son E b ? ce qui prouve que, ni l'Accord mineur, ni son Mode, ne sont donnés par la Nature. Que si l'on fait consonner deux ou plusieurs Intervalles de l'Accord mineur, les Sons fondamentaux se multiplieront; &, relativement à ces Sons, on entendra plusieurs Accords majeurs à la fois, sans aucun Accord mineur.

Ainsi, par expérience faite en présence de huit célebres Professeurs de Musique, deux Hautbois & un Violon, sonnant ensemble les Notes blanches marquées dans la Portée A, (*Pl.* G *Fig.* 5) on entendoit distinctement les Sons marqués en noir dans la même Figure; savoir, ceux qui sont marqués à part dans la Portée B pour les Intervalles qui sont au-dessus, & ceux marqués dans la Portée C, aussi pour les Intervalles qui sont au-dessus.

En jugeant de l'horrible cacophonie qui devoit résulter de cet ensemble, on doit conclure que toute Musique en Mode mineur seroit insupportable à l'oreille, si les Intervalles étoient as-

ſez juſtes & les Inſtrumens aſſez forts pour rendre les Sons engendrés auſſi ſenſibles que les générateurs.

On me permettra de remarquer en paſſant, que l'inverſe de deux Modes, marquée dans la Figure 13, ne ſe borne pas à l'Accord fondamental qui les conſtitue, mais qu'on peut l'étendre à toute la ſuite d'un Chant & d'une Harmonie qui, notée en ſens direct dans le Mode majeur, lorſqu'on renverſe le papier & qu'on met des Clefs à la fin des Lignes devenues le commencement, préſente à rebours une autre ſuite de Chant & d'Harmonie en Mode mineur, exactement inverſe de la premiere où les Baſſes deviennent les Deſſus, *& vice verſâ.* C'eſt ici la Clef de la maniere de compoſer ces doubles Canons dont j'ai parlé au mot *Canon.* M. Serre, ci-devant cité, lequel a très-bien expoſé dans ſon Livre cette curioſité harmonique, annonce une Symphonie de cette eſpece, compoſée par M. de Morambert, qui avoit dû la faire graver : c'étoit mieux fait aſſurément que de la faire exécuter. Une compoſition de cette nature doit être meilleure à préſenter aux yeux qu'aux oreilles.

Nous venons de voir que de la diviſion harmonique du Diametre réſulte le Mode majeur, & de la diviſion arithmétique le Mode mineur. C'eſt d'ailleurs un fait connu de tous les Théoriciens, que les rapports de l'Accord mineur ſe

trouvent dans la diviſion arithmétique de la Quinte. Pour trouver le premier fondement du Mode mineur dans le *Syſtême* harmonique, il ſuffit donc de montrer dans ce *Syſtême* la diviſion arithmétique de la Quinte.

Tout le *Syſtême* harmonique eſt fondé ſur la raiſon double, rapport de la Corde entiere à ſon Octave, ou du Diametre au rayon ; & ſur la raiſon ſeſquialtere qui donne le premier Son harmonique ou fondamental auquel ſe rapportent tous les autres.

Or, ſi, (*Pl.* I *Fig.* 11.) dans la raiſon double on compare ſucceſſivement la deuxieme Note G, & la troiſieme F de la Série P au Son fondamental Q, & à ſon Octave grave qui eſt la Corde entiere, on trouvera que la premiere eſt moyenne harmonique, & la ſeconde moyenne arithmétique entre ces deux termes.

De même, ſi dans la raiſon ſeſquialtere on compare ſucceſſivement la quatrieme Note *e*, & la cinquieme *e b* de la même Série à la Corde entiere & à ſa Quinte *G*, on trouvera que la quatrieme *e* eſt moyenne harmonique, & la cinquieme *e b* moyenne arithmétique entre les deux termes de cette Quinte. Donc le Mode mineur étant fondé ſur la diviſion arithmétique de la Quinte, & la Note *e b* priſe dans la Série des Complémens du *Syſtême* harmonique donnant cette diviſion, le Mode mineur eſt fondé ſur cette Note dans le *Syſtême* harmonique.

Après avoir trouvé toutes les Consonnances dans la division harmonique du Diametre donnée par l'exemple O, le Mode majeur dans l'ordre direct de ces Consonnaces, le Mode mineur dans leur ordre rétrograde, & dans leurs Complémens représentés par l'exemple P, il nous reste à examiner le troisieme exemple Q, qui exprime en Notes les rapports des quarrés des Ordonnées, & qui donne le *Systême* des Dissonnances.

Si l'on joint, par Accords simultanés, c'est-à-dire, par Consonnances, les Intervalles successifs de l'exemple O, comme on a fait dans la *Figure* 8. même *Planche*, l'on trouvera que quarrer les Ordonnées, c'est doubler l'Intervalle qu'elles représentent. Ainsi, ajoutant un troisieme Son qui représente le quarré, ce Son ajouté doublera toujours l'Intervalle de la Consonnance, comme on le voit *Figure* 4. de la *Planche* G.

Ainsi, (*Pl.* I *Fig.* 11.) la premiere Note K de l'exemple Q double l'Octave, premier Intervalle de l'exemple O; la deuxieme Note L double la Quinte, second Intervalle; la troisieme Note M double la Quarte, troisieme Intervalle, &c. & c'est ce doublement d'Intervalles qu'exprime la *Figure* 4. de la *Planche* G.

Laissant à part l'Octave du premier Intervalle, qui, n'engendrant aucun Son fondamental, ne doit point passer pour harmonique, la Note

ajoutée L forme, avec les deux qui ſont au-deſſous d'elle, une proportion continue géométrique en raiſon ſeſquialtere; &, les ſuivantes, doublant toujours les Intervalles, forment auſſi toujours des proportions géométriques.

Mais les proportions & progreſſions harmonique & arithmétique qui conſtituent le *Syſtême* conſonnant majeur & mineur ſont oppoſées, par leur nature, à la progreſſion géométrique; puiſque celle-ci réſulte eſſentiellement des mêmes rapports, & les autres de rapports toujours différens. Donc, ſi les deux proportions harmonique & arithmétique ſont conſonnantes, la proportion géométrique ſera diſſonnante néceſſairement, &, par conſéquent, le *Syſtême* qui réſulte de l'exemple Q, ſera le *Syſtême* des Diſſonnances. Mais ce *Syſtême* tiré des quarrés des Ordonnées eſt lié aux deux précédens tirés des quarrés des Cordes. Donc le *Syſtême* diſſonnant eſt lié de même au *Syſtême* univerſel harmonique.

Il ſuit de-là: 1°. Que tout Accord ſera diſſonnant lorſqu'il contiendra deux Intervalles ſemblables, autres que l'Octave; ſoit que ces deux Intervalles ſe trouvent conjoints ou ſéparés dans l'Accord. 2°. Que de ces deux Intervalles, celui qui appartiendra au *Syſtême* harmonique ou arithmétique ſera conſonnant & l'autre diſſonnant. Ainſi, dans les deux exemples S. T. d'Accords diſſonnans, (*Pl.* G *Fig.* 6.) les Intervalles G C & *c e* ſont conſonnans, & les Intervalles C F & *e g* diſſonnans. En

En rapportant maintenant chaque terme de la Série diſſonnante au Son fondamental ou engendré C de la Série harmonique, on trouvera que les Diſſonnances qui réſulteront de ce rapport ſeront les ſuivantes, & les ſeules directes qu'on puiſſe établir ſur le *Syſtême* harmonique.

I. La premiere eſt la Neuvieme ou double Quinte L. (*Fig.* 4.)

II. La ſeconde eſt l'Onzieme qu'il ne faut pas confondre avec la ſimple Quarte, attendu que la premiere Quarte ou Quarte ſimple G C étant dans le *Syſtême* harmonique particulier eſt conſonnante, ce que n'eſt pas la deuxieme Quarte ou Onzieme C M, étrangere à ce même *Syſtême*.

III. La troiſieme eſt la Douzieme ou Quinte ſuperflue que M. Tartini appelle *Accord de nouvelle invention*, ou parce qu'il en a le premier trouvé le principe, ou parce que l'Accord ſenſible ſur la Médiante en Mode mineur, que nous appellons Quinte ſuperflue, n'a jamais été admis en Italie à cauſe de ſon horrible dureté. Voyez (*Pl.* K *Fig.* 3.) la pratique de cet Accord à la Françoiſe, & (*Figure* 5.) la pratique du même Accord à l'Italienne.

Avant que d'achever l'énumération commencée, je dois remarquer que la même diſtinction des deux Quartes, conſonnante & diſſonnante, que j'ai faite ci-devant, ſe doit entendre de

même des deux Tierces majeures de cet Accord & des deux Tierces mineures de l'Accord ſuivant.

IV. La quatrieme & derniere Diſſonnance donnée par la Série, eſt la Quatorzieme H, (*Pl. G. Fig.* 4.) c'eſt-à-dire, l'Octave de la Septieme; Quatorzieme qu'on ne réduit au ſimple que par licence & ſelon le droit qu'on s'eſt attribué dans l'uſage de confondre indifféremment les Octaves.

Si le *Syſtême* diſſonnant ſe déduit du *Syſtême* harmonique, les regles de préparer & ſauver les Diſſonnances ne s'en déduiſent pas moins, & l'on voit, dans la Série harmonique & conſonnante, la préparation de tous les Sons de la Série arithmétique. En effet, comparant les trois Séries O P Q, on trouve toujours dans la progreſſion ſucceſſive des Sons de la Série O, non-ſeulement, comme on vient de voir, les raiſons ſimples qui, doublées, donnent les Sons de la Série Q, mais encore les mêmes Intervalles que forment entr'eux les Sons des deux P & Q. De ſorte que la Série O prépare toujours antérieurement ce que donnent enſuite les deux Séries P & Q.

Ainſi, le premier Intervalle de la Série O, eſt celui de la Corde à vuide à ſon Octave, & l'Octave eſt auſſi l'Intervalle ou Accord que donne le premier Son de la Série Q, comparé au premier Son de la Série P.

De même, le ſecond Intervalle de la Série

O, (comptant toujours de la Corde entiere) eſt une Douzieme ; l'Intervalle ou Accord du ſecond Son de la Série Q, comparé au ſecond Son de la Série P, eſt auſſi une Douzieme. Le troiſieme, de part & d'autre, eſt une double Octave, & ainſi de ſuite.

De plus, ſi l'on compare la Série P à la Corde entiere, (*Pl.* K *Fig.* 6,) on trouvera exactement les mêmes Intervalles que donne antérieurement la Série O, ſavoir Octave, Quinte, Quarte, Tierce majeure, & Tierce mineure.

D'où il ſuit que la Série harmonique particuliere donne avec préciſion, non-ſeulement l'exemplaire & le modele des deux Séries, arithmétique & géométrique, qu'elle engendre, & qui completent avec elle le *Syſtême* harmonique univerſel ; mais auſſi preſcrit à l'une l'ordre de ſes Sons, & prépare à l'autre l'emploi de ſes Diſſonnances.

Cette préparation, donnée par la Série harmonique, eſt exactement la même qui eſt établie dans la pratique : car la Neuvieme, doublée de la Quinte, ſe prépare auſſi par un mouvement de Quinte ; l'Onzieme, doublée de la Quarte, ſe prépare par un mouvement de Quarte ; la Douzieme ou Quinte-ſuperflue, doublée de la Tierce majeure, ſe prépare par un mouvement de Tierce majeure ; enfin la Quatorzieme ou la Fauſſe-Quinte, doublée de la Tierce

mineure, se prépare aussi par un mouvement de Tierce mineure.

Il est vrai qu'il ne faut pas chercher ces préparations dans des marches appellées fondamentales dans le *Systême* de M. Rameau, mais qui ne sont pas telles dans celui de M. Tartini; & il est vrai encore qu'on prépare les mêmes Dissonnances de beaucoup d'autres manieres, soit par des renversemens d'Harmonie, soit par des Basses substituées; mais tout découle toujours du même principe, & ce n'est pas ici le liéu d'entrer dans le détail des regles.

Celle de résoudre & sauver les Dissonnances naît du même principe que leur préparation : car comme chaque Dissonnance est préparée par le rapport antécédent du *Systême* harmonique, de même elle est sauvée par le rapport conséquent du même *Systême*.

Ainsi, dans la Série harmonique le rapport $\frac{2}{3}$ ou le progrès de Quinte étant celui dont la Neuvieme est préparée & doublée, le rapport suivant $\frac{3}{4}$ ou progrès de Quarte, est celui dont cette même Neuvieme doit être sauvée : la Neuvieme doit donc descendre d'un Degré pour venir chercher dans la Série harmonique l'Unisson de ce deuxieme progrès, & par conséquent l'Octave du Son fondamental, *Pl. G Fig.* 7.

En suivant la même méthode, on trouvera que l'Onzieme F doit descendre de même d'un

Degré ſur l'Uniſſon E de la Série harmonique ſelon le rapport correſpondant $\frac{4}{5}$, que la Douzieme ou Quinte ſuperflue G Dièſe doit redeſcendre ſur le même G naturel ſelon le rapport $\frac{5}{6}$; où l'on voit la raiſon juſqu'ici tout-à-fait ignorée, pourquoi la Baſſe doit monter pour préparer les Diſſonnances, & pourquoi le Deſſus doit deſcendre pour les ſauver. On peut remarquer auſſi que la Septieme qui, dans le *Syſtême* de M. Rameau, eſt la premiere & preſque l'unique Diſſonnance, eſt la derniere en rang dans celui de M. Tartini; tant il faut que ces deux Auteurs ſoient oppoſés en toute choſe!

Si l'on a bien compris les générations & analogies des trois Ordres ou *Syſtêmes*, tous fondés ſur le premier, donné par la Nature, & tous repréſentés par les parties du cercle ou par leurs puiſſances, on trouvera 1°. Que le *Syſtême* harmonique particulier, qui donne le Mode majeur, eſt produit par la diviſion ſextuple en progreſſion harmonique du Diamètre ou de la Corde entiere, conſidérée comme l'unité. 2°. Que le *Syſtême* arithmétique, d'où réſulte le Mode mineur, eſt produit par la Série arithmétique des Complémens, prenant le moindre terme pour l'unité, & l'élevant de terme en terme juſqu'à la raiſon ſextuple, qui donne enfin le Diamètre ou la Corde entiere. 3°. Que le *Syſtême* géométrique ou diſſonnant eſt auſſi tiré du *Syſtême* harmonique particulier, en doublant

la raiſon de chaque Intervalle; d'où il ſuit que le *Syſteme* harmonique du Mode majeur, le ſeul immédiatement donné par la Nature, ſert de principe & de fondement aux deux autres.

Par ce qui a été dit juſqu'ici, on voit que le *Syſteme* harmonique n'eſt point compoſé de parties qui ſe réuniſſent pour former un tout; mais qu'au contraire, c'eſt de la diviſion du tout ou de l'unité intégrale que ſe tirent les parties; que l'Accord ne ſe forme point des Sons, mais qu'il les donne; & qu'enfin par-tout où le *Syſteme* harmonique a lieu, l'Harmonie ne dérive point de la Mélodie, mais la Mélodie de l'Harmonie.

Les élémens de la Mélodie diatonique ſont contenus dans les Degrés ſucceſſifs de l'Echelle ou Octave commune du Mode majeur commençant par C, de laquelle ſe tire auſſi l'Echelle du Mode mineur commençant par A.

Cette Echelle n'étant pas exactement dans l'ordre des aliquotes, n'eſt pas non plus celle que donnent les diviſions naturelles des Cors, Trompettes marines & autres Inſtrumens ſemblables, comme on peut le voir dans la *Figure* 1. de la *Planche* K, par la comparaiſon de ces deux Echelles, comparaiſon qui montre en même tems la cauſe des Tons faux donnés par ces Inſtrumens. Cependant l'Echelle commune, pour n'être pas d'accord avec la Série des aliquotes, n'en a pas moins une origine phyſique & naturelle qu'il faut développer.

La portion de la premiere Série O, (*Pl.* I. *Fig.* 10.) qui détermine le *Systême* harmonique eſt la ſeſquialtere ou Quinte CG; c'eſt-à-dire l'Octave harmoniquement diviſée. Or, les deux termes qui correſpondent à ceux-là dans la Série P des Complémens, (*Fig.* 11.) ſont les Notes G F. Ces deux Cordes ſont moyennes ' l'une harmonique, & l'autre arithmétique entre la Corde entiere & ſa moitié, ou entre le Diamètre & le rayon, & ces deux moyennes G & F ſe rapportant toutes deux à la même Fondamentale, déterminent le Ton & même le Mode, puiſque la proportion harmonique y domine & qu'elles paroiſſent avant la génération du Mode mineur : n'ayant donc d'autre loi que celle qui eſt déterminée par la Série harmonique dont elles dérivent, elles doivent en porter l'une & l'autre le caractere ; ſavoir, l'Accord parfait majeur compoſé de Tierce majeure & de Quinte.

Si donc on rapporte & range ſucceſſivement, ſelon l'ordre le plus rapproché, les Notes qui conſtituent ces trois Accords, on aura très-exactement, tant en Notes muſicales qu'en rapports numériques, l'Octave ou Echelle Diatonique ordinaire rigoureuſement établie.

En Notes, la choſe eſt évidente par la ſeule opération.

En rapports numériques, cela ſe prouve preſque auſſi facilement : car ſuppoſant 360 pour la longueur de la Corde entiere, ces trois Notes

C, G, F, seront comme 180, 240, 270; leurs Accords seront comme dans la *Figure* 8. *Planche* G, & l'Echelle entiere qui s'en déduit, sera dans les rapports marqués *Planche* K *Figure* 2; où l'on voit que tous les Intervalles sont justes, excepté l'Accord parfait D F A, dans lequel la Quinte D A est foible d'un Comma de même que la Tierce mineure D F, à cause du *Ton* mineur D E; mais dans tout *Systême* ce défaut ou l'équivalent est inévitable.

Quant aux autres altérations que la nécessité d'employer les mêmes touches en divers Tons introduit dans notre Echelle, voyez TEMPÉRAMENT.

L'Echelle une fois établie, le principal usage des trois Notes C, G, F, dont elle est tirée, est la formation des Cadences, qui, donnant un progrès des Notes fondamentales de l'une à l'autre, font la basse de toute la Modulation. G, étant moyen harmonique, & F moyen arithmétique entre les deux termes de l'Octave, le passage du moyen à l'extrême forme une Cadence qui tire son nom du moyen qui la produit. G C est donc une Cadence harmonique, F C une Cadence arithméthique, & l'on appelle Cadence mixte celle qui, du moyen arithmétique passant au moyen harmonique, se compose des deux avant de se résoudre sur l'extrême. (*Pl.* K *Fig.* 4.)

De ces trois Cadences, l'harmonique est la principale & la premiere en ordre : son effet

eſt d'une Harmonie mâle, forte & terminant un ſens abſolu. L'arithmétique eſt foible, douce, & laiſſe encore quelque choſe à deſirer. La Cadence mixte ſuſpend le ſens & produit à-peu-près l'effet du point interrogatif & admiratif.

De la ſucceſſion naturelle de ces trois Cadences telle qu'on la voit même *Planche*, *Figure* 7, réſulte exactement la Baſſe fondamentale de l'Echelle; & de leurs divers entrelacemens ſe tire la maniere de traiter un Ton quelconque, & d'y moduler une ſuite de Chants; car chaque Note de la Cadence eſt ſuppoſée porter l'Accord parfait, comme il a été dit ci-devant.

A l'égard de ce qu'on appelle *le Regle de l'Octave*, (voyez ce mot) il eſt évident que, quand même on admettroit l'Harmonie qu'elle indique pour pure & réguliere, comme on ne la trouve qu'à force d'art & de déductions, elle ne peut jamais être propoſée en qualité de principe & de loi générale.

Les Compoſiteurs du quinzieme ſiecle, excellens Harmoniſtes pour la plupart, employoient toute l'Echelle comme Baſſe-fondamentale d'autant d'Accords parfaits qu'elle avoit de Notes, excepté la Septieme, à cauſe de la Quinte fauſſe; & cette Harmonie bien conduite eût fait un fort grand effet, ſi l'Accord parfait ſur la Médiante n'eût été rendu trop dur par ſes deux fauſſes Relations avec l'Accord qui le précede & avec celui qui le ſuit. Pour rendre cette ſuite

d'Accords parfaits aussi pure & entiere qu'il est possible, il faut la réduire à cette autre Basse fondamentale, (*Fig.* 8.) qui fournit, avec la précédente, une nouvelle source de variétés.

Comme on trouve dans cette formule deux Accords parfaits en Tierce mineure, savoir, D & A, il est bon de chercher l'analogie que doivent avoir entr'eux les Tons majeurs & mineurs dans une Modulation réguliere.

Considérons *Pl.* I. *Fig.* 11. la Note *e b* de l'exemple P unie aux deux Notes correspondantes des exemples O & Q: prise pour fondamentale, elle se trouve ainsi base ou fondement d'un Accord en Tierce majeure ; mais prise pour moyen arithmétique entre la Corde entiere & sa Quinte, comme dans l'exemple X, (*Fig.* 13.) elle se trouve alors Médiante ou seconde base du Mode mineur; ainsi cette même Note considérée sous deux rapports différens, & tous deux déduits du *Systême*, donne deux Harmonies : d'où il suit que l'Echelle du Mode majeur est d'une Tierce mineure au-dessus de l'Echelle analogue du Mode mineur. Ainsi le Mode mineur analogue à l'Echelle d'*ut* est celui de *la*, & le Mode mineur analogue à celui de *fa* est celui de *re*. Or, *la* & *re* donnent exactement, dans la Basse fondamentale de l'Echelle Diatonique, les deux Accords mineurs analogues aux deux Tons d'*ut* & de *fa* déterminés par les deux Cadences harmoniques d'*ut* à *fa* & de *sol* à *ut*. La

Baſſe - fondamentale où l'on fait entrer ces deux Accords eſt donc auſſi réguliere & plus variée que la précédente, qui ne renferme que l'Harmonie du Mode majeur.

A l'égard des deux dernieres Diſſonnances N & R de l'exemple Q, comme elles ſortent du Genre Diatonique, nous n'en parlerons que ci - après.

L'origine de la Meſure, des Périodes, des Phraſes & de tout Rhythme muſical, ſe trouve auſſi dans la génération des Cadences, dans leur ſuite naturelle, & dans leurs diverſes combinaiſons. Premiérement, le moyen étant homogene à ſon extrême, les deux membres d'une Cadence doivent, dans leur premiere ſimplicité, être de même nature & de valeurs égales : par conſéquent les huit Notes qui forment les quatre Cadences, Baſſe - fondamentale de l'Echelle, ſont égales entr'elles ; & formant auſſi quatre Meſures égales, une pour chaque Cadence, le tout donne un ſens complet & une période harmonique. De plus, comme tout le *Syſtême* harmonique eſt fondé ſur la raiſon double & ſur la ſeſquialtere, qui, à cauſe de l'Octave, ſe confond avec la raiſon triple, de même toute Meſure bonne & ſenſible ſe réſout en celle à deux Tems ou en celle à trois : tout ce qui eſt au-delà, ſouvent tenté & toujours ſans ſuccès, ne pouvant produire aucun bon effet.

Des divers fondemens d'Harmonie donnés par les trois ſortes de Cadences, & des diverſes ma-

nieres de les entrelacer, naît la variété des ſens, des phraſes & de toute la Mélodie dont l'habile Muſicien exprime toute celle des phraſes du diſcours, & ponctue les Sons auſſi correctement que le Grammairien les paroles. De la Meſure donnée par les Cadences réſulte auſſi l'exacte expreſſion de la proſodie & du Rhythme : car comme la ſyllabe brève s'appuie ſur la longue, de même la Note qui prépare la cadence en levant, s'appuie & pauſe ſur la Note qui la réſout en frappant ; ce qui diviſe les Tems en forts & en foibles, comme les ſyllabes en longues & en brèves : cela montre comment on peut, même en obſervant les quantités, renverſer la proſodie & tout meſurer à contretems, lorſqu'on frappe les ſyllabes brèves & qu'on leve les longues, quoiqu'on croie obſerver leurs durées relatives & leurs valeurs muſicales.

L'uſage des Notes diſſonnantes par Degrés conjoints dans les Tems foibles de la Meſure, ſe déduit auſſi des principes établis ci-deſſus : car ſuppoſons l'Echelle Diatonique & meſurée, marquée *Fig. 9. Pl.* K, il eſt évident que la Note ſoutenue ou rebattue dans la Baſſe X, au lieu des Notes de la Baſſe Z, n'eſt ainſi tolérée que parce que, revenant toujours dans les Tems forts, elle échappe aiſément à notre attention dans les Tems foibles, & que les Cadences dont elle tient lieu n'en ſont pas moins ſuppoſées ; ce qui ne pourroit être ſi les Notes

diſſonnantes changeoient de lieu & ſe frappoient ſur les Tems forts.

Voyons maintenant quels Sons peuvent être ajoutés ou ſubſtitués à ceux de l'Echelle Diatonique, pour la formation des Genres Chromatique & Enharmonique.

En inſérant dans leur ordre naturel les Sons donnés par la Série des Diſſonnances, on aura premiérement la Note *ſol* Dièſe N, (*Pl.* I *Fig.* 11.) qui donne le Genre Chromatique & le paſſage régulier du Ton majeur d'*ut* à ſon mineur correſpondant *la*. (Voyez *Pl.* K *Fig.* 10.)

Puis on a la Note R ou *ſi* Bémol, laquelle, avec celle dont je viens de parler, donne le Genre Enharmonique. (*Fig.* 11.)

Quoique, eu égard au Diatonique, tout le *Syſtême* harmonique ſoit, comme on a vu, renfermé dans la raiſon ſextuple; cependant les diviſions ne ſont pas tellement bornées à cette étendue qu'entre la Dix-neuvieme ou triple Quinte $\frac{1}{6}$, & la Vingt-deuxieme, ou quadruple Octave $\frac{1}{8}$, on ne puiſſe encore inſérer une moyenne harmonique $\frac{1}{7}$ priſe dans l'ordre des aliquotes, donnée d'ailleurs par la Nature dans les Cors de chaſſe & Trompettes marines, & d'une intonation très-facile ſur le Violon.

Ce terme $\frac{1}{7}$, qui diviſe harmoniquement l'Intervalle de la Quarte *ſol ut* ou $\frac{6}{3}$, ne forme pas avec le *ſol* une Tierce mineure juſte, dont le rapport ſeroit $\frac{5}{6}$, mais un Intervalle un peu

moindre, dont le rapport est $\frac{5}{7}$; de sorte qu'on ne sauroit exactement l'exprimer en Note ; car le *la* Dièse est déja trop fort : nous le représenterons par la Note *si* précédée du signe $\flat$, un peu différent du Bémol ordinaire.

L'Echelle augmentée, ou, comme disoient les Grecs, le Genre épaissi de ces trois nouveaux Sons placés dans leur rang, sera donc comme l'exemple 12. *Planche* K. Le tout pour le même Ton, ou du moins pour les Tons naturellement analogues.

De ces trois Sons ajoutés, dont, comme le fait voir M. Tartini, le premier constitue le Genre Chromatique, & le troisieme l'Enharmonique, le *sol* Diese & le *si* Bémol sont dans l'ordre des Dissonnances : mais le *si* $\flat$ ne laisse pas d'être Consonnant, quoiqu'il n'appartienne pas au Genre Diatonique, étant hors de la progression sextuple qui renferme & détermine ce Genre : car puisqu'il est immédiatement donné par la Série harmonique des aliquotes, puisqu'il est moyen harmonique entre la Quinte & l'Octave du Son fondamental, il s'ensuit qu'il est Consonnant comme eux, & n'a besoin d'être ni préparé ni sauvé ; c'est aussi ce que l'oreille confirme parfaitement dans l'emploi régulier de cette espece de Septieme.

A l'aide de ce nouveau Son, la Basse de l'Echelle Diatonique retourne exactement sur elle-

même, en descendant, selon la nature du cercle qui la représente; & la Quatorzieme ou Septieme redoublée se trouve alors sauvée réguliérement par cette Note sur la Basse-tonique ou fondamentale, comme toutes les autres Dissonnances.

Voulez-vous, des principes ci-devant posés, déduire les regles de la Modulation, prenez les trois Tons majeurs relatifs, *ut*, *sol*, *fa*, & leurs trois Tons mineurs analogues, *la*, *mi*, *re*; vous aurez six Toniques, & ce sont les seules sur lesquelles on puisse moduler en sortant du Ton principal; Modulations qu'on entrelace à son choix, selon le caractere du Chant & l'expression des paroles: non, cependant, qu'entre ces Modulations il n'y en ait de préférables à d'autres; même ces préférences, trouvées d'abord par le sentiment, ont aussi leurs raisons dans les principes, & leurs exceptions, soit dans les impressions diverses que veut faire le Compositeur, soit dans la liaison plus ou moins grande qu'il veut donner à ses phrases. Par exemple, la plus naturelle & la plus agréable de toutes les Modulations en Mode majeur, est celle qui passe de la Tonique *ut* au Ton de sa Dominante *sol*; parce que le Mode majeur étant fondé sur des divisions harmoniques, & la Dominante divisant l'Octave harmoniquement, le passage du premier terme au moyen est le plus naturel. Au contraire, dans le Mode mineur *la*, fondé sur la proportion arithmétique, le passage au Ton

de la quatrieme Note *re*, qui divise l'Octave arithmétiquement, est beaucoup plus naturel que le passage au Ton *mi* de la Dominante, qui divise harmoniquement la même Octave; & si l'on y regarde attentivement, on trouvera que les Modulations plus ou moins agréables dépendent toutes des plus grands ou moindres rapports établis dans ce *Systême*.

Examinons maintenant les Accords ou Intervalles particuliers au Mode mineur; qui se déduisent des Sons ajoutés à l'Echelle. (*Pl.* I *Fig.* 12.)

L'analogie entre les deux Modes donne les trois Accords marqués *Fig.* 14. de la Planche K dont tous les Sons ont été trouvés Consonnans dans l'établissement du Mode majeur. Il n'y a que le Son ajouté *g* ♯ dont la Consonnance puisse être disputée.

Il faut remarquer d'abord que cet Accord ne se résout point en l'Accord dissonnant de Septieme diminuée qui auroit *sol* Diese pour Basse, parce qu'outre la Septieme diminuée *sol* Dièse & *fa* naturel, il s'y trouve encore une Tierce diminuée *sol* Dièse & *si* Bémol, qui rompt toute proportion; ce que l'expérience confirme par l'insurmontable rudesse de cet Accord. Au contraire, outre que cet arrangement de Sixte superflue plaît à l'oreille & se résout très-harmonieusement, M. Tartini prétend que l'Intervalle

est

eſt réellement bon, régulier & même conſonnant. 1°. Parce que cette Sixte eſt à très-peu-près Quatrieme harmonique aux trois Notes *B b*, *d*, *f*, repréſentées par les fractions $\frac{1}{4}$ $\frac{1}{5}$ $\frac{1}{6}$, dont $\frac{1}{7}$ eſt la Quatrieme proportionnelle harmonique exacte. 2°. parce que cette même Sixte eſt à très-peu-près, moyenne harmonique de la Quarte *fa*, *ſi* Bémol, formée par la Quinte du Son fondamental & par ſon Octave. Que ſi l'on emploie en cette occaſion la Note marquée *ſol* Dièſe plutôt que la Note marquée *la* Bémol, qui ſemble être le vrai moyen harmonique; c'eſt non-ſeulement que cette diviſion nous rejetteroit fort loin du Mode, mais encore que cette même Note *la* Bémol n'eſt moyenne harmonique qu'en apparence; attendu que la Quarte *fa*, *ſi* Bémol, eſt altérée & trop foible d'un Comma; de ſorte que *ſol* Dièſe qui a un moindre rapport à *fa*, approche plus du vrai moyen harmonique que *la* Bémol, qui a un plus grand rapport au même *fa*.

Au reſte, on doit obſerver que tous les Sons de cet Accord qui ſe réuniſſent ainſi en une Harmonie réguliere & ſimultanée, ſont exactement les quatre mêmes Sons fournis ci-devant dans la Série diſſonnante Q par les complémens des diviſions de la Sextuple harmonique: ce qui ferme, en quelque maniere, le cercle harmonieux, & confirme la liaiſon de toutes les parties du *Syſtême*.

A l'aide de cette Sixte & de tous les autres

Sons que la proportion harmonique & l'analogie fournissent dans le Mode mineur, on a un moyen facile de prolonger & varier assez long-tems l'Harmonie sans sortir du Mode, ni même employer aucune véritable Dissonnance ; comme on peut le voir dans l'exemple de Contrepoint donné par M. Tartini & dans lequel il prétend n'avoir employé aucune Dissonnance, si ce n'est la Quarte-&-Quinte finale.

Cette même Sixte superflue a encore des usages plus importans & plus fins dans les Modulations détournées par des passages enharmoniques, en ce qu'elle peut se prendre indifféremment dans la pratique pour la Septieme bémolisée par le signe $\flat$, de laquelle cette Sixte diésée diffère très-peu dans le calcul & point du tout sur le Clavier. Alors cette Septieme ou cette Sixte, toujours consonnante, mais marquée tantôt par Dièse & tantôt par Bémol, selon le Ton d'où l'on sort, & celui où l'on entre, produit dans l'Harmonie d'apparentes & subites métamorphoses, dont, quoique régulieres dans ce *Systême*, le Compositeur auroit bien de la peine à rendre raison dans tout autre ; comme on peut le voir dans les exemples I, II, III, de la *Planche* M, sur-tout dans celui marqué +, où le *fa* pris pour naturel, & formant une Septieme apparente qu'on ne sauve point, n'est au fond qu'une Sixte superflue formée par un *mi* Dièse sur le *sol* de la Basse, ce qui rentre dans la rigueur des regles.

Mais il eſt ſuperflu de s'étendre ſur ces fineſſes de l'Art, qui n'échappent pas aux grands Harmoniſtes, & dont les autres ne feroient qu'abuſer en les employant mal-à-propos. Il ſuffit d'avoir montré que tout ſe tient par quelque côté, & que le vrai *Syſtême* de la Nature mene aux plus cachés détours de l'Art.

T.

T. Cette lettre s'écrit quelquefois dans les Partitions pour déſigner la Partie de la Taille, lorſque cette Taille prend la place de la Baſſe & qu'elle eſt écrite ſur la même Portée, la Baſſe gardant le Tacet.

Quelquefois dans les Parties de Symphonie le T ſignifie *Tous* ou *Tutti*, & eſt oppoſé à la lettre S, ou au mot *Seul* ou *Solo*, qui alors doit néceſſairement avoir été écrit auparavant dans la même Partie.

TA. L'une des quatre ſyllabes avec leſquelles les Grecs ſolfioient la Muſique. (Voyez SOLFIER.)

TABLATURE. Ce mot ſignifioit autrefois la totalité des ſignes de la Muſique; de ſorte que, qui connoiſſoit bien la Note & pouvoit chanter à livre ouvert, étoit dit ſavoir la *Tablature*.

Aujourd'hui le mot *Tablature* ſe reſtreint à une certaine maniere de noter par lettres, qu'on

emploie pour les Inſtrumens à Cordes, qui ſe touchent avec les doigts, tels que le Luth, la Guitarre, le Ciſtre, & autrefois le Théorbe & la Viole.

Pour noter en *Tablature*, on tire autant de lignes paralleles que l'Inſtrument a de Cordes. On écrit enſuite ſur ces lignes des lettres de l'alphabet, qui indiquent les diverſes poſitions des doigts ſur la Corde de ſémi-Ton en ſémi-Ton. La lettre *a* indique la Corde à vuide, *b* indique la premiere Poſition, *c* la ſeconde, *d* la troiſieme, &c.

A l'égard des valeurs des Notes, on les marque par des Notes ordinaires de valeurs ſemblables, toutes placées ſur une même ligne, parce que ces Notes ne ſervent qu'à marquer la valeur & non le Degré. Quand les valeurs ſont toujours ſemblables, c'eſt-à-dire, que la maniere de ſcander les Notes eſt la même dans toutes les Meſures, on ſe contente de la marquer dans la premiere, & l'on ſuit.

Voilà tout le myſtere de la *Tablature*, lequel achevera de s'éclaircir par l'inſpection de la Figure 4, *Planche* M, où j'ai noté le premier couplet des *folies d'Eſpagne* en *Tablature* pour la Guitarre.

Comme les Inſtrumens pour leſquels on employoit la *Tablature* ſont la plupart hors d'uſage, & que, pour ceux dont on joue encore, on a trouvé la Note ordinaire plus commode, la *Ta-*

blature eſt preſque entiérement abandonnée, ou ne ſert qu'aux premieres leçons des écoliers.

TABLEAU. Ce mot s'emploie ſouvent en Muſique pour déſigner la réunion de pluſieurs objets formant un tout peint par la Muſique imitative. Le Tableau *de cet Air eſt bien deſſiné ; ce Chœur fait* Tableau ; *cet Opéra eſt plein de* Tableaux *admirables.*

TACET. Mot latin qu'on emploie dans la Muſique pour indiquer le ſilence d'une Partie. Quand, dans le cours d'un morceau de Muſique, on veut marquer un ſilence d'un certain tems, on l'écrit avec des *Bâtons* ou des *Pauſes :* (Voyez ces mots.) Mais quand quelque Partie doit garder le ſilence durant un morceau entier, on exprime cela par le mot *Tacet*, écrit dans cette Partie au-deſſous du nom de l'Air ou des premieres Notes du Chant.

TAILLE, anciennement TENOR. La ſeconde des quatre Parties de la Muſique, en comptant du grave à l'aigu. C'eſt la Partie qui convient le mieux à la voix d'homme la plus commune ; ce qui fait qu'on l'appelle auſſi *Voix humaine* par excellence.

La *Taille* ſe diviſe quelquefois en deux autres Parties, l'une plus élevée, qu'on appelle *Premiere* ou *Haute-Taille*, l'autre plus baſſe, qu'on appelle *Seconde* ou *baſſe-Taille*. Cette derniere eſt en quelque maniere une Partie mitoyenne ou commune entre la *Taille* & la Baſſe & s'ap-

pelle auſſi, à cauſe de cela, *Concordant.* (Voyez PARTIES.)

On n'emploie preſqu'aucun rolle de *Taille* dans les Opéra François : au contraire les Italiens préferent dans les leurs le *Tenor* à la Baſſe, comme une Voix plus flexible, auſſi ſonore, & beaucoup moins dure.

TAMBOURIN. Sorte de Danſe fort à la Mode aujourd'hui ſur les Théatres François. L'Air en eſt très-gai & ſe bat à deux Tems vifs. Il doit être ſautillant & bien cadencé, à l'imitation du Flutet des Provençaux; & la Baſſe doit refrapper la même Note, à l'imitation du *Tambourin* ou *Galoubé*, dont celui qui joue du Flutet s'accompagne ordinairement.

TASTO SOLO. Ces deux mots Italiens écrits dans une Baſſe-continue, & d'ordinaire ſous quelque Point-d'Orgue, marquent que l'Accompagnateur ne doit faire aucun Accord de la main droite, mais ſeulement frapper de la gauche la Note marquée, & tout au plus ſon Octave, ſans y rien ajouter, attendu qu'il lui ſeroit preſque impoſſible de deviner & ſuivre la tournure d'Harmonie ou les Notes de goût que le Compoſiteur fait paſſer ſur la Baſſe pendant ce tems-là.

TÉ. L'une des quatre ſyllabes par leſquelles les Grecs ſolfioient la Muſique. (Voyez SOLFIER.)

TEMPÉRAMENT. Opération par laquelle, au moyen d'une légere altération dans les Intervalles, faiſant évanouir la différence de deux Sons

voiſins, on les confond en un, qui, ſans choquer l'oreille, forme les Intervalles reſpectifs de l'un & de l'autre. Par cette opération l'on ſimplifie l'Echelle en diminuant le nombre des Sons néceſſaires. Sans le *Tempérament*, au lieu de douze Sons ſeulement que contient l'Octave, il en faudroit plus de ſoixante pour moduler dans tous les Tons.

Sur l'Orgue, ſur le Claveſſin, ſur tout autre Inſtrument à Clavier, il n'y a, & il ne peut guere y avoir d'Intervalle parfaitement d'Accord que la ſeule Octave. La raiſon en eſt que trois Tierces majeures ou quatre Tierces mineures devant faire une Octave juſte, celles-ci la paſſent & les autrres n'y arrivent pas. Car $\frac{5}{4} \times \frac{5}{4} \times \frac{5}{4} = \frac{125}{64} < \frac{128}{64} = \frac{2}{1}$; & $\frac{6}{5} \times \frac{6}{5} \times \frac{6}{5} \times \frac{6}{5} = \frac{1296}{625} > \frac{1296}{648} = \frac{2}{1}$. Ainſi l'on eſt contraint de renforcer les Tierces majeures & d'affoiblir les mineures pour que les Octaves & tous les autres Intervalles ſe correſpondent exactement, & que les mèmes touches puiſſent être employées ſous leurs divers rapports. Dans un moment je dirai comment cela ſe fait.

Cette néceſſité ne ſe fit pas ſentir tout-d'un-coup, on ne la reconnut qu'en perfectionnant le ſyſtème muſical. Pythagore, qui trouva le premier les rapports des Intervalles harmoniques, prétendoit que ces rapports fuſſent obſervés dans toute la rigueur mathématique, ſans rien accor-

der à la tolérance de l'oreille. Cette sévérité pouvoit être bonne pour son tems où toute l'étendue du systême se bornoit encore à un si petit nombre de Cordes. Mais comme la plupart des Instrumens des Anciens étoient composés de Cordes qui se touchoient à vuide, & qu'il leur falloit par conséquent, une Corde pour chaque Son, à mesure que le systême s'étendit, ils s'apperçurent que la regle de Pythagore, en trop multipliant les Cordes, empêchoit d'en tirer les usages convenables.

Aristoxène, disciple d'Aristote, voyant combien l'exactitude des calculs nuisoit aux progrès de la Musique & à la facilité de l'exécution, prit tout d'un-coup l'autre extrêmité; abandonnant presque entiérement le calcul, il s'en remit au seul jugement de l'oreille, & rejetta comme inutile tout ce que Pythagore avoit établi.

Cela forma dans la Musique deux sectes qui ont long-tems divisé les Grecs, l'une des Aristoxéniens, qui étoient les Musiciens de pratique; l'autre des Pythagoriciens, qui étoient les Philosophes. (Voyez ARISTOXE'NIENS & PYTHAGORICIENS.)

Dans la suite Ptolomée & Didyme, trouvant, avec raison, que Pythagore & Aristoxène avoient donné dans deux excès également vicieux, & consultant à la fois les sens & la raison, travaillerent chacun de leur côté à la réforme de l'ancien systême diatonique. Mais com-

me ils ne s'éloignerent pas des principes établis pour la division du Tétracorde, & que reconnoissant enfin la différence du *Ton* majeur au *Ton* mineur, ils n'oserent toucher à celui-ci pour le partager comme l'autre par une Corde chromatique en deux Parties réputées égales, le systême demeura encore long-tems dans un état d'imperfection qui ne permettoit pas d'appercevoir le vrai principe du *Tempérament*.

Enfin vint Gui d'Arezzo qui refondit en quelque maniere la Musique & inventa, dit-on, le Clavessin. Or, il est certain que cet Instrument n'a pu exister, non plus que l'Orgue, que l'on n'ait en même tems trouvé le *Tempérament*, sans lequel il est impossible de les accorder, & il est impossible au moins que la premiere invention ait de beaucoup précédé la seconde; c'est-à-peu-près tout ce que nous en savons.

Mais quoique la nécessité du *Tempérament* soit connue depuis long-tems, il n'en est pas de même de la meilleure regle à suivre pour le déterminer. Le siecle dernier, qui fut le siecle des découvertes en tout genre, est le premier qui nous ait donné des lumieres bien nettes sur ce Chapitre. Le P. Mersenne & M. Loulié ont fait des calculs; M. Sauveur a trouvé des divisions qui fournissent tous les *Tempéramens* possibles; enfin M. Rameau, après tous les autres, a cru développer le premier la véritable théorie du *Tempérament*, & a même prétendu, sur cette

théorie, établir comme neuve une pratique très-ancienne dont je parlerai dans un moment.

J'ai dit qu'il s'agissoit, pour tempérer les Sons du Clavier, de renforcer les Tierces majeures, d'affoiblir les mineures, & de distribuer ces altérations de maniere à les rendre le moins sensibles qu'il étoit possible. Il faut pour cela répartir sur l'Accord de l'Instrument, & cet Accord se fait ordinairement par Quintes; c'est donc par son effet sur les Quintes que nous avons à considérer le *Tempérament*.

Si l'on accorde bien juste quatre Quintes de suite, comme *ut sol re la mi*, on trouvera que cette quatrieme Quinte *mi* fera, avec l'*ut* d'où l'on est parti, une Tierce majeure discordante, & de beaucoup trop forte; & en effet ce *mi*, produit comme Quinte de *la*, n'est pas le même Son qui doit faire la Tierce majeure d'*ut*. En voici la preuve.

Le rapport de la Quinte est $\frac{2}{3}$ ou $\frac{1}{3}$, à cause des Octaves 1 & 2 prises l'une pour l'autre indifféremment. Ainsi la succession des Quintes formant une progression triple, donnera *ut* 1, *sol* 3, *re* 9, *la* 27, & *mi* 81.

Considérons à présent ce *mi* comme Tierce majeure d'*ut*; son rapport est $\frac{4}{5}$ ou $\frac{1}{5}$, 4 n'étant que la double Octave d'1. Si d'Octave en Octave nous rapprochons ce *mi* du précédent, nous trouverons *mi* 5, *mi* 10, *mi* 20, *mi* 40, & *mi* 80. Ainsi la Quinte de *la* étant *mi* 81, & la

Tierce majeure d'*ut* étant *mi* 80; ces deux *mi* ne ſont pas le même, & leur rapport eſt $\frac{80}{81}$, qui fait préciſément le Comma majeur.

Que ſi nous pourſuivons la progreſſion des Quintes juſqu'à la douzieme puiſſance qui arrive au *ſi* Dièſe, nous trouverons que ce *ſi* excede l'*ut* dont il devroit faire l'Uniſſon, & qu'il eſt avec lui dans le rapport de 531441 à 524288, rapport qui donne le Comma de Pythagore. De ſorte que par le calcul précédent le *ſi* Dièſe, devroit excéder l'*ut* de trois Comma majeurs; & par celui-ci il l'excede ſeulement du Comma de Pythagore.

Mais il faut que le même Son *mi*, qui fait la Quinte de *la*, ſerve encore à faire la Tierce majeure d'*ut*; il faut que le même *ſi* Dièſe, qui forme la douzieme Quinte de ce même *ut*, en faſſe auſſi l'Octave, & il faut enfin que ces différens Accords concourent à conſtituer le ſyſtème général ſans multiplier les Cordes. Voilà ce qui s'exécute au moyen du *Tempérament*.

Pour cela 1°. on commence par l'*ut* du milieu du Clavier, & l'on affoiblit les quatre premieres Quintes en montant, juſqu'à ce que la quatrieme *mi* faſſe la Tierce majeure bien juſte avec le premier Son *ut*; ce qu'on appelle la premiere preuve. 2°. En continuant d'accorder par Quintes, dès qu'on eſt arrivé ſur les Dièſes, on renforce un peu les Quintes, quoique les Tierces en ſouffrent, & quand on eſt arrivé au *ſol*

Dièſe, on s'arrête. Ce *ſol* Dièſe doit faire, avec le *mi*, une Tierce majeure juſte ou du moins ſouffrable ; c'eſt la ſeconde preuve. 3°. On reprend l'*ut* & l'on accorde les Quintes au grave ; ſavoir, *fa*, *ſi* Bémol, &c. foibles d'abord ; puis les renforçant par Degrés, c'eſt-à-dire, affoibliſſant les Sons juſqu'à ce qu'on ſoit parvenu au *re* Bémol, lequel, pris comme *ut* Dièſe, doit ſe trouver d'accord & faire Quinte avec le *ſol* Dièſe, auquel on s'étoit ci-devant arrêté ; c'eſt la troiſieme preuve. Les dernieres Quintes ſe trouveront un peu fortes, de même que les Tierces majeures ; c'eſt ce qui rend les Tons majeurs de *ſi* Bémol & de *mi* Bémol ſombres & même un peu durs. Mais cette dureté ſera ſupportable ſi la partition eſt bien faite, & d'ailleurs ces Tierces, par leur ſituation, ſont moins employées que les premieres, & ne doivent l'être que par choix.

Les Organiſtes & les Facteurs regardent ce *Tempérament* comme le plus parfait que l'on puiſſe employer. En effet, les Tons naturels jouiſſent par cette méthode de toute la pureté de l'Harmonie, & les Tons tranſpoſés, qui forment des modulations moins fréquentes, offrent de grandes reſſources au Muſicien quand il a beſoin d'expreſſions plus marquées : car il eſt bon d'obſerver, dit M. Rameau, que nous recevons des impreſſions différentes des Intervalles à proportion de leurs différentes altérations. Par exem-

ple, la Tierce majeure, qui nous excite naturellement à la joie, nous imprime jusqu'à des idées de fureur quand elle est trop forte; & la Tierce mineure, qui nous porte à la tendresse & à la douceur, nous attriste lorsqu'elle est trop foible.

Les habiles Musiciens, continue le même Auteur, savent profiter à propos de ces différens effets des Intervalles, & font valoir, par l'expression qu'ils en tirent, l'altération qu'on y pourroit condamner.

Mais, dans sa *Génération harmonique*, le même M. Rameau tient un tout autre langage. Il se reproche sa condescendance pour l'usage actuel, & détruisant tout ce qu'il avoit établi auparavant, il donne une formule d'onze moyennes proportionnelles entre les deux termes de l'Octave, sur laquelle formule, il veut qu'on regle toute la succession du systême chromatique; de sorte que ce systême résultant de douze sémi-Tons parfaitement égaux, c'est une nécessité que tous les Intervalles semblables qui en seront formés soient aussi parfaitement égaux entr'eux.

Pour la pratique prenez, dit-il, telle touche du Claveſſin qu'il vous plaira; accordez-en d'abord la Quinte juste, puis diminuez-la si peu que rien: procédez ainsi d'une Quinte à l'autre, toujours en montant, c'est-à-dire, du grave à l'aigu, jusqu'à la derniere dont le Son aigu aura été le grave de la premiere; vous pouvez être

certain que le Claveſſin ſera bien d'accord.

Cette méthode que nous propoſe aujourd'hui M. Rameau, avoit déja été propoſée & abandonnée par le fameux Couperin. On la trouve auſſi tout au long dans le P. Merſenne, qui en fait Auteur un nomme Gallé, & qui a même pris la peine de calculer les onze moyennes proportionnelles dont M. Rameau nous donne la formule algébrique.

Malgré l'air ſcientifique de cette formule, il ne paroît pas que la pratique qui en réſulte ait été juſqu'ici goûtée des Muſiciens ni des Facteurs. Les premiers ne peuvent ſe réſoudre à ſe priver de l'énergique variété qu'ils trouvent dans les diverſes affections des Tons qu'occaſionne le *Tempérament* établi. M. Rameau leur dit en vain qu'ils ſe trompent, que la variété ſe trouve dans l'entrelacement des Modes ou dans les divers Degrés des Toniques, & nullement dans l'altération des Intervalles; le Muſicien répond que l'un n'exclut pas l'autre, qu'il ne ſe tient pas convaincu par une aſſertion, & que les diverſes affections des Tons ne ſont nullement proportionnelles aux différens Degrés de leurs finales. Car, diſent-ils, quoiqu'il n'y ait qu'un ſémi-Ton de diſtance entre la finale de *re* & celle de *mi* Bémol, comme entre la finale de *la* & celle de *ſi* Bémol; cependant la même Muſique nous affectera très-différemment en A *la mi re* qu'en B *fa*, & en D *ſol re* qu'en E *la fa*; & l'oreille at-

tentive du Muſicien ne s'y trompera jamais, quand même le Ton général ſeroit hauſſé ou baiſſé d'un ſémi-Ton & plus ; preuve évidente que la variété vient d'ailleurs que de la ſimple différente élévation de la Tonique.

A l'égard des Facteurs, ils trouvent qu'un Claveſſin accordé de cette maniere n'eſt point auſſi bien d'accord que l'aſſure M. Rameau. Les Tierces majeures leur paroiſſent dures & choquantes, & quand on leur dit qu'ils n'ont qu'à ſe faire à l'altération des Tierces comme ils s'étoient faits ci-devant à celle des Quintes, ils repliquent qu'ils ne conçoivent pas comment l'Orgue pourra ſe faire à ſupprimer les battemens qu'on y entend par cette maniere de l'accorder, ou comment l'oreille ceſſera d'en être offenſée. Puiſque par la nature des Conſonnances la Quinte peut être plus altérée que la Tierce ſans choquer l'oreille & ſans faire des battemens, n'eſt-il pas convenable de jetter l'altération du côté où elle eſt le moins choquante, & de laiſſer plus juſtes, par préférence, les Intervalles qu'on ne peut altérer ſans les rendre diſcordans ?

Le P. Merſenne aſſuroit qu'on diſoit de ſon tems que les premiers qui pratiquerent ſur le Clavier les ſémi-Tons, qu'il appelle *feintes* accorderent d'abord toutes les Quintes à-peu-près ſelon l'Accord égal propoſé par M. Rameau ; mais que leur oreille ne pouvant ſouffrir la diſ-

cordance des Tierces majeures néceſſairement trop fortes, ils tempérerent l'Accord en affoibliſſant les premieres Quintes pour baiſſer les Tierces majeures. Il paroît donc que s'accoutumer à cette maniere d'Accord n'eſt pas, pour une oreille exercée & ſenſible, une habitude aiſée à prendre.

Au reſte, je ne puis m'empêcher de rappeller ici ce que j'ai dit au mot CONSONNANCE, ſur la raiſon du plaiſir que les Conſonnances font à l'oreille, tirée de la ſimplicité des rapports. Le rapport d'une Quinte tempérée ſelon la méthode de M. Rameau eſt celui-ci $\frac{\sqrt[4]{80} \times \sqrt[4]{81}}{120}$. Ce rapport cependant plaît à l'oreille ; je demande ſi c'eſt par ſa ſimplicité ?

TEMS. Meſure du Son, quant à la durée.

Une ſucceſſion de Sons, quelque bien dirigée qu'elle puiſſe être dans ſa marche, dans ſes Degrés du grave à l'aigu ou de l'aigu au grave, ne produit, pour ainſi dire, que des effets indéterminés. Ce ſont les durées relatives & proportionnelles de ces mêmes Sons qui fixent le vrai caractere d'une Muſique, & lui donnent ſa plus grande énergie. Le *Tems* eſt l'ame du Chant ; les Airs dont la meſure eſt lente, nous attriſtent naturellement ; mais un Air gai, vif & bien cadencé nous excite à la joie, & à peine les pieds peuvent-ils ſe retenir de danſer. Otez la Meſure, détruiſez la proportion des *Tems*, les

les mêmes Airs que cette proportion vous rendoit agréables, restés sans charme & sans force, deviendront incapables de plaire & d'intéresser. Le *Tems*, au contraire, a sa force en lui-même; elle dépend de lui seul, & peut subsister sans la diversité des Sons. Le Tambour nous en offre un exemple, grossier toutefois & très-imparfait, parce que le Son ne s'y peut soutenir.

On considere le *Tems* en Musique, ou par rapport au mouvement général d'un Air, &, dans ce sens, on dit qu'il est lent ou vîte; (Voyez MESURE, MOUVEMENT,) ou, selon les parties aliquotes de chaque Mesure, parties qui se marquent par des mouvemens de la main ou du pied & qu'on appelle particuliérement des *Tems*; ou enfin selon la valeur propre de chaque Note. (Voyez VALEUR DES NOTES.)

J'ai suffisamment parlé, au mot *Rhythme*, des *Tems* de la Musique Grecque; il me reste à parler ici des *Tems* de la Musique moderne.

Nos anciens Musiciens ne reconnoissoient que deux especes de Mesures ou de *Tems*; l'une à trois *Tems*, qu'ils appelloient Mesure parfaite: l'autre à deux, qu'ils traitoient de Mesure imparfaite, & ils appelloient *Tems*, *Modes* ou *Prolations*, les signes qu'ils ajoutoient à la Clef pour déterminer l'une ou l'autre de ces Mesures. Ces signes ne servoient pas à cet unique usage comme ils font aujourd'hui; mais ils fixoient aussi la valeur relative des Notes, comme on a

déja pu voir aux mots *Mode* & *Prolation*, par rapport à la Maxime, à la Longue & à la ſémi-Breve. A l'égard de la Breve, la maniere de la diviſer étoit ce qu'ils appelloient plus préciſément *Tems*, & ce *Tems* étoit parfait ou imparfait.

Quand le *Tems* étoit parfait, la Breve ou Quarrée valoit trois Rondes ou ſémi-Breves ; & ils indiquoient cela par un cercle entier, barré ou non barré, & quelquefois encore par ce chiffre compoſé $\frac{3}{1}$.

Quand le *Tems* étoit imparfait, la Breve ne valoit que deux Rondes ; & cela ſe marquoit par un demi-cercle ou C. Quelquefois ils tournoient le C à rebours ; & cela marquoit une diminution de moitié ſur la valeur de chaque Note. Nous indiquons aujourd'hui la même choſe en barrant le C, ₵. Quelques-uns ont auſſi appellé *Tems mineur* cette Meſure du C barré où les Notes ne durent que la moitié de leur valeur ordinaire, & *Tems majeur* celle du C plein ou de la Meſure ordinaire à quatre *Tems*.

Nous avons bien retenu la Meſure Triple des anciens de même que la double ; mais par la plus étrange bizarrerie de leurs deux manieres de diviſer les Notes, nous n'avons retenu que la ſous-double, quoique nous n'ayions pas moins beſoin de l'autre ; de ſorte que, pour diviſer une Meſure ou un *Tems* en trois parties égales, les ſignes nous manquent, & à peine ſait-on

comment s'y prendre. Il faut recourir au chiffre 3 & à d'autres expédiens qui montrent l'insuffisance des signes. (Voyez TRIPLE.)

Nous avons ajouté aux anciennes Musiques une combinaison de *Tems*, qui est la Mesure à quatre; mais comme elle se peut toujours résoudre en deux Mesures à deux, on peut dire que nous n'avons absolument que deux *Tems* & trois *Tems* pour parties aliquotes de toutes nos différentes Mesures.

Il y a autant de différentes valeurs de *Tems* qu'il y a de sortes de Mesures & de modifications de Mouvement. Mais quand une fois la Mesure & le Mouvement sont déterminés, toutes les Mesures doivent être parfaitement égales, & tous les *Tems* de chaque Mesure parfaitement égaux entr'eux. Or, pour rendre sensible cette égalité, on frappe chaque Mesure & l'on marque chaque *Tems* par un mouvement de la main ou du pied, & sur ces mouvemens on regle exactement les différentes valeurs des Notes, selon le caractere de la Mesure. C'est une chose étonnante de voir avec quelle précision l'on vient à bout à l'aide d'un peu d'habitude, de marquer & de suivre tous les *Tems* avec une si parfaite égalité, qu'il n'y a point de pendule qui surpasse en justesse la main ou le pied d'un bon Musicien, & qu'enfin le sentiment seul de cette égalité suffit pour le guider & supplée à tout mouvement sensible; en sorte que dans un

Concert chacun ſuit la même Meſure avec la derniere préciſion, ſans qu'un autre la marque & ſans la marquer ſoi-même.

Des divers *Tems* d'une Meſure, il y en a de plus ſenſibles, de plus marqués que d'autres, quoique de valeurs égales. Le *Tems* qui marque davantage s'appelle *Tems fort ;* celui qui marque moins s'appelle *Tems foible :* c'eſt ce que M. Rameau, dans ſon *Traité d'Harmonie*, appelle *Tems bon* & *Tems mauvais*. Les *Tems forts* ſont, le premier dans la Meſure à deux *Tems ;* le premier & le troiſieme, dans les Meſures à trois & quatre. A l'égard du ſecond *Tems*, il eſt toujours foible dans toutes les Meſures, & il en eſt de même du quatrieme dans la Meſure à quatre *Tems*.

Si l'on ſubdiviſe chaque *Tems* en deux autres parties égales, qu'on peut encore appeller *Tems* ou *demi-Tems*, on aura derechef *Tems fort* pour la premiere moitié, *Tems foible* pour la ſeconde, & il n'y a point de partie d'un *Tems* qu'on ne puiſſe ſubdiviſer de la même maniere. Toute Note qui commence ſur le *Tems foible* & finit ſur le *Tems fort* eſt une Note à *contre-Tems ;* & parce qu'elle heurte & choque en quelque façon la Meſure, on l'appelle *Syncope*. (Voyez SYNCOPE.)

Ces obſervations ſont néceſſaires pour apprendre à bien traiter les Diſſonnances. Car toute Diſſonnance bien préparée doit l'être ſur le *Tems*

foible, & frappée sur le *Tems fort*; excepté cependant dans des suites de Cadences évitées où cette regle, quoiqu'applicable à la premiere Dissonnance, ne l'est pas également aux autres. (Voyez DISSONNANCE, PRÉPARER.)

TENDREMENT. Cet adverbe écrit à la tête d'un Air indique un Mouvement lent & doux, des Sons filés gracieusement & animés d'une expression tendre & touchante. Les Italiens se servent du mot *Amoroso* pour exprimer à peu-près la même chose: mais le caractere de l'*Amoroso* a plus d'accent, & respire je ne sais quoi de moins fade & de plus passionné.

TENEDIUS. Sorte de Nome pour les Flûtes dans l'ancienne Musique des Grecs.

TENEUR, *s. f.* Terme de Plain-Chant qui marque dans la Psalmodie la partie qui regne depuis la fin de l'Intonation jusqu'à la Médiation, & depuis la Médiation jusqu'à la Terminaison. Cette *Teneur*, qu'on peut appeller la Dominante de la Psalmodie, est presque toujours sur le même Ton.

TENOR. (Voyez TAILLE.) Dans les commencemens du Contre-point, on donnoit le nom de *Tenor* à la Partie la plus basse.

TENUE, *s. f.* Son soutenu par une Partie durant deux ou plusieurs Mesures, tandis que d'autres Parties travaillent. (Voyez MESURE, TRAVAILLER.) Il arrive quelquefois, mais rarement, que toutes les Parties font des *Tenues* à la fois;

& alors il ne faut pas que la *Tenue* soit si longue que le sentiment de la Mesure s'y laisse oublier.

Tete. La *Tête* ou le corps d'une Note est cette partie qui en détermine la position, & à laquelle tient la Queue quand elle en a une. (Voyez Queue.)

Avant l'invention de l'imprimerie les Notes n'avoient que des *Tetes* noires : car la plupart des Notes étant quarrées, il eût été trop long de les faire blanches en écrivant. Dans l'impression l'on forma des *Têtes* de Notes blanches, c'est-à-dire, vuides dans le milieu. Aujourd'hui les unes & les autres sont en usage, &, tout le reste égal, une *Tête* blanche marque toujours une valeur double de celle d'une *Tête* noire. (Voyez Notes, Valeur des Notes)

Te'tracorde, *s. m.* C'étoit, dans la Musique ancienne, un ordre ou système particulier de Sons dont les Cordes extrêmes sonnoient la Quarte. Ce système s'appelloit *Tétracorde*, parce que les Sons qui le composoient, étoient ordinairement au nombre de quatre ; ce qui pourtant n'étoit pas toujours vrai.

Nicomaque, au rapport de Boèce, dit que la Musique dans sa premiere simplicité n'avoit que quatre Sons ou Cordes dont les deux extrêmes sonnoient le Diapason entr'elles, tandis que les deux moyennes distantes d'un *Ton* l'une de l'autre, sonnoient chacune la Quarte avec l'extrê-

me dont elle étoit la plus proche, & la Quinte avec celle dont elle étoit la plus éloignée. Il appelle cela le *Tétracorde* de Mercure, du nom de celui qu'on en disoit l'inventeur.

Boèce dit encore qu'après l'addition de trois Cordes faites par différens Auteurs, Lychaon Samien en ajouta une huitieme qu'il plaça entre la Trite & la Paramèse, qui étoient auparavant la même Corde ; ce qui rendit l'Octacorde complet & composé de deux *Tétracordes* disjoints, de conjoints qu'ils étoient auparavant dans l'Eptacorde.

J'ai consulté l'ouvrage de Nicomaque, & il me semble qu'il ne dit point cela. Il dit, au contraire, que Pythagore ayant remarqué que bien que le Son moyen des deux *Tétracordes* conjoints sonnât la Consonnance de la Quarte avec chacun des extrêmes, ces extrêmes comparés entr'eux étoient toutefois dissonnans : il inséra entre les deux *Tétracordes* une huitieme Corde, qui, les divisant par un Ton d'Intervalle, substitua le Diapason ou l'Octave à la Septieme entre leurs extrêmes, & produisit encore une nouvelle Consonnance entre chacune des deux Cordes moyennes & l'extrême qui lui étoit opposée.

Sur la maniere dont se fit cette addition, Nicomaque & Boèce sont tous deux également embrouillés, & non contens de se contredire entr'eux, chacun d'eux se contredit encore lui-

même. (Voyez SYSTEME, TRITE, PARAMESE.)

Si l'on avoit égard à ce que disent Boèce & d'autres plus anciens écrivains, on ne pourroit donner de bornes fixes à l'étendue du *Tétracorde*: mais soit que l'on compte ou que l'on pese les voix, on trouvera que la définition la plus exacte est celle du vieux Bacchius, & c'est aussi celle que j'ai préférée.

En effet, cet Intervalle de Quarte est essentiel au *Tétracorde*; c'est pourquoi les Sons extrêmes qui forment cet Intervalle sont appellés *immuables* ou *fixes* par les Anciens, au lieu qu'ils appellent *mobiles* ou *changeans* les Sons moyens, parce qu'ils peuvent s'accorder de plusieurs manieres.

Au contraire le nombre de quatre Cordes d'où le *Tétracorde* a pris son nom, lui est si peu essentiel, qu'on voit, dans l'ancienne Musique, des *Tétracordes* qui n'en avoient que trois. Tels furent, durant un tems, les *Tétracordes* enharmoniques. Tel étoit, selon Meibomius, le second *Tétracorde* du systême ancien, avant qu'on y eût inséré une nouvelle Corde.

Quant au premier *Tétracorde*, il étoit certainement complet avant Pythagore, ainsi qu'on le voit dans le Pythagoricien Nicomaque; ce qui n'empêche pas M. Rameau d'affirmer que, selon le rapport unanime, Pythagore trouva le *Ton*, le Diton, le sémi-Ton, & que du tout il forma le *Tétracorde* Diatonique; (notez que cela

feroit un Pentacorde :) au lieu de dire que Pythagore trouva feulement les raifons de ces Intervalles, lefquels, felon un rapport plus unanime, étoient connus long-tems avant lui.

Les *Tétracordes* ne refterent pas long-tems bornés au nombre de deux; il s'en forma bientôt un troifieme, puis un quatrieme; nombre auquel le fyftême des Grecs demeura fixé.

Tous ces *Tètracordes* étoient conjoints; c'eft-à-dire, que la derniere Corde du premier fervoit toujours de premiere Corde au fecond, & ainfi de fuite, excepté un feul lieu à l'aigu ou au grave du troifieme *Tétracorde*, où il y avoit *Disjonction*, laquelle (voyez ce mot) mettoit un Ton d'Intervalle entre la plus haute Corde du *Tétracorde* inférieur & la plus baffe du *Tétracorde* fupérieur. (Voyez SYNAPHE, DIAZEUXIS.) Or, comme cette Disjonction du troifieme *Tétracorde* fe faifoit tantôt avec le fecond, tantôt avec le quatrieme, cela fit approprier à ce troifieme *Tètracorde* un nom particulier pour chacun de ces deux cas. De forte que, quoiqu'il n'y eût proprement que quatre *Tétracordes*, il y avoit pourtant cinq dénominations. (Voyez *Pl.* H *Fig.* 2.)

Voici les noms de ces *Tétracordes*. Le plus grave des quatre, & qui fe trouvoit placé un Ton au-deffus de la Corde Proslambanomène, s'appelloit le *Tétracorde-Hypaton*, ou des princi-

pales ; le ſecond en montant, lequel étoit toujours conjoint au premier, s'appelloit le *Tétracorde-Méſon*, ou des moyennes ; le troiſieme, quand il étoit conjoint au ſecond & ſéparé du quatrieme, s'appelloit le *Tétracorde-Synnéméxon*, ou des Conjointes ; mais quand il étoit ſéparé du ſecond & conjoint au quatrieme, alors ce troiſieme *Tétracorde* prenoit le nom de *Diézeugménon*, ou des Diviſées. Enfin, le quatrieme s'appelloit le *Tétracorde-Hyperboléon*, ou des excellentes. L'Arétin ajouta à ce ſyſtème un cinquieme *Tétracorde* que Meibomius prétend qu'il ne fit que rétablir. Quoi qu'il en ſoit, les ſyſtèmes particuliers des *Tétracordes* firent enfin place à celui de l'Octave qui les fournit tous.

Les deux Cordes extrêmes de chacun de ces *Tétracordes* étoient appellées *immuables*, parce que leur Accord ne changeoit jamais ; mais ils contenoient auſſi chacun deux Cordes moyennes, qui, bien qu'accordées ſemblablement dans tous les *Tétracordes*, étoient pourtant ſujettes, comme je l'ai dit, à être hauſſées ou baiſſées ſelon le Genre & même ſelon l'eſpece du Genre ; ce qui ſe faiſoit dans tous les *Tétracordes* également : c'eſt pour cela que ces Cordes étoient appellées *mobiles*.

Il y avoit ſix eſpeces principales d'Accord, ſelon les Ariſtoxéniens ; ſavoir, deux pour le Genre Diatonique, trois pour le Chromatique,

& une ſeulement pour l'Enharmonique. (Voyez ces mots.) Ptolomée réduit ces ſix eſpeces à cinq. (Voyez *Pl.* M *Fig.* 5.)

Ces diverſes eſpeces ramenées à la pratique la plus commune, n'en formoient que trois, une par Genre.

I. L'Accord Diatonique ordinaire du *Tétracorde* formoit trois Intervalles, dont le premier étoit toujours d'un ſémi-Ton, & les deux autres d'un *Ton* chacun, de cette maniere : *mi*, *fa*, *ſol*, *la*.

Pour le Genre Chromatique, il falloit baiſſer d'un ſémi-Ton la troiſieme Corde, & l'on avoit deux ſémi-Tons conſécutifs, puis une Tierce mineure : *mi*, *fa*, *fa* Dièſe, *la*.

Enfin, pour le Genre Enharmonique, il falloit baiſſer les deux Cordes du milieu juſqu'à ce qu'on eût deux quarts de *Ton* conſécutifs, puis une Tierce majeure : *Mi*, *mi* demi-Dièſe, *fa*, *la*; ce qui donnoit entre le *mi* Dièſe & le *fa* un véritable Intervalle enharmonique.

Les Cordes ſemblables, quoiqu'elles ſe ſolfiaſſent par les mêmes ſyllabes, ne portoient pas les mêmes noms dans tous les *Tétracordes*, mais elles avoient dans les *Tétracordes* graves des dénominations différentes de celles qu'elles avoient dans les *Tétracordes* aigus. On trouvera toutes ces différentes dénominations dans la *Figure* 2 de la *Planche* H.

Les Cordes homologues, conſidérées comme

telles, portoient des noms génériques qui exprimoient le rapport de leur position dans leurs *Tétracordes* respectifs : ainsi l'on donnoit le nom de *Barypycni* aux premiers Sons de l'Intervalle serré ; c'est-à-dire, au Son le plus grave de chaque *Tétracorde*, de *Mesopycni* aux seconds ou moyens, d'*Oxypycni* aux troisiemes ou aigus, & d'*Apycni* à ceux qui ne touchoient d'aucun côté aux Intervalles serrés. (Voyez SYSTEME.)

Cette division du systême des Grecs par *Tétracordes* semblables, comme nous divisons le nôtre par Octaves semblablement divisées, prouve, ce me semble, que ce systême n'avoit été produit par aucun sentiment d'Harmonie, mais qu'ils avoient tâché d'y rendre par des Intervalles plus serrés les inflexions de voix que leur langue sonore & harmonieuse donnoit à leur récitation soutenue, & sur-tout à celle de leur Poésie, qui d'abord fut un véritable Chant ; de sorte que la Musique n'étoit alors que l'Accent de la parole & ne devint un Art séparé qu'après un long trait de tems. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'ils bornoient leurs divisions primitives à quatre Cordes, dont toutes les autres n'étoient que les Répliques, & qu'ils ne regardoient tous les autres *Tétracordes* que comme autant de répétitions du premier. D'où je conclus qu'il n'y a pas plus d'analogie entre leur systême & le nôtre qu'entre un *Tétracorde* & une Octave, & que la marche fondamentale à notre Mode, que

nous donnons pour base à leur système, ne s'y rapporte en aucune façon.

1. Parce qu'un *Tétracorde* formoit pour eux un tout aussi complet que le forme pour nous une Octave.

2. Parce qu'ils n'avoient que quatre syllabes pour solfier, au lieu que nous en avons sept.

3. Parce que leurs *Tétracordes* étoient conjoints ou disjoints à volonté; ce qui marquoit leur entiere indépendance respective.

4. Enfin, parce que les divisions y étoient exactement semblables dans chaque Genre, & se pratiquoient dans le même Mode; ce qui ne pouvoit se faire dans nos idées par aucune Modulation véritablement harmonique.

TETRADIAPASON. C'est le nom Grec de la quadruple Octave, qu'on appelle aussi Vingt-neuvieme. Les Grecs ne connoissoient que le nom de cet Intervalle; car leur système de Musique n'y arrivoit pas. (Voyez SYSTEME.)

TÉTRATONON. C'est le nom Grec d'un Intervalle de quatre *Tons*, qu'on appelle aujourd'hui *Quinte-superflue*. (Voyez QUINTE.)

TEXTE. C'est le Poëme, ou ce sont les paroles qu'on met en Musique. Mais ce mot est vieilli dans ce sens, & l'on ne dit plus le *Texte* chez les Musiciens; on dit les paroles. (Voyez PAROLES.)

THÈ. L'une des quatre syllabes dont les Grecs se servoient pour solfier. (Voyez SOLFIER.)

THE'SIS, *ſ. f.* Abaiſſement ou poſition. C'eſt ainſi qu'on appelloit autrefois le Tems fort ou le frappé de la Meſure.

THO'. L'une des quatre ſyllabes dont les Grecs ſe ſervoient pour ſolfier. (Voyez SOLFIER.)

TIERCE. La derniere des Conſonnances ſimples & directes dans l'ordre de leur génération, & la premiere des deux Conſonnances imparfaites. (Voyez CONSONNANCE.) Comme les Grecs ne l'admettoient pas pour Conſonnante, elle n'avoit point, parmi eux, de nom générique ; mais elle prenoit ſeulement le nom de l'Intervalle plus ou moins grand, dont elle étoit formée. Nous l'appellons *Tierce*, parce que ſon Intervalle eſt toujours compoſé de deux Degrés ou de trois Sons Diatoniques. A ne conſidérer les *Tierces* que dans ce dernier ſens, c'eſt-à-dire, par leurs Degrés, on en trouve de quatre ſortes ; deux Conſonnantes & deux Diſſonnantes.

Les Conſonnantes ſont : 1°. La *Tierce majeure* que les Grecs appelloient *Diton*, compoſée de deux *Tons*, comme d'*ut* à *mi*. Son rapport eſt de 4 à 5. 2°. La *Tierce mineure* appellée par les Grecs *Hémiditon*, & compoſée d'un *Ton* & demi, comme *mi ſol*. Son rapport eſt de 5 à 6.

Les *Tierces* diſſonnantes ſont : 1°. La *Tierce* diminuée, compoſée de deux ſémi - Tons majeurs, comme *ſi re* Bémol, dont le rapport eſt

de 125 à 144. 2°. La *Tierce* ſuperflue, compoſée de deux *Tons* & demi, comme *fa la* Dièſe : ſon rapport eſt de 96 à 125.

Ce dernier Intervalle ne pouvant avoir lieu dans un même Mode ne s'emploie jamais, ni dans l'Harmonie, ni dans la Mélodie. Les Italiens pratiquent quelquefois, dans le Chant, la *Tierce* diminuée, mais elle n'a lieu dans aucune Harmonie ; & voilà pourquoi l'Accord de Sixte ſuperflue ne ſe renverſe pas.

Les *Tierces* conſonnantes ſont l'ame de l'Harmonie, ſur tout la *Tierce* majeure, qui eſt ſonore & brillante : la *Tierce* mineure eſt plus tendre & plus triſte ; elle a beaucoup de douceur quand l'Intervalle en eſt redoublé ; c'eſt-à-dire, qu'elle fait la Dixieme. En général les *Tierces* veulent être portées dans le haut ; dans le bas elles ſont ſourdes & peu harmonieuſes : c'eſt pourquoi jamais *Duo* de Baſſes n'a fait un bon effet.

Nos anciens Muſiciens avoient, ſur les *Tierces*, des loix preſqu'auſſi ſéveres que ſur les Quintes. Il étoit défendu d'en faire deux de ſuite, même d'eſpeces différentes, ſur-tout par mouvemens ſemblables. Aujourd'hui qu'on a généraliſé par les bonnes loix du Mode les regles particulieres des Accords, on fait ſans faute, par mouvemens ſemblables ou contraires, par Degrés conjoints ou disjoints, autant de *Tierces* majeures ou mineures conſécutives que la Modulation en peut comporter, & l'on a des *Duo*

fort agréables qui, du commencement à la fin, ne procedent que par *Tierces.*

Quoique la *Tierce* entre dans la plupart des Accords, elle ne donne son nom à aucun, si ce n'est à celui que quelques-uns appellent Accord de *Tierce-Quarte*, & que nous connoissons plus communément sous le nom de Petite-Sixte. (Voyez ACCORD, SIXTE.)

TIERCE *de Picardie.* Les Musiciens appellent ainsi, par plaisanterie, la *Tierce* majeure donnée, au lieu de la mineure, à la finale d'un morceau composé en Mode mineur. Comme l'Accord parfait majeur est plus harmonieux que le mineur, on se faisoit autrefois une loi de finir toujours sur ce premier; mais cette finale, bien qu'harmonieuse, avoit quelque chose de niais & de mal-chantant qui l'a fait abandonner. On finit toujours aujourd'hui par l'Accord qui convient au Mode de la Piece, si ce n'est lorsqu'on veut passer du mineur au majeur : car alors la finale du premier Mode porte élégamment la *Tierce* majeure pour annoncer le second.

Tierce de Picardie; parce que l'usage de cette finale est resté plus long-tems dans la Musique d'Eglise, &, par conséquent en Picardie, où il y a Musique dans un grand nombre de Cathédrales, & d'autres Eglises.

TIMBRE. (Voyez TYMBRE.)

TIRADE, *s. f.* Lorsque deux Notes sont séparées par un Intervalle disjoint, & qu'on remplit

cet

cet Intervalle de toutes ses Notes diatoniques, cela s'appelle une *Tirade*. La *Tirade* differe de la Fusée, en ce que les Sons intermédiaires qui lient les deux extrêmités de la Fusée sont très-rapides, & ne sont pas sensibles dans la Mesure; au lieu que ceux de la *Tirade*, ayant une valeur sensible, peuvent être lents & même inégaux.

Les Anciens nommoient en Grec ἀγωγὶς, & en Latin *ductus*, ce que nous appellons aujourd'hui *Tirade*; & ils en distinguoient de trois sortes. 1°. Si les Sons se suivoient en montant, ils appelloient cela εὐθεῖα, *ductus rectus*. 2°. S'ils se suivoient en descendant, c'étoit ἀνακάμπτοσα, *ductus revertens*. 3°. Que si, après avoir monté par Bémol, ils redescendoient par Béquarre, ou réciproquement; cela s'appelloit περιφερὴς, *ductus circumcurrens*. (Voyez EUTHIA, ANACAMPIOS, PE'RIPHERES.)

On auroit beaucoup à faire aujourd'hui que la Musique est si travaillée, si l'on vouloit donner des noms à tous ses différens passages.

TON. Ce mot a plusieurs sens en Musique.

1°. Il se prend d'abord pour un Intervalle qui caractérise le Système & le Genre Diatonique. Dans cette acception il y a deux sortes de *Tons*; savoir, le *Ton majeur*, dont le rapport est de 8 à 9, & qui résulte de la différence de la Quarte à la Quinte; & le *Ton mineur*, dont le rapport est de 9 à 10, & qui résulte de la différence de la Tierce mineure à la Quarte.

La génération du *Ton* majeur & celle du *Ton* mineur se trouvent également à la deuxieme Quinte *re* commençant par *ut* : car la quantité dont ce *re* surpasse l'Octave du premier *ut* est justement dans le rapport de 8 à 9, & celle dont ce même *re* est surpassé par *mi*, Tierce majeure de cette Octave, est dans le rapport de 9 à 10.

2°. On appelle *Ton* le degré d'élévation que prennent les Voix ou sur lequel sont montés les Instrumens, pour exécuter la Musique. C'est en ce sens qu'on dit, dans un Concert, que le *Ton* est trop haut ou trop bas. Dans les Eglises il y a le *Ton* du Chœur pour le Plain-Chant. Il y a, pour la Musique, *Ton* de Chapelle & *Ton* d'Opéra. Ce dernier n'a rien de fixe; mais en France il est ordinairement plus bas que l'autre.

3°. On donne encore le même nom à un Instrument qui sert à donner le *Ton* de l'Accord à tout un Orchestre. Cet Instrument, que quelques-uns appellent aussi Choriste, est un sifflet, qui, au moyen d'une espece de piston gradué, par lequel on allonge ou raccourcit le tuyau à volonté, donne toujours à-peu-près le même Son sous la même division. Mais cet à-peu-près, qui dépend des variations de l'air, empêche qu'on ne puisse s'assurer d'un Son fixe qui soit toujours exactement le même. Peut-être, depuis qu'il existe de la Musique, n'a-t-on jamais concerté deux fois sur le même *Ton*. M. Diderot a don-

né, dans ses principes d'Acoustique, les moyens de fixer le *Ton* avec beaucoup plus de précision, en remédiant aux effets des variations de l'air.

4°. Enfin, *Ton* se prend pour une regle de Modulation relative à une Note ou Corde principale qu'on appelle *Tonique*. (Voyez TONIQUE.)

Sur les *Tons* des anciens, voyez MODE.

Comme notre systême moderne est composé de douze Cordes ou Sons différens, chacun de ces Sons peut servir de fondement à un *Ton*, c'est-à-dire en être la Tonique. Ce sont déja douze *Tons*; & comme le Mode majeur & le Mode mineur sont applicables à chaque *Ton*, ce sont vingt-quatre Modulations dont notre Musique est susceptible sur ces douze *Tons*. (Voyez MODULATION.)

Ces *Tons* different entr'eux par les divers degrés d'élévation entre le grave & l'aigu qu'occupent les Toniques. Ils different encore par les diverses altérations des Sons & des Intervalles produites en chaque *Ton* par le tempérament; de sorte que, sur un Clavessin bien d'accord, une oreille exercée reconnoît sans peine un *Ton* quelconque dont on lui fait entendre la Modulation; & ces *Tons* se reconnoissent également sur des Clavessins accordés plus haut ou plus bas les uns que les autres: ce qui montre que cette connoissance vient du moins autant des diverses modifications que chaque *Ton* reçoit de l'Accord

total, que du degré d'élévation que la Tonique occupe dans le Clavier.

De-là naît une ſource de variétés & de beautés dans la Modulation. De-là naît une diverſité & une énergie admirable dans l'expreſſion. De-là naît enfin la faculté d'exciter des ſentimens différens avec des Accords ſemblables frappés en différens *Tons*. Faut-il du majeſtueux, du grave? L'F *ut fa*, & les *Tons* majeurs par Bémol l'exprimeront noblement. Faut-il du gai, du brillant? Prenez A *mi la*, D *la re*, les *Tons* majeurs par Dièſes. Faut-il du touchant, du tendre? Prenez les *Tons* mineurs par Bémol. C *ſol ut* mineur porte la tendreſſe dans l'ame; F *ut fa* mineur va juſqu'au lugubre & à la douleur. En un mot, chaque *Ton*, chaque Mode a ſon expreſſion propre qu'il faut ſavoir connoître, & c'eſt-là un des moyens qui rendent un habile Compoſiteur maître, en quelque maniere, des affections de ceux qui l'écoutent: c'eſt une eſpece d'équivalent aux Modes anciens, quoique fort éloigné de leur variété & de leur énergie.

C'eſt pourtant de cette agréable & riche diverſité que M. Rameau voudroit priver la Muſique, en ramenant une égalité & une monotonie entiere dans l'Harmonie de chaque Mode, par ſa regle du Tempérament; regle déja ſi ſouvent propoſée & abandonnée avant lui. Selon cet Auteur, toute l'Harmonie en ſeroit plus parfaite. Il eſt certain, cependant, qu'on ne peut rien

gagner en ceci d'un côté, qu'on ne perde autant de l'autre; & quand on ſuppoſeroit, (ce qui n'eſt pas) que l'Harmonie en général en ſeroit plus pure, cela dédommageroit-il de ce qu'on y perdroit du côté de l'expreſſion ? (Voyez TEMPE'RAMENT.)

TON DU QUART. C'eſt ainſi que les Organiſtes & Muſiciens d'Egliſe ont appellé le Plagal du Mode mineur qui s'arrête & finit ſur la Dominante au lieu de tomber ſur la Tonique. Ce nom de *Ton du Quart* lui vient de ce que telle eſt ſpécialement la Modulation du quatrieme *Ton* dans le Plain-Chant.

TONS DE L'EGLISE. Ce ſont des manieres de Moduler le Plain-Chant ſur telle ou telle finale priſe dans le nombre preſcrit, en ſuivant certaines regles admiſes dans toutes les Egliſes où l'on pratique le Chant Grégorien.

On compte huit *Tons* réguliers, dont quatre authentiques ou principaux, & quatre Plagaux ou Collatéraux. On appelle *Tons* authentiques ceux où la Tonique occupe à-peu-près le plus bas Degré du Chant; mais ſi le Chant deſcend juſqu'à trois Degrés plus bas que la Tonique, alors le *Ton* eſt Plagal.

Les quatre *Tons* authentiques ont leurs finales à un Degré l'une de l'autre ſelon l'ordre de ces quatre Notes, *re mi fa ſol.* Ainſi le premier de ces *Tons* répondant au Mode Dorien des Grecs, le ſecond répond au Phrygien, le troi-

ſieme à l'Eolien, (& non pas au Lydien, comme diſent les Symphoniaſtes) & le dernier au Mixolydien. C'eſt Saint Miroclet, Evêque de Milan, ou, ſelon d'autres, Saint Ambroiſe, qui, vers l'an 370, choiſit ces quatre *Tons* pour en compoſer le Chant de l'Egliſe de Milan; & c'eſt, à ce qu'on dit, le choix & l'approbation de ces deux Evêques, qui ont fait donner à ces quatre *Tons* le nom d'Authentiques.

Comme les Sons, employés dans ces quatre *Tons*, n'occupoient pas tout le Diſdiapaſon ou les quinze Cordes de l'ancien Syſtême, Saint Grégoire forma le projet de les employer tous par l'addition de quatre nouveaux *Tons* qu'on appelle Plagaux, leſquels ayant les mêmes Diapaſons que les précédens, mais leur finale plus élevée d'une Quarte, reviennent proprement à l'Hyper-Dorien, à l'Hyper-Phrygien, à l'Hyper-Eolien, & à l'Hyper-Mixolydien. D'autres attribuent à Gui d'Arezzo l'invention de ce dernier.

C'eſt de-là que les quatre *Tons* Authentiques ont chacun un Plagal pour collatéral ou ſupplément; de ſorte qu'après le premier *Ton*, qui eſt Authentique, vient le ſecond *Ton*, qui eſt ſon Plagal; le troiſieme Authentique, le quatrieme Plagal, & ainſi de ſuite. Ce qui fait que les Modes ou *Tons* Authentiques s'appellent auſſi impairs, & les Plagaux pairs, eu égard à leur place dans l'ordre des *Tons*.

Le diſcernement des *Tons* Authentiques ou

Plagaux eſt indiſpenſable à celui qui donne le *Ton* du Chœur ; car ſi le Chant eſt dans un *Ton* Plagal, il doit prendre la finale à-peu-près dans le *Medium* de la Voix ; & ſi le *Ton* eſt Authentique, il doit la prendre dans le bas. Faute de cette obſervation, l'on expoſe les Voix à ſe forcer ou à n'être pas entendues.

Il y a encore des *Tons* qu'on appelle *Mixtes*, c'eſt-à-dire, mêlés de l'Authente & du Plagal, ou qui ſont en partie principaux & en partie collatéraux ; on les appelle auſſi *Tons* ou Modes communs. En ces cas, le nom numéral ou la dénomination du *Ton* ſe prend de celui des deux qui domine, ou qui ſe fait ſentir le plus, ſurtout à la fin de la Piece.

Quelquefois on fait dans un *Ton* des tranſpoſitions à la Quinte : ainſi, au lieu de *re* dans le premier *Ton*, l'on aura *la* pour finale, *ſi* pour *mi*, *ut* pour *fa*, & ainſi de ſuite. Mais ſi l'ordre & la Modulation ne change pas, le *Ton* ne change pas non plus, quoique pour la commodité des Voix la finale ſoit tranſpoſée. Ce ſont des obſervations à faire pour le Chantre ou l'Organiſte qui donne l'Intonation.

Pour approprier, autant qu'il eſt poſſible, l'étendue de tous ces *Tons* à celle d'une ſeule Voix, les Organiſtes ont cherché les *Tons* de la Muſique les plus correſpondans à ceux-là. Voici ceux qu'ils ont établis.

Premier Ton. . . .	*Re* mineur.
Second Ton. . . .	*Sol* mineur.
Troisieme Ton. . . .	*La* mineur ou *Sol*.
Quatrieme Ton. . .	*La* mineur, finissant sur la Dominante.
Cinquieme Ton. . . .	*Ut* majeur ou *Re*.
Sixieme Ton. . . .	*Fa* majeur.
Septieme Ton. . . .	*Re* majeur.
Huitieme Ton. .	*Sol* majeur, en faisant sentir le Ton d'*Ut*.

On auroit pu réduire ces huit *Tons* encore à une moindre étendue, en mettant à l'Unisson la plus haute Note de chaque *Ton*, ou, si l'on veut, celle qu'on rebat le plus, & qui s'appelle, en terme de Plain-Chant, *Dominante* : mais comme on n'a pas trouvé que l'étendue de tous ces *Tons* ainsi réglés excédât celle de la voix humaine, on n'a pas jugé à propos de diminuer encore cette étendue par des Transpositions plus difficiles & moins harmonieuses que celles qui sont en usage.

Au reste, les *Tons de l'Eglise* ne sont point asservis aux loix des *Tons* de la Musique; il n'y est point question de Médiante ni de Note sensible, le Mode y est peu déterminé, & on y laisse les sémi-Tons où ils se trouvent dans l'ordre naturel de l'Echelle; pourvu seulement qu'ils

ne produiſent ni Triton ni Fauſſe-Quinte ſur la Tonique.

TONIQUE, *ſ. f.* Nom de la Corde principale ſur laquelle le Ton eſt établi. Tous les Airs finiſſent communément par cette Note, ſur-tout à la Baſſe. C'eſt l'eſpece de Tierce que porte la *Tonique*, qui détermine le Mode. Ainſi l'on peut compoſer dans les deux Modes ſur la même *Tonique*. Enfin, les Muſiciens reconnoiſſent cette propriété dans la *Tonique*, que l'Accord parfait n'appartient rigoureuſement qu'à elle ſeule. Lorſqu'on frappe cet Accord ſur une autre Note, ou quelque Diſſonnance eſt ſous-entendue, ou cette Note devient *Tonique* pour le moment.

Par la méthode des Tranſpoſitions, la *Tonique* porte le nom d'*ut* en Mode majeur, & de *la* en Mode mineur. (Voyez TON, MODE, GAMME, SOLFIER, TRANSPOSITION, CLEFS TRANSPOSÉES.)

Tonique eſt auſſi le nom donné par Ariſtoxène à l'une des trois eſpeces de Genre Chromatique dont il explique les diviſions, & qui eſt le Chromatique ordinaire des Grecs, procédant par deux ſémi-Tons conſécutifs, puis une Tierce mineure. (Voyez GENRES.)

Tonique eſt quelquefois adjectif. On dit Corde *tonique*, Note *tonique*, Accord *tonique*, Echo *tonique*, &c.

TOUS, & en Italien TUTTI. Ce mot s'écrit ſouvent dans les Parties de Symphonie d'un

Concerto, après cet autre mot *Seul*, ou *Solo*; qui marque un Récit. Le mot *Tous* indique le lieu où finit ce Récit, & où reprend tout l'Orchestre.

Trait. Terme de Plain-Chant, marquant la Psalmodie d'un Pseaume ou de quelques versets de Pseaume, traînée ou allongée sur un Air lugubre qu'on substitue en quelques occasions aux Chants joyeux de l'*Alleluya* & des Proses. Le Chant des *Traits* doit être composé dans le second ou dans le huitieme Ton; les autres n'y sont pas propres.

Trait, *tractus*, est aussi le nom d'une ancienne figure de Note appellée autrement *Plique*. (Voyez Plique.)

Transition, *s. f.* C'est, dans le Chant, une maniere d'adoucir le saut d'un Intervalle disjoint en insérant des Sons diatoniques entre ceux qui forment cet Intervalle. La *Transition* est proprement une Tirade non notée: quelquefois aussi elle n'est qu'un Port-de-Voix, quand il s'agit seulement de rendre plus doux le passage d'un Degré diatonique. Ainsi, pour passer de l'*ut* au *re* avec plus de douceur, la *Transition* se prend sur l'*ut*.

Transition, dans l'Harmonie, est une marche fondamentale propre à changer de Genre ou de Ton d'une maniere sensible, réguliere, & quelquefois par des intermédiaires. Ainsi, dans le Genre Diatonique, quand la Basse marche de

maniere à exiger, dans les Parties, le paſſage d'un ſémi-Ton mineur, c'eſt une *Tranſition* chromatique. (Voyez CHROMATIQUE.) Que ſi l'on paſſe d'un Ton dans un autre à la faveur d'un Accord de Septieme diminuée, c'eſt une *Tranſition* enharmonique. (Voyez ENHARMONIQUE.)

TRANSLATION. C'eſt, dans nos vieilles Muſiques, le tranſport de la ſignification d'un Point à une Note ſéparée par d'autres Notes de ce même Point. (Voyez POINT.)

TRANSPOSER, *v. a. & n.* Ce mot a pluſieurs ſens en Muſique.

On *Tranſpoſe* en exécutant, lorſqu'on tranſpoſé une Piece de Muſique dans un autre Ton que celui où elle eſt écrite. (Voyez TRANSPOSITION.)

On *Tranſpoſe* en écrivant, lorſqu'on Note une Piece de Muſique dans un autre Ton que celui où elle a été compoſée. Ce qui oblige non-ſeulement à changer la Poſition de toutes les Notes dans le même rapport, mais encore à armer la Clef différemment ſelon les regles preſcrites à l'article *Clef tranſpoſée.*

Enfin l'on *tranſpoſe* en ſolfiant, lorſque, ſans avoir égard au nom naturel des Notes, on leur en donne de relatifs au Ton, au Mode dans lequel on chante. (Voyez SOLFIER.)

TRANSPOSITION. Changement par lequel on tranſporte un Air ou une Piece de Muſique d'un Ton à un autre.

Comme il n'y a que deux Modes dans notre Muſique, Compoſer en tel ou tel Ton, n'eſt autre choſe que fixer ſur telle ou telle Tonique, celui de ces deux Modes qu'on a choiſi. Mais comme l'ordre des Sons ne ſe trouve pas naturellement diſpoſé ſur toutes les Toniques, comme il devroit l'être pour y pouvoir établir un même Mode, on corrige ces différences par le moyen des Dièſes ou des Bémols dont on arme la Clef, & qui tranſporte les deux ſémi-Tons de la place où ils étoient, à celle où ils doivent être pour le Mode & le Ton dont il s'agit. (Voyez CLEF TRANSPOSÉE.)

Quand on veut donc tranſpoſer dans un Ton un Air compoſé dans un autre, il s'agit premiérement d'en élever ou abaiſſer la Tonique & toutes les Notes d'un ou de pluſieurs Degrés, ſelon le Ton que l'on a choiſi, puis d'armer la Clef comme l'exige l'analogie de ce nouveau Ton. Tout cela eſt égal pour les Voix : car en appellant toujours *ut* la Tonique du Mode majeur & *la* celle du Mode mineur, elles ſuivent toutes les affections du Mode, ſans même y ſonger. (Voyez SOLFIER.) Mais ce n'eſt pas pour un Symphoniſte une attention légere de jouer dans un Ton ce qui eſt noté dans un autre; car, quoiqu'il ſe guide par les Notes qu'il a ſous les yeux, il faut que ſes doigts en ſonnent de toutes différentes, & qu'il les altere tout différemment ſelon la différente maniere

dont la Clef doit être armée pour le Ton noté, & pour le Ton transposé; de sorte que souvent il doit faire des Dièses où il voit des Bémols, & *vice versâ*, &c.

C'est, ce me semble, un grand avantage du Système de l'Auteur de ce Dictionnaire de rendre la Musique notée également propre à tous les Tons en changeant une seule lettre. Cela fait qu'en quelque Ton qu'on transpose, les Instrumens qui exécutent, n'ont d'autre difficulté que celle de jouer la Note, sans avoir jamais l'embarras de la *Transposition*. (Voyez NOTES.)

TRAVAILLER, *v. n.* On dit qu'une Partie *travaille* quand elle fait beaucoup de Notes & de Diminutions, tandis que d'autres Parties font des Tenues & marchent plus posément.

TREIZIEME. Intervalle qui forme l'Octave de la Sixte ou la Sixte de l'Octave. Cet Intervalle s'appelle *Treizieme*, parce qu'il est formé de douze Degrés diatoniques, c'est-à-dire de treize Sons.

TREMBLEMENT, *s. m.* Agrément du Chant que les Italiens appellent *Trillo*, & qu'on désigne plus souvent en François par le mot *Cadence*. (Voyez CADENCE.)

On employoit aussi jadis le terme de *Tremblement*, en Italien *Tremolo*, pour avertir ceux qui jouoient des Instrumens à Archet, de battre plusieurs fois la Note du même coup d'Archet, comme pour imiter le *Tremblant* de l'Orgue. Le

nom ni la chose ne sont plus en usage aujourd'hui.

TRIADE HARMONIQUE, *s. f.* Ce terme en Musique a deux sens différens. Dans le calcul, c'est la proportion harmonique; dans la pratique, c'est l'Accord parfait majeur qui résulte de cette même proportion, & qui est composé d'un Son fondamental, de sa Tierce majeure, & de sa Quinte.

Triade, parce qu'elle est composée de trois termes.

Harmonique, parce qu'elle est dans la proportion harmonique, & qu'elle est la source de toute Harmonie.

TRIHEMITON. C'est le nom que donnoient les Grecs à l'Intervalle que nous appellons Tierce mineure; ils l'appelloient aussi quelquefois *Hémiditon*. (Voyez HEMI ou SEMI.)

TRILL ou Tremblement. (Voyez CADENCE.)

TRIMELES. Sorte de Nome pour les Flûtes dans l'ancienne Musique des Grecs.

TRIMERES. Nome qui s'exécutoit en trois Modes consécutifs; savoir, le Phrygien, le Dorien, & le Lydien. Les uns attribuent l'invention de ce Nome composé à Sacadas Argien, & d'autres à Clonas Thégéate.

TRIO. En Italien *Terzetto*. Musique à trois Parties principales ou récitantes. Cette espece de Composition passe pour la plus excellente, & doit être aussi la plus réguliere de toutes.

Outre les regles générales du Contre-Point, il y en a pour le *Trio* de plus rigoureuſes dont la parfaite obſervation tend à produire la plus agréable de toutes les Harmonies. Ces regles découlent toutes de ce principe, que l'Accord parfait étant compoſé de trois Sons différens, il faut dans chaque Accord, pour remplir l'Harmonie, diſtribuer ces trois Sons, autant qu'il ſe peut, aux trois Parties du *Trio*. A l'égard des Diſſonnances, comme on ne les doit jamais doubler, & que leur Accord eſt compoſé de plus de trois Sons; c'eſt encore une plus grande néceſſité de les diverſifier, & de bien choiſir, outre la Diſſonnance, les Sons qui doivent, par préférence, l'accompagner.

De-là, ces diverſes regles, de ne paſſer aucun Accord ſans y faire entendre la Tierce ou la Sixte, par conſéquent d'éviter de frapper à la fois la Quinte & l'Octave, ou la Quarte & la Quinte; de ne pratiquer l'Octave qu'avec beaucoup de précaution, & de n'en jamais ſonner deux de ſuite, même entre différentes Parties; d'éviter la Quarte autant qu'il ſe peut: car toutes les Parties d'un *Trio*, priſes deux à deux, doivent former des Duo parfaits. De-là, en un mot, toutes ces petites regles de détail qu'on pratique même ſans les avoir appriſes, quand on en ſait bien le Principe.

Comme toutes ces regles ſont incompatibles avec l'unité de Mélodie, & qu'on n'entendit

jamais *Trio* régulier & harmonieux avoir un Chant déterminé & ſenſible dans l'exécution, il s'enſuit que le *Trio* rigoureux eſt un mauvais genre de Muſique. Auſſi ces regles ſi ſéveres ſont-elles depuis long-tems abolies en Italie, où l'on ne reconnoît jamais pour bonne une Muſique qui ne chante point, quelque harmonieuſe d'ailleurs qu'elle puiſſe être, & quelque peine qu'elle ait coûtée à compoſer.

On doit ſe rappeller ici ce que j'ai dit au mot *Duo*. Ces termes *Duo* & *Trio* s'entendent ſeulement des Parties principales & obligées, & l'on n'y comprend ni les Accompagnemens ni les rempliſſages. De ſorte qu'une Muſique à quatre ou cinq parties, peut n'être pourtant qu'un *Trio*.

Les François, qui aiment beaucoup la multiplication des Parties, attendu qu'ils trouvent plus aiſément des Accords que des Chants, non contens des difficultés du *Trio* ordinaire, ont encore imaginé ce qu'ils appellent *Double-Trio*, dont les Parties ſont doublées & toutes obligées, ils ont un *Double-Trio* du ſieur Duché, qui paſſe pour un Chef-d'œuvre d'Harmonie.

TRIPLE, *adj.* Genre de Meſure dans laquelle les Meſures, les Tems, ou les aliquotes des Tems ſe diviſent en trois parties égales.

On peut réduire à deux claſſes générales ce nombre infini de Meſures *Triples* dont Bononcini, Lorenzo Penna, & Broſſard après eux, ont ſurchargé, l'un ſon *Muſico pratico*, l'autre ſes

ſes *Alberi Muſicali*, & le troiſieme ſon Dictionnaire. Ces deux Claſſes ſont la Meſure ternaire ou à trois Tems, & la Meſure binaire dont les Tems ſont diviſés en raiſon ſous-triple.

Nos anciens Muſiciens regardoient la meſure à trois Tems comme beaucoup plus exellente que la binaire, & lui donnoient, à cauſe de cela, le nom de *Mode parfait*. Nous avons expliqué aux mots *Mode*, *Tems*, *Prolation*, les différens ſignes dont ils ſe ſervoient pour indiquer ces Meſures, ſelon les diverſes valeurs des Notes qui les rempliſſoient; mais quelles que fuſſent ces Notes, dès que la Meſure étoit *Triple* ou parfaite, il y avoit toujours une eſpèce de Note qui, même ſans Point, rempliſſoit exactement une Meſure, & ſe ſubdiviſoit en trois autres Notes égales, une pour chaque Tems. Ainſi, dans la *Triple parfaite*, la Breve ou Quarrée valoit, non deux, mais trois ſémi-Breves ou Rondès; & ainſi des autres eſpeces de Meſures *Triples*. il y avoit pourtant un cas d'exception; c'étoit lorſque cette Breve étoit immédiatement précédée ou ſuivie d'une ſémi-Breve; car alors les deux enſemble ne faiſant qu'une Meſure juſte, dont la ſémi-Breve valoit un Tems, c'étoit une néceſſité que la Breve n'en valût que deux; & ainſi des autres Meſures.

C'eſt ainſi que ſe formoient les Tems de la Meſure *Triple*: mais quant aux ſubdiviſions de ces mêmes Tems, elles ſe faiſoient toujours ſe-

lon la raiſon ſous-double, & je ne connois point d'ancienne Muſique où les Tems ſoient diviſés en raiſon *ſous-triple.*

Les Modernes ont auſſi pluſieurs Meſures à trois Tems, de différentes valeurs, dont la plus ſimple ſe marque par un trois, & ſe remplit d'une Blanche pointée, faiſant une Noire pour chaque Tems. Toutes les autres ſont des Meſures appellées doubles, à cauſe que leur ſigne eſt compoſé de deux Chiffres. (Voyez MESURE.)

La ſeconde eſpece de *Triple* eſt celle qui ſe raporte, non au nombre des Tems de la Meſure, mais à la diviſion de chaque Tems en raiſon ſous-triple. Cette Meſure eſt, comme je viens de le dire, de moderne invention & ſe ſubdiviſe en deux eſpeces, Meſure à deux Tems & Meſure à trois Tems, dont celles-ci peuvent être conſidérées comme des Meſures doublement *Triples;* ſavoir 1°. par les trois Tems de la Meſure, & 2°. par les trois parties égales de chaque Tems. Les *Triples* de cette derniere eſpece s'expriment toutes en Meſures doubles.

Voici une récapitulation de toutes les Meſures *Triples* en uſage aujourd'hui. Celles que j'ai marquées d'une étoile ne ſont plus guere uſitées.

I. *Triples* de la premiere eſpece; c'eſt-à-dire, dont la Meſure eſt à trois Tems, & chaque Tems diviſé en raiſon ſous-double.

	* 3	3	3	3	* 3	
* 3.	1	2	4	8	16	

II. *Triples* de la deuxieme eſpece ; c'eſt-à-dire, dont la Meſure eſt à deux Tems, & chaque Tems diviſé en raiſon ſous-*triple*.

* 6	6	6	12	* 12	
2	4	8	8	16	

Ces deux dernieres Meſures ſe battent à quatre Tems.

III. *Triples* compoſées ; c'eſt-à-dire, dont la Meſure eſt à trois Tems, & chaque Tems encore diviſé en trois parties égales.

* 9	9	* 9
4	8	16

Toutes ces Meſures *Triples* ſe réduiſent encore plus ſimplement à trois eſpeces, en ne comptant pour telles que celles qui ſe battent à trois Tems ; ſavoir, la *Triple* de Blanches, qui contient une Blanche par Tems & ſe marque ainſi $\frac{3}{2}$.

La *Triple* de Noires, qui contient une Noire par Tems, & ſe marque ainſi $\frac{3}{4}$.

Et la *Triple* de Croches, qui contient une Croche par Tems ou une Noire pointée par Meſure, & ſe marque ainſi $\frac{3}{8}$.

Voyez au commencement de la *Planche* B des exemples de ces diverſes Meſures *Triples*.

TRIPLE', *adj.* Un Intervalle *Triplé* eſt celui qui eſt porté à la triple-Octave. (Voyez INTERVALLE.)

TRIPLUM. C'eſt le nom qu'on donnoit à la Partie la plus aigue dans les commencemens du Contre-Point.

TRITE. *ſ. f.* C'étoit, en comptant de l'aigu au grave, comme faiſoient les Anciens, la troiſieme Corde du Tétracorde, c'eſt-à-dire, la ſeconde, en comptant du grave à l'aigu. comme il y avoit cinq différens Tétracordes, il auroit dû y avoir autant de *Trites*; mais ce nom n'étoit en uſage que dans les trois Tétracordes aigus. Pour les deux graves, Voyez PARHYPATE.

Ainſi il y avoit *Trite* Hyperboléon, *Trite* Diézeugménon, & *Trite* Synnéménon. (Voyez SYSTEME, TE'TRACORDE.)

Boèce dit que, le ſyſtême n'étant encore compoſé que de deux Tétracordes conjoints, on donna le nom de *Trite* à la cinquieme Corde qu'on appelloit auſſi *Paramèſe*; c'eſt-à-dire, à la ſeconde Corde en montant du ſecond Tétracorde; mais que Lychaon Samien ayant inſéré une nouvelle Corde entre la Sixieme ou *Paranete*, & la *Trite*, celle-ci garda le ſeul nom de *Trite* & perdit celui de *Paramèſe*, qui fut donné à cette nouvelle Corde. Ce n'eſt pas-là tout-à-fait ce que dit Boèce; mais c'eſt ainſi qu'il faut l'expliquer pour l'entendre.

TRITON. Intervalle diſſonnant compoſé de trois Tons, deux majeurs & un mineur, & qu'on peut appeller *Quarte ſuperflue*. (Voyez QUARTE.) Cet Intervalle eſt égal, ſur le Clavier, à celui de la fauſſe Quinte : cependant les rapports numériques n'en ſont pas égaux, celui du *Triton* n'étant que de 32 à 45 ; ce qui vient de ce qu'aux Intervalles égaux, de part & d'autre, le *Triton* n'a de plus qu'un *Ton* majeur, au lieu de deux ſémi-Tons majeurs qu'a la fauſſe-Quinte. (Voyez FAUSSE QUINTE.)

Mais la plus conſidérable différence de la fauſſe-Quinte & du *Triton* eſt que celui-ci eſt une Diſſonnance majeure que les Parties ſauvent, en s'éloignant ; & l'autre une Diſſonnance mineure que les Parties ſauvent, en s'approchant.

L'Accord du *Triton* n'eſt qu'un renverſement de l'Accord ſenſible dont la Diſſonnance eſt portée à la Baſſe. D'où il ſuit que cet Accord ne doit ſe placer que ſur la quatrieme Note du Ton, qu'il doit s'accompagner de Seconde & de Sixte, & ſe ſauver de la Sixte. (Voyez SAUVER.)

TYMBRE. On appelle ainſi, par métaphore, cette qualité du Son par laquelle il eſt aigre ou doux, ſourd ou éclatant, ſec ou moëlleux. Les Sons doux ont ordinairement peu d'éclat, comme ceux de la Flûte & du Luth ; les Sons éclatans ſont ſujets à l'aigreur, comme ceux de la

Vielle ou du Hautbois. Il y a même des Instrumens, tels que le Claveſſin, qui ſont à la fois ſourds & aigres ; & c'eſt le plus mauvais *Timbre*. Le beau *Timbre* eſt celui qui réunit la douceur à l'éclat. Tel eſt le *Timbre* du Violon. (Voyez SON.)

V.

V. Cette lettre majuſcule ſert à indiquer les parties du Violon, & quand elle eſt double VV, elle marque que le premier & le ſecond ſont à l'Uniſſon.

VALEUR DES NOTES. Outre la poſition des Notes, qui en marque le Ton, elles ont toutes quelque figure déterminée qui en marque la durée ou le Tems, c'eſt-à-dire, qui détermine la *Valeur* de la Note.

C'eſt à Jean de Muris qu'on attribue l'invention de ces figures vers l'an 1330 : car les Grecs n'avoient point d'autre *Valeur de Notes* que la quantité des ſyllabes ; ce qui ſeul prouveroit qu'ils n'avoient pas de Muſique purement inſtrumentale. Cependant le P. Merſenne, qui avoit lu les ouvrages de Muris, aſſure n'y avoir rien vu qui pût confirmer cette opinion, &, après en avoir lu moi-même la plus grande partie, je n'ai pas été plus heureux que lui. De plus, l'examen des manuſcrits du quatorzieme ſiecle,

qui ſont à la Bibliotheque du Roi, ne porte point à juger que les diverſes figures de Notes qu'on y trouve fuſſent de ſi nouvelle inſtitution. Enfin, c'eſt une choſe difficile à croire, que durant trois cents ans & plus, qui ſe ſont écoulés entre Gui Arétin & Jean de Muris, la Muſique ait été totalement privée du Rhythme & de la Meſure, qui en ſont l'ame & le principal agrément.

Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain que les différentes *Valeurs des Notes* ſont de fort ancienne invention. J'en trouve, dès les premiers tems, de cinq ſortes de figures, ſans compter la Ligature & le Point. Ces cinq ſont, la Maxime, la Longue, la Breve, la ſémi-Breve, & la Minime. (*Pl.* D *Fig.* 8.) Toutes ces différentes Notes ſont noires dans le manuſcrit de Guillaume de Machault; ce n'eſt que depuis l'invention de l'imprimerie qu'on s'eſt aviſé de les faire blanches, &, ajoutant de nouvelles Notes, de diſtinguer les *Valeurs*, par la couleur auſſi bien que par la figure,

Les Notes, quoique figurées de même, n'avoient pas toujours la même *Valeur*. Quelquefois la Maxime valoit deux Longues, ou la Longue deux Breves; quelquefois elle en valoit trois : cela dépendoit du Mode. (Voyez MODE.) Il en étoit de même de la Breve, par rapport à la ſémi-Breve, & cela dépendoit du Tems; (voyez TEMS.) de même enfin de la ſémi-Breve,

par rapport à la Minime ; & cela dépendoit de la Prolation. (Voyez PROLATION.)

Il y avoit donc Longue double, Longue parfaite, Longue imparfaite, Breve parfaite, Breve altérée, sémi-Breve majeure, & sémi-Breve mineure : sept différentes *Valeurs* auxquelles répondent quatre figures seulement, sans compter la Maxime ni la Minime, Notes de plus moderne invention. (*Voyez ces divers mots.*) Il y avoit encore beaucoup d'autres manieres de modifier les différentes *Valeurs* de ces *Notes*, par le Point, par la Ligature, & par la position de la Queue. (Voyez LIGATURE, PLIQUE, POINT.)

Les figures qu'on ajouta dans la suite à ces cinq ou six premieres, furent la Noire, la Croche, la double-Croche, la triple & même la quadruple-Croche ; ce qui feroit onze figures en tout : mais dès qu'on eut pris l'usage de séparer les Mesures par des Barres, on abandonna toutes les figures de Notes qui valoient plusieurs Mesures, comme la Maxime, qui en valoit huit ; la Longue, qui en valoit quatre ; & la Breve ou quarrée, qui en valoit deux.

La sémi-Breve ou Ronde, qui vaut une Mesure entiere, est la plus longue *Valeur de Notes* demeurée en usage, & sur laquelle on a déterminé les *Valeurs* de toutes les autres Notes, & comme la Mesure binaire, qui avoit passé longtems pour moins parfaite que la ternaire, prit enfin le dessus & servit de base à toutes les au-

tres Mesures; de même la division sous-double l'emporta sur la sous-triple qui avoit aussi passé pour plus parfaite; la Ronde ne valut plus quelquefois trois Blanches, mais deux seulement; la Blanche deux Noires, la Noire deux Croches, & ainsi de suite jusqu'à la quadruple-Croche, si ce n'est dans les cas d'exception où la division sous-triple fut conservée, & indiquée par le chiffre 3 placé au-dessus ou au-dessous des Notes. (Voyez, *Pl.* D *Fig.* 8 & 9. les Valeurs *& les figures de toutes ces différentes especes de Notes.*)

Les Ligatures furent aussi abolies en même tems, du moins quant aux changemens qu'elles produisoient dans les *Valeurs des Notes.* Les Queues, de quelque maniere qu'elles fussent placées, n'eurent plus qu'un sens fixe & toujours le même; & enfin la signification du Point fut aussi toujours bornée à la moitié de la Note qui est immédiatement avant lui. Tel est l'état où les figures des Notes ont été mises, quant à la *Valeur*, & où elles sont actuellement. Les Silences équivalens sont expliqués à l'article SILENCE.

L'Auteur de la Dissertation sur la Musique moderne trouve tout cela fort mal imaginé. J'ai dit, au mot NOTE, quelques-unes des raisons qu'il allegue.

VARIATIONS. On entend sous ce nom toutes les manieres de broder & doubler un Air, soit

par des Diminutions, ſoit par des paſſages ou autres agrémens qui ornent & figurent cet Air. A quelque degré qu'on multiplie & charge les *Variations*, il faut toujours qu'à travers ces broderies on reconnoiſſe le fond de l'Air que l'on appelle *le ſimple*, & il faut en même tems que le caractere de chaque *Variation* ſoit marqué par des différences qui ſoutiennent l'attention & préviennent l'ennui.

Les Symphoniſtes font ſouvent des *Variations* impromptu ou ſuppoſées telles; mais plus ſouvent on les note. Les divers Couplets des Folies d'Eſpagne, ſont autant de *Variations* notées; on en trouve ſouvent auſſi dans les Chaconnes Françoiſes, & dans de petits Airs Italiens pour le Violon ou le Violoncelle. Tout Paris eſt allé admirer, au Concert ſpirituel, les *Variations* des ſieurs Guignon & Mondonville, & plus récemment des ſieurs Guignon & Gaviniès, ſur des Airs du Pont-neuf qui n'avoient d'autre mérite que d'être ainſi *variés* par les plus habiles Violons de France.

VAUDEVILLE. Sorte de Chanſon à Couplets, qui roule ordinairement ſur des Sujets badins ou ſatyriques. On fait remonter l'origine de ce petit Poëme juſqu'au regne de Charlemagne : mais, ſelon la plus commune opinion, il fut inventé par un certain Baſſelin, Foulon de Vire en Normandie; & comme, pour danſer ſur ces Chants, on s'aſſembloit dans le Val de Vire, ils

furent appellés, dit-on, Vaux-de-Vire, puis par corruption *Vaudevilles.*

L'Air des *Vaudevilles* eſt communément peu Muſical. Comme on n'y fait attention qu'aux paroles, l'Air ne ſert qu'à rendre la récitation un peu plus appuyée; du reſte on n'y ſent pour l'ordinaire ni goût, ni Chant, ni Meſure. Le *Vaudeville* appartient excluſivement aux François, & ils en ont de très-piquans & de très-plaiſans.

VENTRE. Point du milieu de la vibration d'une Corde ſonore, où, par cette vibration, elle s'écarte le plus de la ligne de repos. (Voyez NOEUD.)

VIBRATION, *ſ. f.* Le corps ſonore en action ſort de ſon état de repos, par des ébranlemens légers; mais ſenſibles, fréquens & ſucceſſifs, dont chacun s'appelle une *Vibration.* Ces *Vibrations*, communiquées à l'Air, portent à l'oreille, par ce véhicule, la ſenſation du Son; & ce Son eſt grave ou aigu, ſelon que les *Vibrations* ſont plus ou moins fréquentes dans le même tems. (Voyez SON.)

VICARIER, *v. n.* Mot familier par lequel les Muſiciens d'Egliſe expriment ce que font ceux d'entr'eux qui courent de Ville en Ville, & de Cathédrale en Cathédrale, pour attrapper quelques rétributions, & vivre aux dépens des Maîtres de Muſique qui ſont ſur leur route.

VIDE, ou VUIDE. Corde à *vuide*, ou Corde à *jour*; c'eſt ſur les Inſtrumens à manche, tels que la Viole ou le Violon, le Son qu'on tire de la Corde dans toute ſa longueur, depuis le ſillet juſqu'au chevalet, ſans y placer aucun doigt. Le Son des *Cordes à vuide* eſt non-ſeulement plus grave, mais plus réſonnant & plus plein que quand on y poſe quelque doigt; ce qui vient de la molleſſe du doigt qui gêne & intercepte le jeu des vibrations. Cette différence fait que les bons joueurs de Violon évitent de toucher les *Cordes à vuide* pour ôter cette inégalité de Timbre qui fait un mauvais effet, quand elle n'eſt pas diſpenſée à propos. Cette maniere d'exécuter exige des poſitions recherchées, qui augmentent la difficulté du jeu. Mais auſſi quand on en a une fois acquis l'habitude, on eſt vraiment maître de ſon Inſtrument, & dans les Tons les plus difficiles, l'exécution marche alors comme dans les plus aiſés.

VIF, *vivement*. En Italien *Vivace* : ce mot marque un Mouvement gai, prompt, animé; une exécution hardie & pleine de feu.

VILLANELLE, *ſ. f.* Sorte de Danſe ruſtique dont l'Air doit être gai, marqué, d'une Meſure très-ſenſible. Le fond de cet Air eſt ordinairement un Couplet aſſez ſimple, ſur lequel on fait enſuite des Doubles ou Variations. (Voyez DOUBLE, VARIATIONS.)

VIOLE, *f. f.* C'eſt ainſi qu'on appelle, dans la Muſique Italienne, cette Partie de rempliſſage qu'on appelle, dans la Muſique Françoiſe, Quinte ou Taille; car les François doublent ſouvent cette Partie, c'eſt-à-dire, en font deux pour une; ce que ne font jamais les Italiens. La *Viole* ſert à lier les Deſſus aux Baſſes, & à remplir, d'une maniere harmonieuſe, le trop grand vuide qui reſteroit entre deux. C'eſt pourquoi la *Viole* eſt toujours néceſſaire pour l'Accord du tout, même quand elle ne fait que jouer la Baſſe à l'Octave, comme il arrive ſouvent dans la Muſique Italienne.

VIOLON. Symphoniſte qui joue du *Violon* dans un Orcheſtre. Les *Violons* ſe diviſent ordinairement en premiers, qui jouent le premier Deſſus; & ſeconds, qui jouent le ſecond Deſſus: chacune des deux Parties a ſon chef ou guide qui s'appelle auſſi le premier; ſavoir le premier des premiers, & le premier des ſeconds. Le premier des premiers *Violons*, s'appelle auſſi *Premier Violon* tout court: il eſt le Chef de tout l'Orcheſtre: c'eſt lui qui donne l'Accord, qui guide tous les Symphoniſtes, qui les remet quand ils manquent, & ſur lequel ils doivent tous ſe régler.

VIRGULE. C'eſt ainſi que nos anciens Muſiciens appelloient cette partie de la Note, qu'on a depuis appellée la Queue. (Voyez QUEUE.)

VITE. En Italien *Presto*. Ce mot, à la tête d'un Air, indique le plus prompt de tous les Mouvemens; & il n'a, après lui, que son superlatif *Prestissimo*, ou *Presto assai*, *très-Vite*.

VIVACE (Voyez. VIF.)

UNISSON. *s. m.* Union de deux Sons qui sont au même Degré, dont l'un n'est ni plus grave ni plus aigu que l'autre, & dont l'Intervalle étant nul, ne donne qu'un rapport d'égalité.

Si deux Cordes sont de même matiere, égales en longueur, en grosseur, & également tendues, elles seront à l'*Unisson*. Mais il est faux de dire que deux Sons à l'*Unisson* se confondent si parfaitement, & aient une telle identité que l'oreille ne puisse les distinguer : car ils peuvent différer de beaucoup quant au Timbre & quant au degré de force. Une Cloche peut être à l'*Unisson* d'une Corde de Guitarre, une Vielle à l'*Unisson* d'une Flûte, & l'on n'en confondra point les Sons.

Le zéro n'est pas un nombre, ni l'*Unisson* un Intervalle; mais l'*Unisson* est à la série des Intervalles, ce qu'est le zéro à la série des nombres; c'est le terme d'où ils partent, c'est le point de leur commencement.

Ce qui constitue l'*Unisson*, c'est l'égalité du nombre des Vibrations faites en tems égaux par deux Sons. Dès qu'il y a inégalité entre les nombres de ces vibrations, il y a Intervalle

entre les Sons qui les donnent. (Voyez CORDE, VIBRATION.)

On s'eſt beaucoup tourmenté pour ſavoir ſi l'*Uniſſon* étoit une Conſonnance. Ariſtote prétend que non, Muris aſſure que ſi, & le P. Merſenne ſe range à ce dernier avis. Comme cela depend de la définition du mot *Conſonnance*, je ne vois pas quelle diſpute il peut y avoir là-deſſus. Si l'on n'entend par ce mot *Conſonnance* qu'une union de deux Sons agréable à l'oreille, l'*Uniſſon* ſera Conſonnance aſſurément; mais ſi l'on y ajoute de plus une différence du grave à l'aigu, il eſt clair qu'il ne le ſera pas.

Une queſtion plus importante, eſt de ſavoir quel eſt le plus agréable à l'oreille de l'*Uniſſon* ou d'un Intervalle conſonnant, tel, par exemple, que l'Octave ou la Quinte. Tous ceux qui ont l'oreille exercée à l'Harmonie, preferent l'Accord des Conſonnances à l'identité de l'*Uniſſon*; mais tous ceux qui, ſans habitude de l'Harmonie, n'ont, ſi j'oſe parler ainſi, nul préjugé dans l'oreille, portent un jugement contraire: l'*Uniſſon* ſeul leur plaît, ou tout au plus l'Octave, tout autre Intervalle leur paroît diſcordant: d'où il s'enſuivroit, ce me ſemble, que l'Harmonie la plus naturelle, & par conſéquent la meilleure, eſt à l'*Uniſſon*. (Voyez HARMONIE.)

C'eſt une obſervation connue de tous les Muſiciens, que celle du frémiſſement & de la ré-

ſonnante d'une Corde, au Son d'une autre Corde de montée à l'*Uniſſon* de la premiere, ou même à ſon Octave, ou même à l'Octave de ſa Quinte, &c.

Voici comme on explique ce phénomene.

Le Son d'une Corde A met l'Air en mouvement. Si une autre Corde B ſe trouve dans la ſphere du mouvement de cet Air, il agira ſur elle. Chaque Corde n'eſt ſuſceptible, dans un tems donné, que d'un certain nombre de Vibrations. Si les Vibrations, dont la Corde B eſt ſuſceptible, ſont égales en nombre à celle de la Corde A, l'air ébranlé par l'une agiſſant ſur l'autre, & la trouvant diſpoſée à un mouvement ſemblable à celui qu'il a reçu, le lui communique. Les deux Cordes marchant ainſi de pas égal, toutes les impulſions que l'air reçoit de la Corde A, & qu'il communique à la Corde B, ſont coïncidentes avec les vibrations de cette Corde, & par conſéquent augmenteront ſon mouvement loin de le contrarier : ce mouvement, ainſi ſucceſſivement augmenté, ira bientôt juſqu'à un frémiſſement ſenſible. Alors la Corde B rendra du Son; car toute Corde ſonore qui frémit, ſonne; & ce ſon ſera néceſſairement à l'*Uniſſon* de celui de la Corde A.

Par la même raiſon, l'Octave aiguë frémira & réſonnera auſſi, mais moins fortement que l'*Uniſſon*; parce que la coïncidence des Vibrations & par conſéquent l'impulſion de l'air, y eſt

moins

moins fréquente de la moitié : elle l'eſt encore moins dans la Douzieme ou Quinte redoublée, & moins dans la Dix-ſeptieme ou Tierce majeure triplée, derniere des Conſonnances qui frémiſſe & réſonne ſenſiblement & directement : car quant à la Tierce mineure & aux Sixtes, elles ne réſonnent que par combinaiſon.

Toutes les fois que les nombres des vibrations dont deux Cordes ſont ſuſceptibles en tems égal ſont commenſurables, on ne peut douter que le Son de l'une ne communique à l'autre quelque ébranlement par l'aliquote commune; mais cet ébranlement n'étant plus ſenſible au-delà des quatre Accords précédens, il eſt compté pour rien dans tout le reſte. (Voyez CONSONNANCE.)

Il paroît, par cette explication, qu'un Son n'en fait jamais réſonner un autre qu'en vertu de quelque *Uniſſon;* car un Son quelconque donne toujours l'*Uniſſon* de ſes aliquotes : mais comme il ne ſauroit donner l'*Uniſſon* de ſes multiples, il s'en ſuit qu'une Corde ſonore en mouvement n'en peut jamais faire réſonner ni frémir une plus grave qu'elle. Sur quoi l'on peut juger de la vérité de l'expérience dont M. Rameau tire l'origine du Mode mineur.

UNISSONI. Ce mot Italien, écrit tout au long ou en abrégé dans une Partition ſur la Portée vuide du ſecond Violon, marque qu'il doit jouer à l'Uniſſon ſur la Partie du premier; & ce mê-

me mot, écrit ſur la Portée vuide du premier Violon, marque qu'il doit jouer à l'Uniſſon ſur la Partie du Chant.

Unité de Mélodie. Tous les beaux Arts ont quelque *Unité* d'objet, ſource du plaiſir qu'ils donnent à l'eſprit : car l'attention partagée ne ſe repoſe nulle part, & quand deux objets nous occupent, c'eſt une preuve qu'aucun des deux ne nous ſatisfait. Il y a, dans la Muſique, une *Unité* ſucceſſive qui ſe rapporte au ſujet, & par laquelle toutes les Parties, bien liées, compoſent un ſeul tout, dont on apperçoit l'enſemble & tous les rapports.

Mais il y a une autre *Unité* d'objet plus fine, plus ſimultanée, & d'où naît, ſans qu'on y ſonge, l'énergie de la Muſique & la force de ſes expreſſions.

Lorſque j'entends chanter nos Pſeaumes à quatre Parties, je commence toujours par être ſaiſi, ravi de cette Harmonie pleine & nerveuſe; & les premiers accords, quand ils ſont entonnés bien juſte, m'émeuvent juſqu'à friſſonner. Mais à peine en ai-je écouté la ſuite, pendant quelques minutes, que mon attention ſe relâche, le bruit m'étourdit peu-à-peu; bientôt il me laſſe, & je ſuis enfin ennuyé de n'enrendre que des Accords.

Cet effet ne m'arrive point, quand j'entends de bonne Muſique moderne, quoique l'Harmonie en ſoit moins vigoureuſe, & je me ſouviens

qu'à l'Opéra de Venise, loin qu'un bel Air bien exécuté m'ait jamais ennuyé, je lui donnois, quelque long qu'il fût, une attention toujours nouvelle, & l'écoutois avec plus d'intérêt à la fin qu'au commencement.

Cette différence vient de celle du caractere des deux Musiques, dont l'une n'est seulement qu'une suite d'Accords, & l'autre est une suite de Chant. Or le plaisir de l'Harmonie n'est qu'un plaisir de pure sensation, & la jouissance des sens est toujours courte, la satiété & l'ennui la suivent de près : mais le plaisir de la Mélodie & du Chant, est un plaisir d'intérêt & de sentiment qui parle au cœur, & que l'Artiste peut toujours soutenir & renouveller à force de génie.

La Musique doit donc nécessairement chanter pour toucher, pour plaire, pour soutenir l'intérêt & l'attention. Mais comment dans nos Systêmes d'Accords & d'Harmonie, la Musique s'y prendra-t-elle pour chanter? Si chaque Partie a son Chant propre, tous ces Chants, entendus à la fois, se détruiront mutuellement, & ne feront plus de Chant : si toutes les Parties font le même Chant, l'on n'aura plus d'Harmonie, & le Concert sera tout à l'Unisson.

La maniere, dont un instinct musical, un certain sentiment sourd du génie, a levé cette difficulté sans la voir, & en a même tiré avantage, est bien remarquable. L'Harmonie, qui devroit étouffer la Mélodie, l'anime, la ren-

force, la détermine : les diverſes Parties, ſans ſe confondre, concourent au même effet ; & quoique chacune d'elles paroiſſe avoir ſon Chant propre, de toutes ces Parties réunies, on n'entend ſortir qu'un ſeul & même Chant. C'eſt-là ce que j'appelle *Unité de Mélodie.*

Voici comment l'Harmonie concourt elle-même à cette *Unité*, loin d'y nuire. Ce ſont nos Modes qui caractériſent nos Chants, & nos Modes ſont fondés ſur notre Harmonie. Toutes les fois donc que l'Harmonie renforce ou détermine le ſentiment du Mode & de la Modulation, elle ajoute à l'expreſſion du Chant, pourvu qu'elle ne le couvre pas.

L'Art du Compoſiteur eſt donc, relativement à l'*Unité de Mélodie*, 1°. Quand le Mode n'eſt pas aſſez déterminé par le Chant, de le déterminer mieux par l'Harmonie. 2°. De choiſir & tourner ſes Accords de maniere que le Son le plus ſaillant ſoit toujours celui qui chante, & que celui qui le fait le mieux ſortir ſoit à la Baſſe. 3°. D'ajouter à l'énergie de chaque paſſage par des Accords durs ſi l'expreſſion eſt dure, & doux ſi l'expreſſion eſt douce. 4°. D'avoir égard dans la tournure de l'Accompagnement au *Forte piano* de la Mélodie. 5°. Enfin, de faire en ſorte que le Chant des autres Parties, loin de contrarier celui de la Partie principale, le ſoutienne, le ſeconde, & lui donne un plus vif accent.

M. Rameau, pour prouver que l'énergie de la Muſique vient toute de l'Harmonie, donne l'exemple d'un même Intervalle qu'il appelle un même Chant, lequel prend des caracteres tout différens, ſelon les diverſes manieres de l'accompagner. M. Rameau n'a pas vu qu'il prouvoit tout le contraire de ce qu'il vouloit prouver; car dans tous les exemples qu'il donne, l'Accompagnement de la Baſſe ne ſert qu'à déterminer le Chant. Un ſimple Intervalle n'eſt point un Chant, il ne devient Chant que quand il a ſa place aſſignée dans le Mode; & la Baſſe, en déterminant le Mode & le lieu du Mode qu'occupe cet Intervalle, détermine alors cet Intervalle à être tel ou tel Chant; de ſorte que ſi, par ce qui précede l'Intervalle dans la même Partie, on détermine bien le lieu qu'il a dans ſa Modulation, je ſoutiens qu'il aura ſon effet ſans aucune Baſſe: ainſi l'Harmonie n'agit, dans cette occaſion, qu'en déterminant la Mélodie à être telle ou telle, & c'eſt purement comme Mélodie que l'Intervalle a différentes expreſſions ſelon le lieu du Mode où il eſt employé.

L'*Unité de Mélodie* exige bien qu'on n'entende jamais deux Mélodies à la fois, mais non pas que la Mélodie ne paſſe jamais d'une Partie à l'autre; au contraire, il y a ſouvent de l'élégance & du goût à ménager à propos ce paſſage, même du Chant à l'Accompagnement, pourvu que la parole ſoit toujours entendue. Il y a mê-

me des Harmonies ſavantes & bien ménagées, où la Mélodie, ſans être dans aucune Partie, réſulte ſeulement de l'effet du tout. On en trouvera (*Pl.* M *Fig.* 7.) un exemple, qui, bien que groſſier, ſuffit pour faire entendre ce que je veux dire.

Il faudroit un Traité pour montrer en détail l'application de ce principe aux *Duo*, *Trio*, *Quatuor*, aux Chœurs, aux Pieces de Symphonie. Les hommes de génie en découvriront ſuffiſamment l'étendue & l'uſage, & leurs ouvrages en inſtruiront les autres. Je conclus donc, & je dis, que du principe que je viens d'établir, il s'en ſuit : premiérement, que toute Muſique qui ne chante point eſt ennuyeuſe, quelque Harmonie qu'elle puiſſe avoir : ſecondement, que toute Muſique où l'on diſtingue pluſieurs Chants ſimultanés eſt mauvaiſe, & qu'il en réſulte le même effet que de deux ou pluſieurs diſcours prononcés à la fois ſur le même Ton. Par ce jugement, qui n'admet nulle exception, l'on voit ce qu'on doit penſer de ces merveilleuſes Muſiques où un Air ſert d'Accompagnement à un autre Air.

C'eſt dans ce principe de l'*Unité de Mélodie* que les Italiens ont ſenti & ſuivi ſans le connoître, mais que les François n'ont ni connu ni ſuivi; c'eſt, dis-je, dans ce grand principe que conſiſte la différence eſſentielle des deux Muſiques : & c'eſt, je crois, ce qu'en dira tout juge

impartial qui voudra donner à l'une & à l'autre la même attention; si toutefois la chose est possible.

Lorsque j'eus découvert ce principe, je voulus, avant de le proposer, en essayer l'application par moi-même; cet essai produisit le *Devin du Village*; après le succès, j'en parlai dans ma *Lettre sur la Musique Françoise*. C'est aux Maîtres de l'Art à juger si le principe est bon, & si j'ai bien suivi les regles qui en découlent.

UNIVOQUE, *adj.* Les Consonnances *Univoques* sont l'Octave & ses répliques, parce que toutes portent le même nom. Ptolomée fut le premier qui les appella ainsi.

VOCAL, *adj.* Qui appartient au Chant des Voix. Tour de Chant *Vocal*; Musique *Vocale*.

VOCALE. On prend quelquefois substantivement cet adjectif pour exprimer la partie de la Musique qui s'exécute par des Voix. *Les Symphonies d'un tel Opéra sont assez bien faites; mais la* Vocale *est mauvaise*.

VOIX, *s. f.* La somme de tous les Sons qu'un homme peut, en parlant, en chantant, en criant, tirer de son organe, forme ce qu'on appelle sa *Voix*, & les qualités de cette *Voix* dépendent aussi de celles des Sons qui la forment. Ainsi, l'on doit d'abord appliquer à la *Voix* tout ce que j'ai dit du Son en général. (Voyez SON.)

Les Physiciens distinguent dans l'homme différentes sortes de *Voix*; ou, si l'on veut, ils

conſiderent la même *Voix* ſous différentes faces.

1. Comme un ſimple Son, tel que le cri des enfans.

2. Comme un Son articulé, tel qu'il eſt dans la parole.

3. Dans le Chant, qui ajoute à la parole la Modulation & la variété des Tons.

4. Dans la déclamation, qui paroît dépendre d'une nouvelle modification dans le Son & dans la ſubſtance même de la *Voix* ; Modification différente de celle du Chant & de celle de la parole, puiſqu'elle peut s'unir à l'une & à l'autre, ou en être retranchée.

On peut voir, dans l'Encyclopédie, à l'article *Déclamation des Anciens*, d'où ces diviſions ſont tirées, l'explication que donne M. Duclos de ces différentes ſortes de *Voix*. Je me contenterai de tranſcrire ici ce qu'il dit de la *Voix* chantante ou muſicale, la ſeule qui ſe rapporte à mon ſujet.

„ Les anciens Muſiciens ont établi, après „ Ariſtoxène : 1°. Que la *Voix* de Chant paſſe „ d'un degré d'élévation ou d'abaiſſement à un „ autre degré ; c'eſt-à-dire, d'un Ton à l'autre, „ par ſaut, ſans parcourir l'Intervalle qui les „ ſépare ; au lieu que celle du diſcours s'éleve „ & s'abaiſſe par un mouvement continu. 2°. „ Que la *Voix* de Chant ſe ſoutient ſur le même „ Ton, conſidéré comme un point indiviſible ; „ ce qui n'arrive pas dans la ſimple prononcia- „ tion.

„ Cette marche par ſauts & avec des repos, „ eſt en effet celle de la *Voix* de Chant : mais „ n'y a-t-il rien de plus dans le Chant ? Il y a „ eu une Déclamation tragique qui admettoit le „ paſſage par ſaut d'un Ton à l'autre, & le re- „ pos ſur un Ton. On remarque la même choſe „ dans certains Orateurs. Cependant cette Dé- „ clamation eſt encore différente de la *Voix* de „ Chant.

„ M. Dodart, qui joignoit à l'eſprit de diſ- „ cuſſion & de recherche la plus grande con- „ noiſſance de la Phyſique, de l'Anatomie, & „ du jeu des parties du corps humain, avoit „ particuliérement porté ſon attention ſur les „ organes de la *Voix*. Il obſerve, 1°. que tel „ homme, dont la *Voix* de parole eſt déplaiſan- „ te, a le Chant très-agréable, & au contraire : „ 2°. que ſi nous n'avons pas entendu chanter „ quelqu'un, quelque connoiſſance que nous „ ayions de ſa *Voix* de parole, nous ne le re- „ connoîtrons pas à ſa *Voix* de Chant.

„ M. Dodart, en continuant ſes recherches, „ découvrit que, dans la *Voix* de Chant, il y „ a de plus que dans celle de la parole, un „ mouvement de tout le larynx ; c'eſt-à-dire, „ de la partie de la trachée-artere qui forme „ comme un nouveau canal qui ſe termine à la „ glotte, qui en enveloppe & ſoutient les muſ- „ cles. La différence entre les deux *Voix* vient „ donc de celle qu'il y a entre le larynx aſſis &

„ en repos ſur ſes attaches, dans la parole, &
„ ce même larynx ſuſpendu ſur ſes attaches, en
„ action & mû par un balancement de haut en
„ bas & de bas en haut. Ce balancement peut
„ ſe comparer au mouvement des oiſeaux qui
„ planent, ou des poiſſons qui ſe ſoutiennent à
„ la même place contre le fil de l'eau. Quoique
„ les aîles des uns & les nageoires des autres
„ paroiſſent immobiles à l'œil, elles font de con-
„ tinuelles vibrations, mais ſi courtes & ſi
„ promptes qu'elles ſont imperceptibles.

„ Le balancement du larynx produit, dans
„ la *Voix* de Chant, une eſpece d'ondulation
„ qui n'eſt pas dans la ſimple parole. L'ondula-
„ tion ſoutenue & modérée dans les belles *Voix*
„ ſe fait trop ſentir dans les *Voix* chevrotantes
„ ou foibles. Cette ondulation ne doit pas ſe
„ confondre avec les Cadences & les Roule-
„ mens qui ſe font par des mouvemens très-
„ prompts & très-délicats de l'ouverture de la
„ glotte, & qui ſont compoſés de l'Intervalle
„ d'un Ton ou d'un demi-Ton.

„ La *Voix*, ſoit du Chant, ſoit de la paro-
„ le, vient toute entiere de la glotte pour le
„ Son & pour le Ton; mais l'ondulation vient
„ entiérement du balancement de tout le larynx;
„ elle ne fait point partie de la *Voix*, mais elle
„ en affecte la totalité.

„ Il réſulte de ce qui vient d'être expoſé,
„ que la *Voix* de Chant conſiſte dans la marche

„ par ſauts d'un Ton à un autre, dans le ſéjour
„ ſur les Tons, & dans cette ondulation du la-
„ rynx qui affecte la totalité & la ſubſtance
„ même du Son. "

Quoique cette explication ſoit très-nette & très philoſophique, elle laiſſe, à mon avis, quelque choſe à deſirer, & ce caractere d'ondulation, donné par le balancement du larynx, à la *Voix* de Chant, ne me paroît pas lui être plus eſſentiel que la marche par ſauts, & le ſéjour ſur les Tons, qui, de l'aveu de M. Duclos, ne ſont pas pour cette *Voix* des caracteres ſpécifiques.

Car, premiérement, on peut, à volonté, donner ou ôter à la *Voix* cette ondulation quand on chante, & l'on n'en chante pas moins quand on file un Son tout uni ſans aucune eſpece d'ondulation. Secondement, les Sons des Inſtrumens ne different en aucune ſorte de ceux de la *Voix* chantante, quant à leur nature de Sons muſicaux, & n'ont rien par eux-mêmes de cette ondulation. Troiſiémement, cette ondulation ſe forme dans le Ton & non dans le Timbre; la preuve en eſt que, ſur le Violon & ſur d'autres Inſtrumens, on imite cette ondulation, non par aucun balancement ſemblable au mouvement ſuppoſé du larynx, mais par un balancement du doigt ſur la Corde, laquelle, ainſi raccourcie & ralongée alternativement & preſque imperceptiblement, rend deux Sons alternatifs à meſure que le doigt ſe recule ou s'avance. Ainſi, l'on-

dulation, quoi qu'en dise M. Dodart, ne consiste pas dans un balancement très-léger du même Son, mais dans l'alternation plus ou moins fréquente de deux Sons très-voisins, & quand les Sons sont trop éloignés, & que les secousses alternatives sont trop rudes, alors l'ondulation devient chevrottement.

Je penserois que le vrai caractere distinctif de la *Voix* de Chant est de former des Sons appréciables dont on peut prendre ou sentir l'Unisson, & de passer de l'un à l'autre par des Intervalles harmoniques & commensurables, au lieu que, dans la *Voix* parlante, ou les Sons ne sont pas assez soutenus, &, pour ainsi dire, assez uns pour pouvoir être appréciés, ou les Intervalles qui les séparent ne sont point assez harmoniques, ni leurs rappports assez simples.

Les observations qu'a fait M. Dodart sur les différences de la *Voix* de parole, & de la *Voix* de Chant dans le même homme, loin de contrarier cette explication, la confirment; car, comme il y a des Langues plus ou moins harmonieuses, dont les Accens sont plus ou moins Musicaux, on remarque aussi, dans ces Langues, que les *Voix* de parole & de Chant se rapprochent ou s'éloignent dans la même proportion. Ainsi, comme la Langue Italienne est plus Musicale que la Françoise, la parole s'y éloigne moins du Chant; & il est plus aisé d'y reconnoître, au Chant, l'homme qu'on a enten-

du parler. Dans une Langue qui feroit toute harmonieufe, comme étoit au commencement la Langue Grecque, la différence de la *Voix* de parole à la *Voix* de Chant feroit nulle; on n'auroit que la même *Voix* pour parler & pour chanter : peut-être eft-ce encore aujourd'hui le cas des Chinois.

En voilà trop, peut-être, fur les différens genres de *Voix*; je reviens à la *Voix* de Chant, & je m'y bornerai dans le refte de cet article.

Chaque Individu a fa *Voix* particuliere qui fe diftingue de toute autre *Voix* par quelque différence propre, comme un vifage fe diftingue d'un autre; mais il y a auffi de ces différences qui font communes à plufieurs, & qui, formant autant d'efpeces de *Voix*, demandent pour chacune une dénomination particuliere.

Le caractere le plus général qui diftingue les *Voix*, n'eft pas celui qui fe tire de leur Timbre ou de leur Volume; mais du Degré qu'occupe ce Volume dans le Syftème général des Sons.

On diftingue donc généralement les *Voix* en deux Claffes; favoir, les *Voix* aigues & les *Voix* graves. La différence commune des unes aux autres, eft à-peu-près d'une Octave; ce qui fait que les *Voix* aigues chantent réellement à l'Octave des *Voix* graves, quand elles femblent chanter à l'Uniffon.

Les *Voix* graves font les plus ordinaires aux hommes faits; les *Voix* aigues font celles des

femmes : les Eunuques & les enfans ont auſſi à-peu-près le même Diapaſon de *Voix* que les femmes ; tous les hommes en peuvent même approcher en chantant le Faucet. Mais de toutes les *Voix* aigues, il faut convenir malgré la prévention des Italiens pour les Caſtrati, qu'il n'y en a point d'eſpece comparable à celle des femmes, ni pour l'étendue ni pour la beauté du Timbre. La *Voix* des enfans a peu de conſiſtance & n'a point de bas ; celle des Eunuques, au contraire, n'a d'éclat que dans le haut ; & pour le Faucet, c'eſt le plus déſagréable de tous les Timbres de la *Voix* humaine : il ſuffit, pour en convenir, d'écouter à Paris les Chœurs du Concert Spirituel, & d'en comparer les Deſſus avec ceux de l'Opéra.

Tous ces différens Diapaſons, réunis & mis en ordre, forment une étendue générale d'à-peu-près trois Octaves, qu'on a diviſées en quatre Parties, dont trois, appellées *Haute-Contre*, *Taille* & *Baſſe*, appartiennent aux *Voix* graves, & la quatrieme ſeulement qu'on appelle *Deſſus*, eſt aſſignée aux *Voix* aigues. Sur quoi voici quelques remarques qui ſe préſentent.

I. Selon la portée des *Voix* ordinaires, qu'on peut fixer à-peu-près à une Dixieme majeure, en mettant deux Degrés d'Intervalle entre chaque eſpece de *Voix* & celle qui la ſuit, ce qui eſt toute la différence qu'on peut leur donner, le Syſtême général des *Voix* humaines dans les

deux ſexes, qu'on fait paſſer trois Octaves, ne devroit enfermer que deux Octaves & deux Tons. C'étoit en effet à cette étendue que ſe bornerent les quatre Parties de la Muſique, long-tems après l'invention du Contre-Point, comme on le voit dans les Compoſitions du quatorzieme ſiecle, où la même Clef, ſur quatre poſitions ſucceſſives de Ligne en Ligne, ſert pour la Baſſe qu'ils appelloient *Tenor*, pour la Taille qu'ils appelloient *Contratenor*, pour la Haute-Contre, qu'ils appelloient *Mottetus*, & pour le Deſſus qu'ils appelloient *Triplum*. Cette diſtribution devoit rendre à la vérité la Compoſition plus difficile : mais en même tems l'Harmonie plus ſerrée & plus agréable.

II. Pour pouſſer le Syſtême vocal à l'étendue de trois Octaves avec la gradation dont je viens de parler, il faudroit ſix Parties au lieu de quatre ; & rien ne ſeroit plus naturel que cette diviſion, non par rapport à l'Harmonie, qui ne comporte pas tant de Sons différens ; mais par rapport aux *Voix* qui ſont actuellement aſſez mal diſtribuées. En effet, pourquoi trois Parties dans les *Voix* d'hommes, & une ſeulement dans les *Voix* de femmes, ſi la totalité de celles-ci renferme une auſſi grande étendue que la totalité des autres ? Qu'on meſure l'Intervalle des Sons les plus aigus des *Voix* féminines les plus aigues aux Sons les plus graves des *Voix* féminines les plus graves ; qu'on faſſe la même choſe

pour les *Voix* d'hommes ; & non - ſeulement on n'y trouvera pas une différence ſuffiſante pour établir trois Parties d'un côté & une ſeule de l'autre : mais cette différence même, s'il y en a, ſe réduira à très-peu de choſe. Pour juger ſainement de cela, il ne faut pas ſe borner à l'examen des choſes telles qu'elles ſont ; mais voir encore ce qu'elles pourroient être, & conſidérer que l'uſage contribue beaucoup à former les *Voix* ſur le caractere qu'on veut leur donner. En France, où l'on veut des Baſſes, des Haute-Contres, & où l'on ne fait aucun cas des Bas-Deſſus, les *Voix* d'hommes prennent différens caracteres, & les *Voix* de femmes n'en gardent qu'un ſeul : mais en Italie, où l'on fait autant de cas d'un beau Bas-Deſſus que de la *Voix* la plus aiguë, il ſe trouve parmi les femmes de très-belles *Voix* graves qu'ils appellent *Contr'alti*, & de très-belles *Voix* aiguës qu'ils appellent *Soprani* ; au contraire, en *Voix* d'hommes récitantes, ils n'ont que des *Tenori* : de ſorte que s'il n'y a qu'un caractere de *Voix* de femmes dans nos Opéra, dans les leurs il n'y a qu'un caractere de *Voix* d'hommes.

A l'égard des Chœurs, ſi généralement les Parties en ſont diſtribuées en Italie comme en France, c'eſt un uſage univerſel, mais arbitraire, qui n'a point de fondement naturel. D'ailleurs n'admire-t-on pas en pluſieurs lieux, & ſinguliérement à Veniſe, de très-belles Muſiques

à

à grand Chœur, exécutées uniquement par de jeunes filles ?

III. Le trop grand éloignement des *Voix* entr'elles, qui leur fait à toutes excéder leur portée, oblige ſouvent d'en ſubdiviſer pluſieurs. C'eſt ainſi qu'on diviſe les Baſſes en Baſſe-Contres & Baſſe-Tailles, les Tailles en Haute-Tailles & Concordans, les Deſſus en premiers & ſeconds : mais dans tout cela on n'apperçoit rien de fixe, rien de réglé ſur quelque principe. L'eſprit général des Compoſiteurs François eſt toujours de forcer les *Voix* pour les faire crier plutôt que chanter : c'eſt pour cela qu'on paroît aujourd'hui ſe borner aux Baſſes & Haute-Contres qui ſont dans les deux extrêmes. A l'égard de la Taille, Partie ſi naturelle à l'homme qu'on l'appelle *Voix humaine* par excellence, elle eſt déja bannie de nos Opéra où l'on ne veut rien de naturel ; & par la même raiſon elle ne tardera pas à l'être de toute la Muſique Françoiſe.

On diſtingue encore les *Voix* par beaucoup d'autres différences que celles du grave à l'aigu. Il y a des *Voix* fortes dont les Sons ſont forts & bruyans, des *Voix* douces dont les Sons ſont doux & flûtés, de grandes *Voix* qui ont beaucoup d'étendue, de belles *Voix* dont les Sons ſont pleins, juſtes & harmonieux ; il y a auſſi les contraires de tout cela. Il y a des *Voix* dures & peſantes ; il y a des *Voix* flexibles & légeres ;

il y en a dont les beaux Sons ſont inégalement diſtribués, aux unes dans le haut, à d'autres dans le *Medium*, à d'autres dans le bas; il y a auſſi des *Voix* égales, qui font ſentir le même Timbre dans toute leur étendue. C'eſt au Compoſiteur à tirer parti de chaque *Voix*, par ce que ſon caractere a de plus avantageux. En Italie, où chaque fois qu'on remet au Théatre un Opéra, c'eſt toujours de nouvelle Muſique, les Compoſiteurs ont toujours grand ſoin d'approprier tous les rôles aux *Voix* qui les doivent chanter. Mais en France, où la même Muſique dure des ſiecles, il faut que chaque rôle ſerve toujours à toutes les *Voix* de même eſpece, & c'eſt peut-être une des raiſons pourquoi le Chant François, loin d'acquérir aucune perfection, devient de jour en jour plus traînant & plus lourd.

La *Voix* la plus étendue, la plus flexible, la plus douce, la plus harmonieuſe qui peut-être ait jamais exiſté, paroît avoir été celle du Chevalier Balthaſar Ferri, Pérouſin, dans le ſiecle dernier. Chanteur unique & prodigieux, que s'arrachoient tour-à-tour les Souverains de l'Europe, qui fut comblé de biens & d'honneurs durant ſa vie, & dont toutes les Muſes d'Italie célébrerent à l'envi les talens & la gloire après ſa mort. Tous les écrits faits à la louange de ce Muſicien célebre reſpirent le raviſſement, l'enthouſiaſme, & l'accord de tous ſes contemporains montre qu'un talent ſi parfait & ſi rare étoit

même au-dessus de l'envie. Rien, disent-ils, ne peut exprimer l'éclat de sa *Voix* ni les graces de son Chant; il avoit, au plus haut degré, tous les caracteres de perfection dans tous les genres; il étoit gai, fier, grave, tendre à sa volonté, & les cœurs se fondoient à son pathétique. Parmi l'infinité de tours de force qu'il faisoit de sa *Voix*, je n'en citerai qu'un seul. Il montoit & redescendoit tout d'une haleine deux Octaves pleines par un Trill continuel marqué sur tous les Degrés chromatiques avec tant de justesse, quoique sans Accompagnement, que si l'on venoit à frapper brusquement cet Accompagnement sous la Note où il se trouvoit, soit Bémol, soit Dièse, on sentoit à l'instant l'Accord d'une justesse à surprendre tous les Auditeurs.

On appelle encore *Voix* les parties vocales & récitantes pour lesquelles une Piece de Musique est composée; ainsi l'on dit un Mottet à *Voix* seule, au lieu de dire un Mottet en récit; une Cantate à deux *Voix*, au lieu de dire une Cantate en Duo ou à deux Parties, &c. (Voyez Duo, Trio, &c.)

Volte, *s. f.* Sorte d'Air à trois Tems propre à une Danse de même nom, laquelle est composée de beaucoup de tours & retours, d'où lui est venu le nom de *Volte*. Cette Danse étoit une espece de Gaillarde, & n'est plus en usage depuis long-tems.

VOLUME. Le *Volume* d'une Voix eſt l'étendue ou l'Intervalle qui eſt entre le Son le plus aigu & le Son le plus grave qu'elle peut rendre. Le *Volume* des Voix les plus ordinaires eſt d'environ huit à neuf Tons ; les plus grandes Voix ne paſſent guere les deux Octaves en Sons bien juſtes & bien pleins.

UPINGE. Sorte de Chanſon conſacrée à Diane parmi les Grecs. (Voyez CHANSON.)

UT. La premiere des ſix ſyllabes de la Gamme de l'Arétin, laquelle répond à la lettre C.

Par la méthode des Tranſpoſitions on appelle toujours *Ut* la Tonique des Modes majeurs & la Médiante des Modes mineurs. (Voyez GAMME, TRANSPOSITION.)

Les Italiens trouvant cette ſyllabe *Ut* trop ſourde, lui ſubſtituent, en ſolfiant, la ſyllabe *Do*.

Z.

ZA. Syllabe par laquelle on diſtingue, dans le Plain-Chant, le *Si* Bémol du *Si* naturel auquel on laiſſe le nom de *Si*.

FIN DU TOME II.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monſeigneur le Vice-Chancelier, un Manuſcrit intitulé *Dictionnaire de Muſique par* J. J. ROUSSEAU, & il m'a paru digne de la réputation de ſon célebre Auteur. A Paris, ce 15 Avril 1765.

CLAIRAUT.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conſeil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra : SALUT ; Notre amé NICOLAS-BONAVENTURE DUCHESNE, Libraire à Paris, nous a fait expoſer qu'il deſireroit faire réimprimer & donner au Public des Ouvrages qui ont pour titres : *Tablettes anecdotes & hiſtoriques des Rois de France depuis Pharamond juſqu'à Louis XV. Dictionnaire de Muſique*, par J. J. ROUSSEAU, s'il nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Privilege pour ce néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, Nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes, de faire réimprimer leſdits Ouvrages autant de fois que bon lui ſemblera, & de les vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de dix années conſécutives, à compter du jour de la date des

Présentes; Faisons défenses à tous Imprimeurs & Libraires, & autres personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire de réimpression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance; comme aussi de réimprimer ou faire réimprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire lesdits Ouvrages, ni d'en faire aucun Extrait, sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Exposant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts; à la charge que ces Présentes seront enrégistrées tout au long sur le Régistre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression desdits Ouvrages sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément à la feuille imprimée, attachée pour modele sous le contre-scel des Présentes; que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725, & qu'avant de les exposer en vente, les Manuscrits qui auront servi de copie à l'impression desdits Ouvrages, seront remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le Sieur DE LAMOIGNON; & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires de chacun, dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle dudit Sieur DE LAMOIGNON, & un dans celle de notre très-cher & féal Chévalier, Vice-Chancelier & Garde des Sceaux de France, le Sieur DE MAUPEOU; le tout à peine de nullité des Présentes: du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant ou ses ayans cause, pleinement & paisiblement,

ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Préſentes, qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin deſdits Ouvrages, ſoit tenue pour dûement ſignifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conſeillers Secretaires, foi ſoit ajoutée comme à l'Original : Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire, pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires : CAR TEL EST NOTRE PLAISIR. DONNÉ à Compiegne, le dix-ſeptieme jour du mois de Juillet, l'an de grace mil ſept cent ſoixante-cinq, & de notre Regne le cinquantieme.

Par le Roi en ſon Conſeil. *Signé*,

LE BEGUE.

Régiſtre ſur le Regiſtre XVI. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, n°. 374. fol. 338. conformément aux Réglemens de 1723, confirmés par celui du 28 Février 1725. A Paris le 30 Juillet 1765.

LE BRETON, Syndic.

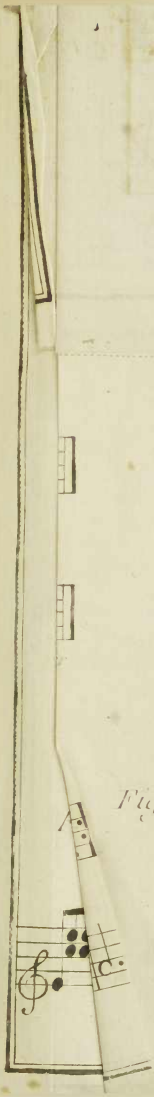

Gamme Italienne

	bequarre	naturel	bemol
cc	la	mi	
dd	sol	re	la
cc	fa	ut	sol
bb	mi		
bb			fa
aa	re	la	mi
g	ut	sol	re
f		fa	ut
e	la	mi	
d	sol	re	la
c	fa	ut	sol
b	mi		fa
a	re	la	mi
G	ut	sol	re
F		fa	ut
E	la	mi	
D	sol	re	
C	fa	ut	
B	mi		
A	re		
F	ut		

Fig. 1

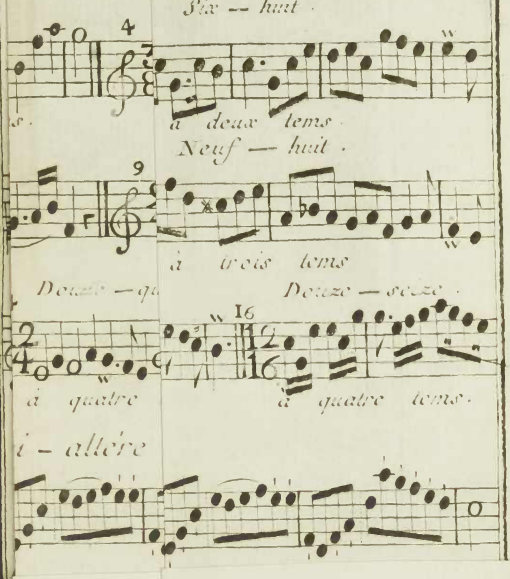
Six — huit
à deux tems
Neuf — huit
à trois tems
Douze — qu
Douze — seize
à quatre
à quatre tems
i - allère

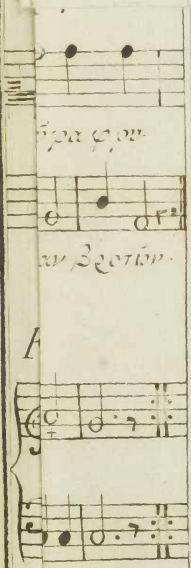

2	2		Tons	4——5
2	2	½	Tons	96——125
3	2		T	75——96
3	2	½	T	3——4
3	3		T	32——45
4	3		T	45——64
4	3	½	T	2——3
4	4		T	16——25
5	3	½	T	125——192
5	4		T	5——8
5	4	½	T	3——5
6	5		T	72——125
6	4	½	T	75——128
6	5		T	6——9
6	5	½	T	8——15
6	6		T	81——160
7	6		T	1——2

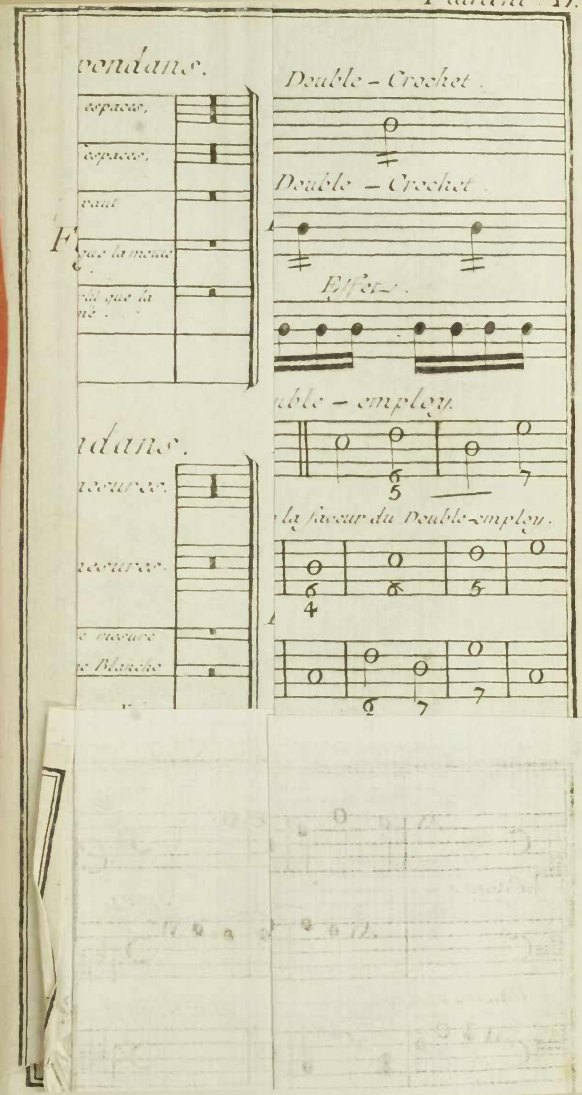
vondans.
espaces,
espaces,
vant
que la monde
ui que la
ne.
Double - Crochet.
Double - Crochet.
Effet.
uble - employ.
6
5
7
ndans.
ueurs.
ueurs.
la faveur du Double-employ.
6
4
6
5
e faveur
e Blanche
6
7
7

....Hyper – Lydien .

rot. Hyper – Eolien .

... Hyper – Phrygien .
{ Hyper – mixte – Lydien *

.... Eolien .
{ Lydien grave .

{ Dolien ...

s mer ebiennis la véritable place de ce
je pense qu'Emal transerit.

S DE MUSI

ales.

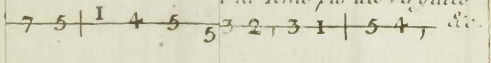

Fl

Fla Basse.

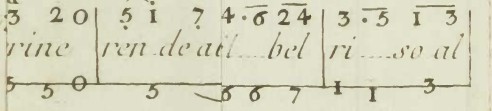

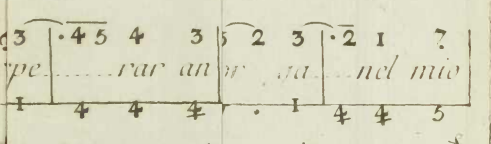

Fig. 5.

tave de la Quinte.

Dix-septiéme ou la double Octave
la même Tierce majeure.

double Octave.

Douziéme, ou l'Octave de la
ne Quinte.

triple Octave.

Dix-neuviéme majeure ou la
uble Octave de la Tierce.

Octave.

des Dissor

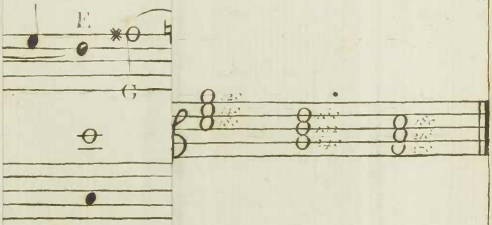

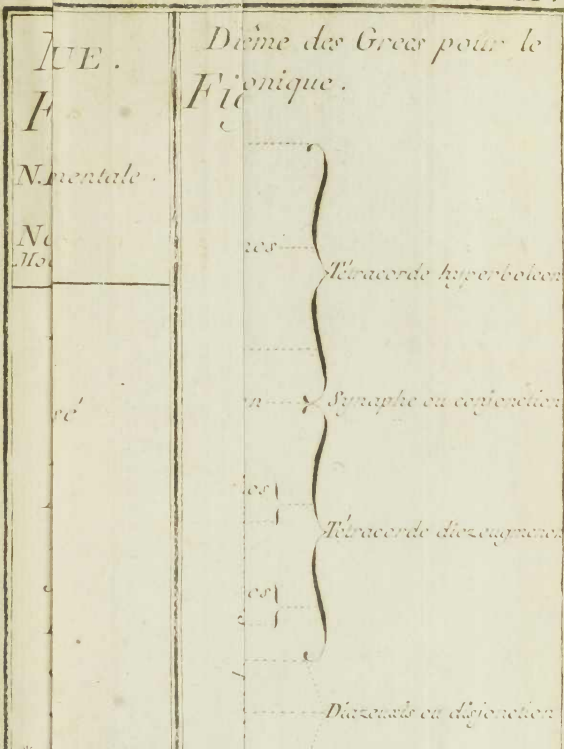
Diême des Grecs pour le
Tétracorde hyperboleon
Synaphe ou conjonction
Tétracorde diezeugmenon
Diazeuxis ou disjonction

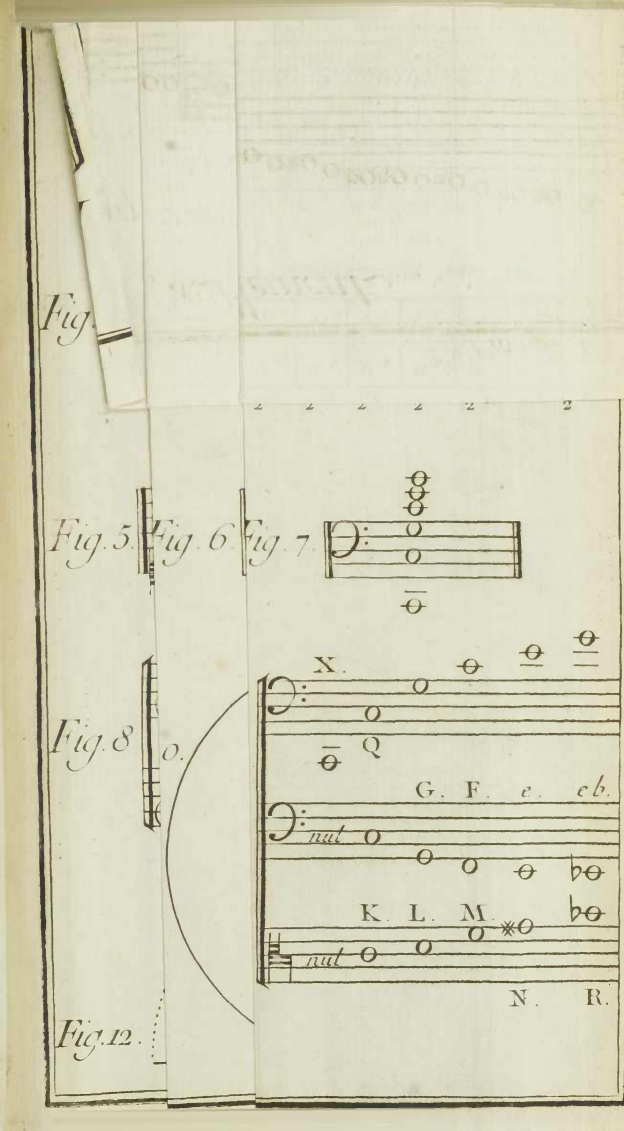
Fig.
Fig. 5.
Fig. 6.
Fig. 7.
Fig. 8
O.
X.
Q
G. F. e. eb.
nut
K. L. M.
nut
N. R.
Fig. 12.

Emploi d

1) Françoise

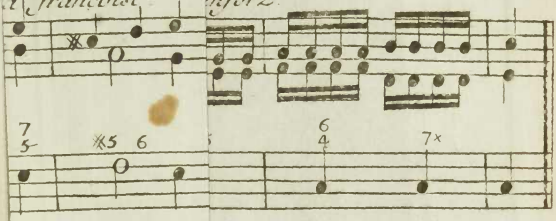

Fig 7

Echelle diatonique ascen-
dante cadencée

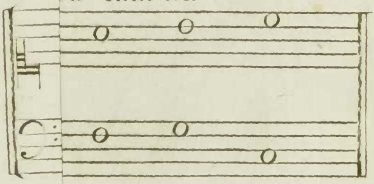

Fig 8

Du 15e Siecle corrigée

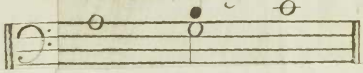

s les 3 Transl. combinaisons.

VII XI XII

Fig. 8

A la Françoise

dre.

Fig. 9

détournée

Trois diverses Figures de la Clef de Fa

ans la Musique Imprimée

I III

Carré

dans la Musique Ecrite ou Gravée

ture pour la

Fig. 4

dans le Plain Chant

tique A

N° B

Fig. Le Tétra[illegible]rt de ces deux termes.

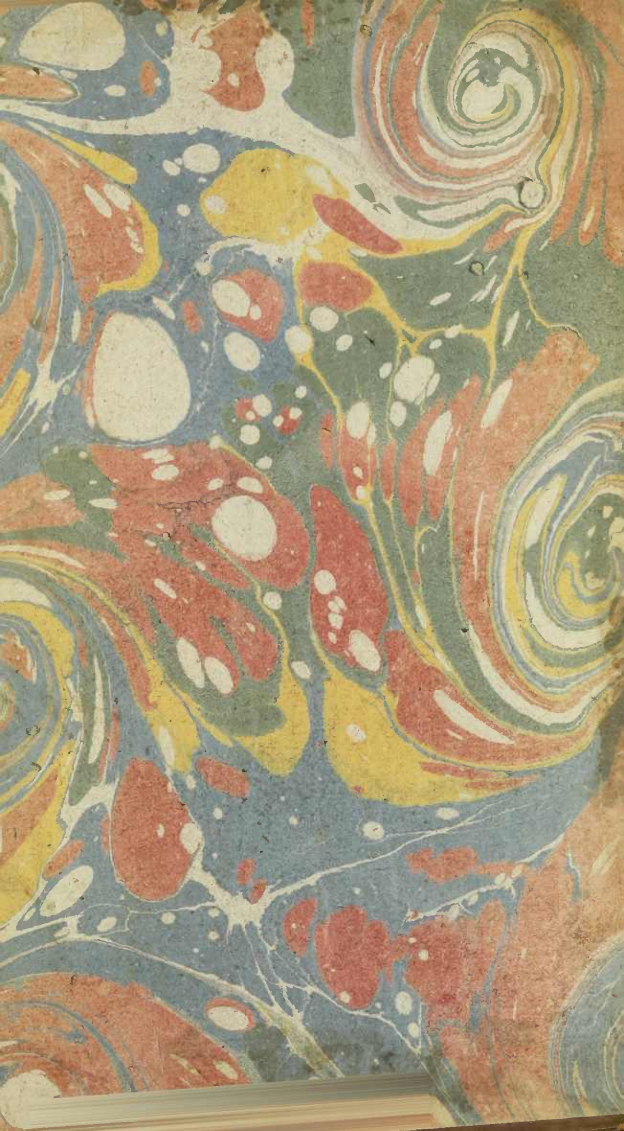

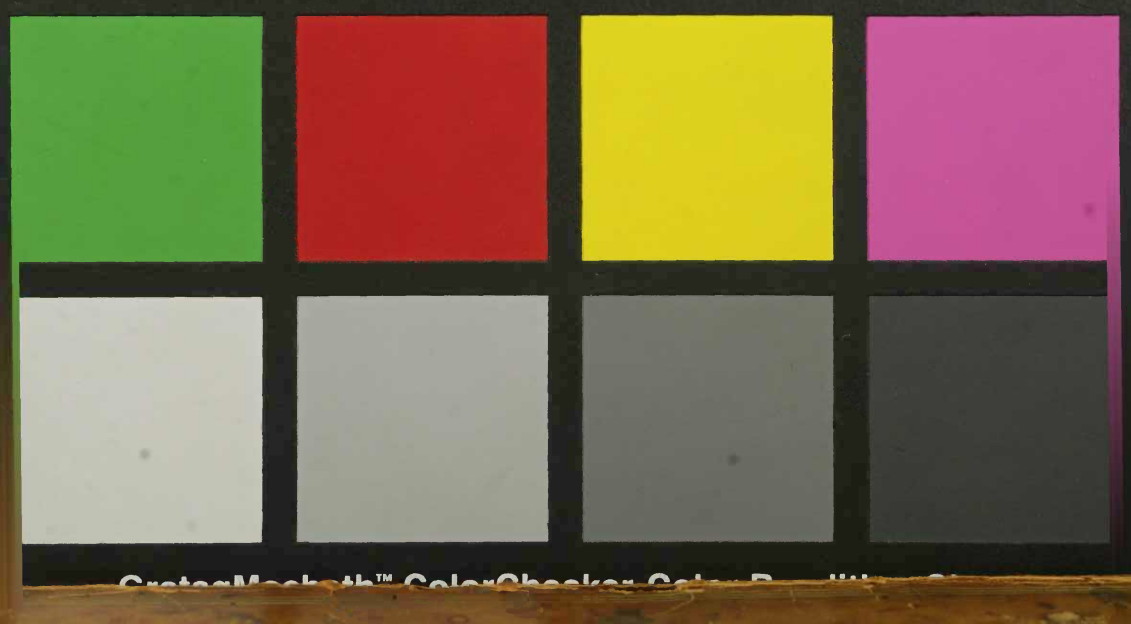
GretagMacbeth™ ColorChecker Color Rendition